



**HAL**  
open science

**Sophie Cottin, une romancière oubliée à l'orée du romantisme (une vie, une oeuvre) : contribution à une étude de l'esthétique de la réception**

David Paul Bianciardi

► **To cite this version:**

David Paul Bianciardi. Sophie Cottin, une romancière oubliée à l'orée du romantisme (une vie, une oeuvre) : contribution à une étude de l'esthétique de la réception. Littératures. Université Paul Verlaine - Metz, 1995. Français. NNT : 1995METZ004L . tel-01776154

**HAL Id: tel-01776154**

**<https://hal.univ-lorraine.fr/tel-01776154>**

Submitted on 24 Apr 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



## AVERTISSEMENT

Ce document est le fruit d'un long travail approuvé par le jury de soutenance et mis à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire élargie.

Il est soumis à la propriété intellectuelle de l'auteur. Ceci implique une obligation de citation et de référencement lors de l'utilisation de ce document.

D'autre part, toute contrefaçon, plagiat, reproduction illicite encourt une poursuite pénale.

Contact : [ddoc-theses-contact@univ-lorraine.fr](mailto:ddoc-theses-contact@univ-lorraine.fr)

## LIENS

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 122. 4

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 335.2- L 335.10

[http://www.cfcopies.com/V2/leg/leg\\_droi.php](http://www.cfcopies.com/V2/leg/leg_droi.php)

<http://www.culture.gouv.fr/culture/infos-pratiques/droits/protection.htm>

UNIVERSITÉ DE METZ

Faculté des Lettres et des Sciences Humaines

CENTRE DE RECHERCHE

MICHEL BAUDE

Littérature et Spiritualité

DAVID PAUL BIANCIARDI

Agrégé des Lettres Modernes

SOPHIE COTTIN,

**une romancière oubliée à l'orée du Romantisme,**

(UNE VIE, UNE OEUVRE)

Contribution à une étude de l'esthétique de la Réception.

Thèse de Doctorat

(Nouveau Régime)

de

L'Université de Metz

(Littérature Française)

1995

BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE LETTRES - METZ -	
N° Inv.	1995016L
Cote	L113 95/4
Loc.	Magasin 1

SOUS LA DIRECTION DE M. JACQUES HENNEQUIN.

TOME I / IV



*À Élisabeth Rice Dickinson,  
poétesse et voyageuse américaine,  
qui bravant l'océan et ses tempêtes,  
au milieu du siècle dix-neuvième,  
quittant la Nouvelle-Angleterre,  
le Nouveau-Monde et ses déserts,  
vint aux rives du vieux continent,  
épouser François Bianciardi.*

*Toute chose vers le néant s'en va,  
Vieillit et râle et trouve le trépas :  
L'homme expire, le fer rouille, le bois pourrit,  
Les murs croulent et le rosier se défleurit...  
Même les noms sombreraient dans l'oubli,  
S'ils ne figuraient dans les livres :  
Sans la plume qui vous les livre,  
L'homme n'est rien que vent coulis.*

Wace

*« Que sera même l'ouvrage que j'écris en ce moment ? Il restera après moi sur la Terre ; et vraisemblablement il y restera aussi longtemps que tous les ouvrages qui auront honoré l'Esprit humain. »*

Pierre-Hyacinthe Azaïs  
16 septembre 1838  
Journal.

## *À la mémoire de M. Michel Baude...*

*Ce travail est dédié à Michel Baude dont les cours furent un enchantement et à l'égard de qui je tiens à exprimer ma profonde reconnaissance pour avoir guidé mes premiers pas de chercheur lorsque je travaillais à mon mémoire de maîtrise consacré à Servitude et grandeur militaires d'Alfred de Vigny.*

*À la veille du trop sombre été qui restera dans la mémoire de ses étudiants, je me souviens d'avoir ranimé une étincelle, un sourire, en lui annonçant timidement que je souhaitais consacrer une thèse à Sophie Cottin. J'ignorais totalement à cette époque que ses propres travaux, attachés à la figure d'Azaïs, lui avaient permis de croiser les pas de la romancière oubliée. Aussi ce bref mouvement d'enthousiasme qui le traversa ne manqua pas de provoquer en moi une forte surprise. Depuis, convaincu chaque jour davantage que le hasard n'existe pas, j'ai persévéré ; sans doute ne serais-je jamais arrivé au terme de ce labeur d'écriture si le destin, une fois encore, de manière dirigiste et de la façon la plus abracadabrante, ne m'avait permis, à la dernière seconde, de bénéficier d'une année de congé. Tout se ligua ainsi pour que mon ouvrage s'accomplît. Quelque part, dans l'immensité de cet étrange univers où nous passons tels des somnambules, ou Sophie ou mon maître, imposaient à ce discours sa nécessité interne. Puissent ces mânes célestes être satisfaites par ce don que je dépose au pied de leur autel et penser que je n'ai point démerité...*

## Remerciements

*Je remercie infiniment M. Jacques Hennequin d'avoir accepté de prendre le relais de M. Michel Baude et d'avoir veillé à l'éclosion de ce travail difficile.*

*Durant mes études à la Faculté des Lettres de Metz, j'ai pu pleinement bénéficier des qualités de son enseignement rigoureux et solide. En ce temps-là, la toute neuve Faculté de Metz venait à peine d'ouvrir ses portes à l'île du Saulcy ; déjà à cette époque, il faisait partie de ces professeurs attentifs auxquels leurs étudiants vouent une affection respectueuse et dont ils conservent avec émotion le souvenir leur vie durant. Il a su conforter bien des vocations littéraires parmi ceux qui constituaient le public de ses cours. Avec MM. Baude, Bricber et Münch, ses collègues, à qui je rends hommage ici, il a permis à la jeune faculté messine de remporter ses premiers succès remarquables aux concours de recrutement, notamment avec un premier lot de certifiés des Lettres Modernes, entièrement formés sur ces bords de la Moselle jadis chantés par le poète latin Ausone, et parmi lesquels je figurais.*

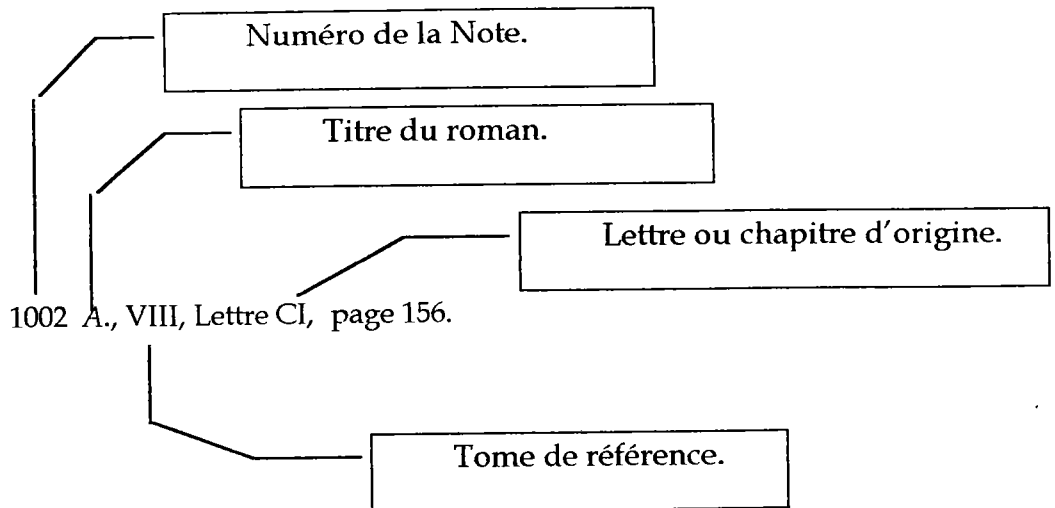
*Bien des années plus tard, j'ai retrouvé avec plaisir les bancs de l'Université ; j'ai alors fait partie des étudiants que M. Hennequin a préparés à l'Agrégation avec dévouement : qu'il me soit permis de le remercier pour sa bonté, sa disponibilité, son humanité, sa bienveillance constante.*

*C'est à cette époque que j'ai assisté avec un grand intérêt et un grand bonheur aux cours que Mme Danielle Pister consacrait aux Lettres philosophiques de Voltaire ; cela reste pour moi un souvenir marquant que je tenais à évoquer. Je me permets de lui témoigner mon entière gratitude pour avoir assuré la relecture régulière et pertinente de mon travail durant la présente année et pour m'avoir fourni la possibilité d'approfondir ma réflexion grâce aux entretiens réguliers qu'elle a bien voulu m'accorder.*

*Aussi, ces remerciements s'adressent-ils tout particulièrement à M. Jacques Hennequin et à Mme Danielle Pister qui m'ont consacré leur temps et prodigué leurs conseils.*



Conventions d'écriture pour les notes et citations :



Pour les citations concernant les romans de Sophie Cottin, nous nous référons à l'édition suivante :

**Sophie Cottin,  
Oeuvres Complètes,  
Paris,  
Édition Dauthereau,  
(treize volumes in-32),  
1826 (-1830).  
Ancienne cote : 17.737  
Nouvelle cote : 308-301<sup>3</sup>**

L'exemplaire de référence, dont nous avons obtenu les microfiches et à partir desquelles des photocopies ont été réalisées, se trouve à la Bibliothèque Publique (Bibliothèque Stanislas) de la Ville de Nancy.

Abréviations utilisées :

- C.A. *Claire d'Albe.*  
M. *Malvina.*  
A. *Amélie Mansfield.*  
Mt. *Mathilde ou Les Croisades*  
É. *Élisabeth ou Les Exilés de Sibérie.*  
J. *La Prise de Jéricho.*

Nous utiliserons également les abréviations suivantes pour les ouvrages concernant Sophie Cottin auxquels nous nous référerons fréquemment :

*Arnelle* :  
*Une oubliée, Madame Cottin, d'après sa correspondance*, par Arnelle (pseudonyme de Mme de Clausade), Paris, Plon, 1914.

*Sykes* :  
*Madame Cottin*, par L.-C. Sykes, Oxford, Basil Blackwell, « Modern Language Studies », 1949.  
(Cet ouvrage est écrit en français.)

Lorsque nous citerons la correspondance personnelle\* de Sophie Cottin, contenue dans cet ouvrage, nous utiliserons l'abréviation

*Cor.* :  
« Correspondance » de Sophie Cottin in  
*Madame Cottin*, L.-C. Sykes, Oxford, Basil Blackwell, « Modern Language Studies », 1949.

---

\* Les originaux de cette correspondance, recopiée en grande partie, chez les descendants de Sophie Cottin, par Arnelle, puis par L.-C. Sykes, ont été légués en 1970 à la Bibliothèque Nationale en même temps que les papiers personnels de la romancière (Jean Gaulmier, dans l'article que nous citerons constamment, en donne les références précises). Cette correspondance justifierait à elle seule des travaux complémentaires, de même que les manuscrits d'œuvres et les traductions de romans anglais de Sophie Cottin.

# SOMMAIRE GÉNÉRAL

## SOMMAIRE DU TOME I

La pagination du texte de ce doctorat commence, arbitrairement, à la page 10. La pagination se poursuit de manière continue, de volume en volume, jusqu'à la page 1271. Les textes et documents placés en « Annexe » ont fait l'objet d'une pagination différente et particulière, selon leur nature.

I	INTRODUCTION	10
.....		
II	SOPHIE COTTIN EN SON TEMPS	16
1.	Les troubles d'une époque.....	16
2.	Une morne littérature.....	19
3.	La Précieuse et le bas-bleu.....	23
4.	Rôles de femme.....	33
5.	Temps troublés.....	39
6.	Une renommée bien établie.....	44
7.	Une influence indéniable.....	50
	(Le système littéraire de Lassagne)	60
8.	Les raisons du déclin.....	63
III	LA FEMME SENSIBLE	79
1.	Changement de paradigme.....	79
2.	Fortune de mer.....	85

3.	Un serviteur de l'Etat.....	92
4.	L'honnête « Nèkre ».....	99
5.	Jeux d'argent .....	102
6.	Les mentalités nouvelles.....	107
7.	Culture bourgeoise.....	113
8.	Savoirs encyclopédiques.....	116
9.	Lire, écrire.....	118
10.	Sensibilités.....	124
11.	La place des Protestants.....	130
12.	Une idylle romanesque.....	135
13.	Paroles de feu.....	141
14.	Jusqu'à l'orage.....	159
15.	Ailleurs et demain.....	184
16.	Voyages.....	195
17.	Le drame.....	204
18.	Champlan.....	209
19.	Sous la Terreur.....	217
20.	La fin des angoisses.....	231
21.	Les douceurs de Champlan.....	237
22.	Des temps meilleurs.....	242
23.	Un suicide romantique.....	263
24.	Retour à la vie mondaine.....	282
25.	Événements romanesques.....	294

<span style="font-weight: bold; font-size: 1.2em;">SOMMAIRE DU TOME II</span>
---

V	L'ŒUVRE LITTÉRAIRE	455
---	--------------------	-----

1.	Position du problème.....	455
2.	<i>Claire d'Albe</i> , le roman initial (1799) .....	475
a.	Introduction .....	475
b.	Résumé analytique du roman .....	480
c.	Espace romanesque, espace humain, espace social .....	539
d.	Approche narratologique, approche psychanalytique .....	555
e.	Structures, paratopie et discours .....	574
3.	<i>Malvina</i> , le roman écossais (1800) .....	589
a.	Introduction .....	589
b.	Résumé analytique du roman .....	603
c.	Une galerie de personnages .....	653
d.	Le théâtre de la débauche .....	673
e.	Morale pratique, éthique et religion .....	680
f.	Décor et société .....	691
g.	Effets de style .....	708

 <span style="font-weight: bold; font-size: 1.2em;">SOMMAIRE DU TOME III</span> 
--

4. <i>Amélie Mansfield,</i> l'inspiration germanique (1802) .....	717
a. Introduction .....	717
b. Résumé analytique du roman .....	724
c. L'hyperesthésie sentimentale .....	838
d. Bribes d'un discours amoureux .....	846
e. L'art du récit .....	858
f. Présence du romantisme .....	869
5. <i>Mathilde ou Mémoires tirés de l'histoire des croisades,</i> le roman historique (1805) .....	881
a. Introduction .....	881
b. Résumé analytique du roman .....	911
c. Orient, Histoire et Religion .....	1080

## SOMMAIRE DU TOME IV

6. Deux oeuvres courtes .....	1108
6.1 <i>Élisabeth ou Les Exilés de Sibérie,</i> un conte russe (1806) .....	1108
a. Introduction .....	1108
b. Résumé analytique du roman .....	1113
c. Une écriture renouvelée .....	1149
6.2 <i>La Prise de Jéricho ou La Pécheresse convertie,</i> un poème en prose .....	1163
a. Introduction .....	1163
b. Résumé analytique du roman .....	1165
c. Naissance d'un genre incertain .....	1183

## VI. CONCLUSION

1. Validité des démarches adoptées .....	1190
2. Nouveaux espaces, nouvelle esthétique .....	1193
3. Éthique et dimension axiologique de l'oeuvre .....	1199
4. Modèle familial et intrigue romanesque .....	1209
5. Diverses figures de la passion .....	1214
6. Aspects sociologiques des romans étudiés .....	1222
7. Bilan littéraire .....	1230
** Documents complémentaires	1240
Un poème de Marceline Desbordes-Valmore..	1241
<i>Partant pour la Syrie (Le Beau Dunois...)</i> .....	1242

BIBLIOGRAPHIE	1246
---------------	------

Bibliographie (particulière à Mme Cottin) des éditions de Sophie Cottin .....	1246
État actuel des études (ouvrages) concernant Sophie Cottin .....	1253
Bibliographie générale .....	1254

ANNEXES DIVERSES
------------------

ANNEXE MÉTHODOLOGIQUE	i
1. Préambule .....	ii
2. Univers et objets.....	ix
3. Représentation et paradigme social.....	xx
4. Exemples d'accroissement de l'information.....	xxxiv
5. Stratégies d'auteurs et de lecteurs.....	xlviii
6. Identification du quasi-monde par le lecteur.....	lxxvii
7. Filtres, prisme et approche du prisme.....	xcii
(Présentation schématique : xcix à cviii)	
** Index de l'« Annexe méthodologique ».....	cix



## ANNEXE DOCUMENTAIRE

Les documents figurant dans cette annexe, en raison de leur caractère particulier, ne bénéficient pas d'une pagination continue ou identique.

- \* *Le Gymnase moral des Jeunes Personnes*  
de J.B.J. Champagnac (*fac-simile*) .....  
Pagination d'origine.
  
- \* Iconographie.....  
Épître aux dames .....  
Présentation sous  
forme de « Planches ».
  
- Images du Roman noir .....  
Paginées  
alphabétiquement de  
«a» à «l».
  
- Documents et Portraits divers, dont ceux de Mme  
Cottin .....  
Documents ne faisant  
pas l'objet d'une  
pagination.

## INDEX GÉNÉRAL

Regroupant les notions, les noms et les oeuvres.

Paginé  
alphabétiquement de  
«a» à «dd».



## I. INTRODUCTION

Comme son titre l'indique, la présente étude porte sur un écrivain oublié, Sophie Cottin, qui connut une fulgurante, mais prodigieuse fortune littéraire sous le Premier Empire. Cette femme jeune, décédée précocement en 1807, publia cinq romans : *Claire d'Albe*, *Malvina*, *Amélie Mansfield*, *Mathilde*, *Élisabeth*, et un poème en prose *La Prise de Jéricho*. Ce corpus, suffisant pour constituer une oeuvre littéraire à part entière, présente un certain nombre de caractéristiques dont l'intérêt ne saurait échapper : la romancière l'élabore au sortir de la Révolution, en moins d'une décennie ; ces textes représentent, de ce fait, un document inestimable concernant la sensibilité qui prévalait durant cette période courte, mais riche en événements.

L'analyse attentive de ces romans permettra, nous l'espérons, d'apporter une contribution à l'étude de l'esthétique de la réception. En effet, de 1799, date où Sophie Cottin émerge dans le champ littéraire, à 1807, date de son décès, l'horizon d'attente fluctue constamment et s'enrichit d'éléments nouveaux.

Cette période présente une autre caractéristique : la plupart des futurs écrivains français qui, autour de 1830, participeront au Romantisme mature, se forme durant la période que nous étudions ici ; cette génération, encore dans l'enfance ou la prime adolescence, enfermée dans

les pensions<sup>1</sup> ou enrégimentée dans les Lycées napoléoniens, trouve, en Mme Cottin, l'un des auteurs qui alimente son imaginaire.

Outre qu'elle présente l'avantage, à notre avis incontestable, de sortir des sentiers battus, une étude des romans de Sophie Cottin permettra ainsi de définir les caractéristiques du champ littéraire à un moment crucial où les formes évoluent et où l'horizon se modifie. Appliquées à une oeuvre particulière, dont l'une des qualités – et non la moindre – est la virginité (dans la mesure où aucun critique moderne n'y a plaqué ses schémas et ses grilles interprétatives) cette démarche vise à ouvrir des perspectives stimulantes pour l'esprit.

Notre travail prend appui sur un constat simple et évident : cette romancière, aujourd'hui oubliée, a produit des textes romanesques qui, plusieurs décennies durant, ont bénéficié d'une faveur générale, unanime, indiscutable – et internationale<sup>2</sup> ! Puis elle a soudainement sombré dans une obscurité complète, éclipsée par une nouvelle littérature. L'une de ses rares biographes, Arnelle<sup>3</sup>, soulignait cette particularité :

« [...] les éditions des oeuvres de Mme Cottin sont très nombreuses. Le catalogue de la Bibliothèque Nationale en fournit une liste considérable. Celles de 1798, 1800, 1802, 1805 ont disparu, à moins qu'il ne s'en trouve dans quelque maison de campagne au plus reculé de la province, où elles avaient pénétré. En sorte qu'on ne connaît même pas le nom des premiers éditeurs. Les plus anciens volumes qu'on retrouve aujourd'hui, incomplets, dépareillés, sont de 1806, édités par Michaud seul, ou Michaud et Giguet. Il y a eu les oeuvres complètes, ou les éditions de volumes séparés ; la dernière est de 1896. Certaines sont précédées de notices sur l'auteur. Les romans ont été traduits en espagnol, portugais, italien, anglais. Beaucoup

<sup>1</sup> On peut évidemment songer à la pension Lepitre (Balzac) ou encore à la pension Hix (Vigny).

<sup>2</sup> Notamment en Angleterre. Walter Scott, comme nous le verrons, s'est inspiré du grand roman historique de Mme Cottin, *Mathilde*. D'autre part, la seule thèse sérieuse qui ait été consacrée à Mme Cottin est l'oeuvre d'un Anglais, L.-C. Sykes ; ce travail, vieux de plus d'un demi-siècle, conserve à distance des qualités incontestables.

<sup>3</sup> Arnelle, page 337.

sont accompagnés de portraits et, en général, du buste sculpté par de Seyne, dessiné par Picon, gravé par Caron. »

On trouvera dans notre bibliographie la liste des nombreuses éditions et traductions des oeuvres de Mme Cottin. Encore sommes-nous persuadé qu'elles n'y sont pas répertoriées dans leur intégralité.

Partant de cette énigme littéraire que constitue, en quelque sorte, la disparition d'un écrivain reconnu, nous avons d'abord tenté de formuler un certain nombre d'hypothèses concernant ce naufrage brutal : les goûts littéraires avaient-ils évolué de manière si rapide que tout un monde avait sombré avec ses thèmes et ses songes ? Pour quelles raisons particulières reniait-on ce que l'on avait adoré la veille ? Les changements qui affectaient la condition féminine entre la fin de l'Ancien Régime et le Second Empire expliquaient-ils cette désaffection soudaine ? Il fallait repérer les traces de ces bouleversements, les indices d'un basculement du feuillet de réception qui induisaient une modification radicale du champ littéraire.

L'Histoire collective d'une Nation, la biographie personnelle de notre romancière, expliquaient peut-être ce phénomène troublant. Nous avons tenté de retracer la vie de Sophie Cottin en montrant que son existence reflétait les accidents historiques qui accompagnent « le tournant des Lumières » : la sensibilité d'un siècle à son décours, marquée par l'influence de Jean-Jacques Rousseau, s'abreuve à l'aube romantique dont les clartés illuminent l'Europe ; la réflexion politique des uns, l'élan poétique des autres, contaminent le discours collectif jusqu'à engendrer l'immense séisme révolutionnaire. Veuve et seule au sortir de cette tourmente qui a brisé l'unité de sa famille, anéanti sa position, Sophie Cottin reconstruit sa vie privée : sans doute son engagement littéraire

constitue-t-il le moyen privilégié d'exorciser les souffrances éprouvées, de retrouver un sens à une existence dévastée.

Au terme de cette première approche, indispensable, qui consistait à situer l'écrivain dans son époque, il fallait impérieusement revenir à son oeuvre ; celle-ci reflétait les évolutions rapides qui affectent le paradigme collectif entre 1799 et 1807.

Pour cette raison, et pour mieux comprendre les phénomènes qui modifient l'horizon littéraire, nous avons consacré une monographie à chacun des romans de Sophie Cottin ; outre le fait que cette approche s'inscrivait parfaitement dans un projet qui consistait à faire connaître ces textes oubliés, à les faire lire, à mieux en faire apprécier les qualités, nous ne voulions pas marcher sur les brisées de L.-C. Sykes qui, par une étude synthétique de cette oeuvre, avait surtout tenté de retracer l'évolution du roman sentimental et de ses thèmes. C'est l'une des raisons pour lesquelles L.-C. Sykes s'était appliqué à recenser les influences précises qui avaient pu s'exercer sur notre romancière ; notre propos, plutôt que de se situer en amont de l'oeuvre, visera à montrer que les romans de Sophie Cottin ont exercé une influence sur les écrivains du XIX<sup>e</sup> siècle et que la sensibilité qui s'y manifeste fonde, en aval, le Romantisme.

Chacun de ces romans présente des aspects spécifiques et tire pleinement profit des influences qui s'exercent sur le champ littéraire à un instant donné. Cette raison à elle seule justifiait un examen microscopique et détaillé plutôt que macroscopique et généraliste d'un ensemble d'oeuvres diverses.

Pour mener à bien ce travail, nous nous sommes inspiré du projet énoncé par Jean Gaulmier<sup>4</sup> dans un article fondateur, consacré à la romancière : évoquant le bicentenaire de la naissance de Sophie Cottin, cet article, publié dans l'un des premiers numéros de la revue *Romantisme*, constituait un appel vibrant aux chercheurs ; outre le fait qu'il définissait un certain nombre d'axes heuristiques destinés à renouveler les études cotiniennes, Jean Gaulmier souhaitait trouver un écho intéressé : sans doute, le travail ardu que nécessitait l'examen d'une oeuvre peu fréquentée, la difficulté d'avoir accès à un *corpus* de textes qui n'ont pas été publiés depuis plus d'un siècle, l'absence d'intérêt, peut-être, pour une période intermédiaire de notre Littérature, constituaient-ils des obstacles majeurs ; les années se sont écoulées sans que surgisse l'étude attendue.

Fort modestement, nous avons voulu relever ce défi, sachant que l'ampleur de cette tâche induirait nécessairement des maladroites ; notre visée essentielle était de défricher un territoire ingrat avec l'espoir d'y attirer d'autres colonisateurs. C'est avec grand plaisir que nous avons vu récemment se développer un vif intérêt pour la période qui nous concerne : Sébastien Mercier<sup>5</sup>, contemporain de Sophie Cottin, en a bénéficié largement, retrouvant sa place au Panthéon des Lettres ; les études concernant Mme de Charrière<sup>5</sup> ont pris un nouvel essor ; l'art cinématographique<sup>5</sup> s'est engagé dans des reconstitutions d'époque, fort

---

<sup>4</sup> Jean Gaulmier, « Sophie et ses malheurs, ou le Romantisme du pathétique », in *Romantisme*, N° 3, 1972, pp. 3-16.

<sup>5</sup> Concernant Sébastien Mercier et Mme de Charrière, nous aurons l'occasion de revenir - autrement que par une brève allusion - sur les études récentes et les rééditions qui visent à restituer à ces écrivains leur véritable place dans le champ littéraire. Sophie Cottin, leur contemporaine, admirera leurs oeuvres et entretiendra même une brève relation épistolaire avec Mercier.

La production cinématographique, en 1994-1995, est assez remarquable et témoigne d'un intérêt nouveau pour le « tournant des Lumières » et le préromantisme : *Farinelli* (Andrée et Gérard Corbiau), un *Frankenstein* (Kenneth Branagh) volontairement conforme au roman de Mary Shelley, une biographie de Beethoven, *Ludwig Van B.* (Bernard Rose), un témoignage sur les débuts de la

louables, qui renouent avec la sensibilité particulière qui prévalait à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Ce regain d'intérêt laisse présager, nous l'espérons, la redécouverte d'un femme dont l'oeuvre porte la marque de sa génération : à la fois désuète et moderne, contaminée par une rhétorique oratoire, musicale et inspirée, cette oeuvre donne à entendre une voix particulière, sensible et poétique.



---

Révolution française vécue par l'ambassadeur des États-Unis d'Amérique, *Jefferson à Paris* (James Ivory), et une toute récente adaptation (infidèle quoique remarquablement subtile) du célèbre roman de Walter Scott, *Rob Roy* (Michael Caton-Jones).

## II. SOPHIE COTTIN EN SON TEMPS

### 1. Les troubles d'une époque :

Le rayon de soleil matinal, en laissant sur le drap rêche une ultime clarté, apporte peut-être une touche lumineuse à ce tableau final. Quelles senteurs estivales, par les croisées entrouvertes ? Quels gazouillis d'oiseaux, perdus dans les lointains, atténués par la distance ? Ce Paris qui s'anime est celui de Sébastien Mercier. Peut-être a-t-on songé à répandre de la paille dans la rue afin d'estomper le râclage du fer des roues sur les pavés ; la coutume est ancienne et attestée.

Les agonies sont des moments où le temps s'arrête, refermé dans sa propre coquille, libéré des entraves de l'horloge ; l'être trouve sa propre vérité. Le passé figé prend des allures de monument abandonné à la postérité. Cela annonce le silence des cimetières, la pierre lépreuse usée par les lichens verdâtres, toutes les tavelures que l'oubli distillera comme un suprême poison.

Chère Sophie ! les occupations des hommes les auront bientôt amenés à mille lieues de ton visage... Plus rien, sous les sédiments qu'une main avertie, seule, peut gratter en essayant de ne pas disperser les cendres ! Quelques os blanchis qu'il faut veiller à ne pas déranger en descendant au fond de ce sépulcre.

Le dernier acte ressemble-t-il toujours à un bateau de papier parti à la dérive, vaisseau dérisoire où se dilue l'encre de la page arrachée ? Le mois d'août 1807 va vers sa fin. On peut imaginer que la chaleur s'estompant graduellement laisse, vers le soir, monter un souffle d'air frais où se concentrent des parfums de fruits mûrs. Au loin, un orage a



peut-être éclaté, vidant un lourd nuage opalescent, bombé et balourd, qui traînait sa pesanteur au-dessus des toits ; la rumeur des gouttes sur les pavés laisse éclater un bruissement qui emplit le silence. Les doigts griffent la couverture, geste dérisoire : rien ne peut dissiper la douleur pareille à une dague de fer fichée dans la poitrine. Aucune parole édifiante ne viendra détourner l'esprit des tourments endurés, car l'ultime ami, le pasteur Mestrezat<sup>16</sup>, n'est désormais plus qu'une silhouette absente, parti en émissaire sous les « ombres myrteux » ; comme s'il s'était agi de préparer la place. La torture térébrante, malgré tous les soins de la douce Julie<sup>17</sup>, laisse les membres brisés, l'être anéanti ; lèvres desséchées, front moite. Sophie souffre ; le corps glisse doucement comme dans une eau transparente et tiède. La douleur n'est plus qu'une surface lisse sans contours. L'esprit surnage...

L'Empire est à son apogée. Paris retentit de l'éclat des cuivres. En février, Eylau a été une boucherie infâme. Napoléon, morose, parcourant le champ de bataille, s'est exclamé : « Quel massacre ! Et sans résultat ! Spectacle bien fait pour inspirer aux princes l'amour de la paix et l'horreur de la guerre !<sup>18</sup> » Inanité des phrases historiques ! Dès la fin du printemps, les hostilités ont repris : à Friedland, les Russes sont brutalement enfoncés et les fuyards se noient dans l'Alle. Le 7 juillet le Czar, contraint de signer le traité de Tilsit, partage opportunément la

---

<sup>16</sup> « Sophie Cottin s'éteignit le 25 août 1807, assistée au moment de sa fin par son dernier confident et ami, le pasteur Mestrezat » G. Castel-Çagarriga, « Le Roman de Sophie Cottin », *Revue des deux Mondes*, Paris, mai 1960, page 136. En fait, comme nous l'apprend L. - C. Sykes, Frédéric Mestrezat était mort à Paris, le 8 mai 1807 et avait été enterré au cimetière Montmartre. Sophie Cottin fit transporter la dépouille, à ses frais, au Père Lachaise, et souhaita être enterrée auprès de cet ami si cher. Elle-même devait décéder bientôt d'un cancer du sein, après avoir été opérée dans les conditions qu'on imagine.

<sup>17</sup> Julie Verdier, sa cousine.

<sup>18</sup> Castelot-Decaux. *Histoire de la France et des Français au jour le jour*, Paris. Librairie Académique Perrin. 1977. Tome 6, page 510.

Prusse avec son *alter ego*. Tout semble à jamais établi pour que perdure cet équilibre : les deux autocrates gouvernant l'univers et s'attribuant les défroques des nations.

Tandis que Sophie agonise, Paris est une fête. Elle ne verra pas les défilés, ne s'enivrera pas des clameurs. Sa dépouille glacée reposera sous la terre, le 27 novembre, lorsque la Garde, chargée de tous les drapeaux pris à l'ennemi, fera son entrée par la barrière de Pantin, sous un arc en toile peinte portant une citation de l'Empereur : « Soldats, vous ne rentrerez dans vos foyers que sous des arcs de triomphe. » Les fracas de l'Histoire masquent les discrets départs des âmes d'élite et la vanité des fastes plonge dans l'oubli les ombres défuntées.

L'Empire est pourtant déjà miné, colosse aux pieds d'argile, par ses propres contradictions. Jamais en repos, il s'agit sans cesse, condamné à un perpétuel mouvement qui épuise ses forces vives : à l'image de son maître ! Dans *Servitude et Grandeur militaires*, Alfred de Vigny donnera, de la figure de l'Empereur, ce saisissant autoportrait que brosse le dialogue trivial avec le Pape :

« Moi, il faut que j'aïlle et que je fasse aller. Si je sais où, je veux être pendu, par exemple. Je vous parle à coeur ouvert. J'ai des plans pour la vie de quarante empereurs, j'en fais un tous les matins et un tous les soirs ; j'ai une imagination infatigable ; mais je n'aurais pas le temps d'en remplir deux que je serais usé de corps et d'âme ; car notre pauvre lampe ne brûle pas longtemps. Et franchement, quand tous mes plans seraient exécutés, je ne jurerais pas que le monde s'en trouvât beaucoup plus heureux ; mais il serait plus beau, et une unité majestueuse régnerait sur lui.<sup>19</sup> »

---

<sup>19</sup> Alfred de Vigny, « Le dialogue inconnu », *Servitude et grandeur militaires*, Paris. Le Livre de Poche 4282. 1988, page 135.

## 2. Une morne littérature :

Mais la Littérature ne profite guère, semble-t-il, des volontés politiques : celui qui prétend régenter l'univers, ne parvient pas à doter la nation d'écrivains dignes de son règne : alors que le XVIII<sup>e</sup> siècle avait connu une pléthore d'écrivains de renom, l'on ne trouve pas de littérateurs d'envergure sous l'Empire :

« Bonaparte demandait des poètes à son grand maître de l'Université, comme il demandait des soldats à son ministre de la Guerre. Par malheur, il était plus facile à M. le duc de Feltre de trouver trois cent mille conscrits, qu'à M. de Fontanes de trouver douze poètes.<sup>20</sup> »

Quoique simpliste, le regard rétrospectif qu'Alexandre Dumas porte sur l'atmosphère culturelle impériale, est singulièrement perspicace :

« On a constaté le fait sans en rechercher les causes.  
Je vais vous les dire.

C'est qu'en faisant tous les ans, une levée de trois cent mille conscrits, Napoléon ne s'était pas aperçu que ces poètes qu'il demandait, et demandait inutilement, avaient forcément changé de vocation, et qu'ils étaient dans les camps, le sabre, le fusil ou l'épée à la main, au lieu d'être, la plume à la main, dans le cabinet.

Et cela dura ainsi, de 1796 à 1815, c'est-à-dire dix-neuf ans. Pendant dix-neuf ans, le canon ennemi passa dans la génération des hommes de quinze ans à trente-six. Il en résulta que, lorsque les poètes de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et ceux du commencement du XIX<sup>e</sup> furent en face les uns des autres, ils se trouvaient de chaque côté d'un ravin immense, creusé par la mitraille de cinq coalitions, au fond de ce ravin étaient couchés un million d'hommes, et, parmi ce million d'hommes violemment arrachés à la génération, se trouvaient ces douze poètes que Napoléon avait

---

<sup>20</sup> Alexandre Dumas, *Mes Mémoires*, Paris, Robert Laffont, « Bouquins », deux tomes, 1989, tome I, page 645. Si cet ouvrage n'est pas d'une solidité à toute épreuve quant aux faits relatés, elle constitue un excellent témoignage quant au paradigme social et à son évolution, de 1800 à 1848, Dumas étant un excellent filtre qui, même s'il déforme parfois les événements, nous donne une bonne représentation des mentalités de l'époque.

toujours demandés à M. de Fontanes, sans que jamais M. de Fontanes eût pu les lui donner.<sup>21</sup> »

Le diagnostic se trouve ainsi précisé, circonscrit avec une évidence irréfutable ; la cause précise de l'absence d'une littérature virile se trouve clairement énoncée. Les génies de cette génération ont péri dans la fournaise, les poètes ont été fauchés par la mitraille, ou bien ont vu leur sensibilité châtrée par l'action, la violence et la vie des camps<sup>22</sup>. Les dons personnels ont été sacrifiés sur l'autel de la guerre. D'où cet hiatus, ce ravin - pour reprendre le terme qu'utilise Dumas... Un grand vide semble séparer le siècle des Lumières des flamboiements du Romantisme ; entre Rousseau et Hugo, entre Laclos et Flaubert, rien ! sinon l'ombre fluette d'un Chateaubriand<sup>23</sup> qui, convaincu lui-même de l'inanité de son oeuvre de jeunesse, parviendra à se bâtir, *in extremis*, le cénotaphe ultime chargé de transmettre aux générations futures la renommée menacée du grand homme. Et les *Mémoires d'Outre Tombe*, constitueront le monument tardif élevé par un écrivain désuet à la modernité naissante.

<sup>21</sup> Alexandre Dumas, *op.cit.*, tome I, page 690.

<sup>22</sup> Alphonse de Lamartine, dans son *Cours familier de Littérature* (Xe entretien, 1856, page 217) écrit : « La Convention avait fauché tout ce qui se trouvait sous le couteau. La littérature française n'était pas seulement muette, elle était morte. »

<sup>23</sup> L'expression *ombre fluette* - que nous utilisons ici de manière ironique - fait référence au célèbre article de Sainte-Beuve, publié dans *la Revue de Paris*, le 25 septembre 1831, où, avec sa méchanceté coutumière le critique, à propos de l'abbé Prévost, étudiait le phénomène de la sénescence des générations, notamment dans l'ordre de la littérature : affirmant que toute renommée littéraire est vouée au déclin car « la société en masse s'est portée ailleurs et fréquente d'autres lieux », Sainte-Beuve écrivait : « Une bien forte part de la gloire de Walter Scott et de Chateaubriand plonge déjà dans l'ombre... On commence à croire que sans cette tour solitaire de *René*, qui s'en détache et monte dans la nue, l'édifice entier de Chateaubriand se discernerait confusément à distance. » Telles des cathédrales « à demi couchées, désertes et en ruine », ces renommées littéraires avaient fait leur temps et ne pouvaient plus se comparer qu'à « un cloître qui tombe ». L'article est repris dans *Portraits Littéraires*, Paris, Robert Laffont, « Bouquins », 1993, page 183.

Entendons bien ! La seule littérature romantique digne de ce nom, mature et identifiable, serait née aux alentours de 1820, plus sûrement après l'électrochoc de la Révolution de Juillet<sup>24</sup>, lorsque se désagrège la chape d'un pouvoir réactionnaire qui éteignait toute velléité d'expression<sup>25</sup>; les balbutiements maladroits qui précèdent cet épanouissement, ne seraient que de médiocres tentatives d'où émergeraient, telles des bouteilles à la mer couvertes de concrétions et de bernicles, les oeuvres d'écrivains que l'on accepte d'inscrire au Panthéon des Lettres avec condescendance afin de combler un vide.

---

<sup>24</sup> Cette « Révolution » traduit bien un basculement du paradigme social. Le nouveau paradigme s'était manifesté depuis un certain temps dans les Lettres et s'y exprimait avec force. En fait, c'était tout le champ culturel qui en assumait soudainement l'expression (peinture, musique, etc.), c'est-à-dire le Plan Esthétique, phénomène qui échappait totalement à l'ancien Pouvoir, crispé sur des schémas de représentation archaïques. Si la Révolution échoua dans ses projets et ses aspirations, c'est que le nouveau Pouvoir adopta une tactique adaptée à la situation ; il récupéra le mouvement, par un habile détournement des sens à son seul profit : en évacuant les objets obsolètes (Plan Juridique-Economique) et en modifiant les signifiants. Ce qui donna momentanément au Peuple l'illusion d'une reconfiguration totale du paradigme, notamment du Plan Politique, quasi ostensive si l'on considère son objet signifiant majeur, le *roi de France* devenant *roi des Français*.

<sup>25</sup> De fait, *Hernani*, qui, en février 1830, fait date en matière de représentation romantique, s'inscrit parfaitement dans le mouvement global qui secoue brutalement les bases de la société ; en 1829, Hugo, qui a maille à partir avec la censure, n'a pu faire représenter *Marion Delorme*. Sa nouvelle pièce devance les journées de Juillet. La fameuse « bataille » semble d'ailleurs préfigurer les événements. La pièce s'affirme comme le texte emblématique de « cette voix haute et puissante du peuple, qui ressemble à celle de Dieu » et qui veut « désormais que la poésie ait la même devise que la politique : Tolérance et Liberté » (*Préface* de 1830). On remarquera que le mouvement romantique s'installe confortablement dans le vide politique qui succède aux journées d'émeute. Encore en 1831, la monarchie bourgeoise hésitera à affirmer son autorité par crainte de succomber à de nouvelles barricades : lors du saccage de Saint-Germain-l'Auxerrois, en février, l'ironie de Chateaubriand accable le nouveau régime, incapable d'agir : « Le cortège burlesquement sacrilège marchait d'un côté de la Seine, tandis que de l'autre défilait la garde nationale qui faisait semblant d'accourir au secours. La rivière séparait l'ordre et l'anarchie. » (*M.O.T.*, édition M. Levailant, Paris, Garnier-Flammarion, tome IV, page 14).

L'analyse de Dumas laisse entrevoir d'autres aspects : toute Littérature digne de ce nom ne peut être que masculine ! Employées à d'autres tâches, plus immédiates, les forces vives de la nation n'ont pu s'adonner aux oeuvres de l'esprit. Mais une fois les harnois remisés aux râteliers de l'Histoire, voici venir la vacuité des temps : la plénitude de la guerre se trouve remplacée par la monotonie d'une société qui ne sait plus mobiliser le trop-plein d'énergie d'une jeunesse élevée dans le culte de la gloire ; l'ère des illusions perdues succède à l'épopée :

«[...] ainsi la France , veuve de César, sentit tout à coup sa blessure. Elle tomba en défaillance et s'endormit d'un si profond sommeil que ses vieux rois, la croyant morte, l'enveloppèrent d'un linceul blanc.<sup>26</sup> »

Dépossédée du destin auquel semblait la vouer l'Histoire, la jeunesse ne peut que parcourir sans fin la cage sinistre où l'enferme cette vision étriquée de l'avenir qu'on lui offre désormais. Il ne restera que peu de terrains sur lesquels s'exercer, faire avancer ses bataillons, établir des conquêtes. Julien Sorel et Rastignac trouveront leur seule lice, leur unique champ-clos, dans la jungle des salons. La société est femme, comme l'impure Foedora<sup>27</sup> ; il faut la conquérir à bras-le-corps, à la hussarde, sans illusions, tel un météore qui traverse l'éther énié de sa seule vélocité, celle du couperet ultime, de la balle au sortir de la bouche d'ombre du pistolet. La cravate de Rubempré n'est qu'un pisaller ! Que vaudrait la vie sans une belle mort, esthétique et sublime, qui arrache au désastre d'exister, au naufrage d'une vieillesse emplie de remords et de ressassements tardifs :

---

<sup>26</sup> Alfred de Musset, *La Confession d'un enfant du siècle*, Paris, Gallimard, « Folio 476 », 1973, page 22.

<sup>27</sup> Dans un exemplaire postérieur à 1845, Balzac modifie de cette manière la fin de l'« Épilogue » de *La Peau de Chagrin* :

« Et Foedora ?

- Oh ! Foedora, vous la rencontrerez. Elle était hier aux Bouffons, elle ira ce soir à l'Opéra, elle est partout, c'est, si vous voulez, la Société. »

« - C'est là ce que nous avons eu de meilleur... », dirons en d'autres temps les personnages d'une nouvelle génération ; leur voix désabusée retentira comme l'ultime ressac sur un dernier rivage trop désert : Flaubert, en débarquant sur des terres vierges, aura brûlé les vaisseaux qui l'ont amené dans ce nouveau monde. Pour qu'à jamais le roman ne puisse plus être ce qu'il fut<sup>28</sup> ...

C'est donc l'Art, forme incarnée du rêve, métaphore du désir, qui prendra en charge les déceptions et donnera aux générations montantes les lauriers espérés. L'Art, nouvelle conquête des bataillons adolescents qui volent vers des combats furieux où se conquièrent les galons de la renommée.

### 3. La Précieuse et le bas-bleu...

La Littérature française post-impériale fera à nouveau la place belle aux hommes, la mécanique semblera relancée ; qu'il suffise pour s'en convaincre de consulter un manuel d'Histoire Littéraire : entre les plaintes étouffées d'une Marceline Desbordes-Valmore et les velléités d'une Louise Colet, il n'y a de place que pour la militante George Sand

---

<sup>28</sup> « L'histoire du roman, au moins depuis Flaubert, peut aussi être décrite comme un long effort pour « tuer le romanesque », selon le mot d'Edmond de Goncourt, c'est-à-dire pour purifier le roman de tout ce qui semble le définir, l'intrigue, l'action, le héros: cela depuis Flaubert et le rêve du « livre sur rien » ou les Goncourt et l'ambition d'un « roman sans péripéties, sans intrigue, sans bas amusements » jusqu'au « Nouveau Roman » et la dissolution du récit linéaire et, chez Claude Simon, la recherche d'une composition quasi picturale (ou musicale), fondée sur les retours périodiques et les correspondances internes d'un nombre limité d'éléments narratifs, situations, personnages, lieux, actions, plusieurs fois repris, par modifications ou modulations. » Pierre Bourdieu, *Les règles de l'art, Genèse et structure du champ littéraire*, Paris, Seuil, 1992, page 335.

dont les débuts s'inscrivent, par ailleurs, sous le signe du travestissement : tenue masculine et cigare dénotent, en effet, la volonté de conquérir à égalité un terrain réservé, en apparence, aux seuls hommes.

Les femmes intelligentes et raisonneuses ont toujours provoqué la méfiance masculine<sup>29</sup> ; ces bas-bleus<sup>30</sup> redoutables appartiennent à une catégorie contre nature. Napoléon s'en défiait comme de la peste ; en avril 1807, il confiait à Regnault de Saint-Jean-d'Angély : « J'écris au ministre de la Police d'en finir avec cette folle de madame de Staël, et de ne pas souffrir qu'elle sorte de Genève, à moins qu'elle ne veuille aller à l'étranger faire des libelles... » Près d'un mois plus tard, dans un moment de désœuvrement, le même Napoléon s'ingéniait à mettre en place le règlement de la nouvelle maison d'éducation des jeunes filles de la Légion d'honneur, à Ecoen :

« Élevez-nous des croyantes et non pas des raisonneuses. La faiblesse du cerveau des femmes, la mobilité de leurs idées, leur destination dans l'ordre social, la nécessité d'une constante et perpétuelle résignation et d'une sorte de charité indulgente et facile, tout cela ne peut s'obtenir

---

<sup>29</sup> Camille Aubaud, *Lire les femmes de Lettres*, Paris, Dunod, 1993, page 16 : « Ce qui a changé depuis le Moyen Age, c'est l'audience de cette littérature de femmes, les oeuvres, plus courtes et moins engagées dans le combat pour l'égalité, sont accueillies par des moqueries, des accusations de libertinage et de plagiat. Ce ne sont plus des oeuvres de commande, mais de brillantes exceptions, issues de milieux bourgeois et cultivés. Elles choquent d'autant plus les contemporains que la misère intellectuelle des femmes reste le meilleur moyen pour les opprimer, pour justifier l'inégalité du mariage et la misogynie. »

<sup>30</sup> **Bas-bleus** : Le *Larousse du XX<sup>e</sup> siècle*, édition de 1928, donne la définition suivante, page 580 : « n.m., par dénigr. femme-auteur, bel esprit, pédante : *Beaucoup de femmes se font Bas-Bleus quand nul ne se soucie de voir la couleur de leur jarretière.* - Encycl. On attribue diverses origines à ce nom : mais il paraît probable que le mot, simple traduction de l'anglais *blue-stocking*, vient de Londres. Mrs Montague, célèbre femme de lettres anglaise (1720/1800), réunissait chez elle, une fois par semaine, quelques amies qui partageaient ses goûts littéraires. Quelques hommes étaient admis à leurs réunions, et parmi eux, paraît-il, un certain Stillingfleet, qui avait la manie de porter toujours des bas bleus. Les rivales de ces dames en profitèrent pour appeler leur petit club "le cercle des bas bleus" et de là l'usage d'appliquer le nom de "bas bleus" aux femmes qui affichaient des prétentions littéraires. Barbey d'Aurevilly a écrit un livre mordant sur *les Bas bleus.* »



que par la religion charitable et douce... Il faut ensuite apprendre aux élèves à chiffrer, à écrire et les principes de leur langue afin qu'elles sachent l'orthographe. Il faut leur apprendre un peu de géographie et d'histoire, mais bien se garder de leur montrer ni le latin ni aucune langue étrangère... Mais, en général, il faut les occuper toutes, pendant les trois quarts de la journée, à des ouvrages manuels : elles doivent savoir faire des bas, des chemises, des broderies, enfin toute espèce d'ouvrages de femmes... Il serait bon aussi qu'elles sussent un peu de cette partie de la cuisine qu'on appelle l'office...<sup>31</sup> »

À l'apogée de son règne, toute l'occupation du nouvel Alexandre, consiste à maintenir la femme dans un état de sujétion, lui dessinant un territoire clos et borné, délimitant avec un soin maniaque les frontières qui lui sont assignées. Mineure par définition, celle qui appartient à l'autre sexe ne pouvait jadis accéder à l'éventail des possibles qu'offrait la collectivité. Intellectuelle, elle n'est point élevée aux nues, encensée, admirée ; l'Ancien Régime ne la pensionne point si bien que la profession d'écrivain n'est pas pour la femme un moyen de s'établir. Possède-t-elle quelque titre ou quelque parent dans le beau monde, un époux bien en cour, une renommée à défendre ? Sa réputation pourrait tant souffrir de la publication d'oeuvres littéraires qu'il lui faut se dissimuler du public, recourir à des stratagèmes. Les rares exceptions qui, au fil des siècles, se signalent à notre attention sont caractéristiques de brefs moments au cours desquels des circonstances fortuites et locales permettent l'expression féminine. Temps troublés, moments de vacance du pouvoir, périodes de mutations sociales et esthétiques constituent ainsi ces hiatus dans lesquels émergent parfois ce qu'on n'oserait appeler des ouvrages de dames. Le foyer humaniste qui se crée à Lyon, dans la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, offre un espace de liberté où Pernette du Guillet et Louise Labé pourront épanouir leur

---

<sup>31</sup> Castelot-Decaux, *op.cit.*, page 511.

lyrisme<sup>32</sup> ; comme le signale Karine Berriot, elles furent toutes deux « accusées ou suspectées - à l'initiative de quelques littérateurs envieux, concitoyennes jalouses ou soupirants éconduits - d'être de vulgaires courtisanes.<sup>33</sup> »<sup>34</sup>

Si la sombre Marguerite, soeur de François I<sup>er</sup>, peut, par ses moeurs et son rang, échapper aux attaques<sup>35</sup>, souvenons-nous que la parole féminine est entachée d'anathème ; au Moyen Age, Marie, l'énigmatique auteur des *Lais*, avait dû déjà se prémunir des critiques malveillantes :

---

<sup>32</sup> La Renaissance découvre la culture italienne et adhère au néo-platonisme de Marsile Ficin (1433-1499) et de l'école de Florence. L'influence du Pétrarquisme s'étend au champ littéraire français. Ces tendances se diffusent à partir de Lyon.

<sup>33</sup> Karine Berriot, *Louise Labé, la belle rebelle et le François nouveau, suivi des Oeuvres complètes*, Paris, Seuil, 1985, page 21.

<sup>34</sup> C'est vers la fin du XIV<sup>e</sup> siècle qu'éclate la première « Querelle des femmes ». Elle tire sa source de la seconde partie du *Roman de la Rose* de Jean de Meung. Tandis que Guillaume de Lorris, l'auteur de la première partie du Roman s'est fait l'apôtre de la doctrine courtoise favorable aux dames, son continuateur donne de la femme une image réaliste et moins idéalisée. Cette tendance antiféministe va se développer au sein du champ littéraire et donner l'occasion aux défenseurs de chacune des positions de prendre la parole ; Christine de Pisan, en 1399, dans son *Epistre au dieu d'amour*, prend la défense de la femme et fait l'apologie de ses vertus, en précisant que ce n'est pas à sa faiblesse d'esprit, mais à son manque d'instruction que la femme doit son infériorité sociale. Durant la Renaissance, c'est Cornélius Agrippa (le *Her Trippa* de Rabelais) qui résumera le mieux, de manière très moderne, les contraintes qui pèsent sur la condition féminine, dans son *De nobilitate et praecellentia foemini sexus* (1529) : « Dès qu'une femme est entrée sur la terre, du moins dans ses premières années, et lorsqu'elle est sortie de l'enfance, on la tient comme prisonnière au logis, et comme si elle était incapable d'une occupation plus solide et plus élevée, on ne lui fait apprendre qu'à manier l'aiguille. Ensuite, est-elle propre au joug ? A-t-elle atteint l'âge mûr et compétent pour la multiplication de l'espèce ? On vous la livre en esclavage à un mari qui, trop souvent, par la fureur de la jalousie ou par cent autres travers d'humeur, la met dans une condition déplorable ; ou bien on l'enferme pour toute sa vie dans une vraie prison, en une retraite de soi-disant vierges et vestales, où elle essuie mille chagrins, et surtout un repentir rongeur qui ne finit que par la mort. » ( Voir Maurice Lever, « L'antiféminisme du Moyen Âge à la Révolution », in *L'Histoire*, N° 54, mars 1983, page 42.)

<sup>35</sup> Ce qui n'empêchera nullement la Sorbonne de condamner *Le Miroir de l'âme pécheresse*, publié en 1531. Quant à Calvin, il se méfie de la princesse qui est pourtant proche des idées des Réformés.

« Mais quant il a en un païs  
hume ne feme de grant pris,  
cil qui de sun bien unt envie  
sovent en diënt vileinie.  
Sun pris li vuelent abaissier :  
pur ceo comencent le mestier  
del malvais chien coart, felun,  
ki mort la gent par traïsun.  
Ne vueil mie pur ceo laïssier,  
se jangleür u losengier  
le me vuelent a mal turner ;  
ceo est lur dreiz de mesparler.<sup>36</sup> »

Les héroïnes du Grand Siècle trouvèrent, quant à elles, d'autres raisons d'espérer conquérir des territoires ; celui du langage parut, un temps, être emporté de haute lutte par le beau sexe, armé de pied-en-cap, comme les superbes frondeuses empanachées qui défiaient théâtralement le pouvoir cardinalice, revêtues de cuirasses briquées<sup>37</sup> : pauvre Magdelon, pauvre Cathos, perdue dans cette Babel ! « Le moyen de bien recevoir des gens qui sont tout à fait incongrus en galanterie ? Je m'en vais gager qu'ils n'ont jamais vu la carte de Tendre, et que Billets-Doux, Petits-Soins, Billets-Galants et Jolis-Vers, sont des terres inconnues pour eux.<sup>38</sup> »

---

<sup>36</sup> « Guigemar » in *LAIS de Marie de France*, Paris, Livre de poche 4523, « Lettres Gothiques », 1990, page 26.

<sup>37</sup> L'on peut évoquer, par exemple, une célèbre gravure anonyme conservée au cabinet des estampes de la B.N., représentant la duchesse de Montpensier, affublée d'une cuirasse et d'un casque. la Grande Mademoiselle, encouragée par ses partisans, encerclés dans la ville d'Orléans, brûle les entrailles de son ennemi terrassé, Mazarin.

<sup>38</sup> Molière, *Les Précieuses ridicules* (scène IV).

Les railleries de Molière<sup>39</sup> et de Boileau<sup>40</sup> jettent désormais le discrédit sur le roman tel que le concevait Mlle de Scudéry : l'idéalisme d'antan est dépassé. Alors que le genre romanesque traverse une fois encore une crise<sup>41</sup> (comme si chacune des étapes qui l'amène à franchir un seuil s'accompagnait d'une métamorphose, comme si, bien que s'appropriant de nouveaux moyens, il lui fallait abandonner sa mue diaphane, sans vraiment parvenir à atteindre la forme parfaite, l'*imago* inaccessible), c'est justement à une autre romancière qu'il appartient de faire basculer le champ narratif dans un autre domaine : Madame de Lafayette, près d'un siècle et demi avant Sophie Cottin, suggère au roman de nouvelles lois ; le débat critique qui s'engage à cette époque montre parfaitement les enjeux de cette transformation. L'affrontement de Valincourt et de l'abbé de Charnes préside à une redéfinition des procédés : « Quoique Valincourt ne présente pas dans son ouvrage une théorie du nouveau roman, on y sent implicitement la présence de nouveaux critères du goût, qui, sans être encore codifiés, témoignent d'un changement

---

<sup>39</sup> L'on taxe souvent Molière de misogynie alors qu'il est nettement anti-bourgeois ; le préjugé selon lequel la noblesse avait seule le privilège - et les moyens matériels - d'instruire les jeunes filles était si profondément enraciné dans les mentalités qu'une bourgeoisie cultivée passait pour une incongruité.

<sup>40</sup> Voir la *Satire X*, « Contre les femmes » (On connaît, par ailleurs, l'anecdote scabreuse de la nourrice négligente et du dindon qui expliquerait la haine inextinguible de Despréaux à l'égard de la gent féminine...)

<sup>41</sup> Ces crises se produisent, pourrait-on dire, de manière cyclique (cf. Michel Raymond, *La crise du roman des lendemains du naturalisme aux années vingt*, Paris, Corti, 1966.). On peut s'interroger : ces crises sont-elles à mettre en relation avec des crises historiques exceptionnelles ? Au sortir des guerres civiles du XVI<sup>e</sup> siècle, on repère facilement des changements majeurs qui recomposent le paradigme social de façon importante. Avec la pacification du royaume par Henri IV, on assiste ainsi à un nouvel essor de la vie mondaine, au centre de laquelle la femme exerce à nouveau un rôle reconnu. Son influence s'exerce essentiellement sur la société aristocratique, mais commence à s'étendre à la bourgeoisie fascinée par le modèle de la noblesse. Assemblée, cercles et salons se créent sous l'impulsion de quelques femmes intelligentes et de grand savoir : Mme de Rambouillet, Mme de Suze, Mme de la Sablière, Mme d'Auchy, entre autres. De nouveaux genres littéraires font ainsi leur apparition : la lettre, le portrait, le roman qu'elles marquent de leur empreinte.

profond dans la mentalité des lecteurs.<sup>42</sup> » L'horizon d'attente subissant une modification, un saut, c'est prioritairement à une femme qu'il revient d'en saisir la fluctuation. Subtile opération qui consiste à anéantir ce qui est ossifié, sclérosé, pour laisser s'épanouir un rajeunissement de la forme. Vers la fin du XVII<sup>e</sup> s'opère ainsi une tentative appliquée de définition ; tandis que Huet et Du Plaisir s'acharnent à cerner les spécificités et les particularismes du roman, ce dernier fait figure de « laboratoire » ; il est en quête d'une voix : Madame de Lafayette lui confère la parole<sup>43</sup>.

La place de la femme dans notre Littérature demeurant contestée, comme si le génie féminin restait insuffisant à produire le plus minime chef-d'oeuvre, l'auteur de *La Princesse de Clèves* avait dû s'assurer, tour-à-tour, les collaborations les plus illustres : Huet, Segrais et La Rochefoucauld. Et à dire vrai, le roman s'éditait sans nom d'auteur, auréolé d'un mystère d'autant plus profond que le lectorat y trouvait matière à émotion ; dans sa lettre à Lescheraine, Madame de Lafayette déclarait, d'un ton madré :

« Un petit livre qui a couru il y a quinze ans et où il plut au public de me donner part a fait qu'on m'en donne encore à *la Princesse de Clèves*, mais je vous assure que je n'y en ai aucune, et que M. de La Rochefoucauld à qui on l'a voulu donner aussi y en a aussi peu que moi ; il en a fait tant de serments qu'il est impossible de ne pas le croire, surtout pour une chose qui peut être avouée sans honte. Pour moi, je suis flattée que l'on me soupçonne et je crois que j'avouerais le livre, si j'étais assurée que l'auteur ne vînt jamais me le redemander.<sup>44</sup> »

---

<sup>42</sup> Roger Francillon, *L'oeuvre romanesque de Madame de La Fayette*, Paris, Corti, 1973, page 293.

<sup>43</sup> « Mais la romancière ne s'est pas contentée de ces premiers résultats, si excellents qu'ils fussent ; en entreprenant avec *Zaïde* de redonner vie à une forme alors démodée du roman, elle eut le mérite d'affronter de manière nouvelle les problèmes de la narration. Mais comme nous l'avons vu, le recours au *roman-je* fut un échec ; Mme de La Fayette ne devait pas y revenir, et les romanciers de son époque non plus. » Roger Francillon, *op.cit.*, page 287.

<sup>44</sup> Pour cette citation et la suivante, bien connues, voir notamment : Mme de La Fayette, *Romans et nouvelles*, Édition A. Niderst, Bordas, « Classiques

En 1662, n'avait-elle pas déjà prétendu, avec autant de mauvaise foi, au sujet de la *Princesse de Montpensier*, qu'un valet avait fait circuler sans son autorisation la copie tombée entre les mains de l'éditeur : « Cet honnête Ferrarais qui était à moi m'a dérobé une copie de la *Princesse de Montpensier* et l'a donnée à vingt personnes. Elle court le monde ; mais par bonheur, ce n'est pas sous mon nom. »

Eternel problème que ce refus d'assumer l'oeuvre, de la produire sous le sceau du secret, de l'anonymat, ou du pseudonyme<sup>45</sup>. D'autant plus quand il s'agit d'un roman, genre décrié, sans statut et sans lois définies, dont longtemps, même les hommes refuseront d'assumer la paternité<sup>46</sup>. Qu'on ne s'y trompe point, cette attitude restera présente,

---

Garnier », 1989, pages XXX et suivantes, ainsi que Roger Francillon qui détaille la genèse de *La Princesse de Clèves* (*op.cit.*).

<sup>45</sup> L'on pourrait étudier à quelle « stratégie d'occupation du champ littéraire » correspond cette attitude : refus d'endosser la responsabilité d'une oeuvre, donc de l'assumer (par exemple parce qu'écrire des romans est jugé humiliant, dégradant, ou immoral) ? Volonté de contribuer à son succès en laissant libre-cours aux attributions possibles (une oeuvre se vendra davantage si on suppose que son véritable auteur est Untel plutôt qu'un autre) ? Volonté de viser des lectorats divers qui pousse à multiplier les identités factices (Balzac écrira sous divers pseudonymes ronflants avant d'endosser son oeuvre, mais cela témoigne peut-être bien d'une rupture dans les pratiques qui a lieu justement à cette époque) ?

<sup>46</sup> En fait, l'on constate une évolution liée à la difficulté d'admettre que le roman est un genre à part entière (Marthe Robert considère le roman comme une sorte de « bâtard » qui conquerrait peu à peu ses lettres de noblesse) : probablement parce que le roman entretient avec le réel des rapports particuliers. Tout récit imaginaire, inventé, factice respire le « faux », porte une « marque de fabrique » ; de plus le réel est trivial par essence (La vieille distinction entre genres réputés plus ou moins nobles) et celui qui l'utilise comme matériau de création s'en trouve souillé, contaminé, quelque part - d'où l'idée que le romancier serait un *paria* des lettres (Pour Mikhaïl Bakhtine, le roman serait un genre autonome, né du peuple, enraciné dans le folklore, les formes festives, marginales, où s'exprime le plurivocalisme des groupes rejetés par les institutions). D'où un certain nombre d'artifices pour faire « passer la pilule » : le principal consistant en un escamotage de l'auteur : le texte n'a pas été écrit, fabriqué, mais trouvé, retrouvé, traduit. L'on peut expliquer de la sorte l'émergence de types particuliers comme le *roman épistolaire* et les *faux mémoires* car il est facile de prétendre avoir découvert dans une cachette un paquet de lettres ou de vieux cahiers dont la destination première n'était pas la publication (*cf. L'incipit de La Vie de Marianne* de Marivaux). Constatons que

dans la durée, et rares seront les femmes qui revendiqueront d'emblée<sup>47</sup> (au premier essai) la maternité d'un écrit : comme si cette procréation ne pouvait que résulter d'une entreprise virile, accouplement libidineux avec une réalité embrassée, possédée

---

Montesquieu ne signe pas *Les Lettres Persanes*. On peut justifier cette attitude par l'intention de créer l'illusion que cet ouvrage n'a pas d'auteur (les *Lettres* sont publiées par un traducteur zélé : « Je n'ai fait donc que l'office de traducteur : toute ma peine a été de mettre l'ouvrage à nos moeurs. ») Voltaire, de son côté, niera toujours farouchement être l'auteur des *Contes* ; stratégie d'occupation du champ littéraire, sans nul doute, davantage que crainte d'une censure qui n'entrave guère (mais souvent augmente) la diffusion des oeuvres. C'est par les genres nobles, Poésie et Tragédie, que Voltaire veut accéder aux jardins Élysées, c'est-à-dire à une renommée établie et reconnue. Le roman est par ailleurs laissé volontiers aux femmes, mais à condition que l'on reste dans le « délassement ». Cependant, viser des revenus réguliers (« gagner sa vie ») par la publication d'oeuvres romanesques, revient, pour une femme de condition, à perdre sa réputation ; une Madame de Lafayette ne reconnaît sa production que du bout des lèvres, et encore parce que le paradigme social admet qu'on puisse occuper le centre du champ littéraire à titre ludique, non pour en tirer profit ou pouvoir. Toujours au sujet du rapport qu'entretient le roman avec le réel, il faut noter que dans *La Princesse de Clèves* émerge une dimension historique (le roman est, d'une certaine manière, une « Chronique » du règne de Henri II (Stratégie inaugurée, selon M. Cuénin, avec *La Princesse de Montpensier* : « Pour la première fois dans la littérature française, l'Histoire était utilisée pour la mesure du temps romanesque : la nouvelle s'étend très précisément sur les six années qui s'écoulent entre le mariage de l'héroïne (1566) et la Saint-Barthélemy. » (*La Princesse de Montpensier*, Genève, éd. M. Cuénin, Droz, T.L.F., 1979.-) qui constitue une autre manière de valider la narration, de lui faire perdre cet aspect chimérique de « faux-vrai ». Ainsi le roman est-il longtemps en quête de subterfuges testimoniaux (qui attestent que le récit n'est point fictif). Pour reprendre notre propos, il est très risqué pour une femme d'assumer un premier roman dans la mesure où « se dire », c'est se dévoiler, laisser les autres empiéter sur son territoire intime personnel : d'autant que l'univers convoqué par les femmes est prioritairement sentimental, donc par essence impudique puisqu'il met en action les pulsions secrètes et les passions que l'écrivain démasque plus ou moins consciemment ; un échec littéraire risquerait d'accabler de ridicule celle qui, non contente de laisser saccager par la foule le terrain auquel elle a donné libre-accès, aurait de plus livré son nom. Les répugnances exprimées par Sophie Cottin à reconnaître la « maternité » de ses écrits laissent assez supposer que cette intrusion du public dans le domaine du privé peut être ressentie comme un viol ou une profanation.

<sup>47</sup> C'est-à-dire avant qu'elles ne se soient fermement installées dans le champ littéraire en se conformant à un modèle, accepté par le public. C'est le cas de Sophie Cottin qui semble d'abord « tester » le champ littéraire en ne signant pas *Claire d'Albe*. Une fois le succès acquis, l'image de l'auteur s'en trouve confortée et l'auteur peut se dévoiler, se mettre en lumière.

charnellement, par un homme-père, par un démiurge fornicateur qui génère et régénère, de sa semence créatrice, la page féconde d'où émaneront tous les rêves : quelle femme peut se poser en rivale de Rabelais, Balzac, Hugo, Dumas, Flaubert, Maupassant, superbes et virides satyres, qu'une sève identique anime et agite ? Ce serait courir à l'échec, n'être qu'une pâle caricature, car, comme l'affirme, péremptoire, Joseph de Maistre, en 1808, dès que la femme veut « émuler l'homme, ce n'est qu'un singe ». « Les femmes qui écrivent, proclamera de son côté Barbey d'Aurevilly, ne sont plus des femmes. Ce sont des hommes -du moins de prétention- et manqués ! » Il ne fait aucun doute que les attributions des deux sexes sont différentes et stéréotypées<sup>48</sup>, comme si quelque code absolu et irrévocable en avait à jamais fixé la norme : « À la faiblesse d'Ève correspond la force d'Adam, à la passivité l'action, à la soumission l'autorité, à la dépendance la liberté, au sentiment l'intelligence, à la grâce la grandeur, à la souffrance la vigueur...<sup>49</sup> »

Limitée par la pudeur naturelle qui caractérise son sexe et son état, la femme est incontestablement investie d'une fonction sociale<sup>50</sup> : pareille à l'antique vestale gardienne du feu de la cité, elle veille sur la morale familiale dont elle détient les clés.

« Il lui échoit de rassembler et de recoudre incessamment les parties d'un tout dont l'unité ne souffre pas de menace. Du relâchement, de la négligence et c'est la dérive : les maris saignés par des courtisanes, les fils

---

<sup>48</sup> En 1800, Germaine de Staël (*De la littérature*) affirmait que la gloire même peut être reprochée à une femme, parce qu'il y a contraste entre la gloire et sa destinée naturelle.

<sup>49</sup> Isabelle Bricard, *Saintes ou Pouliches, L'éducation des jeunes filles au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Albin Michel, 1985, page 22.

<sup>50</sup> « Le but de la femme, ici-bas, sa vocation évidente, c'est l'amour. (...) Je soutiens que, comme femme, elle ne fait son salut qu'en faisant le bonheur de l'homme. Elle doit aimer et enfanter, c'est là son devoir sacré. » (Jules Michelet, *La Femme*, Paris, Flammarion, « Champs », 1981, page 121).



perdus ou prodigues, les filles livrées au célibat ou à la honte, aux vapeurs, aux scrofules, à la consommation.<sup>51</sup> »

#### 4. Rôles de femmes :

Dans ce contexte, vouloir partir à la conquête de l'univers des Lettres serait incongru<sup>52</sup> et déplorable, signe évident de désirs inavouables, d'un comportement désaxé ; le *cigarillo* de Sand évoque l'empiètement sur un territoire interdit où, par le biais du travesti, s'opère un renversement des rôles<sup>53</sup>. Pour l'homme, menacé dans ses oeuvres vives, cette métamorphose de l'élément féminin en son contraire<sup>54</sup> exerce une fascination morbide, mélange d'attraction et de

<sup>51</sup> Jean-Paul Aron (Ouvrage collectif présenté par), *Misérable et glorieuse, la femme du XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Fayard, 1980, page 14. On peut aussi songer au fameux vers du Sonnet de Félix Arvers, « À l'austère devoir pieusement fidèle... » qui caractérise parfaitement cette image de la femme gardienne des valeurs familiales.

<sup>52</sup> Philippe Lejeune (*Le Moi des Demoiselles, Enquête sur le journal des jeunes filles*, Paris, Seuil, 1993) montre que la pratique du journal intime, chez les adolescentes, au XIX<sup>e</sup> siècle, finit par être courante. On peut y voir un dérivatif à la tentation de l'écriture professionnelle : le journal fait figure de confident, de calendrier, de miroir où elles s'observent et s'efforcent de se conformer à l'image de la jeune fille modèle et pieuse imposée par la société. Connaître ses défauts pour mieux les corriger, énumérer ses péchés pour mieux les combattre, voilà le rôle moral et religieux de ces carnets intimes. Nous aurons l'occasion d'établir un parallèle entre cette pratique du carnet intime et la structure interne de *Claire d'Albe*, le premier roman de Sophie Cottin.

<sup>53</sup> « Le choix du pseudonyme marque la seconde naissance de la femme en homme de lettres: George permet à l'auteur de s'accorder au masculin ; elle parle d'elle en terme de romancier, et non de romancière, de vieux troubadour, qu'elle reprend, logiquement, par un « il ». Flaubert lui donne dans ses lettres du « chère maître », prouvant ainsi que la justesse du style n'a rien à voir avec la correction grammaticale : on n'imagine pas plus « cher maître » que « chère maîtresse... » Yvan Leclerc. « Génération romantique », in *Le Magazine Littéraire*, (« G. Sand ») N°295. janvier 1992, page 33.

<sup>54</sup> « Ô fatale vanité des femmes, d'où viens-tu ? Quelle désastreuse et faible prétention leur a persuadé qu'elles devaient lutter contre notre sexe comme avec un implacable ennemi !

répulsion<sup>55</sup> : « Nous aimons les femmes à proportion qu'elles nous sont plus étrangères. » déclarera Baudelaire, ajoutant « Aimer les femmes intelligentes est un plaisir de pédéraste.<sup>56</sup> », l'intelligence étant, bien évidemment, l'apanage exclusif du masculin ! Il ne reste plus, dès lors, qu'à circonscrire les comportements déviants de la femme dans le cercle magique d'une étiquette qui, érotisant le modèle à l'extrême, l'exorcise ; d'où le stéréotype de la femme fatale, lesbienne<sup>57</sup> ou prostituée<sup>58</sup>. Celui-ci connaîtra un essor prodigieux tout au long du siècle : Marie Dorval s'ébattant dans les bras de George, ou les femmes damnées de Courbet, voisinant, dans le parfum fade du camélia et les fumées du houka<sup>59</sup>, avec Rosanette et Nana. Inspiratrices - toutes - d'une terreur prodigieuse, d'une angoisse liée à la dépossession<sup>60</sup> : « la froide majesté

Ô femme qui t'es faite homme ! tu es perdue.

Tu te crois forte et c'est encore obéir que faire ce que tu fais. »

Vigny, *Journal*, cité par Francis Ambrière, *Mademoiselle Mars et Marie Dorval*, Paris, Seuil, 1992, page 434.

<sup>55</sup> Fontaney note dans ses carnets: « Je n'aime pas Mme Sand. C'est un joli garçon; c'est une médiocre femme. » Cité par Francis Ambrière, *op.cit.*, page 258.

<sup>56</sup> Baudelaire, *Oeuvres complètes, Mon coeur mis à nu*, Seuil, « L'Intégrale », 1968, page 624. Signalons aussi ce passage de *La Fanfarlo*, page 277 : « (...) elle lui dit avec une candeur et une honnêteté désespérantes: - Monsieur, je ne suis qu'une femme, et par conséquent, mon jugement est peu de chose... »

<sup>57</sup> *Les Fleurs du Mal* devaient originellement s'intituler *Les Lesbiennes*, "titre-pétard", selon le terme cher à Baudelaire.

<sup>58</sup> On notera la prolifération de ces deux types au XIX<sup>e</sup> siècle. *L'Éducation sentimentale* fournit, par exemple, toute une galerie de portraits de femmes, effectivement rencontrées par Frédéric Moreau, ou qui peuplent son imaginaire. Les peintres de l'époque, Ingres, Courbet, Manet, participent eux aussi à la mise en place de stéréotypes féminins.

<sup>59</sup> Il existe un dessin montrant G. Sand fumant le houka (pipe turque). Les odalisques du bain turc d'Ingres, la turque évoquée à la fin de *L'Éducation sentimentale*, participent d'un même imaginaire érotique : dans cet orient fantasmatique, l'homme est le seigneur et maître d'un cheptel féminin ; les vapeurs énivrantes du houka sont la métaphore d'autres plaisirs éniivrants. On comprend, dès lors, que le dessin évoqué soit le lieu d'une inversion (d'un dévoie-ment) : c'est la femme-dominatrice (dévoyée) qui joue le rôle du mâle omnipotent. Rappelons le célèbre : « J'ai eu Mérimée hier soir, ce n'est pas grand-chose. »

<sup>60</sup> « Les hommes, qu'il s'agisse de Napoléon ou de Byron, de Balzac ou de Stendhal, peuvent aller de femme en femme, d'aventures en expériences. en

de la femme stérile ! » obsède l'homme comme un rêve maléfique et perturbant. Comment expliquer autrement ces envolées lyriques qui fustigent les errements féminins ? Le pauvre Lassailly, poète famélique qui, comme d'autres, hantera la clinique du docteur Blanche, dénonce, avec l'ardeur d'un prophète biblique, l'impavide Sand :

« Le Désordre est son engendreur. Sa parole donne la mort au lieu de donner la vie. Elle a joué avec l'amour, elle a pactisé avec le mensonge ; elle a commis toutes les iniquités du blasphème ; elle s'est élancée sur le cheval ailé du scandale ; elle est tombée dans une vase impure [...] Ne lui tendez pas la main pour la retirer de cet abîme [...] Ô moderne Sapho, si vous avez une ardeur inextinguible, qui dessèche vos veines et vous pousse à la démence, précipitez-vous du haut d'un promontoire dans les gouffres d'une mer froide et silencieuse. Vous feriez mieux que de vivre ainsi.<sup>61</sup> »

Celle qui s'est écartée de ses attributions naturelles ne peut qu'inspirer une angoisse castratrice : indigne d'être mère, elle ferait rejallir (parce qu'elle a failli à sa réputation) l'opprobre qui la souille sur sa progéniture innocente. Son déplorable exemple ne jettera-t-il pas précocement, dans la même carrière, les enfants privés de cet indispensable amer qu'est la référence maternelle ? Confrontée à la société, la fille d'une pareille Messaline, devra naviguer en des eaux incertaines :

« Votre fille, même en étant chaste et vierge, sera coquette. Au premier sourire dont elle sourira devant les jeunes hommes, ceux-ci diront, hochant la tête : " Elle est impure comme sa mère. " <sup>62</sup> »

---

quête d'une compréhension qui n'est que la connaissance de soi ; l'avenir n'y verra que la route tracée par le destin pour parvenir à l'accomplissement de soi et à l'émergence historique de leur personnalité. Combien d'hommes, absorbés dans cette recherche d'eux-mêmes, comprendraient George Sand. » Joseph Barry, *George Sand ou le scandale de la liberté*, Paris, Seuil, « Points », 1984, page 216.

<sup>61</sup> Article consacré à G. Sand, dans l'éphémère *Revue critique* de Charles Lassailly. Cité par Francis Ambrière, *op.cit.*, page 476.

<sup>62</sup> Francis Ambrière, *ibid.*

Nous voici confrontés à la réalité de cette condition féminine qui ne peut s'accomplir dans la littérature par les mêmes procédés et les mêmes voies qui assurent à l'homme sa renommée<sup>63</sup>. Par essence, la parole est impudique. Elle dévoile et met à nu, révèle, consciemment ou non, les fantasmes les plus secrets. La fiction est suffisamment ambiguë (et le pacte de lecture, suffisamment flou, en ces temps où le public s'emploie souvent, avec malveillance, à retrouver les clefs dissimulées de la fable), pour ne point receler quelque bribe d'autobiographie<sup>64</sup> : quelle part personnelle se dissimule dans la diégèse ? Écrire équivaut à se dire, s'exposer, révéler une intimité, « ce petit tas de secrets » (pour reprendre l'expression chère à Malraux) : l'invention est trop fragile pour ne point se nourrir de menus faits véridiques.

Condamnée à moraliser, la femme ne peut engager sa plume qu'en des voies étroites, où elle ne court pas le risque de s'attirer l'hostilité du monde. Institutrice<sup>65</sup> ou dévergondée, tel est le dilemme<sup>66</sup> ! Mais la première démarche la voue obligatoirement à la

---

<sup>63</sup> Selon Isabelle Bricard « La femme-auteur, la femme-poète est une aberration de la nature ; on ne tolère pas qu'une femme ait une plume à la main, sinon pour faire les comptes de sa cuisinière ou écrire des lettres. Dupanloup n'autorise la création littéraire chez une femme *qu'à la condition qu'elle n'écrive que pour ses enfants et qu'elle ne soit jamais publiée*. Qu'elle s'exprime oralement ou sur le papier, toute communication intellectuelle, tout commerce d'esprit est interdit à la femme, encore plus strictement à la jeune fille. » (*Op.cit.*, page 98).

<sup>64</sup> « Le roman prend le relais de l'écriture autobiographique, lui donne un visage protéiforme pour tenter d'affirmer la place des femmes dans une culture et un mode d'existence qui reposent sur leur exclusion. » Camille Aubaud (*op.cit.*, page 108) souligne l'évolution qui conduit les femmes à se tourner vers le genre romanesque après avoir longtemps préféré l'autobiographie (Parmi toutes ces femmes qui ont écrit, on peut évoquer l'étonnant destin de Mme de Stahal Delaunay.)

<sup>65</sup> Dans son *Dictionnaire des idées reçues*, Flaubert note au mot « institutrice » : « Sont toujours d'une excellente famille qui a éprouvé des malheurs. Dangereuses dans les maisons, corrompent le mari. ».

<sup>66</sup> Janine Rossard a montré l'importance du concept de *pudeur* « clef du Romantisme », chez les auteurs, entre 1760 et 1850 : « [...] il est apparu que le thème de la chasteté méritait attention non plus du point de vue de l'histoire littéraire mais de celui de la psychologie de l'époque. En même temps, on

mièvrerie, réserve sa parole à un public limité, celui des jeunes âmes qu'il ne faut pas effaroucher, des jeunes filles auxquelles il faut enseigner une ligne de conduite et proposer des exemples ou des modèles. Nous verrons que la « bonne Madame Cottin » finira, totalement aseptisée, dans ces catalogues<sup>67</sup> commentés d'ouvrages qui renseignent les familles sur ce que l'on peut mettre entre toutes les mains. Textes apologétiques, par ailleurs, qui proposent des résumés - *choisis* -, évitant le recours direct aux oeuvres elles-mêmes, et qui sanctifient les vertus héroïques des dames de plume<sup>68</sup>. Car seule la nécessité matérielle la plus absolue autorise le recours à cet expédient inavouable qu'est l'écriture : veuvage, laideur, hasard des temps qui provoque de brusques retournements de fortune...

La « véritable » littérature, celle qui est destinée à perdurer, à franchir les marches du temps, est semblable aux liqueurs fortes<sup>69</sup> : la

---

devait, alors, se demander à quel degré ce thème était la résurgence d'une valeur morale innée, propre à tous, qui s'intégrait à la conception de l'amour romantique en dépit de ses apparences immorales ou amoraux, un peu comme s'il s'agissait du revers d'une médaille. » (J. Rossard, *Pudeur et romantisme*, Paris, Nizet, 1982, page 5) Cependant, l'une des raisons qui, à notre avis, donne un tel poids à ce thème, c'est justement cette situation ambiguë de la parole féminine : les seules valeurs qui puissent servir de refuge à la femme sont justement celles dans lesquelles la société la cantonne et l'enferme.

<sup>67</sup> *Le Gymnase moral des jeunes personnes*, de J.B.J. Champagnac, consacre un article à Mme Cottin, sur lequel nous aurons l'occasion de nous étendre plus longuement. (Ce document figure en annexe).

<sup>68</sup> Ainsi se met en place insidieusement un Panthéon qui n'a aucun lien avec celui qu'honore Emma ; on notera que cette dernière manifeste une véritable passion religieuse pour des héroïnes au comportement nettement masculin et dont les actes constituent de véritables transgressions à la morale établie : « Elle eut dans ce temps-là le culte de Marie Stuart, et des vénération enthousiastes à l'endroit des femmes illustres ou infortunées. Jeanne d'Arc, Héloïse, Agnès Sorel, la belle Ferronnière et Clémence Isaure... » Gustave Flaubert, *Madame Bovary*, Paris, Le Livre de Poche, 1991, page 71.

<sup>69</sup> Citons ce jugement d'Arnelle au sujet de la destinée littéraire de Sophie Cottin : « Du reste, on remarquera que plus on se rapproche de nous, plus la critique devient sévère, bien que cette dernière reste absolument courtoise et indulgente. Nous n'en sommes plus à l'admiration religieuse et enthousiaste des premiers biographes, soit parce que cette forme de l'écriture est devenue presque insoutenable, soit parce que la tournure de l'esprit actuel, plus

faiblesse de la constitution féminine lui en interdit l'usage et la consommation. Sa faiblesse d'esprit (disons une intelligence notoirement moindre<sup>70</sup>) voue la femme au sirop d'orgeat, à toutes les fadeurs qui ne risquent pas de lui tournebouler la tête. Autrement, le danger serait trop grave : lire échauffe les sens. Entraînée vers les *paysages blafards des contrées dithyrambiques*<sup>71</sup>, elle ne sera nullement préparée à assumer sa tâche sociale, de mère et d'épouse, mais risquera d'instiller, autour d'elle, le poison de ces mauvaises lectures « qu'une femme honnête et surtout une jeune fille ne pourraient se permettre de parcourir sans nuire à son innocence et à sa réputation<sup>72</sup> ». Pauvre Emma, qui en confond tout, candidement ; l'être et le néant, le réel avec le territoire du rêve, le dedans et le dehors, dans une sorte de fatras emblématique qui accumule les *topoi* du premier romantisme :

« Ce n'étaient qu'amours, amants, amantes, dames persécutées s'évanouissant dans des pavillons solitaires, postillons qu'on tue à tous les relais, chevaux qu'on crève à toutes les pages, forêts sombres, troubles du coeur, serments, sanglots, larmes et baisers, nacelles au clair de lune, rossignols dans les bosquets, *messieurs* braves comme des lions,

---

caustique et inquisitif, se traduit volontiers par la moquerie et les suppositions les plus libres. » (*Arnelle*, page 31.)

<sup>70</sup> Il suffit, pour s'en convaincre, de relever les nombreuses notations misogynes qui émaillent le *Journal* d'Edmond et Jules Goncourt (Paris, Robert Laffont, Édition publiée dans la collection « Bouquins », sous la direction de Robert Kopp, trois tomes, 1989) : (I, 161) « La femme, un animal mauvais et bête, à moins d'être élevée et extrêmement civilisée. Ainsi, jamais la fille ne rêve, ni ne pense, ni n'aime. La poésie, chez la femme n'est jamais de nature, elle est une acquisition de l'éducation. [...] Infériorité de l'intelligence féminine à l'intelligence virile. » - (I, 264) « C'est étonnant comme on ne juge jamais les femmes aussi bêtes qu'elles sont ! Les hommes, on les juge à la première visite: les plus bêtes des femmes, il en faut au moins deux ! » - (I, p.584) « Décidément, la femme est un animal religieux et bourgeois. »... etc. !

<sup>71</sup> G. Flaubert, *op.cit.*, page 72.

<sup>72</sup> Baron de Manguin-Fondragon, *Lettres à ma fille ou conseils sur l'éducation*. Paris, 1843, page 50. Citons également ce traité anonyme *De l'éducation des jeunes filles sous l'influence de la foi*, publié en 1862 (Paris, page 327) : « Que l'aimable Vierge Marie vous cache dans son voile blanc, que l'ange du berceau vous couvre de ses ailes, que les personnes qui vous élèvent ne se laissent point [...] séduire par la littérature perverse du siècle. »

doux comme des agneaux, vertueux comme on ne l'est pas, toujours bien mis, et qui pleurent comme des urnes.<sup>73</sup> »

### 5. Temps troublés :

Confrontés à ce premier bilan, nous entrevoyons la difficulté éprouvée par la parole féminine à conquérir sa vraie place au sein de notre littérature nationale. Minorée parce que mineure<sup>74</sup>, la femme ne peut librement exercer son droit au génie. Serait-elle parvenue à surmonter tous les obstacles - ceux que, prétendument, la Nature a semés sur sa route - qu'elle n'aurait point accès encore au territoire prestigieux des Muses. Car la parole, nous l'avons vu, n'est point libre pour cette Eve incompréhensible et redoutée dont les charmes circéens peuvent menacer l'autorité du mâle :

« Une lutte éternelle en tout temps, en tout lieu  
Se livre sur la terre, en présence de Dieu,  
Entre la bonté d'Homme et la ruse de Femme.  
Car la femme est un être impur de corps et d'âme.<sup>75</sup> »

La critique, qui rétablit la mesure, décerne les titres, accorde ses palmes, saura faire taire les vellétés du sexe faible à occuper un rang ; qu'on veuille bien observer l'attitude d'un Sainte-Beuve, dont les jugements définitifs ont marqué, plus ou moins consciemment,

---

<sup>73</sup> G. Flaubert, *op.cit.*, page 71.

<sup>74</sup> Sa dépendance matérielle est un *topos* de la littérature du XIX<sup>e</sup>, comme le prouve le récit de Balzac, *Honorine*, où l'on voit l'héroïne suivre une morale personnelle qui la pousse à revendiquer à la fois la liberté d'aimer et la liberté économique. Honorine demande à ses seules forces le moyen de vivre honnêtement : cette démarche se traduira par un échec puisque c'est son ancien mari qui, en rachetant sa production de fleurs artificielles, lui assure, sans qu'elle le sache, une certaine aisance.

<sup>75</sup> Alfred de Vigny, « La Colère de Samson », *Les Destinées*.

l'institution universitaire<sup>76</sup> : sa dent ne consent à se montrer moins acérée qu'avec les femmes-titrées, celles dont les relations pourraient lui faire ombre<sup>77</sup>. Pour les autres, les mortes, les bourgeoises, il est le premier à sonner l'hallali. Il sent le vent, sait se couler dans le mouvement du siècle et exécute de la façon la plus sommaire les écrivains qu'il faut bannir, à tout prix, de l'univers des Lettres, particulièrement si ces derniers appartiennent à un sexe méprisé par ce maître des hautes-oeuvres à la misogynie patente.

Nous avons vu aussi combien le jeu était faussé d'avance : l'inspiration féminine ne pouvant s'attacher aux mêmes sujets, ni s'étoffer des mêmes audaces, en raison d'irrépressibles contraintes sociales, la mièvrerie était l'ornière dans laquelle, presque obligatoirement, versaient les écrits féminins<sup>78</sup>. Fatalement, toute littérature féminine était condamnée à n'aborder que des niaiseries, à

---

<sup>76</sup> Dans le « Que-Sais-Je ? » (P.U.F., « Q.S.J. 2666 », 1992, page 3) qu'elle consacre à *La Littérature française sous le Consulat et l'Empire*, Béatrice Didier note que « les dangers d'une histoire littéraire réduite aux "chefs-d'oeuvre" ne cessent d'apparaître à mesure qu'est remise en cause la notion même de chef-d'oeuvre, à mesure aussi qu'une littérature est mieux connue. »

<sup>77</sup> Parcourons ses *Portraits de femmes* (Paris, Didier, 1845) ; c'est pour y lire, page 360 : « Il y a eu dans le roman des talents très remarquables, qui n'ont eu que des succès viagers, et dont les productions, exaltées d'abord, se sont évanouies à quelques années de là. Mlle de Scudéry et Mme Cottin, malgré le grand esprit de l'une et le pathétique d'action de l'autre, sont tout-à-fait passées. »

<sup>78</sup> « Entre le malheur et l'au-delà, les femmes. L'emplacement est malencontreux, mais il tient à un constat. Les autobiographies de femmes se font moins rares qu'auparavant, dans la génération des années 1790-1800. Il en existe une quinzaine. Ôtons celles qui se concentrent sur des histoires amoureuses ou conjugales [...]. Restent quelques textes remarquables et une majorité de textes larmoyants, consacrés à la description des misères d'ici-bas, des bienfaits de la morale et des bontés du Très-Haut. Il faut partir de ces derniers. Ils font ressortir, par contraste, l'intérêt et le poids des précédents ; ils donnent le ton des discours féminins de cette époque, en disent à la fois le caractère spécifique et l'extrême difficulté. » (Denis Bertholet, *Les Français par eux-mêmes, 1815-1885*, Paris, Olivier Orban, 1991, page 176.)



sombrer dans l'édification des humbles, des sots ou des enfants<sup>79</sup>.  
Comment établir des comparaisons si les règles ne sont pas les mêmes ?

Cependant, les bouleversements qui, de la fin du règne de Louis XVI conduisent - au travers des saccades de la Révolution<sup>80</sup> et du Premier Empire - à une Restauration qui réhabilite la famille, l'ordre moral et la décence, sont une période favorable à une libération de la parole féminine. D'une part, nous l'avons vu, parce que l'énergie masculine est temporairement détournée par les événements historiques ; mais pour d'autres raisons évidentes, aussi : la femme, qui, depuis le mouvement des Lumières, se trouve sur la crête d'une vague gigantesque - dont elle profite<sup>81</sup> - revendique, avec certes des résultats mitigés, ses droits naturels ; la sensibilité nouvelle, sur laquelle nous

---

<sup>79</sup> C'est peut-être d'ailleurs ce qui a sauvé de l'oubli l'oeuvre de la comtesse de Ségur, dont le talent, qui n'affichait pas de prétentions, a pu échapper aux jugements définitifs des critiques.

<sup>80</sup> Comme le signale Maurice Lever (« L'antiféminisme du Moyen Âge à la Révolution », in *L'Histoire*, N° 54, mars 1983, page 38.) : « Sur la condition féminine, les hommes politiques de la Révolution se montreront [...] résolument hostiles à toute idée d'émancipation. Quant aux cahiers des Etats Généraux, ils ne revendiquent pour ainsi dire jamais la libération de la femme : les réformes qu'ils préconisent reflètent surtout (j'allais dire au contraire) une volonté populationniste : amélioration des conditions d'accouchement par la formation de sages-femmes qualifiées et la création de maternités, abolition des préjugés contre les filles-mères, suppression de la déclaration de grossesse, multiplication des ateliers de charité, renforcement des mesures destinées à lutter contre la prostitution, etc.. Au total, et à l'exception de quelques réformes touchant à l'instruction primaire (mais non secondaire) et aux métiers féminins (modistes, fleuristes, chapelières, marchandes à la toilette, etc.), peu de chose pour l'amélioration du statut social de la femme : à peu près rien pour l'égalité civile ou pour le divorce, par exemple. La femme demeure exclusivement épouse et mère, dépendant étroitement de la volonté de son « tyran ». (Page 51) »

<sup>81</sup> « Dans la surproduction d'ouvrages qui paraissent sur le problème féministe au XVIII<sup>e</sup> siècle, on peut dire que l'immense majorité sera favorable aux femmes. La Presse, de son côté, qui connaît alors un prodigieux essor, ne reste pas indifférente. A partir de 1750, Mme Leprince de Beaumont publie à Londres un journal intitulé *Le nouveau magasin français*, consacré à la défense des droits et des mérites des femmes. Ce premier essai de revue exclusivement féminine sera continué en 1759 par le *Journal des Dames* qui, durant plus de vingt ans, publiera des articles composés en principe par des femmes ou sur les femmes. (Maurice Lever, *art.cit.*, page 50). »

reviendrons (dont le terme PRÉROMANTISME, à lui seul, ne pourrait épuiser la définition), modifie suffisamment la vision de l'ordre social pour que les valeurs de l'imaginaire triomphent pour un temps. Qu'il s'agisse du droit au bonheur, du droit à l'amour, du droit à la culture, la femme, - du moins celle qui appartient à une certaine société - exige qu'on tienne compte de son avis. Une autre de ces raisons préfigure celle qui a présidé au grand mouvement de libération féminine lors de la première guerre mondiale : les maris dans les tranchées, les femmes durent assumer des tâches qui leur étaient étrangères en temps ordinaire. La Révolution, quant à elle, déplace les hommes vers des territoires d'exil où ils émigrent, proscrits, ou bien vont guerroyer ; temps incertains où se brisent les familles et les foyers, où se nouent les passions. La raison a perdu son aplomb et la religion, vaisseau sans quille, sombre dans la furie d'un océan démonté. La mort fauche plus que jamais : au dehors, sur les champs de bataille, à l'intérieur, sous le couperet ; cérémonial macabre de la guillotine qui noie dans son rituel sanglant les passions juvéniles de la fleur d'une nation convulsée, étiés suicidaires des êtres constamment menacés par la dénonciation : les tensions de ces temps incertains poussent certains à vivre plus intensément, en dehors des lois morales traditionnelles, comme s'il fallait arracher à la camarde l'ultime aspiration à une jouissance dont la privation inéluctable ne laissera que des regrets amers. Les coeurs vieilliss précocement peuvent éclater comme des bouteilles. Après Thermidor, on lavera dans une débauche d'orgies et de plaisirs le sang gluant qui colle aux pavés, l'on cherchera l'oubli dans la luxure et la corruption.

La femme, comme souvent dans les périodes de crise, doit assumer la sauvegarde de la cellule familiale, à la place d'un chef de famille, disparu, parti, emprisonné : il faut alors parer au plus pressé, prendre des mesures conservatoires pour éviter que les biens soient

confisqués, rassembler autour de soi les parents qu'un sort incertain a jetés dans l'indigence ou le malheur, entreprendre mille démarches auprès d'autorités soupçonneuses ou vénales, de geôliers dont il faut graisser la patte, de relations de hasard qui ont changé de bord et dont il faut ménager les convictions.

Ainsi la génération des femmes qui traversent les difficultés de cette période est elle différente des générations à venir : peut-être faut-il percevoir ici les prémises du mouvement inverse qui, dès lors que seront apaisées les tempêtes, rétablira les prérogatives masculines<sup>82</sup> et les carcans sociaux. Le romanesque, à partir d'un certain moment, ne sera plus de mise ; telles LA CHEVALERIE du *Quichotte*, objet de dérision dont il est l'ultime thuriféraire, — à force de s'être trop empoisonné la cervelle d'encre d'imprimerie — qui le jette aux troussees du mythique *Caraculiambro, seigneur de l'île de Malindranie*, les aspirations des femmes ne seront plus que des oripeaux vieillots : *paysages blafards des contrées dithyrambiques*<sup>83</sup>.

<sup>82</sup> Voir Michelle Perrot, « Le XIX<sup>e</sup> siècle était-il misogyne ? », in *L'Histoire*, N° 160, novembre 1992, page 32.

<sup>83</sup> Nous revenons ici de manière circulaire (et obsédante) sur cette citation caractéristique de *Madame Bovary* (*op.cit.*, page 72), qui éclaire bien la position de Flaubert par rapport au roman sentimental féminin. Ces cinq mots circonscrivent parfaitement les griefs de l'écrivain à l'encontre de l'imaginaire féminin. Le dithyrambe étant consacré au dieu du vin, les poètes essayaient de peindre leur ivresse par un style et des pensées décousues. On peut imaginer ici un rapprochement inconscient (?) de Flaubert avec les cérémonies secrètes — réservées aux femmes dans l'antique Rome — qui célébraient le culte de *Bona Dea* (cette nymphe, épouse du vieux dieu Faunus, prise de vin, aurait été battue par son époux avec des branches de myrte, ce qui expliquerait l'interdiction du vin et du myrte lors de ces fêtes.) Ce culte a donné lieu à un scandale en 61 a. J.C., lorsque le jeune Clodius avait été surpris, travesti, assistant à la cérémonie. D'autre part, une fresque de la villa des Mystères, à Pompéi, représente des femmes célébrant le culte de Dionysos. L'expression qu'utilise Flaubert recèle bel et bien, volontairement ou non, un contenu implicite : le territoire secret des femmes, caché depuis les origines, existe depuis toujours ; le surprendre, le dévoiler, le mettre à nu assure une supériorité à l'homme.

## 6. Une renommée bien établie :

Au terme de sa fulgurante épopée, devenu balourd d'avoir mal digéré l'Europe, l'Empereur débarqua sur son île lointaine (mais d'aucuns prétendent qu'il s'agissait du mythique *Caraculiambro* en personne, que des vents contraires ramenaient en *Malindranie*). Malcontent de la pitoyable demeure qu'on lui avait assignée à Sainte-Hélène, il rendit une visite de courtoisie à ses voisins, les Balcombe, dont les deux gamines, étourdies et irrespectueuses, l'avaient bruyamment amusé, le matin-même, dans le jardin des Briars<sup>84</sup>. Âgées d'environ quatorze ans, elles parlaient français ; Betzi, la plus vive, avait lu *Mathilde*<sup>85</sup> ; « ce fut une très grande joie de voir que l'Empereur la connaissait ». Un benêt d'Anglais qui suivait à grand peine la conversation, demanda imprudemment « si la Princesse, amie de

<sup>84</sup> Ralph Korngold, *Les dernières années de Napoléon*, Paris, Payot, 1962, page 76. Sur le chemin de Longwood, Napoléon avait remarqué « une maison de campagne de style hindou située, avec ses dépendances, au centre d'un amphithéâtre de rochers surplombants. [...] L'Empereur s'était enquis du nom du propriétaire et on lui avait dit que *The Briars* - Les Eglantiers - appartenaient à William Balcombe, agent subalterne de la Compagnie des Indes, et associé d'une entreprise de fournitures pour les navires touchant à Sainte-Hélène. » Comme la demeure où il devait loger n'était pas prête, Napoléon manifesta le désir de loger dans le pavillon qui jouxtait cette demeure.

<sup>85</sup> L'anecdote figure dans le *Mémorial de Sainte-Hélène* de Las Cases (Edition de A. Fugier, Paris, Classiques Garnier, 1968, tome I, page 170). Elle est reprise, par ailleurs, de manière fort savoureuse, dans le *Journal des Frères Goncourt* (Paris, Robert Laffont, « Bouquins », tome III, page 242) : « Je trouve à cinq heures Daudet plongé dans le *Mémorial de Sainte-Hélène*, et il m'en raconte le commencement comme dans une sorte d'hallucination blagueuse. C'est l'Empereur en contact avec une famille de gens gras à lard, d'une famille Durham, et qui n'a jamais entendu parler de lui, et qui ne s'intéresse qu'au héros et à l'héroïne d'un roman de Mme Cottin, arrivé par hasard dans cette île perdue et à propos duquel jeunes et vieux assassinent de questions l'Empereur qui, exaspéré, à une question du gros oncle demandant ce qu'est devenue l'héroïne, lui jette durement : "Elle est morte !" et voit couler à cette nouvelle, sur le *facies* de l'Anglais ressemblant à un derrière, voit couler de grosses larmes. »

Mathilde, dont il admirait particulièrement l'excellent caractère », se portait bien. « Non Monsieur, elle est morte et enterrée, s'exclama l'Empereur. » Réplique brutale qui fit couler de grosses larmes sur le visage du brave Anglais décontenancé par cette nouvelle. En quoi consistait donc le quiproquo ? La *Mathilde* évoquée par Betzi Balcombe, n'était autre qu'un des romans de Sophie Cottin, morte depuis plus de sept ans, mais dont la renommée était très vive, puisque ses fictions nourrissaient encore l'imaginaire des adolescentes anglaises d'une "petite île" perdue entre Albion et les Indes<sup>86</sup>.

*Le Mémorial de Sainte-Hélène* comporte diverses allusions à notre romancière : elle prouvent que Napoléon s'intéressait d'assez près à un auteur disparu dont le souvenir s'accordait précisément à ses obsessions personnelles et lui permettait de renouer avec le passé évanoui :

---

<sup>86</sup> On sait que la définition "petite île" provient d'un cahier d'écolier du jeune Bonaparte. Sainte-Hélène, à l'époque dont nous parlons, avait une importance capitale en tant que base de ravitaillement de la Marine anglaise ; comme le canal de Suez n'existait pas encore, c'était un des relais, qui de l'Europe au Cap, en Afrique du Sud, permettait d'accéder aux Indes. Chateaubriand, parlant de l'épidémie de choléra de 1832, écrit (*M.O.T.*, édition Levailant, Flammarion, tome IV, page 65) : « Je n'aurais pas été trop fâché de m'en aller emporté sous le bras de ce fils aîné de Vischnou, dont le regard lointain tua Bonaparte sur son rocher, à l'entrée de la mer des Indes. » Maurice Levailant manifeste son étonnement dans une note, doutant visiblement des compétences géographiques de l'écrivain : «[...] l'île n'est point placée précisément "à l'entrée de la mer des Indes".» Or, c'est visiblement ignorer les réalités de l'époque, car, pour les Britanniques, Sainte-Hélène était véritablement la "porte d'entrée" de cette mer. Les romans de Sophie Cottin circulaient probablement sur cette voie, et il est probable que dans les bibliothèques des familles protestantes, implantées en Afrique du Sud depuis la Révocation de l'Edit de Nantes, on lisait ses oeuvres, tout comme à l'autre bout du monde, dans les garnisons où, comme la jeune *Betzi*, les enfants des officiers de l'Armée des Indes pratiquaient la langue française. Un passage du *Journal des Frères Goncourt* reflète peut-être le véritable engouement dont jouissaient les romans de Mme Cottin auprès du lectorat des Colonies (*op.cit.*, tome I, page 262) : « Imagination de jeunes créoles excitées par les romans de Mme Cottin : avaient baptisé et personnifié tous les bananiers du jardin ; adressaient des discours insensés à l'un, qui était pour elles Malek-Adhel.»

« Après dîner, l'on parlait de roman<sup>87</sup> ; on citait Mme Cottin et sa *Mathilde*<sup>88</sup>, dont le théâtre est en Syrie. L'Empereur demandait s'il avait vu Mme Cottin, si elle l'aimait, si son ouvrage lui était favorable ; et comme on hésitait... « D'ailleurs, a-t-il dit, tout le monde m'a aimé et m'a haï ; chacun m'a pris, laissé et repris. »<sup>89</sup> »

Comme on peut le constater, l'un des sujets de discussion de l'Empereur est la littérature. Bizarrement, l'Empereur cherche à se parer de l'immense gloire de Sophie Cottin, à la faire rejaillir sur lui, sur son règne : une romancière aussi prestigieuse, lui était-elle favorable ? On perçoit ici des regrets : peut-être a-t-il manqué à l'Empire quelque chose qui eût ressemblé à une véritable politique culturelle : l'État a manifesté de la négligence à l'égard des artistes, des grands esprits, et n'a pas su se les rallier, conquérir les cœurs... Chateaubriand ? Il a poignardé dans le dos son bienfaiteur, déserté : malgré Fontanes, malgré tous les honneurs, malgré les ambassades. Quel ingrat ! Quant à cette Germaine de Staël... Le pire spécimen que puisse offrir la gent féminine ; rien d'autre qu'une raisonneuse qui voulait le manoeuvrer comme un pantin<sup>90</sup>. Qu'attendre des êtres humains : «... tout le monde m'a aimé et m'a haï ; chacun m'a pris, laissé et repris. » ?

---

<sup>87</sup> Napoléon était un grand amateur de littérature. Durant l'été 1817, le *Newcastle* lui avait apporté treize caisses de livres. L'Empereur passait deux ou trois heures dans son bain avec un livre... et il lui arrivait fréquemment de prendre jusqu'à trois bains par jour.

<sup>88</sup> *Mathilde* est un roman historique qui se déroule durant les Croisades en Syrie. Il eut un succès prodigieux et marqua profondément les esprits. Une preuve (indirecte) parmi d'autres de l'influence de Madame Cottin peut se voir, sans doute, dans la charmante romance composée par la reine Hortense (mère de Louis-Napoléon), *Partant pour la Syrie*, chant de ralliement des Bonapartistes jusqu'en 1851, puis hymne officiel de la seconde République et de l'Empire.

<sup>89</sup> *Mémorial de Sainte-Hélène, op.cit.*, tome II, page 251.

<sup>90</sup> *Mémorial de Sainte-Hélène, op.cit.*, tome II, page 450. Exilée par Napoléon, son ressentiment la jette dans une opposition rageuse au régime. « Sa demeure à Coppet était devenue un véritable arsenal contre moi ; on venait s'y faire armer chevalier ; elle s'occupait à me susciter des ennemis, et me combattait elle-même. C'était tout-à-la fois Armide et Clorinde. »

Le visage de Sophie, d'ailleurs, n'évoque rien pour celui qui, autrefois, dominait l'univers : elle ne s'est point mêlée aux fêtes, n'a point brillé à la Cour, n'a pas été présentée à l'Impératrice. Dédain pour le régime ? Tristesse infinie : ce qu'il y avait de meilleur n'était donc pas embarqué dans la barque de l'ogre *Caraculiambro*... Bien évidemment, ses interlocuteurs sont incapables de lui dire si Sophie a fréquenté ses Palais : « on hésitait... » Ils ne peuvent même pas songer que l'on puisse dédaigner la main tendue, généreuse, préférer la solitude aux fastes du Pouvoir. Cela cache quelque chose... L'hostilité ; au mieux, la désapprobation. Sophie faisait donc partie de « l'opposition » ? Insaisissable Sophie, indéfinissable. Il ne reste à l'Empereur que sa souffrance : l'impression d'avoir été rejeté, trompé, trahi... pire dédaigné ! L'exilé ne trouve dans l'allusion à *Mathilde* que le moyen de ressasser les échecs de son régime, d'évoquer ses erreurs et ses oublis. Toutes ces occasions manquées qui auraient pu transformer son règne en un âge d'or, lui permettre de rivaliser avec le Grand Siècle ! La renommée de Sophie Cottin demeurera pour les siècles des siècles, car seule survit la figure des créateurs et des génies ; mais la sienne ? Vaincu sur son rocher, son étoile éteinte, le déshérité craint de tout perdre, que sa mémoire s'évanouisse à jamais. Seules les Muses lèguent votre nom à la postérité, et Bonaparte aurait tant voulu se soumettre à leurs lois plutôt que de traîner son sabre au travers des chemins d'aventure. Sans Molière, sans Racine, se souviendrait-on du roi-Soleil ?\* Quelle finesse d'avoir su leur prodiguer de l'intérêt, de les avoir comblés de dons... Mais se souviendra-t-on de *Caraculiambro* qui n'a pas su entourer d'égards Mme Cottin...

\* Il est évident que la gloire de Louis XIV n'est pas liée aux seuls Molière et Racine, de même qu'il est faux de dire que seules les Muses (sauf Cléo !) lèguent votre nom à la postérité. Mais telle est probablement l'idée que l'on se fait à l'orée du XIX<sup>e</sup> siècle (peut-être parce que Voltaire a vulgarisé cette opinion dans *Le Siècle de Louis XIV* - Chapitre XXXII, « Des Beaux-arts ») de cette époque dont la peinture davidienne tente de saisir l'essence dramatique ; la nostalgie de Napoléon à Sainte-Hélène reflète probablement cette perception erronée des choses : c'est dire l'immense prestige dont jouit la littérature à cette époque, à la veille du Romantisme. Sans nul doute, Napoléon aurait-il volontiers troqué son sabre contre une renommée littéraire égale à celle d'un Jean-Jacques ; tout comme son frère Lucien, Napoléon s'était lancé à la conquête du royaume des Lettres, sans succès...

À une autre occasion, le prisonnier trouve l'occasion de parler de la littérature de son règne :

« S'étant retiré de bonne heure et m'ayant fait appeler près de lui, la conversation a repris sur ses courses en Égypte et en Syrie. La *Mathilde* de Mme Cottin, qui en avait fait le théâtre de son roman, s'est trouvée mentionnée, et cela a conduit l'Empereur à passer en revue nos femmes auteurs. Il a parlé de Mme Roland et de ses *Mémoires*, de Mme de Genlis, de Mme Cottin, dont il venait de lire *Claire d'Albe*, et de Mme de Staël.<sup>91</sup> »

Que l'on veuille bien remarquer qu'il s'agit bien de Sophie qui fournit à l'Empereur le fil conducteur : la Syrie, décor du roman, parce qu'il se souvient d'avoir assiégé les murs médiévaux d'Acre, tel un moderne croisé. Saint-Jean d'Acre, défendue par un de ses anciens condisciples, passé aux Anglais, Louis-Edmond de Phélippeaux, avec lequel il s'était présenté, en 1786, au concours prestigieux de l'École d'Artillerie de Metz<sup>92</sup>. Par ailleurs, Mme Cottin fournit un point de comparaison avec les autres femmes célèbres de l'époque, les écrivains qui ont marqué l'imaginaire de cette génération : l'infortunée Manon Roland, notamment. Le passage semble bien suggérer qu'entre toutes, c'est à Sophie que vont les faveurs du lecteur. Germaine de Staël n'est là

<sup>91</sup> *Mémorial de Sainte-Hélène, op.cit.*, tome II, page 450.

<sup>92</sup> Les épreuves se déroulèrent à Metz, durant six jours, devant un jury présidé par Laplace. Sur 137 candidats qui se présentent, 58 sortent vainqueurs: Phélippeaux 41<sup>e</sup> et Bonaparte 42<sup>e</sup>. Phélippeaux, royaliste, émigrera en 1791. Passé dans les rangs des Anglais, il commande la garnison de Saint-Jean d'Acre. Miné par la dysenterie, il mourra d'insolation, après avoir repoussé l'armée française qui reflue, durement éprouvée par ce siège, vers l'Égypte. Le rêve oriental de Bonaparte est brisé : il ne sera pas le nouvel Alexandre et l'Orient extrême lui restera fermé à jamais. (Ces renseignements figurent notamment dans l'ouvrage de de Ghislain de Diesbach et de Robert Grouvel. *Échec à Bonaparte*. Paris, Librairie Académique Perrin, 1980.) Suprême ironie de l'Histoire, le voici à Sainte-Hélène, "la porte des Indes", contemplant de loin cet Empire convoité sur lequel règne Albion. On comprend mieux pourquoi la *Mathilde* de Mme Cottin, dont l'action se situe en Syrie, nourrit de manière quasi-obsessionnelle les phantasmes du prisonnier.



que pour raviver des aigreurs, des souvenirs —qui agacent l'impérial ulcère— mitigés d'amertume et d'admiration.

Napoléon, sur son île, recevait des caisses de livres, la littérature étant devenue l'une des occupations premières de ce géant : homme de son temps, il avait le goût de ses contemporains en matière de roman, et sans nul doute, un jugement pertinent ; dix ans après sa disparition, Sophie Cottin conservait encore une renommée bien assise. « Elle était un écrivain majeur ».

Dans un article fondateur, auquel toute étude portant sur l'oeuvre de Sophie ne peut que se référer, Jean Gaulmier voit en Mme Cottin : l'« une des meilleures représentantes du premier Romantisme, de ce premier Romantisme dont il faut mesurer la secousse si l'on veut saisir à leur origine quelques courants de la grande littérature qui lui succédera.<sup>93</sup> » Et certes, l'on ne peut nier la dimension particulière de cette « passante » qui, l'espace d'un moment, semble avoir conquis des lauriers éternels et, soudainement, disparaît dans un abîme d'oubli : « Un éclair... puis la nuit ! (...) ». Colette Cazenobe, de son côté, souligne qu'« une génération tout entière s'est reconnue dans son oeuvre aussi bien que dans celle du père de René.<sup>94</sup> ».

À l'heure où il faut bien se décider à sortir du panthéon figé que nous a légué une certaine conception de l'Histoire littéraire, selon laquelle les chefs-d'oeuvre naissent tout armés parce qu'ils sont le produit de purs génies, et parce que la Sociologie littéraire nous restitue désormais une vision évolutive des phénomènes qui tient largement compte du contexte d'une époque, il est temps, nous semble-t-il, de redécouvrir l'oeuvre de Sophie en lui restituant sa place véritable.

<sup>93</sup> Jean Gaulmier, *art.cit.*, page 3.

<sup>94</sup> Colette Cazenobe, « Une préromantique connue, Mme Cottin », in *Travaux de Littérature I.*, Strasbourg, Klincksieck, 1988, pages 175-202.

## 7. Une influence indéniable :

Cette place, nous venons de le voir fut importante ; c'est d'elle, à notre avis, que doit partir une approche de l'oeuvre romanesque de Sophie Cottin. Avant que d'étudier les influences possibles ou probables qui s'exercèrent sur l'écrivain, il nous faut d'abord dresser un constat. Oubliée, décriée, ou volontairement occultée, longtemps après sa mort, notre romancière avait eu le temps de laisser une empreinte (que l'on pourrait qualifier d'indélébile) dans les esprits des écrivains qui illustrèrent le XIX<sup>e</sup> siècle.

Le « Roman sentimental », courant dont elle est probablement le meilleur représentant, préfigure notamment certains des aspects du roman balzacien. Comme le signale André Maurois<sup>95</sup>, l'auteur de *La Comédie Humaine* fut, dès sa tendre jeunesse, un lecteur « enragé » qui « lisait pendant les récréations, sous un arbre, pendant que ses camarades jouaient. » À l'instar de son personnage, Louis Lambert<sup>96</sup>, la lecture était devenue pour lui

« [...] une espèce de faim que rien ne pouvait assouvir : il dévorait des livres de tout genre, et se repaissait indistinctement d'oeuvres religieuses, d'histoire, de philosophie et de physique... Son oeil embrassait sept à huit lignes d'un coup, et son esprit en appréciait le sens avec une vélocité pareille à celle de son regard ; souvent même un mot dans la phrase suffisait pour lui en faire savoir le suc. Il se souvenait, avec une même fidélité, des pensées acquises par la lecture et de celles que la réflexion ou la conversation lui avaient suggérées. »

---

<sup>95</sup> André Maurois, *Prométhée, ou la vie de Balzac*, Paris, Robert Laffont, « Bouquins », 1993, page 20.

<sup>96</sup> Cité par André Maurois, page 23.

Il est relativement facile de démontrer qu'Honoré de Balzac, parmi le fatras d'ouvrages qu'il a effectivement absorbés durant ses années de formation a bien lu ceux de Mme Cottin. Notre romancière figure dans la bibliothèque de Césarine Birotteau, la fille du « parfumeur », ce qui constitue pour le moins un indice révélateur de ce que pouvaient être les lectures d'une certaine bourgeoisie. Indication précieuse pour déterminer à la lumière de quel horizon d'attente s'effectuait la réception des oeuvres nouvelles : les *topoi* romanesques inaugurés par les écrivains de la génération précédente ayant modelé profondément la mentalité des lecteurs, il ne restait plus qu'à les transcender, à les dépasser et à leur conférer une dynamique nouvelle. Certes, pourrait-on objecter, Césarine Birotteau incarne un type de « jeune fille », une sorte d'éducation, une classe particulière, que l'ironie balzacienne prend pour cibles ; il n'en reste pas moins vrai qu'elle est représentative d'une société, et représentante de son sexe. Balzac, on l'oublie souvent, écrivait pour un public féminin<sup>97</sup> dont la formation intellectuelle était assez similaire à celle de cette héroïne :

« Cette charmante fille inspirait l'amour sans laisser le temps d'examiner si elle avait assez d'esprit pour le rendre durable ; mais à quoi bon ce qu'on nomme à Paris l'*esprit*, dans une classe où l'élément principal du bonheur est le bon sens et la vertu ? Au moral, Césarine était sa mère un peu perfectionnée par les superfluités de l'éducation : elle aimait la musique, dessinait au crayon noir la *Vierge à la Chaise*, lisait les oeuvres de mesdames Cottin et Riccoboni, Bernardin de Saint-Pierre, Fénelon, Racine.<sup>98</sup> »

L'on remarquera que Mme Cottin est située dans une lignée où elle fait jeu égal avec Racine. Il ne s'agit nullement ici d'une association disparate, ou oxymorique, destinée à suggérer l'ironie car, sans doute,

<sup>97</sup> Comme en témoignent les nombreuses lettres de lectrices qu'il recevait. C'est ainsi que débuta sa liaison avec Mme Hanska...

<sup>98</sup> *César Birotteau*, Paris, Seuil, « L'Intégrale », tome IV, 1966, page 156.

Balzac est-il intimement persuadé qu'une Mme Cottin, à l'instar d'un Fénelon, gardera une part des honneurs de la postérité. Plus précisément, cette série renvoie à un type de littérature particulier : littérature de formation, essentiellement (l'on peut imaginer que les pièces raciniennes vers lesquelles se portent les faveurs de la brave Césarine sont celles de l'ultime période du dramaturge, lorsque, sollicité par Mme de Maintenon, il consent à revenir au théâtre pour fournir des divertissements édifiants aux deux cent cinquante pensionnaires de la maison de Saint-Cyr ; pièces qui, d'après la *Préface d'Esther*, devaient « servir à leur polir l'esprit et à leur former le jugement ».) Mais aussi, littérature teintée de bons sentiments : l'aspect moraliste et sensible d'auteurs comme Mme Cottin et Bernardin de Saint-Pierre correspond à une composante du romantisme ambiant (qui sans doute est celle qui touche le moins nos contemporains). Il n'en est pas moins vrai qu'elle reste présente chez Balzac, de même qu'une certaine forme de romanesque. Indubitablement, Balzac, qu'il le veuille ou non, est l'héritier direct de Mme Cottin ; il suffit de se référer à la clause (ou excipit) de *Claire d'Albe* :

« Jamais nul être vivant n'a su ce qu'il était devenu ; on dit seulement qu'aux funérailles de Claire un homme inconnu, enveloppé d'une épaisse redingote, et couvert d'un large chapeau, avait suivi le convoi dans un profond silence ; qu'au moment où l'on avait posé le cercueil dans la terre, il avait tressailli, et s'était prosterné la face dans la poussière, et qu'aussitôt que la fosse avait été comblée, il s'était enfui impétueusement en s'écriant : " À présent je suis libre, tu n'y seras pas longtemps seule !" »<sup>99</sup>

Si la composante théâtrale de cette scène peut paraître légèrement excessive, que l'on songe aux procédés qu'utilise l'auteur de *La Comédie*

---

<sup>99</sup> C.A., I, 208.

*Humaine ; La Femme de trente ans*<sup>100</sup>, par exemple, use d'un effet dramatique tout aussi accusé :

« À ce signal, Moïna, réveillée sans doute dans sa douleur, poussa brusquement les deux battants, jeta des yeux hagards sur cette assemblée de famille et se montra dans un désordre qui parlait plus haut que le langage. À l'aspect de ce remords vivant chacun resta muet. Il était facile d'apercevoir les pieds de la marquise roides et tendus convulsivement sur le lit de mort. Moïna s'appuya sur la porte, regarda ses parents, et dit d'une voix creuse : - *J'ai perdu ma mère !* »

La sortie de la narration s'effectue par la prise de parole d'un personnage, dernière réplique chargée de sens qui fait culminer le tragique : paroxysme catastrophique dérivé de la représentation théâtrale dont la parole entachée de folie est l'un des indices. Le désarroi de la douleur fait basculer la raison et menace le discours, phénomène que l'on retrouve encore, rehaussé d'une dimension pathétique, à la fin des *Mémoires de deux jeunes mariées*<sup>101</sup> :

« J'ai le coeur brisé. Je viens d'aller la voir dans son linceul, elle y est devenue pâle avec des teintes violettes. Oh ! je veux voir mes enfants ! mes enfants ! Amène mes enfants au-devant de moi ! »

L'on peut donc présumer qu'il existe bien une continuité entre le monde romanesque, tel qu'il se dessine dans les oeuvres de Sophie Cottin, et la production des écrivains qui lui succèdent. Comment pourrait-il en être autrement ? Au sortir du traumatisme de la Révolution, la Littérature a repris ses droits, un monde transformé s'est remis en marche, en quête de valeurs nouvelles ; et l'oubli des secousses et des tumultes fut peut-être le remède recherché dans les pages des fictions, comme s'il s'était agi de combler l'immense fosse commune des utopies écroulées, de rendre habitable ce territoire du vide déserté des

---

<sup>100</sup> *Op.cit.*, tome II de l'édition de La Pléiade, page 215.

<sup>101</sup> *Op.cit.*, tome I de l'édition de La Pléiade, page 177.

humains, d'exorciser ces ténèbres hantées qu'avaient engendrées les Lumières<sup>102</sup>.

À l'instar de Balzac, Alexandre Dumas révèle sa dette<sup>103</sup> à l'égard de Sophie Cottin ; âgé de vingt ans, alors qu'il souhaite

---

<sup>102</sup> Georges Gusdorf, *Le Romantisme*, Paris, Payot, « Grande Bibliothèque », 1993, tome I, page 7 : « La Terreur est la preuve par l'absurde de l'inefficacité des Lumières. La raison militante, opératrice du progrès de l'humanité, s'efface devant la raison militaire du général Bonaparte. La Révolution des droits de l'homme n'a pas eu lieu. Vingt-cinq années de guerre générale aboutissent à la restauration en France de la monarchie héréditaire, au sein de l'ordre européen de la Sainte-Alliance réactionnaire. » On pourra également se référer à l'interprétation que donne Jacques Weber (*Stendhal, les structures thématiques de l'œuvre et du destin*, Paris, SEDES, 1969) du titre du roman *Le Rouge et le Noir* : le rouge « est la société tachée, la société telle qu'elle aurait dû être si on pouvait la nettoyer de sa tache noire. » La période qui prolonge la chute de l'Ancien Régime, après 1789, est ressentie comme une souillure, véritable péché inexpiable qui résulte du parricide commis sur la personne royale. Un indice intéressant nous est fourni par la nouvelle d'Alfred de Vigny, « La Veillée de Vincennes » (qui figure dans *Servitude et Grandeur militaires*), l'on trouve une présentation idéalisée de l'Ancien Régime dans le récit de l'adjudant Mathurin: Marie-Antoinette, la Princesse de Lamballe, Sedaine, Grétry et l'acteur Le Kain traversent la narration selon une technique héritée du roman historique que l'auteur de *Cinq-Mars* ne pouvait certes ignorer. Mais l'histoire de l'adjudant paraît bien n'être qu'un coup d'oeil nostalgique et émerveillé qu'on jette sur un passé révolu dont les derniers accords musicaux tintent encore sous les lustres d'un palais féérique déserté. Ce sont bien des fantômes qui s'agitent sur la scène. Depuis longtemps la tête de Marie-Antoinette a roulé sous le couteau du bourreau et le corps mutilé de la Princesse de Lamballe a rejoint le linceul de Marat dans les égouts de Paris. Ce récit ressemble au Musée de Madame Tussaud ; comme si Vigny cherchait à figer l'essence perdue de l'Ancien Régime, de ce qu'il avait de plus brillant et de plus magique, sous l'aspect d'un conte auquel il fait bon croire. Réduite à la seule histoire de Pierrette et de Mathurin, « La Veillée de Vincennes » ferait figure de pièce rapportée, mièvre et incongrue. Or, tout prend un sens à bien considérer le lieu où se passe cette nouvelle - lieu défini par le titre - et dont la topographie apparaît lors de la promenade qu'effectue le narrateur avec son compagnon, Timoléon d'Arc : « Nous tournâmes à gauche, en suivant les remparts : et, passant ainsi devant le tertre de gazon élevé au duc d'Enghien sur son corps fusillé et sur sa tête écrasée par un pavé, nous cotoyâmes les fossés en y regardant le petit chemin blanc qu'il avait suivi pour arriver à cette fosse. » Cette présence du spectre du duc d'Enghien (héritier du trône, assassiné par Bonaparte, "avorton" d'une Révolution qui a trahi ses promesses) constitue la "tache noire", nouveau péché originel, qui souille à jamais la société.

<sup>103</sup> *Mes Mémoires, op.cit.*, tome I, ch. LXXIX, page 583. Ce chapitre offre un panorama du monde et des tendances littéraires à l'arrivée de Dumas à Paris ; Lassagne y est présenté comme un initiateur qui révèle à son bouillant camarade les véritables valeurs auxquelles adhèrent les membres de la nouvelle école. D'un ton professoral, il lui dévoile, en fait, ce qui constitue

conquérir la célébrité littéraire et se cherche des modèles parmi les écrivains en vue, il collabore occasionnellement avec Espérance-Hippolyte Lassagne, qui, comme lui, travaille dans les bureaux du duc d'Orléans ; ce personnage, docte amateur, averti de la chose littéraire, dessille les yeux du provincial : Lassagne a pressenti toutes les ambiguïtés de la relation du lectorat avec la production des écrivains ; aussi, préfigurant, non sans génie, les théories de la réception, il livre à son auguste élève, les arcanes de la création : « Le public lui-même n'a pas de direction arrêtée ; il sait déjà ce qu'il ne veut plus, mais il ne sait pas encore ce qu'il veut. » Ébloui par ce savant compère qui joue le mentor bienveillant (« Écoutez, mon cher enfant, ajouta Lassagne avec cette douceur admirable qu'il avait dans les yeux et dans la voix, et surtout avec cette bienveillance presque paternelle que je trouve encore en lui au bout de vingt-cinq ans, lorsque, par hasard, je le rencontre, et que, par bonheur, je l'embrasse... ») et le gratifie d'un cours panoramique de littérature générale, Dumas découvre avec éblouissement les perspectives qui s'ouvrent aux talents nouveaux. Après le théâtre, pour lequel Lassagne préconise de s'affranchir de la mesure classique et de fusionner trois

---

l'essence de la véritable *modernité*. La liste des écrivains représentatifs sous la Restauration, qui figure au début de ce chapitre, présente un intérêt indéniable : « A cette époque où j'arrivais à Paris, les hommes qui tenaient un rang dans la littérature, les illustrations parmi lesquelles je venais réclamer une place, étaient : MM. de Chateaubriand, Jouy, Lemercier, Arnault, Etienne, Baour-Lormian, Béranger, Charles Nodier, Viennet, Scribe, Théaulon, Soumet, Casimir Delavigne, Lucien Arnault, Ancelot, Lamartine, Victor Hugo, Désaugiers et Alfred de Vigny. Bien entendu que, par le rang que je leur assigne, je ne les classe pas, - je les nomme. Venaient ensuite les hommes demi-littéraires, demi-politiques, comme : MM. Cousin, Salvandy, Villemain, Thiers, Augustin Thierry, Michelet, Mignet, Vitet, Cavé, Mérimée et Guizot. Puis, enfin, ceux qui, n'étant pas encore connus, devaient peu à peu se produire, tels que Balzac, Soulié, de Musset, Sainte-Beuve, Auguste Barbier, Alphonse Karr, Théophile Gautier. Les femmes dont on s'occupait, toutes trois poètes, étaient : mesdames Desbordes-Valmore, Amable Tastu, Delphine Gay. Madame Sand, encore ignorée, ne devait se révéler que par *Indiana*, en 1828 ou 1829, je crois. » La petite place, annexe ou accessoire, occupée par les écrivains féminins, s'affiche de façon évidente.

modèles - Eschyle, Shakespeare et Molière - afin d'en faire de «l'airain de Corinthe<sup>104</sup>», la discussion s'empare du roman :

« — Et en roman, dites-moi, qu'y a-t-il à faire ?

— Tout, comme au théâtre.

— Je croyais cependant que nous avions d'excellents romans.

— Qu'avez-vous lu en romans ?

— Ceux de Lesage, de madame Cottin et de Pigault-Lebrun.

— Quel effet vous ont-ils produit ?

— Les romans de Lesage m'ont amusé ; ceux de madame Cottin m'ont fait pleurer ; ceux de Pigault-Lebrun m'ont fait rire.

— Alors, vous n'avez lu ni Goethe, ni Walter Scott, ni Cooper ?

— Je n'ai lu ni Goethe, ni Walter Scott, ni Cooper.

— Eh bien, lisez-les.

— Et, quand je les aurai lus, que ferais-je ?

— De l'airain de Corinthe, toujours ; seulement, il faudra tâcher d'y mettre un petit ingrédient qu'ils n'ont ni l'un ni l'autre.

— Lequel ?

— La passion... Goethe vous donnera la poésie ; Walter Scott l'étude des caractères ; Cooper, la mystérieuse grandeur des prairies, des forêts, et des océans ; mais, la passion, vous la chercherez inutilement chez eux.

— Ainsi, l'homme qui sera poète comme Goethe, qui sera observateur comme Walter Scott, descriptif comme Cooper, et passionné avec cela ?...

— Eh bien, cet homme-là sera à peu près complet.

— Quels sont les trois premiers ouvrages que je dois lire de ces trois maîtres ?

— *Wilhelm Meister*, de Goethe ; *Ivanhoé*, de Walter Scott ; *L'Espion*, de Cooper.»

---

<sup>104</sup> Ce métal fabuleux et renommé, obtenu par hasard, résulta de l'incendie dont les flammes fondirent en un alliage nouveau l'or, l'argent et le bronze de la Cité.



Cette conversation montre assez que Mme Cottin représente pour les écrivains de la Restauration un modèle à dépasser, mais qu'elle demeure un point de référence, désormais classique, sorte de bagage intellectuel d'une génération, dont l'influence continue de se manifester. Bien qu'elle soit encore proche, du point de vue historique, il est étrange de la voir rangée aux côtés de deux écrivains comme Lesage et Pigault-Lebrun (Sophie Cottin constituant le seul élément féminin, notons-le, de ce trio bizarre). Lesage est l'auteur du célèbre *Gil Blas*<sup>105</sup> et sa présence dans la liste n'est nullement infamante pour Mme Cottin. Charles Nodier tenait *Gil Blas* pour « notre Quichotte ». Pigault-Lebrun, de son côté, semble avoir sombré dans une obscurité imméritée. Ce personnage à la vie mouvementée et romanesque<sup>106</sup> fut un auteur fécond :

<sup>105</sup> Lesage a vécu de 1668 à 1747, ce qui n'en fait évidemment pas un contemporain de Sophie Cottin ! Comme le signale Etiemble dans sa préface à l'édition « Folio » (Gallimard) du *Gil Blas de Santillane*, Lesage fait l'objet d'un regain d'intérêt depuis 1945. Pour Sainte-Beuve, *Gil Blas* est un de ces livres qu'il est « bon de relire après chaque invasion, après chaque trouble dans l'ordre de la morale, de la politique et du goût, pour se calmer l'humeur, pour se remettre l'esprit au point de vue et se rafraîchir le langage. » Pour Lanson, Lesage représente une évolution remarquable en matière de statut de l'écrivain : « Car il apporte dans la vie littéraire un fait nouveau, considérable en ses conséquences. Jusqu'ici du moins, ce n'étaient que de pauvres diables d'écrivains, sans talent et sans gloire, qui avaient vécu aux gages des libraires. Lesage, par indépendance, par dignité d'homme, n'attend ni les pensions ni les cadeaux ni les sinécures, que procure la faveur des grands. » En fait, il se soumet aux lois du marché et vise un lectorat précis, préfigurant de la sorte les évolutions ultérieures -mais rapides- du métier d'écrivain.

<sup>106</sup> Charles-Antoine-Guillaume Pigault de l'Épiney (1753-1835) dut à un antagonisme perpétuel avec son père, magistrat respectable de Calais, l'étrange carrière qui fut la sienne. Placé chez les Oratoriens, il est détourné d'une trop précoce vocation religieuse par sa mère. Au sortir du Collège, il séjourne à Londres et s'enfuit en enlevant la fille de son patron qu'il avait séduite. La jeune fille périt dans une tempête et Pigault se retrouve emprisonné pour deux ans à la suite d'une lettre de cachet demandée par son père. Réduit à s'engager dans les gendarmes de la Reine, il s'y distingua par ses duels et ses frasques. Devenu commerçant, il connut ensuite une liaison romanesque avec la fille d'un artisan qu'il enleva. A nouveau en prison pour deux ans, il multiplie les tentatives d'évasion. Il retrouve finalement sa bien-aimée en Hollande où il l'épouse. Tour-à-tour comédien sifflé et professeur afin de survivre, il finit par revenir à Calais ; excédé, son père l'avait fait rayer des vivants sur les registres de l'Etat-Civil à la nouvelle de son mariage. Le jeune homme prit alors le nom de Pigault-Lebrun et, installé à Paris, il donna à la Comédie-Française. en

représentant d'une époque indéfinie, comme Sophie Cottin, il se place en un moment de transition littéraire, à l'orée d'un siècle dont la lumière trop éclatante estompée son oeuvre considérable. Outre des pièces de théâtre, on lui doit quantité de romans dont la production s'échelonne de 1792 à la veille de la Révolution de Juillet. *L'Enfant du Carnaval*, le premier en date, lui assure une renommée enviable. Si l'on s'en tient à la classification mise au point en 1819 par un libraire, A. Marc, qui publie un *Dictionnaire des romans anciens et modernes, ou méthode pour lire les romans d'après leur classement par ordre de matières, dédié à tous les cabinets de lecture*, Pigault-Lebrun est représentatif d'une catégorie particulière, « le roman gai »<sup>107</sup>. Dans celle-ci Marc inclut les « romans sentimental (sic\*), pathétiques, attendrissants et larmoyants, etc. », « romans de gaieté, d'amour et de galanterie, etc. », « romans d'aventures, d'espègleries, farces, folies et d'aventures extraordinaires ». Dumas, d'une certaine façon, restitue un classement pratiquement similaire, Lesage, Sophie Cottin et Pigault-Lebrun étant considérés comme des illustrations typiques de cet univers romanesque français, digne d'intérêt, mais qui n'a pas encore reçu cette bénéfique bouffée d'air frais venue de l'étranger.

---

1778, un drame en prose tiré de son aventure : *Charles et Caroline*. Ce fut le succès. Désormais auteur à succès, multipliant les pièces, il devient régisseur de théâtre. Acquis aux idées nouvelles, il abandonna tout en 1790 pour participer avec bravoure, comme sous-lieutenant des dragons, à la fameuse bataille du moulin de Valmy. De retour à Paris, il choisit la voie romanesque. *L'Enfant du Carnaval* assura sa gloire. A la mort de sa femme, il se réconcilia avec son père qui le rétablit dans ses droits : Pigault, qui détestait l'injustice, partagea néanmoins l'héritage avec ses sept frères et soeurs. Remarié à la soeur de l'acteur Michot, il poursuivit une carrière littéraire brillante tout en travaillant comme fonctionnaire dans l'administration des douanes, de 1806 à 1824, date à laquelle il fut destitué pour anticléricalisme. Il s'éteignit dans une petite propriété qu'il possédait aux environs de Paris entouré de l'affection des siens (sa fille avait épousé Victor Augier, avocat réputé de Valence). Notons que Mme Guénard, romancière en vogue, donna des suites à quelques-uns des romans de Pigault-Lebrun.

<sup>107</sup> Voir R. Guise, « Le Roman populaire ». (*Manuel d'Histoire Littéraire de la France*, Paris, Les éditions sociales, 1973, pp. 366-384.

\* romans sentimental (sans [s])

Soulignons un fait capital : la Restauration voit s'amplifier un phénomène qui va donner à la littérature nouvelle ses ailes. Il est signalé par un émule de Marc, le libraire Pigoreau, dans la préface de sa *Petite bibliographie biographie romancière, ou dictionnaire des romanciers* où il constate :

« Les ministres de l'Évangile proscrivent en vain les romans ; on en voit paraître tous les jours de nouveaux. Les productions nationales sont insuffisantes ; on traverse les mers, on va chercher à l'étranger des provisions littéraires pour alimenter nos lecteurs insatiables. Il y a cinquante ans, on ne connaissait dans Paris qu'un seul Cabinet de lecture, aujourd'hui, chaque rue a le sien ; la province en est inondée.<sup>108</sup> »

Outre l'allusion aux cabinets de lecture, c'est l'intrusion massive des productions étrangères - dont le discours de Lassagne porte lui aussi témoignage - qui nous intéresse au plus haut point. Intrusion capitale, car elle détermine une rénovation complète... à condition, bien évidemment, que le génie français sache en tirer le juste profit. Bref, Dumas nous permet d'entrevoir un classement éclairant des œuvres littéraires : un simple tableau permettra d'en restituer la valeur. « L'airain de Corinthe » - l'œuvre idéale, conforme aux nouveaux critères de sensibilité du lectorat - est un composite des tendances suivantes :

---

<sup>108</sup> R. Guise. *op.cit.*, page 370.

Le système littéraire de Lassagne.

DOMAINE FRANÇAIS

DOMAINE ÉTRANGER

LESAGE Amuser	GOETHE Poésie
SOPHIE COTTIN Faire pleurer	WALTER SCOTT Étude des caractères
PIGAULT-LEBRUN Faire rire	FENIMORE COOPER Espace (mystérieuse grandeur des prairies, forêts, océans)

ÉLÉMENT SUPPLÉMENTAIRE :  
la Passion

Considéré de la sorte, le discours de Lassagne n'apparaît nullement comme la condamnation irrémédiable des écrivains qui ont assuré la formation intellectuelle du jeune Dumas. Bien au contraire, ce qui se trouve ainsi défini, ce sont les fondations mêmes sur lesquelles va être bâti le mouvement romantique triomphant, celui qui éclate aux alentours de 1830. Son héritage, en somme, véritable patrimoine à sauvegarder, dont il faut tirer profit. Invariablement, les oeuvres de Mme Cottin ont figuré parmi les lectures de la génération nouvelle ; quitte à brûler sur le tard l'objet d'une adoration si précoce, tous en témoignent au point qu'il serait fastidieux de relever ici les allusions nombreuses et les hommages unanimes.

Ainsi, le jeune Lamartine prisait les romans de Sophie Cottin comme l'indique une lettre écrite par le poète, durant l'hiver 1808, à son ami Guichard de Bienassis ; il y fait part de ses lectures<sup>109</sup> du moment, le *Doyen de Killerine*, *Clarisse*, *Tom Jones*, et ajoute « J'en suis à présent à un ouvrage de Madame Cottin, *Malvina* ; c'est fort bien écrit, on prétend que

---

<sup>109</sup> Les trois romans cités par Lamartine dans cette lettre du 28 novembre 1808 sont à rapprocher de ceux que cite Dumas (*cf. supra*). De ce jeu purement gratuit qui consiste à associer Sophie Cottin à d'autres romanciers avec lesquels elle présente des affinités, on peut dégager des éléments heuristiques. Dumas la place au côté de Lesage et de Pigault-Lebrun. Lamartine la range auprès de l'abbé Prévost (*Le Doyen de Killerine*, publié en 1735), de Henry Fielding (*Tom Jones*, publié en 1749) et de Samuel Richardson (*Clarisse Harlowe*, roman épistolaire publié en 1748). Nous notons des convergences : héros picaresques chez Lesage comme chez Fielding (prototypes du héros romantique ?), influence omniprésente de l'Angleterre, qu'il s'agisse des écrivains anglais cités ou de l'anglophile abbé Prévost. Richardson qui, à l'instar de Rousseau, représente un auteur notoirement lu et relu, en particulier par le public féminin de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, use du roman par lettres. Ainsi se trouve peut-être partiellement résolu l'épineux problème des influences qui se sont exercées sur Mme Cottin. Lamartine, comme Dumas désigne à notre attention les textes que Sophie Cottin a pu lire dans sa jeunesse et qui ont probablement contribué pour une large part à sa formation personnelle d'écrivain.

Chateaubriand retouchait ses ouvrages<sup>110</sup>. Juge quel en est le genre, lis-le, si tu n'as rien de mieux à faire, il te fera plaisir. » Victor Hugo, quant à lui, se souviendra de notre romancière dans *Les Misérables*, où il évoque l'immense faveur dont jouissait Sophie en 1817 : «*Claire d'Albe et Malek-Adhel* étaient des chefs-d'oeuvre ; Mme Cottin était déclarée le premier auteur du jour.<sup>111</sup> »

Pour Jean Gaulmier<sup>112</sup> il ne fait aucun doute que l'oeuvre de Sophie Cottin a profondément marqué les consciences des écrivains les plus divers :

« J'ai rappelé ailleurs, par exemple, ce que doit à *Mathilde* Stendhal qui préférait Mme Cottin à Mme de Staël. On montrerait de même que Georges Sand dans *Lélia*, que Hugo dans le Claude Frolo de *Notre-Dame de Paris* se souviennent de Prior, curieux personnage de prêtre amoureux dans *Malvina*. Bien souvent, en lisant ces romans oubliés, on songe à tel passage d'un auteur dont le nom, plus heureux que celui de Mme Cottin, a eu la chance d'aborder aux époques lointaines. Ainsi, qui ne connaît la page des *Mémoires d'Outre-Tombe* où Chateaubriand évoque la création de sa chimérique Sylphide ? Que doit-elle à celle-ci, largement antérieure, de *Claire d'Albe* : « *C'est dans ces pays sauvages et sublimes que je me créai un fantôme auquel je me plaisais à rendre une sorte de culte... Elle est là, m'écriais-je dans une douce extase, celle que le Ciel destine à faire la félicité de ma vie... Alors je lui donnais des traits, je la douais de toutes les vertus ; je réunissais sur un seul être toutes les qualités, tous les agréments dont la société et les livres m'avaient offert l'idée... » Et les lamartiniens ne trouveront-ils pas préfigurés par ceux-ci, les accents des *Méditations* : « *Les jours vont se succéder, l'ordre général ne sera pas interrompu, et pourtant tu seras loin d'ici ! Mes tristes yeux, ouverts sur l'univers, n'y verrons plus le seul être qui l'habite. Quel désert ! je me perds dans une immensité sans rivage.* » [...] »*

<sup>110</sup> Cette affirmation absurde est néanmoins subtile ; Mme Cottin, tout comme Chateaubriand, possède un style dont le charme essentiel provient de l'harmonie des phrases et de leur fluidité sonore. Sans doute conviendrait-il de mener un travail aussi appliqué et important, concernant le style de Sophie Cottin, que celui de Jean Mourot (*Chateaubriand, rythme et sonorité dans les Mémoires d'Outre-Tombe*, Paris, Nizet, 1960 - Colin, 1969.)

<sup>111</sup> Victor Hugo, *Les Misérables, Oeuvres*, Paris, 1889-1890, tome I, page 161.

<sup>112</sup> *Art.cit.*, page 4.

L'on pourrait ainsi multiplier les rapprochements : Colette Cazenobe<sup>113</sup> signale, par exemple, que Chateaubriand dans *Le dernier Abencerage*, comme Walter Scott dans *Le Talisman*, utilise les mêmes ingrédients que Sophie Cottin dans sa *Mathilde*.

La réputation de Mme Cottin était égale à cette époque à celle d'une Mme de Staël et ces deux représentantes du premier romantisme contribuèrent largement au retentissement de notre littérature nationale dans une Europe parcourue par les militaires français et ouverte aux échanges réciproques des cultures<sup>114</sup>. Que l'influence de Sophie se soit exercée par-delà les frontières de sa patrie n'a rien de surprenant dans la mesure où ses oeuvres furent abondamment traduites et diffusées dans les pays étrangers, en particulier en Espagne et en Italie.

#### 8. Les raisons du déclin :

Il est, en revanche, plus surprenant de voir cette influence s'exercer, à long terme, sur un écrivain aussi particulier que Flaubert, moins sensible aux illusions romanesques qui avaient bercé une génération et dont il dénonce avec une identique vigueur tant sous les traits de son Emma Bovary que sous ceux de Frédéric Moreau les effets dévastateurs. Si le prénom de ce dernier personnage constitue un indice fragile (le jeune héros de *Claire d'Albe* se prénommant lui aussi

---

<sup>113</sup> *Art.cit.*, page 201.

<sup>114</sup> Voir notamment les nombreux témoignages cités par L.-C. Sykes, ainsi que son recensement des éditions et traductions de l'oeuvre de Sophie Cottin dont nous fournissons le *fac simile* dans notre bibliographie.

Frédéric<sup>115</sup>), nous possédons un élément bien plus solide dans la mesure où il est possible d'identifier, dans l'oeuvre de l'ermite de Croisset, la réminiscence d'un passage du roman de Mme Cottin : la nouvelle « Un coeur simple » qui fait partie des *Trois contes* s'inspire précisément de l'épisode du taureau furieux<sup>116</sup>. Pour le moins, Flaubert a sans doute lu une oeuvre dont le style, les sentiments, la mélodie, la musicalité, pouvaient constituer pour lui une grammaire irremplaçable ; sensible au fonds antérieur des écrits à la mode, un génie littéraire commence pratiquement toujours par se mesurer, dans sa jeunesse, à des modèles où il puise une inspiration formatrice, quitte à les dépasser lorsqu'il acquiert la parfaite maîtrise de son art. Admirateur de Dumas, Mérimée ou Hugo, le jeune Flaubert, (qui oscille entre le genre narratif avec *Passion et vertu*, le théâtre historique avec *Loys XI*, ou la prose macabre avec *La danse des morts*), n'annonce guère le fondamental détournement qu'il fera subir au roman. Les apostrophes exaltées du personnage de *Novembre*<sup>117</sup> sont révélatrices d'une sensibilité toute différente :

« le n'ai rien aimé et j'aurais voulu tant aimer! il me faudra mourir sans avoir goûté rien de bon. À l'heure qu'il est, même la vie humaine m'offre encore mille aspects que j'ai à peine entrevus: jamais, seulement, au bord d'une source vive et sur un cheval haletant, je n'ai entendu le son du cor au fond des bois ; jamais non plus, par une nuit douce et respirant l'odeur des roses, je n'ai senti une main frémir dans la mienne et la saisir en silence. Ah! je suis plus vide, plus creux, plus triste qu'un tonneau

<sup>115</sup> L.-C. Sykes, citant Van Tieghem, (*Sykes*, page 256) signale que la « génération romantique connut bien Mme Cottin pendant de nombreuses années où sa réputation garda tout son éclat, années où "beaucoup de petites Malvina ont dû leur nom au roman de Mme Cottin".» Nous pourrions en dire tout autant en ce qui concerne ce prénom que porte le personnage principal de *L'Education sentimentale* ; cette remarque ajoute à l'interprétation que l'on peut faire de l'oeuvre de Flaubert car, tout comme Emma, Frédéric est la victime des illusions nées du Romantisme.

<sup>116</sup> Nous aurons l'occasion de revenir sur cet épisode lorsque nous analyserons *Claire d'Albe*.

<sup>117</sup> G. Flaubert, *Oeuvres Complètes*, Paris, Seuil, « L'Intégrale », 1964, tome I, page 252.



défoncé dont on a tout bu, et où les araignées jettent leurs toiles dans l'ombre.

Ce n'était point la douleur de René ni l'immensité céleste de ses ennuis, plus beaux et plus argentés que les rayons de la lune ; je n'étais point chaste comme Werther ni débauché comme Don Juan ; je n'étais, pour tout, ni assez pur, ni assez fort. »

Si l'on passe les références littéraires évidentes auxquelles se rattache ce discours (*René - Werther - Don Juan*), les allusions à un cadre naturel meublé de stéréotypes (source - bois - nuit - roses) ouvrent un éventail de sensations (vive - haletant - son - douce - odeur - frémir - silence) dont le moins qu'on puisse dire est qu'elles sont évocatrices de poncifs littéraires fortement datés. L'instance énonciatrice, ce « Je » qui figure une conscience d'où jaillit cette parole perturbée, sujet souffrant de sa relation au monde, est typique ; l'on peut en repérer la version féminine, par exemple, dans la Lettre XL de *Claire d'Albe*<sup>118</sup> :

« Je n'en puis plus, la langueur m'accable, l'ennui me dévore, le dégoût m'empoisonne ; je souffre sans pouvoir dire le remède ; le passé et l'avenir, la vérité et les chimères ne me présentent plus rien d'agréable ; je suis importune à moi-même ; je voudrais me fuir et je ne puis me quitter : rien ne me distrait, les plaisirs ont perdu leur piquant, et les devoirs leur importance. Je suis mal partout : si je marche, la fatigue me force à m'asseoir ; quand je me repose, l'agitation m'oblige à marcher. Mon cœur n'a pas assez de place, il étouffe et palpite violemment ; je veux respirer, et de longs et profonds soupirs s'échappent de ma poitrine. Où est donc la verdure des arbres ? les oiseaux ne chantent plus. L'eau murmure-t-elle encore ? [...] une voluptueuse mélancolie m'attirait sous l'ombre des bois, j'y jouissais du repos et du charme de la nature. »

L'éveil de la sensibilité littéraire de Flaubert, avant 1840, est tributaire des modèles ambiants : résultat d'un effet de mode, certes, mais qui contribuera, d'une certaine façon, à forger le style personnel de

---

<sup>118</sup> C.A., I, 171-172.

l'écrivain. Il est difficile de mesurer, en termes de métier, ce que les exercices d'imitation, gammes dans lesquelles s'élaborent les vertus d'une écriture, laissent comme traces indélébiles. Mais la volonté affichée de « bien écrire le médiocre<sup>119</sup> » passe d'abord par un apprentissage de jeunesse, plus ou moins conscient, durant lequel les lectures déposent des strates, limon fertile où s'enracinent les chefs-d'oeuvre futurs.

Durant l'adolescence de Flaubert, l'oeuvre de Sophie Cottin gardait effectivement quelque éclat : en 1836, l'*Encyclopédie des Gens du Monde*, à l'article « Cottin » prophétisait que ses romans « survivront aux nombreuses exagérations de tant d'auteurs de nos jours ». Mais dans le panorama changeant des cénacles et des écoles, se faisait déjà sentir une lente décrue qui annonçait le déclin et l'oubli. Sensible déjà dans la moue dédaigneuse d'un Sainte-Beuve, qui ne jugea pas devoir lui consacrer un de ses *Portraits de femmes*<sup>120</sup>, la dépréciation était surtout remarquable dans l'évolution du lectorat qui prisait encore ces oeuvres dépassées. Ainsi subit-elle une dérive : des fines mains aristocratiques du Faubourg Saint-Germain, ses livres (jadis véhiculés sous jaquette bleue par les colporteurs), passèrent d'abord presque exclusivement à celles des milieux populaires dont le goût n'évoluait guère. Nisard, dès 1864, dans sa deuxième édition de son *Histoire des livres populaires*, se veut accablant pour la pauvre Sophie :

« Qui lit aujourd'hui ces romans ? Les ouvriers des villes et des campagnes, les écoliers de l'un et l'autre sexe, et quelques étrangers qui pensent se familiariser par cette lecture avec la langue française. (...) On ne comprendrait rien aujourd'hui ou peu de chose aux héroïnes guindées

<sup>119</sup> Gustave Flaubert, Lettre à Louise Colet du 12 septembre 1853, *Correspondance*, Paris, Gallimard, La Pléiade, tome II, page 429.

<sup>120</sup> « Mlle de Seudéry et Mme Cottin, malgré le grand esprit de l'une et le pathétique d'action de l'autre, sont tout à fait passées. Pas une oeuvre d'elles qu'on puisse lire autrement que par curiosité, pour savoir les modes de la sensibilité de nos grand'mères. ». portrait de Mme de Krüdener, *Portraits de femmes*, Paris, Didier, 1845, page 391.

des romans de Mme Cottin, et son style paraîtrait bien fade et bien déclamatoire, comme il l'est assez en effet<sup>121</sup> .»

Il est important d'analyser plus finement les raisons de la disparition annoncée d'un écrivain qui eut préalablement une aussi brillante renommée que celle de Sophie Cottin ; comme le déclare Colette Cazenobe, « Un succès littéraire considérable suivi d'un oubli total, définitif, sans perspective de réparation ultérieure, soulève toujours beaucoup de questions délicates.<sup>122</sup> »

Nous avons essayé de montrer, de notre côté, l'importance et l'intérêt d'un auteur comme Mme Cottin en tant qu'écrivain de transition, de « chaînon manquant », ce qui accentue l'injustice dont elle est l'objet et prouve qu'il existe au moins un motif de revenir à elle<sup>123</sup> ; tant du point de vue historique que sociologique, son oeuvre peut fournir des données quant à l'évolution de la réception<sup>124</sup> . Sophie Cottin est très représentative du phénomène auquel s'attache Hans Robert Jauss lorsqu'il s'applique à décrire les renversements esthétiques qui bouleversent le paysage littéraire : « Lorsque [...] le nouvel horizon d'attente s'est assez largement imposé, la puissance de la norme esthétique ainsi modifiée peut se manifester par le fait que le public éprouve comme

---

<sup>121</sup> Cité par L.C. Sykes, *op.cit.*, page 261. On peut remarquer que ces propos de Nisard révèlent un clivage entre les classes sociales en matière de lecture ; à la même époque, le lectorat populaire se tournait aussi vers *Les Misérables* de Hugo après avoir dévoré les romans d'Eugène Sue.

<sup>122</sup> *Art.cit.*, page 175.

<sup>123</sup> F. Brunetière soulignait déjà, au sujet des romans de Mme Cottin, qu'« on ne devrait pas les négliger, dans une étude sur l'évolution littéraire depuis deux cents ans ! Il seraient, et ils resteront, des documents essentiels sur le sujet. » (*Sykes*, vii).

<sup>124</sup> H.R. Jauss, *Pour une esthétique de la réception*. Paris. Gallimard, « Tel », 1990, page 58. A propos du *Roman de Renart*, H.R. Jauss souligne que « Le recours à l'« histoire de la réception » est indispensable à l'intelligence des littératures anciennes. »

périmées les oeuvres qui avaient jusqu'alors sa faveur, et leur retire celle-ci.<sup>125</sup> »

Ce qu'il faut saisir ici, c'est que la disparition de Sophie Cottin s'inscrit dans un moment particulier de l'Histoire où l'on assiste à la fois à une redistribution des cartes en matière de société, et à un glissement brutal d'horizon en matière littéraire ; les anciennes valeurs aristocratiques et sentimentales dont Mme Cottin était une représentante, et dans lesquelles a baigné plus ou moins innocemment l'ère romantique se délitent désormais avec rapidité ; la monarchie bourgeoise a creusé leur sépulture depuis que son arrivée aux affaires a précipité l'évolution des structures économiques. De ce point de vue, le règne de Louis-Philippe a ressemblé à ces oripeaux de toile qui masquent un chantier et derrière lesquels s'active un peuple de fourmis : lorsque s'écroule enfin ce décor pudique émerge la construction nouvelle. Hans Robert Jauss cite un passage significatif de *Madame Bovary* qui montre assez la transformation des mentalités après le bref intermède de la désastreuse révolution de 1848 :

« Les dernières années de Louis-Philippe avaient vu les dernières explosions d'un esprit encore excitable par les jeux de l'imagination ; mais le nouveau romancier se trouvait en face d'une société absolument usée, - pire qu'usée, - abrutie et goulue, n'ayant horreur que de la fiction, et d'amour que pour la possession.<sup>126</sup> »

Le sociologue Pierre Bourdieu, de son côté, signale qu'à la même époque, sous le règne de Louis-Napoléon Bonaparte, « Le règne de l'argent s'affirme partout, et les fortunes des nouveaux dominants, industriels auxquels les transformations techniques et les soutiens de l'État offrent des

<sup>125</sup> *Op.cit.*, page 55.

<sup>126</sup> *Op.cit.*, citation page 56.

profits sans précédent, s'affichent dans les luxueux hôtels particuliers du Paris haussmannien ou dans la splendeur des équipages et des toilettes.<sup>127</sup> »

Du point de vue littéraire, le changement d'horizon s'effectue par une sorte de glissement tectonique, comme si l'on se trouvait à la jonction de deux immenses plaques continentales qui s'écarteraient très progressivement l'une de l'autre : l'une tournée vers le passé, l'autre dérivant vers l'avenir... Ainsi subsistent momentanément des tendances anciennes, prisées notamment au sein des classes populaires, plus naïves, qui n'ont pas directement accès aux débats des écoles et à l'univers expérimental où s'opèrent les mutations. Mais ces restes, ces bribes, ces reliquats, finissent par sombrer face aux nouvelles représentations ; elles sont les scories qui cèdent aux pressions continues du nouveau. Hans Robert Jauss montre bien la fracture qui s'opère dans la littérature française en 1857 : il saisit l'antagonisme de ces deux aspects du champ littéraire au travers de la rivalité<sup>128</sup> qui opposa la *Fanny* d'Ernest Feydeau à la *Madame Bovary* de Flaubert. Si les thèmes abordés par les deux écrivains étaient identiques (« De par leur thématique les deux romans allaient au devant de l'attente d'un public nouveau qui - selon l'analyse de Baudelaire - avait abjuré tout romantisme et méprisait également la grandeur des passions et leur naïveté : ils traitaient un

---

<sup>127</sup> Pierre Bourdieu, *op.cit.*, 1992, page 77. Page 76, P. Bourdieu souligne l'influence de ces transformations sur la vie littéraire : « On ne peut comprendre l'expérience que les écrivains et les artistes ont pu avoir des nouvelles formes de domination auxquelles ils se sont trouvés soumis dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, et l'horreur que la figure du "bourgeois" leur a parfois inspirée, si l'on n'a pas une idée de ce qu'a représenté l'émergence, favorisée par l'expansion industrielle du Second Empire, d'industriels et de négociants aux fortunes colossales [...] »

<sup>128</sup> *Op.cit.*, page 56 : « En dépit du procès intenté à Flaubert pour outrage à la moralité publique, *Madame Bovary* fut d'abord reléguée dans l'ombre par *Fanny* : en un an le roman de Feydeau connut treize éditions, c'est-à-dire un succès comme Paris n'en avait plus vu depuis l'*Atala* de Chateaubriand. »

sujet banal, l'adultère en milieu provincial et bourgeois.<sup>129</sup> »), l'innovation formelle de Flaubert constituait, à elle seule, un élément à méditer (« L'innovation formelle de Flaubert, son principe de « narration impersonnelle », - que Barbey d'Aurevilly attaquait en disant, dans son langage imagé, que si l'on pouvait construire en acier anglais une machine à raconter elle ne fonctionnerait pas autrement que Monsieur Flaubert - ce principe d'« impassibilité » devait nécessairement heurter le même public auquel s'offrait *Fanny*, avec son contenu émoustillant présenté sous la forme facile et sur le ton de la confession.<sup>130</sup> ») L'on peut se poser la question de savoir si cette fameuse « innovation formelle » n'est pas le signe tangible d'une véritable modification de l'individu dans son rapport au monde ; cette modification induisant, bien entendu, une modification des perceptions esthétiques et des représentations. Flaubert est un précurseur, en ce sens qu'il formalise d'emblée les changements qu'il a perçus dans son environnement, prenant pleinement à charge les modifications de la conscience individuelle dont il traduit la nouvelle position face au monde<sup>131</sup>. À l'inverse, Feydeau restant prisonnier des

<sup>129</sup> *Op.cit.*, page 56.

<sup>130</sup> *Op.cit.*, page 57.

<sup>131</sup> Sans sombrer dans un jargon obscur, l'on pourrait comparer métaphoriquement ce glissement de la sensibilité collective aux bouleversements apportés par le système copernicien dans la compréhension de l'Univers, au début de la Renaissance. Le système géocentrique de Ptolémée se trouve battu en brèche par l'héliocentrisme. De la même manière, au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, s'effectue une sorte de déplacement perceptif qui modifie la relation de l'individu avec son environnement : le Romantisme avait privilégié l'individu, le plaçant face à un univers vivant, dans une relation personnelle ambiguë qui favorisait le repliement de l'ego (cf. Georges Gusdorf, *op.cit.*, pages 308-309 : « [...]l'individu, pour assurer sa survie, doit chercher en lui-même une sécurité que l'univers institué ne lui fournit plus. [...] l'homme romantique s'engage dans une tentative pour sauver le sens de la vie. » Mais face à la mort, l'homme prend acte du néant du sens institué : « Le monde a été avant lui, le monde sera après lui, sans lui, [...] Le monde cessera pour moi, je cesserai pour le monde, et le pressentiment de cette absence à venir enlève au réel sa réalité massive. ») D'où une forme d'ego-centrisme, la conscience individuelle, le *MOI*, étant le lieu où se focalisent les sensations. La civilisation technique brise cette coquille et fragmente le monde en objets industriels multipliés à l'infini : la

schémas traditionnels, son roman renonce à prendre en compte le déplacement de focalisation qu'engendre la civilisation technico-industrielle.

Parallèlement, une nouvelle institution s'officialise, la critique littéraire<sup>132</sup> qui, fondant le goût sur des critères qui se veulent scientifiques (elle suit en cela le mouvement général des esprits et du siècle) émet des jugements normatifs dont s'emparent les institutions (pouvoir politique, université, presse). Non que ces choix fassent toujours l'unanimité. Mais ils contribuent directement à imposer ce qui est déclaré digne d'exister, qui est conforme à l'état de société, conforme aux idéaux de la classe sociale dominante. La preuve en est donnée par la lecture, en 1868, devant le Sénat, d'un *rapport sur une pétition relative à*

---

société se recompose. Autrefois, l'aristocrate ou l'artiste n'incarnaient pas des fonctions sociales acquises, des professions, mais des états naturels (la noblesse se transmettant de manière génétique et le don artistique étant conféré de manière innée par les dieux !). Cette nouvelle civilisation privilégie au contraire l'aspect fonctionnel des objets (*la machine d'acier anglais*) et des êtres (le banquier, le professeur, le critique, l'historien, le savant, l'écrivain, le prêtre, le médecin, l'industriel, le compositeur, le politicien). Métiers acquis par le mérite individuel ! Autant de professions, autant de points de vue différents qui s'approprient le monde et qui dissèquent la réalité en sous-éléments (le jeune Flaubert assistait en cachette, avec une curiosité morbide, aux dissections qu'effectuait son père). Ainsi se trouve modifiée, par cette parcellisation, la relation de l'être au monde : alors que l'univers, désenchanté, a perdu son unité et s'atomise, l'individu n'est plus, lui-même, qu'un satellite excentrique de cet espace morcelé qui emplit tout de ses métastases proliférantes ; sa conscience est happée vers l'extérieur. (Dans *L'Éducation sentimentale*, le héros est en décalage par rapport à ce schéma, d'où l'échec de sa trajectoire personnelle : son amour pour Mme Arnoux est une forme de repli qui traduit le refus de la nouvelle donne sociale. On peut le vérifier dans ces propos de Frédéric : « Qu'est-ce que j'ai à faire dans le monde ? Les autres s'évertuent pour la richesse, la célébrité, le pouvoir ! Moi, je n'ai pas d'état, vous êtes mon occupation exclusive, toute ma fortune, le but, le centre de mon existence, de mes pensées. ») L'on peut ajouter que cette transformation du monde s'accompagne de l'amoindrissement du pôle féminin (d'où cette absurdité dans le comportement de Frédéric qui consiste à donner une telle ampleur à la femme idéalisée - L'apparition - qu'il place au *centre* de son existence, comme si le pôle féminin était pourvu d'un charme magique suffisant pour ré-enchanter l'univers...).

<sup>132</sup> C'est l'époque où Sainte-Beuve conseille la princesse Mathilde et règne sur ces organes officiels que sont *Le Moniteur* et *Le Constitutionnel*.

la bibliothèque d'Oullins (Rhône), rédigé par Nisard ; au cours de cette séance du 9 juin, la mention du roman de Sophie Cottin, *Mathilde, livre plus que moral*, provoque des éclats de rire<sup>133</sup> ...

Nous pouvons donc cerner les raisons qui ont présidé à l'oubli d'un écrivain, qui ont provoqué la sortie d'une oeuvre jugée désuète du champ littéraire : la fracture de 1848 est, de ce point de vue, une date remarquable, puisqu'elle détermine la régression des composantes périmées et induit l'émergence de structures modernes qui vont progressivement coloniser la production artistique (cela est vérifiable aussi bien dans le domaine pictural que dans le domaine musical) ; qu'Alphonse de Lamartine se mette à la tête de l'insurrection qui, en février 1848, balaie la monarchie poussive est un fait significatif. Qu'on songe simplement à ce soir du 25 février où, monté sur une chaise de paille, le poète parvient, à force d'éloquence, à convaincre le peuple d'écarter l'adoption du drapeau rouge, malgré les fusils qui se lèvent pour le viser : moment d'hésitation dangereuse où les valeurs lyriques mènent leur combat d'arrière-garde et où se profilent les évolutions futures ; ce sera le tour des masses, bientôt, d'agir, soumises à des flux idéologiques qui les rendront dociles ou révoltées. Déjà s'esquissent les conflits de l'avenir. Après trois mois de dictature oratoire, non dépourvus de poétique espérance, le prestige de la parole est usé, érodé par la désastreuse expérience économique des ateliers nationaux qui confirme que l'action n'est point soeur du rêve. Lamartine, dès lors, sera relégué aux oubliettes par l'ancien prisonnier du Ham, qui a commencé sa carrière là où son glorieux oncle l'avait terminée, dans les chaînes de la captivité. C'est le nouveau type d'homme qui l'emporte, ne nous y trompons pas...

---

<sup>133</sup> L'anecdote est relatée par L.-C. Sykes.



Lit-on aujourd'hui davantage Lamartine que Sophie Cottin ? *Jocelyn* plus que *Claire d'Albe*, *Le Tailleur de pierres de Saint-Point* plus que *Mathilde*. Certes guère plus ! Le premier bénéficie néanmoins d'une notoriété que daignent encore lui conférer les manuels scolaires et qui est déniée à Sophie. Cette dernière n'est que la représentante d'un *proto-romantisme* où ne s'aventurent que les spécialistes, période primitive de gestation et d'essais avortés. Elle a, de surcroît, le grand défaut de n'avoir jamais pris parti, toujours située entre deux mondes, entre deux chaises (sur lesquelles, au contraire de Lamartine, elle ne grimpe jamais pour haranguer le Peuple).

Alphonse de Lamartine détient plusieurs privilèges : celui de la longue durée, celui d'une renommée — tant de précurseur littéraire que d'éminent politique — de poète, qui lui a permis de résister à l'oubli ; et tout d'abord, privilège indéfendable, celui d'être un homme ! Mais il n'est guère différent, d'une certaine manière, de notre romancière : il est le continuateur d'une même inspiration, l'émule d'une même sensibilité, qu'il manie souvent avec plus de médiocrité, à une époque moins négligée, moins occultée, que celle du Premier Empire.

Sophie Cottin a donc joué un rôle reconnu, bien après sa mort, aussi longtemps que le souffle et l'inspiration romantiques ont résisté aux valeurs naturalistes et positivistes ; période qui, nous l'avons vu, coïncide avec la fin de l'Empire et la Restauration monarchique. La brève tentative de Lamartine pour saisir les rênes du pouvoir à l'occasion des journées de février, en 1848, représente l'ultime tentative d'inverser le cours des événements, de faire triompher les idéaux romantiques, de leur permettre de façonner la société humaine.

Se pencher sur l'oeuvre de Sophie Cottin ne devrait plus représenter un simple jeu intellectuel gratuit dans la mesure où la

recherche littéraire reconsidère désormais avec une attention nouvelle, comme l'indique Béatrice Didier, une période longtemps déconsidérée<sup>134</sup>. Tout effort pour restituer, fût-ce modestement, un élément de ce tableau composite<sup>135</sup> et bigarré, devrait contribuer à une meilleure vision d'ensemble d'une époque animée.

D'autre part, nous avons cru percevoir ces derniers temps un frémissement qui semble annoncer un regain d'intérêt pour la littérature féminine. Il est rendu sensible par les multiples rééditions d'oeuvres du passé ; George Sand, par exemple, en profite largement. Il convient de signaler également la parution récente de l'essai que Camille Aubaud consacre à *Lire les Femmes de Lettres*<sup>136</sup> et qui vise un large public d'étudiants. On peut certes regretter que Sophie Cottin n'y bénéficie que d'une courte notice biographique, mais cela suffit à populariser son nom.

Les travaux de Robert Darnton ont grandement précipité ce mouvement qui consiste à recourir au fonds inépuisable des oeuvres du passé ; aussi l'univers de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle retrouve-t-il une certaine

---

<sup>134</sup> Béatrice Didier souligne dans son « Introduction » (*op.cit.*, page 3) que la littérature qui suit immédiatement la Révolution française reste mal connue. « Certes, le public n'ignore ni *René*, ni *Corinne*, mais a tendance à les lire surtout en fonction de ce qui va suivre : du romantisme des années 1830. » Une autre des raisons qui semblent motiver cette méconnaissance d'une époque, c'est « une certaine gêne devant les rapports du politique et de l'art sous l'Empire. » Nous pensons, pour notre part, que cette méconnaissance résulte, en grande partie, d'un effet simplificateur qui laisse dans l'ombre les périodes de transition, celles qui entremêlent des courants opposés, difficilement réductibles.

<sup>135</sup> Baudelaire, dans l'article « La Modernité », (*Oeuvres complètes*, Paris, Seuil, « L'Intégrale », page 553.) qui figure dans *Le Peintre de la vie moderne*, écrit : « [...] il est beaucoup plus commode de déclarer que tout est absolument laid dans l'habit d'une époque, que de s'appliquer à en extraire la beauté mystérieuse, si minime ou si légère qu'elle soit. »

<sup>136</sup> *Op.cit.*.

faveur<sup>137</sup>, qu'il s'agisse de *Paméla* de Richardson, des *Contre-Confessions* de Madame d'Épinay, des *Mémoires du Marquis d'Argens*, de textes libertins comme *Thérèse philosophe* ou *Le Portier des Chartreux*, de *L'Enfant du Carnaval* de Pigault-Lebrun. D'où l'espoir, peut-être, de retrouver les oeuvres de Mme Cottin sur les rayons des librairies.

Enfin, nous avons pu constater la valeur heuristique d'une approche du champ littéraire fondée sur la perception claire des glissements d'« horizon » ; une telle analyse se place au confluent de la sociologie littéraire, discipline en plein essor, et de l'esthétique de la réception telle que l'a définie Hans Robert Jauss.

C'est pour ces raisons, que nous croyons pertinentes, qu'il nous a semblé digne d'intérêt de poser un regard sur une oeuvre avec pour seule et unique prétention d'attirer l'attention sur elle, de mettre en valeur son intérêt.

Si l'étude détaillée de la biographie de Sophie Cottin n'est pas la visée unique de ce travail, nous replacerons, dans un premier temps, la femme dans le contexte de son époque ; née au moment précis, en 1770, où achève de s'installer un nouveau paradigme qui mènera à la tourmente révolutionnaire, notre romancière commencera à écrire lorsque - celui-ci s'étant décomposé à la faveur de la Révolution - le champ littéraire (tout comme le paradigme social) se trouve en attente d'une nouvelle configuration, de nouveaux objets à mettre en circulation : période de tâtonnements où s'opère la transmutation de

---

<sup>137</sup> Tout au moins de la part des éditeurs ; des collections comme *le Temps retrouvé*, du Mercure de France, Bouquins-Laffont, ou La Bibliothèque Classique du Livre de poche, des éditeurs comme Desjonquères, Babel (Acte Sud-Labor-L'aire), puisent occasionnellement dans un fonds riche mais en privilégiant le plus souvent des textes libertins.

l'ancien, où l'archaïque engendre le neuf<sup>138</sup>. Période d'influences où les littératures étrangères pénètrent enfin réellement dans notre espace. C'est le Romantisme qui entre en gestation – l'espace d'une génération s'écoulera avant que le champ culturel officiel ne reconnaisse objectivement la métamorphose souterraine qui s'était opérée durant ces longues années. Mais entre 1830 et 1848, le paradigme se déplace à nouveau lentement, attiré par un nouveau pôle magnétique : les illusions du Romantisme<sup>139</sup> ne résistent pas à l'épreuve des faits historiques ; 1857 marque un autre point de fixation remarquable : c'est l'année des procès où le Pouvoir refuse cette intrusion du littéraire dans son champ propre, celui des objets manifestes (c'est-à-dire de tout ce que le Pouvoir prétend avoir sous sa coupe, puisqu'il tire sa légitimité de l'illusion partagée par les membres du groupe social qu'il est seul capable de gérer la complexité<sup>140</sup>, donc de garantir la configuration du paradigme, de le préserver en l'état<sup>141</sup>) – la littérature (en particulier

<sup>138</sup> Comme la *Créature* de Mary Shelley, le roman est construit de pièces rapportées (*Frankenstein* constitue sans doute la plus belle des métaphores de ce que peut être le roman à une époque où les écrivains cherchent une expression nouvelle) ; d'où, peut-être, lorsque le goût se sera fixé, aura évolué vers un état stable (l'on peut admettre que le roman moderne français, avec ses codes et ses pactes, naît effectivement avec Stendhal), le rapide dépérissement (dénigrement) de tout ce qui aura servi de prototype à ce renouveau.

<sup>139</sup> Il commence à être ressenti comme une « idéologie de l'échec ».

<sup>140</sup> La *politique* est, d'après l'étymologie grecque, l'art de gouverner la Cité (ce qui nécessite de disposer de forces de l'ordre, la *police*). À l'origine, la Cité constituait à elle seule *l'univers global* du groupe. À l'extérieur s'étendait *l'univers inconnu*, non encore reconnu, inexploré (dangereux et énigmatique, comme, par exemple, le territoire où vivait le Sphinx). Le Pouvoir n'avait en somme qu'un nombre fort limité d'objets à gérer et le paradigme social faisait l'objet d'une adhésion globale, plus ou moins librement consentie. Il était facile alors de quitter la Cité en cas de désaccord, comme en témoigne l'Ancien Testament (*Genèse*, XII, 1-20 / XIII, 1-18, par exemple). Au XIX<sup>e</sup> siècle, l'on peut remarquer que les États-Unis jouent ce rôle dans une certaine mesure ; l'ouest américain constituant l'espace inexploré qui absorbe ceux qui refusent le paradigme contraignant d'une société qui les étouffe. Les nombreuses Utopies constituent aussi un point de fuite, dans la mesure où il s'agit de tentatives élaborées d'inventer de nouveaux paradigmes, avec l'espoir qu'ils supplanteront à terme le paradigme dominant.

<sup>141</sup> N'est-ce pas le sens véritable du terme *l'État* ? Le prétendu mot de Louis XIV lors de sa prise de pouvoir, « l'État c'est moi ! » signifie bel et bien que Louis se porte garant du nouveau paradigme qu'il entend instaurer et représenter, à lui seul. Nous aurons donc, à partir de ce moment, une

la littérature romanesque) n'est-elle pas faite avant tout pour détourner du vrai<sup>142</sup> ?

Or, le monde meublé d'un Flaubert, la modernité urbaine d'un Baudelaire ramènent le sujet au réel ; ils modifient la position du regard porté sur l'univers social et proclament, à qui veut l'entendre, que l'être est englué dans le monde, que toute opération consciente est, fondamentalement, une prise de conscience du désordre général<sup>143</sup>, du chaos universel, dans lequel tout fusionne<sup>144</sup> ; la conscience du monde ne peut être que conscience des objets matériels qui le meublent, l'occupent, l'envahissent : « [...] des barriques, des câbles, des corbeilles de

---

« monarchie spectaculaire », c'est-à-dire qui fonde l'absolutisme royal sur un système de fêtes et de symboles qui sont autant de signes communiquant visiblement que le Roi est le centre de tout, notamment du paradigme social.

<sup>142</sup> Voir la *Préface* de *Claire d'Albe* (C.A., page i) : « Le dégoût, le danger ou l'effroi du monde ayant fait naître en moi le besoin de me retirer dans un monde idéal, déjà j'embrassais un vaste plan qui devait m'y retenir longtemps. » Le « plan » est le projet d'un ouvrage. Écrire, c'est donc se soustraire au réel, élaborer un monde différent qui permette de s'en évader, de le fuir.

<sup>143</sup> Conscience d'un vide dont la nature de l'homme a horreur et qu'il s'empresse aussitôt de meubler ; ainsi toute opération consciente consiste fondamentalement en une prise de possession de l'objet, appropriation, par par l'intermédiaire d'un *sens* qui le relie aux autres objets.

<sup>144</sup> La *synesthésie* baudelairienne représente une fusion, les objets perdant leurs propriétés clairement définies, l'Univers devient un tissu de correspondances. La langue sacrée que murmurent les « vivants piliers » (fusion du minéral et du vivant) est hiéroglyphique, donc incompréhensible au premier degré, comme la langue de Babel (les « confuses paroles » sont des paroles de « confusion »). Dans « La Vie antérieure », le temps lui-même fusionne et devient un tissu de jours superposés, sans limites (« les soleils marins »). Mais la pensée de Baudelaire suggère aussi quelque chose d'infiniment dangereux, une magie incantatoire, une alchimie, capable de transmuter l'univers. La Poésie est capable de remettre en ordre, de reconfigurer le monde, donc le paradigme, voilà pourquoi elle est dangereuse pour la Société en place. (L'on comprend mieux pourquoi Baudelaire souffrit à ce point du fait qu'on l'avait obligé à bouleverser le plan initial des *Fleurs du mal* en supprimant, par décision de justice, un certain nombre de poèmes ; il passa le restant de sa vie à essayer de reconstituer un ordre plausible, capable de faire fonctionner la machine (infernale = « Satan Trismégiste ») patiemment élaborée.) De la même manière, l'univers cotinien compromet le paradigme bourgeois industriel - moderne - qui s'évertue à éliminer, à partir de 1848, le paradigme aristocratique, désuet, qu'ont voulu incarner les Romantiques ; l'oeuvre de Flaubert, qui constitue topologiquement le lieu, en littérature, où s'observe ce basculement paradigmatique, combat tous les mirages du romantisme en dénonçant leur danger léthal pour les individus (Emma ou Frédéric échouent à vivre une vie « normalisée » parce qu'il ont projeté leurs rêves dans le réel, le contaminant ainsi irrémédiablement). On peut relever que le scénario (au sens narratologique) de *Madame Bovary* reprend grossièrement celui de *Claire d'Albe* (une jeune femme, mariée, va jusqu'au bout de sa passion ; elle en meurt). Mais à la fatalité qui pèse sur Claire, et - d'une certaine manière - l'absout, (car Claire se trouve dépassée par la situation), Flaubert substitue les pulsions souterraines de l'individu : Emma n'agit que parce qu'elle a été « empoisonnée » par la littérature dont Sophie Cottin est l'illustre représentante et qui a flatté ses penchants néfastes. Flaubert prononce ainsi la sentence qui condamne définitivement le roman cotinien (et donc le paradigme antérieur). Sans doute est-ce la raison qui lui vaut d'être acquitté lors du fameux procès de 1857, alors que Baudelaire ne bénéficie

linge », tous ces biens d'échange, matériels, qui constituent la Civilisation. Mais ceux-ci ne prennent d'autre sens que celui dont les individus veulent bien les investir, l'acquisition d'une essence par les objets résultant d'une opération de dénomination, de mise en forme, de construction, véritable conjuration collective, dont la Littérature donne la recette<sup>145</sup>.

L'étude des romans publiés de Sophie Cottin permettra, dans un second temps, de mieux cerner les raisons qui ont assuré leur succès et d'approcher les techniques de l'écrivain.

Enfin, qu'on nous pardonne par avance de prendre certaines libertés et d'appeler parfois la romancière simplement par son prénom... *Madame Cottin* ou *la Veuve Cottin* nous semblent des appellations qui, sans nul doute, ont contribué au dédain qui s'est appesanti sur Sophie, la confinant de façon ridicule dans le carcan empesé d'un moralisme exagéré. Ces dénominations ont transformé l'image de l'auteur-modèle. Sans doute, à défaut d'un nom clinquant qui serve de bannière, notre femme de lettres aurait-elle gagné à adopter un pseudonyme plus vif qui lui aurait davantage ouvert le champ littéraire ; considérons simplement que le type de stratégie publicitaire adopté par les écrivains subit des modifications qui rendent caduque une stratégie qui avait porté ses fruits antérieurement, sous l'Empire.

---

pas de la même indulgence de la part des juges. Indirectement, Madame Cottin subit la même condamnation que l'illustre poète.

<sup>145</sup> À propos de l'incipit de *L'Éducation sentimentale*, la comparaison de la version de 1845 et de celle de 1869 est doublement éclairante : elle montre non seulement l'évolution de Flaubert écrivain mais aussi les « progrès » du roman réaliste dans le sens d'un effacement du sujet de l'énonciation, de la recherche croissante de la précision et surtout de la narrativisation.

### III. LA FEMME SENSIBLE

#### 1. Changement de paradigme :

Toute l'existence de Sophie Cottin est contenue entre deux fractures du système de représentation social ; entre les changements qui surviennent aux alentours de sa naissance, en 1770, (alors que s'écroule un monde qui, en matière de commerce des signes, a poussé très loin le raffinement hypocrite) - changements qu'inaugure un règne nouveau, voué à la transparence naïve de la parole et des sentiments - et la Révolution de 1789. Existence placée à la source de deux courants contraires, un ancien monde qui s'éteint, un nouveau qui émerge et suppose que la clarté du langage aplanira les différends entre les hommes. Que tombent les masques qu'une civilisation mécréante a plaqués sur les visages des êtres et sera restaurée la pureté idéale, édénique, de l'état de nature ! Voici venir ce moment espéré où chacun pourra revendiquer le droit au bonheur individuel.

En ce 10 mai 1774, bien que le printemps émaille déjà les prairies des campagnes environnantes, la lumière de la bougie qui éclaire la vitre a le reflet terni de l'or des dorures passées, la couleur même des couchants et des automnes. Le règne paraît ainsi jeter ses derniers feux. Les regards tournés vers la fenêtre guettent avec inquiétude les palpitations de cette flamme comme si elle avait charge d'opérer une mystérieuse transmutation. Lorsque enfin une silhouette en livrée s'approche et vient moucher la chandelle, l'information se répand tout alentour. La vie semble soudainement revenue, comme si cette attente

de plusieurs jours en avait suspendu le souffle. Et tandis que l'étage, en haut, est déserté, parce que cette infection redoutable sème la panique parmi ceux qui, contraints, ont dû assister aux derniers moments du monarque, l'on court déjà en tous sens dans ce palais immense afin de propager la nouvelle. La chambre est restée vide, silencieuse ; l'odeur immonde. Le duc de Villequier, premier gentilhomme de la chambre d'année, titube. Il vient buter sur M. Andouillé, médecin :

« [il] enjoignit à M. Andouillé, premier chirurgien du roi, d'ouvrir le corps et de l'embaumer. Le premier chirurgien devait nécessairement en mourir. « Je suis prêt », répliqua Andouillé ; « mais, pendant que j'opérerai, vous tiendrez la tête : votre charge vous l'ordonne. » Le duc s'en alla sans mot dire, et le corps ne fut ni ouvert, ni embaumé. Quelques serviteurs subalternes et de pauvres ouvriers restèrent près de ces restes pestiférés ; ils rendirent les derniers devoirs à leur maître ; les chirurgiens prescrivirent de verser de l'esprit-de-vin dans le cercueil.<sup>146</sup> »

Cependant, les courtisans se ruent dans l'antichambre de l'appartement où le nouveau roi et sa femme, soigneusement tenus à l'abri de la contagion, trompent leur inquiétude en adressant des prières au ciel ; un bruit formidable, « absolument semblable à celui du tonnerre » se fait entendre, éclats de voix mêlés à la cavalcade des talons résonnant sur les planchers ; la pièce est instantanément remplie :

« À ce bruit étrange, Marie-Antoinette et son époux reconnurent qu'ils allaient régner, et, par un mouvement spontané qui remplit d'attendrissement ceux qui les entouraient, tous deux se jetèrent à genoux ; tous deux, en versant des larmes, s'écrièrent : " Mon Dieu, guidez-nous, protégez-nous, nous régnons trop jeunes. " <sup>147</sup> »

---

<sup>146</sup> Mme Campan, *Mémoires de Madame Campan, première femme de chambre de Marie-Antoinette*, Paris. Ramsay, « Ramsay-images », 1979, page 48. Après la Terreur, il arrivera à Mme Campan de fréquenter la demeure de Champlan où résidait Sophie Cottin. Sans doute racontait-elle ses souvenirs durant ces veillées.

<sup>147</sup> *Ibid.*.



Tandis que la dépouille de l'ancien monarque, usée par l'âge et les plaisirs, se désagrège<sup>148</sup>, le cadavre est mené à Saint-Denis, escorté par un escadron de gardes du corps munis de flambeaux<sup>149</sup> ; spectacle fantastique que cette voiture lancée à six chevaux, éclairée par les torches dont les lueurs trouent l'obscurité de la nuit ! Au moment où l'on escamote de la manière la plus subreptice le cercueil du roi défunt, une ère nouvelle commence, tant du point de vue historique, que du point de vue littéraire.

La fin de Louis XV préfigure, de façon symbolique, la décomposition des institutions. Dans ses derniers temps, le pouvoir s'était endurci, s'appliquant à mettre en chantier, au mécontentement général, les réformes indispensables. Maupéou avait attaqué de front les privilèges des Parlements, qui, à l'issue d'une grave épreuve de force, avaient été renvoyés<sup>150</sup>. Cessant d'être propriétaires de leurs charges,

---

<sup>148</sup> Le contraste est significatif du point de vue symbolique : l'ancien monarque qui représente le vice et la corruption dans l'esprit du temps (la légende du *Parc aux Cerfs* et les ombres de la Pompadour et de la du Barry jettent une tache indélébile sur la monarchie) terrassé par la vérole (songeons au rôle final que Laclous confère à cette maladie) est balayé de la scène historique comme par punition divine (son tort réel est d'avoir brimé la Noblesse et bridé les Parlements). De l'autre côté, le dauphin et sa femme représentent une nouvelle donne : jeunesse et candeur ; on voit en eux l'incarnation de la nouvelle sensibilité, l'image de la vertu. Rien d'étonnant que la foule des Courtisans les surprenne en prière (d'autant que le Parti dévot relève la tête). En vérité, ces deux enfants, contrairement à l'ancien Roi, seront maléables et soumis à tous les courants politiques qui ont été jusque-là brimés par le vieux monarque autoritaire.

<sup>149</sup> Lorsque mourait le monarque l'usage était d'ouvrir le corps et son cœur, extrait, était confié à l'une des églises de Paris, le plus souvent celle des Grands-Augustins. Mais le 11 mai, l'archevêque de Paris reçoit un mot de Versailles lui apprenant que « la putréfaction du corps du feu roi a été si rapide qu'il n'est pas question d'en faire l'ouverture » et que, par conséquent, on ne peut lui envoyer « en dépôt les entrailles de ce prince ». Louis XV fut donc le seul roi de France à être inhumé à Saint-Denis avec son cœur.

<sup>150</sup> La liberté de manoeuvre de Louis XV avait été constamment entravée : bien que souverain absolu, il avait été taxé de despotisme à chacune de ses tentatives pour réformer les finances, apaiser les fanatismes religieux, ou soumettre à l'impôt les privilégiés. Les Parlements, pourvus d'une abondante clientèle de procéduriers inféodés aux magistrats, mystifient le peuple en

les juges relégués au rang de simples fonctionnaires, sont désormais choisis, nommés, rétribués par le roi. Parallèlement, l'abbé Joseph-Marie Terray, nommé au contrôle général des Finances, multiplie les mesures impopulaires, qui lui valent le surnom de « Vide-Gousset » ; bien qu'inspirée par une sagesse prémonitoire, cette politique d'économies ne suscite que récriminations et rancunes. Lorsque Louis XVI congédiera Maupéou, de grandes manifestations d'allégresse se produiront, loin dans la nuit, au bruit des pétarades, et le peuple de Paris brûlera l'effigie de l'ancien ministre.

À moins d'un quart de siècle de distance, la France aura pris un autre visage et l'ancien régime aura sombré ; pour l'heure, les temps sont incertains. Bouleversés. Le corps social est agité de soubresauts. Des inégalités scandaleuses le minent ; les efforts de ministres tout acquis aux idées des lumières ne pourront venir à bout des archaïsmes. Une fois licencié le personnel corrompu du précédent règne, le jeune roi semble parier sur la compétence probe d'hommes qualifiés. Turgot, partisan d'un despotisme éclairé, accède au pouvoir, bien décidé à faire

---

prétendant opposer à la légitimité du roi de prétendues lois fondamentales dont ils seraient les gardiens, alors qu'ils ne défendent que l'arbitraire judiciaire et ne visent qu'à préserver leurs privilèges. Ils voudraient mettre l'autorité en tutelle pour se rendre maîtres du royaume. Lorsque le roi, ayant établi l'égalité devant l'impôt, décide la création d'un cadastre pour répartir équitablement les charges publiques, les Parlements empêchent sa réalisation. Très jansénistes, les Parlements attisent le feu de l'intolérance, comme le montrent l'Affaire Calas et l'expulsion de France des Jésuites, en 1762 : l'influence de ceux qui étaient les confesseurs des grands et les maîtres de leurs enfants et qui se flattaient de gouverner à travers eux, était le principal grief des Parlements qui obtinrent le bannissement de l'ordre. Dès que s'installe un conflit avec le Pouvoir, les Parlements font la grève de la justice, bloquant l'appareil d'Etat. Le Roi les exile pour les punir. Toute l'époque est marquée par ces actes d'autorité provisoires auxquels succède, après un temps, le rappel des condamnés. La réforme de Maupéou, consécutive à une nouvelle grève des juges, anticipe sur les revendications de 1789 qui réclameront une magistrature distincte du pouvoir législatif et débarrassée de la vénalité. Mal inspiré, Louis XVI rappela les anciens Parlements, rendant désormais impossibles des réformes qui eussent modernisé le royaume.

trionpher les théories nouvelles : libre production et libre circulation des produits sont à l'ordre du jour. Seule la concurrence peut stimuler l'esprit d'entreprise ; l'enrichissement des entrepreneurs accroîtra le bien-être général. Largement en avance sur son temps, ce philosophe qui écrivait à Condorcet : « la lumière qu'un homme de lettres peut répandre doit, tôt ou tard, détruire tous les maux artificiels de l'espèce humaine et la faire jouir de tous les biens que la nature lui offre<sup>151</sup> », projette l'abolition de l'esclavage, la tolérance religieuse, la création d'un enseignement laïque. Il souhaiterait par ailleurs supprimer la Ferme, mais la tâche est trop complexe pour être menée hâtivement : *les 60 colonnes d'or* représentent un pouvoir dans l'État qu'il faut ménager.

Les premiers édits de Turgot ont ainsi pour visée de faire entrer l'économie dans une phase de libéralisation. La proclamation de la liberté du commerce des grains part d'une louable intention : permettre au peuple de se procurer au juste prix son aliment de base, en répartissant la production sur l'ensemble du territoire, de façon équilibrée ; mais les effets immédiats vont à l'encontre du but recherché. Dès la fin de 1774, la mécanique se grippe : du temps de l'abbé Terray, les blés avaient été mis en régie et les stocks importants, constitués autour de Paris, permettaient de maintenir le prix du pain à un niveau acceptable, de manière purement artificielle. Il suffisait de mettre sur le marché des quantités importantes de farine au moment où les prix montaient pour casser la hausse. Or Turgot, au nom de sa doctrine, a liquidé toutes les réserves, dès l'automne, au profit de l'État. Mais la médiocrité de la récolte précédente, amplifiée par des phénomènes psychologiques, entraîne le renchérissement d'une denrée

---

<sup>151</sup> *Correspondance inédite de Condorcet et de Turgot*, 21 juin 1772. Paris. Charavay, 1885, page 88.

indispensable : des troubles éclatent en mars-avril 1775. Le 12 avril, Dijon sera secoué par de graves émeutes.

Turgot, se trouvant devant l'obligation d'assurer d'urgence l'approvisionnement de Paris, charge directement les banquiers Cottin<sup>152</sup> de financer l'achat à l'étranger des grains indispensables. Ces banquiers Cottin sont des gens considérables, loyaux à la monarchie et acquis aux projets nouveaux.

En tant qu'économiste de premier plan, Turgot a un rival dangereux, le banquier Necker, « envoyé de la République de Genève », qui excelle à se servir de ce médium prodigieux qu'est le livre pour afficher ses thèses et les jeter en pâture à l'opinion publique. Or, le 28 avril, sort justement des presses *Sur la législation et le commerce des grains*. Necker, estimant que les droits élémentaires des peuples devaient passer avant ceux de la propriété, affirme dans ce livre que le souci primordial du législateur doit impérieusement consister à assurer les subsistances pour les classes populaires. Cette attaque en règle contre la libre circulation des grains tombe précisément au moment où elle risque d'envenimer la situation. De fait, une série de soulèvements se produisent qui atteignent la Capitale elle-même et qui seront réprimés avec fermeté.

La « guerre des farines », nom pompeux donné à de banales émeutes de la faim, constituera le premier coup de semonce à l'encontre d'un régime incapable de contrôler la complexité croissante d'un univers dont la face se métamorphose. Mais tandis qu'une énorme lame de fond se prépare à balayer la société, le monde dans lequel s'agitent

---

<sup>152</sup> Evelyne Lever, *Louis XVI*, Paris, Fayard, 1985, page 156 : « Il chargeait directement les banquiers Cottin d'approvisionner Paris de la quantité de blé nécessaire qu'ils tireraient de l'étranger, avec la garantie d'une indemnisation pour les entrepreneurs. »

nos personnages semble destiné à ne jamais s'estomper, pareil à une de ces toiles peintes qui forment le décor d'une scène de théâtre.

## 2. Fortune de mer :

Paysage de bonace apparente des trente dernières années qui précèdent la Révolution. C'est ici qu'il faut partir à la recherche de notre romancière : au coeur de cette société qui ignore les turbulences futures, qui ne compte pas ses dernières fêtes, qui vit ses derniers jours d'illusion.

Il faut se méfier de l'eau qui dort. La mer paisible, couronnée de pâles nuages, reflète les cieux où se détachent de larges pans de bleu céleste ; le port est peuplé d'un lavis de mâts et de gréements : voiles carguées ou bouffies de vent, survolées d'oiseaux marins ; on croirait un de ces tableaux de Turner où l'océan envahit l'espace, où la synesthésie des formes et des couleurs sollicite tous nos sens et nous invite à nous tourner vers les contrées lointaines que dissimule l'horizon ; le pays parfumé des amours de Paul et Virginie.

Dans sa jeunesse, Marie – c'était le prénom officiel de Sophie – a contemplé les vaisseaux balourds, dont les lourdes carènes écrasent l'eau vitreuse, et leurs départs sur les flots enjôleurs jusqu'à cette limite incertaine au-delà de laquelle le sort des nefes est jeté à la fortune des océans. Le berceau de sa famille maternelle se trouve proche du grand port commercial de Bordeaux : au coeur de l'Aquitaine. L'ancienne Tonneins, dont l'origine remontait au VIII<sup>e</sup> siècle, se composait à l'origine de deux villes fortifiées dominant la vallée de la Garonne ; en 1614, les Protestants y tinrent un synode général. Les troupes royales finirent par s'emparer, huit ans plus tard, de ce réduit huguenot et les

deux villes furent rasées. Elles furent remplacées ensuite par cette petite cité dont les fabriques de cordages constituaient l'activité principale ; des distilleries et un important commerce de prunes d'ente (cette variété est connue pour fournir les fameux pruneaux qui ont fait la renommée de la proche ville d'Agen) complètent le tableau économique d'une région riante, la Guyenne, au voisinage immédiat du pays gascon. C'est dans ce paysage que Marie a passé son enfance et qu'ont pu se former certains traits de sa sensibilité profonde, de sa psychologie.

Mais les choses ne sont pas aussi simples ! Les quelques certitudes que laissent percer les brèves notices concernant la biographie de Marie couvrent à peine quelques années : un court laps de temps durant lequel s'épanouit une oeuvre et où l'existence discrète est mise à la lumière ; l'espace ténu qui sépare la publication, en 1799, d'un premier roman, *Claire d'Albe*, de la mort de son auteur, en août 1807. Huit années en somme, qui éclairent le visage anonyme d'une femme, assurant pour quelque temps sa renommée, avant que se referme le gouffre de l'oubli et que ne parvienne plus, du confluent de deux grands siècles, qu'une image brouillée et méconnaissable d'une oeuvre littéraire qui suscita pourtant l'intérêt le plus vif.

Ainsi, au moment où Louis XVI monte sur le trône, dans une France dont les pesanteurs masquent le renouveau, Marie vient de naître ; s'il ne fallait s'en tenir qu'aux rares lignes que consentent à lui accorder les Encyclopédies, les Dictionnaires ou les Histoires de la Littérature, il nous serait impossible d'affirmer précisément que l'événement a eu lieu en 1770 ou en 1773, à Paris ou à Tonneins. Ses premiers biographes multiplient les erreurs que pérennisent, encore à

l'heure actuelle, les compilations hâtives<sup>153</sup> : parmi ceux qui la font naître en 1773 à Tonneins, on peut énumérer Michaud, dans sa *Biographie Universelle*, Petitot, dans la notice qu'il consacre à la romancière en tête des *Oeuvres complètes*, en 1817, puis Anguis, en 1824,

---

<sup>153</sup> La date précise de la naissance de Sophie Cottin ne fait nullement problème (elle est née le 22 mars 1770). En fait, toute une mécanique de brouillage systématique des données traduit l'absence d'intérêt véritable pour cette romancière peu fréquentée, qu'on s'interdit de lire, sur laquelle on colporte le plus volontiers du monde des erreurs flagrantes. Pourtant, les travaux précis existent. On peut se référer à la brillante étude de L.-C. Sykes, d'une grande précision bien que souvent partielle, datée dans la mesure où il s'agit du fruit d'une thèse soutenue en Angleterre à la veille de la seconde guerre mondiale. Un des immenses mérites de Jean Gaulmier est d'avoir proposé de multiples voies de recherche concernant Sophie Cottin qu'il considère comme un écrivain indispensable si l'on veut étudier les influences qui se sont exercées sur la littérature romantique française. Michel Baude avait aussi cerné l'intérêt de cet auteur en partant à la rencontre du philosophe Azais qui fut l'ami de Sophie Cottin (*P.-H. Azais, témoin de son temps : d'après son journal inédit : 1811-1814*, Centre de reproduction des thèses de Lille III, Champion, 1980). À vrai dire, les instruments qui auraient pu permettre d'évaluer la juste importance de notre romancière n'existaient pas encore et, comme chaque chose vient à point, il a fallu attendre l'essor récent de la *sociologie littéraire* (qui s'inscrit dans l'évolution du paradigme institutionnel) pour saisir clairement le fait que la Littérature n'est pas seulement composée d'oeuvres canoniques, reconnues par les institutions et proposées comme modèle. Dès lors s'impose nécessairement l'investigation précise d'autres territoires : l'influence de certains écrivains, beaucoup plus déterminante qu'on ne le dit généralement, témoigne d'une évolution du système de représentation d'une société et permet ainsi d'approcher les enjeux de luttes pour le pouvoir qui affectent le domaine des biens symboliques. Dans *Gens de Lettres, Gens du Livre*, (Paris, Editions Odile Jacob, 1992, page 212) Robert Darnton souligne bien que « le moment est venu d'établir un lien entre la théorie littéraire et l'histoire du livre. La théorie révèle l'étendue des réactions potentielles à un texte – à savoir aux contraintes rhétoriques qui régissent la littérature sans la déterminer. L'histoire peut montrer quelles sont les oeuvres qui ont été réellement lues – c'est-à-dire dans les limites d'un corps de témoignages imparfait. En se penchant sur l'histoire, les critiques littéraires peuvent éviter le piège de l'anachronisme, car ils semblent parfois croire que les Anglais du XVII<sup>e</sup> siècle lisent Milton et Bunyan comme le fait un professeur de faculté du XX<sup>e</sup> siècle. En tenant compte de la rhétorique, les historiens peuvent trouver des clés à un comportement qui serait déconcertant autrement, comme par exemple les passions provoquées par les romans, de *Clarissa* à *La Nouvelle Héloïse* et de *Werther* à *René*. Je plaiderai donc en faveur d'une stratégie double qui combinerait l'analyse textuelle à la recherche empirique. Ainsi, il nous serait possible de comparer les lecteurs implicites des textes aux véritables lecteurs du passé et, en nous fondant sur de telles comparaisons, développer à la fois une histoire et une théorie des réactions du lecteur. »

à l'occasion d'une nouvelle édition de ces mêmes *Oeuvres*. Les ouvrages plus récents ne sont pas en reste et laissent planer la contradiction au sujet d'un auteur cerné par l'oubli<sup>154</sup>.

Trop mineure, trop particulière, pour susciter l'intérêt des foules, Madame Cottin offre parfois la tentation d'un article aux érudits qui s'aventurent dans cet hiatus littéraire où disparaît l'Ancien Régime. Prisonnière d'un faisceau de légendes qui relèvent parfois de l'hagiographie, la figure de Marie s'estompe derrière un véritable écran de fumée, tissé de jugements péremptaires qui réputent « illisibles<sup>155</sup> » des oeuvres qu'on s'épargne d'examiner avec une suffisante équité.

Qui est-elle exactement, cette jeune fille qui va grandir, puis se marier avec un riche banquier, destinée de rêve offerte à toutes les promesses, à l'heure précisément où les événements se précipitent et où se prépare à souffler sur le Royaume ce vent nouveau dont 89 sera la résultante ? Nous allons essayer de faire apparaître les traits dominants de cette période ; ils ont, directement ou indirectement, joué un rôle dans la formation de notre romancière : au moment où l'anonyme Marie - qui n'est point encore Sophie, l'écrivain - traverse la fin du siècle, tout le paysage, politique, économique, intellectuel, sociologique, est en

---

<sup>154</sup> *Les écrivains célèbres*, Paris, Mazenod, tome 2 (seconde édition), 1956, donne encore 1773 comme date de naissance de Mme Cottin. La notice qui lui est consacrée s'en trouve tout naturellement faussée puisqu'on y lit: « Veuve (d'un banquier) à vingt ans, elle publie à vingt-cinq son premier roman. Elle meurt à trente-quatre... ». L'index des personnes réelles citées dans *La Comédie Humaine*, Gallimard, (nouvelle édition) « La Pléiade », 1966, déforme le nom de jeune fille de l'écrivain en Marie R[u]steau (sic) et fournit la même date erronée.

<sup>155</sup> C'est le terme que l'on rencontre d'emblée dans un article de Paul de Gorsse - visiblement tronqué, au point d'en devenir parfois incompréhensible - que la revue *Historia* a consacré à Mme Cottin (« Sophie, romancière oubliée. ». *Historia*, Librairie Jules Tallandier, N° 353, avril 1976.) Malheureusement, Jean Tulard, s'appuyant sans doute sur cet avis ancien, reprend systématiquement cette affirmation dans la plupart des ouvrages et dictionnaires qu'il consacre à la période impériale et où il évoque brièvement notre romancière.



pleine restructuration. En l'espace d'une génération, les idées des Lumières ont eu le temps de produire des effets, d'imprégner, sinon de modifier, les mentalités ; elles ont modelé les fonctionnements intellectuels, les raisonnements et les représentations collectives du monde, agissant sur les mythes personnels des individus. Le nouveau roi lui-même est porteur des idéaux nouveaux, ne serait-ce que dans l'inconscient collectif d'un peuple qui espère l'inattendu<sup>156</sup> ; ses tergiversations constantes, son indécision native, qui mèneront le régime au gouffre, relèvent peut-être de l'impossibilité de concilier deux mondes antinomiques : né trop tôt ou trop tard, comme le personnage de Verlaine, le bon Louis coiffe la couronne au point d'intersection de

---

<sup>156</sup> Voir Alain Accardo (*Initiation à la sociologie*, Bordeaux, Le Mascaret, 1983, page 51) : « En ce sens on peut dire que le capital symbolique est un *crédit* (au sens à la fois de croyance et de confiance accordée à l'avance) mis à la disposition d'un agent par l'adhésion d'autres agents qui lui reconnaissent telle ou telle propriété valorisante. L'agent qui dispose de ce crédit consenti par les autres se trouve par là-même placé en position de force, quelles que soient les propriétés qu'il possède intrinsèquement ; il est mis en position d'exercer un pouvoir sur des partenaires qui d'avance se soumettent à lui en lui reconnaissant l'autorité nécessaire. L'expérience et l'Histoire montrent à l'évidence que tous ceux qui exercent un pouvoir dans un champ ou dans un autre, ne sont pas nécessairement porteurs des compétences qu'ils sont censés posséder et en vertu desquelles ils bénéficient de l'obéissance des autres agents, à l'instar du pharaon égyptien ou de l'empereur inca qui n'avaient aucune des capacités surnaturelles que leurs sujets leur prêtaient. » Le capital symbolique dont bénéficie la monarchie française au départ sera rapidement dilapidé dans la mesure où les parties en présence vivent sur une méprise : la monarchie pense détenir des « capacités surnaturelles » (monarchie de droit divin dont la légitimité se mesure au pouvoir de guérir les écrouelles lors du sacre à Reims, image symbolique que tentera ridiculement d'exhiber Charles X qui, décidément, se trompe de siècle) ; face à elle, le Peuple se fait une toute autre idée des compétences capables d'assurer l'adhésion des agents au Pouvoir : notamment, le Peuple surestime les possibilités d'infléchir le réel, de le transformer (et la bourgeoisie montante liée par intérêt à l'aristocratie des affaires celui d'accélérer les évolutions). Dans ces conditions, tout au long du règne, l'image symbolique du Roi s'inversera au travers d'une dégradation programmée par les pamphlets, les libelles et les caricatures jusqu'à ce que son « corps royal », coiffé du bonnet rouge, subisse une tentative d'intégration (ratée !) au nouveau paradigme qui se met en place.

deux époques ; en digne héritier du passé, il ne peut assurer la transition vers un futur encore indistinct.

En ces années de jeunesse dont le flot se précipite comme celui d'un torrent, notre Marie Risteau a eu le privilège de fréquenter des lieux différents : la campagne environnante de Tonneins, comme nous l'avons vu, où s'est déroulée sa jeunesse ; l'espace urbain, aussi. Espace de la Capitale où, Place des Victoires, résidait la famille, à sa naissance, et où son mariage la ramènera ; contraste absolu avec le grand port où se débarquent les marchandises venues des lointains, des pays exotiques, des îles. En l'occurrence, il s'agit de Bordeaux.

Le grand père paternel de Marie, Matthieu Risteau, était un de ces gros armateurs dont les richesses se construisent sur la fortune des mers, au hasard des projets mirifiques d'expéditions risquées ; à l'époque où la France tentait déjà de redorer son blason sur les quatre océans, Louis XV lui avait confié la construction et l'armement de quatre vaisseaux royaux. Bordeaux est la porte ouverte sur les Amériques, économiquement lié à la grande colonie de Louisiane toujours menacée par l'Anglais, le pays où est morte Manon. Les "Isles" y déversent leurs cargaisons de sucre et de café dont Bordeaux assure la réexportation vers toute l'Europe du Nord : Amsterdam, Brême, Hambourg, Stettin et Saint-Pétersbourg. Le port français, riche du trafic du "bois d'ébène", est, après Nantes, le haut-lieu du commerce triangulaire. La traite des nègres, malgré les protestations humanitaires, ne cessera d'ailleurs pas de prendre de l'ampleur tout au long de ce siècle où le prix moyen d'un esclave quadruple entre 1720 et 1784 ; le nombre de ceux-ci, aux Antilles, aura décuplé, à la veille de la Révolution, dépassant les 500 000 en 1789. Du 30 avril 1767 au 5 mars 1768, Bordeaux arma 13 négriers,

capables de « voiturier » plus de 5000 esclaves, soit un quart de l'importation annuelle aux Iles françaises. Après la guerre d'Amérique, période d'apogée de la traite française, Bordeaux avait pratiquement réussi à rattraper la cité négrière de Nantes, atteignant le second rang pour la valeur des cargaisons exportées<sup>157</sup>.

Les Indes fabuleuses, qui fascineront Bonaparte jusqu'au dernier instant, livrent aussi leurs trésors de tissus et d'épices sur les quais du plus dynamique des ports du Royaume. Ici encore, la perfide Albion est la concurrente que les entrepreneurs français ne parviennent pas à distancer. On sait comment la Compagnie des Indes réussit, de 1745 à 1754, à établir un protectorat très souple sur la plus grande partie du Dekkan et la Confédération des Maharattes, grâce aux intrigues de Dupleix. Mais le désastre allait bientôt suivre. Le pauvre Lally, baron de Tollendal, ignominieusement exécuté en place de Grève en 1766 pour avoir capitulé dans Pondichéry assiégée par les troupes britanniques, a fait les frais d'une politique coloniale qui se refuse les moyens d'aboutir. Nommé Syndic de la mirobolante Compagnie des Indes, il a payé de sa vie le fait d'avoir échoué sur toute la ligne. L'on comprend dès lors qu'après ces péripéties le sort de la Compagnie soit sur le point de basculer ; jusqu'en 1760 environ, le commerce avec l'Inde, la Chine et la mer Rouge d'où venait le café moka, avait permis à cette administration coloniale de conserver un monopole que lui contestaient vivement les économistes libéraux. La Compagnie dut payer le prix fort après les

---

<sup>157</sup> On trouve ces renseignements concernant l'activité de Bordeaux ainsi que des références nombreuses au père de Sophie Cottin, ou tout au moins à ses activités, dans la thèse magistrale de Paul Butel, *La croissance commerciale bordelaise dans la seconde moitié du XVIIIe siècle.*, soutenue devant l'Université de Paris I, le 13 janvier 1973. (Service de reproduction des thèses de Lille III) : « L'armement bordelais est alors capable de supporter la comparaison avec l'armement négrier des autres ports : en 1786, alors que Nantes arme 42 bâtiments pour la côte d'Afrique, Mozambique non compris, Bordeaux expédie pour la même direction 30 navires. » (page 225).

défaites de la Guerre de Sept Ans : en 1769, l'arrivée au contrôle des Finances du subtil abbé Terray, dont nous avons déjà eu l'occasion d'évoquer la figure, un ancien protégé de Mme de Pompadour, sonna l'hallali. Attaquée par les physiocrates, qui, tel l'abbé Morellet, disciple de Vincent de Gournay, défendaient la liberté du commerce, elle faillit sombrer de façon définitive. Au sujet de Morellet, il convient de lire les excellentes pages que lui consacre Robert Darnton dans son étude *Gens de Lettres, Gens du Livre*<sup>158</sup>. C'est à l'instigation du ministère d'Invault que Morellet, s'appuyant sur l'abondante documentation que lui fournit complaisamment la bureaucratie du gouvernement, écrivit son fameux mémoire contre la Compagnie des Indes. À cette époque, comme nous l'avons vu, le clan au pouvoir, bien décidé à appliquer les thèses économiques des philosophes libéraux, stipendie l'opportuniste polygraphe qu'est Morellet pour qu'il prête sa plume combative à leur cause.

### 3. Un serviteur de l'État :

L'un de ceux qui prirent la défense de la Compagnie, en ces moments difficiles, fut un de ces personnages qui incarnent les temps modernes: homme d'argent et de raison, banquier ; sa fille, plus tard, connaîtra une gloire littéraire sans pareille. Gloire posthume qui éclipsa celle d'autres femmes de lettres, de Sophie Cottin, sa contemporaine et rivale, notamment.

<sup>158</sup> Nous avons donné les références de cet ouvrage de base (voir note 153) dont le chapitre 2 (pp. 47-67) relate la carrière de l'abbé Morellet.

Le financier qui parle en faveur de la Compagnie des Indes est notre richissime protestant suisse : Necker, le père de la future Germaine de Staël. Comme nous l'avons vu plus haut, c'est au nom des mêmes principes, qu'il s'opposera, quelques années plus tard, au libéralisme économique de Turgot. S'il possède des intérêts personnels dans la Compagnie, cela n'aveugle nullement son jugement et c'est uniquement par conviction personnelle que Necker condamne le libre-échange : il reste persuadé que l'initiative individuelle ne peut concurrencer la puissance de la *John Company*. « Necker montra en particulier, que si l'État avait dû beaucoup dépenser pour la compagnie, la nation elle, dans son ensemble, avait profité de ses opérations. Sans les dépenses de souveraineté, elle eût été largement bénéficiaire.<sup>159</sup> »

Hélas, le capitalisme français, riche de théories et de systèmes, manque d'initiative et de fonds à la fin du règne du « bien-aimé » : il en résulte une période transitoire, d'une quinzaine d'années, durant laquelle la liquidation semble définitive.

Or, fait qui nous intéresse directement, au tout début de 1769, l'un des postes de directeur de la Compagnie vient d'être attribué à Jean François Risteau, le fils de l'armateur bordelais. C'est un homme intelligent, acquis à l'esprit des lumières, de surcroît membre de la Société royale de Londres : ce compatriote de Charles-Louis de Secondat, baron de La Brède et de Montesquieu, manie avec suffisamment d'aisance la plume pour avoir rédigé, en 1751, une *Réponse aux observations sur l'Esprit des lois* ; il s'agissait, en la matière, de venir à la rescousse du Philosophe, en butte aux critiques de ses

---

<sup>159</sup> Michel Devèze, *L'Europe et le monde à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Albin Michel, « Collection l'Évolution de l'Humanité », 1971, page 137.

adversaires. Montesquieu a très aimablement remercié Risteau, entamant une correspondance avec son jeune admirateur<sup>160</sup>.

Le père de Sophie appartient donc à cette élite de la bourgeoisie que préoccupent le fonctionnement de l'État et les rouages du commerce. Notons que dix-huit années se sont écoulées entre le moment où Jacques François prêtait sa plume au débat des idées et celui où il accède à un poste décrié. Les ennemis de la Compagnie, tout en le reconnaissant « fort honnête et très estimé chez lui », jugent qu'« il eût mieux valu le laisser calculer en son bureau, en collaboration avec son père, les profits du sucre et de l'indigo, plutôt que de l'introduire dans un organisme aussi compliqué et aussi étendu dans ses matières.<sup>161</sup> » Le nouveau directeur se trouve pris dans les remous qui agitent les sphères politiques et sa position, toute nouvelle, est menacée. Cependant un heureux événement se prépare au foyer familial ; l'épouse du financier attend un enfant.

Anne-Suzanne Lecourt, la future mère, a épousé Jacques Risteau en 1756, ainsi qu'en témoigne le livre de raison familial où sont consignées de brèves traces des générations précédentes. Jacques Risteau n'était pas un vieillard au moment de ce mariage, mais un homme qui venait juste d'atteindre la trentaine. Une première fille est déjà née en 1768<sup>162</sup> :

<sup>160</sup> G. Castel-Çagarriga, « Le roman de Sophie Cottin », in *La Revue des Deux-Mondes*, mai 1960, page 120.

<sup>161</sup> *Art.cit.*, page 121.

<sup>162</sup> « Le vendredy 18 février 1785 est morte à Paris, subitement, ma fille aînée Anne-Marie-Henriette, fille accomplie pour son âge, pleine de talents et de grâces, dont la mémoire sera toujours chère à son malheureux père qui la regrettera jusqu'au tombeau. » On peut noter que Anne-Marie décède à dix-sept ans environ, alors que Marie/Sophie est une adolescente de quinze ans ; quel traumatisme a pu représenter pour Sophie cette mort ? Il est remarquable que dans sa correspondance, où Sophie s'épanche souvent avec émotion, il n'y

« Le lundy 6 juin 1768 est née à Paris ma fille aînée après plus de douze ans de mariage avec Anne Le Court, ma femme ; elle a été baptisée à St-Eustache aujourd'huy 7 juin et nommée Anne-Marie-Henriette, elle a eu pour parrain mon père et pour marraine Madame Le Court, ma belle-mère.»

Le Ciel semble avoir comblé cette union avec un retard remarquable ; ce n'est toutefois pas un motif pour ne pas persévérer et essayer de donner le jour à un héritier. Mais une fille, une fois encore, verra le jour. Il s'agit bien évidemment de Marie, dont la naissance aura lieu le 22 mars 1770, ainsi qu'en témoigne le registre de l'église Saint-Eustache<sup>163</sup>, actuellement conservé aux archives de la Seine :

---

ait nulle trace de cette soeur morte loin du foyer familial. Y aurait-il quelque secret attaché à cette disparition ? L'on se risquerait certes très loin à supposer un handicap (trisomie, par exemple, que pourrait suggérer la tendresse infinie que manifeste pudiquement le père dans ce passage), mais cela expliquerait mieux certains mystères ou silences qui planent sur la jeunesse de Sophie. N'oublions pas aussi que la santé de cette dernière était fragile et qu'elle évoquera une particularité (?) de sa constitution lorsque le philosophe Azaïs lui proposera le mariage : ce sera, comme nous le verrons, le motif de leur rupture. L'on peut supposer un *aménorrhée primaire* dont les causes sont, on le sait, hormonales ou anatomiques. Colette Cazenobe signale que Sophie dut faire à Azaïs un aveu difficile : « Mme Cottin lui confia qu'une "particularité de sa nature" l'avait empêchée d'être mère durant son mariage. À Bagnères, pour la première fois de sa vie, elle avait eu tous les symptômes d'une féminité normale, mais, depuis la reprise de sa vie habituelle, elle se retrouvait dans son premier état... » (*art.cit.*, page 179). Détail qui traduit une composante psychologique indéniable dans cette aménorrhée probable. On peut d'autre part s'interroger sur ces douze années qui séparent le mariage des parents d'une première naissance (quatorze années pour Sophie) : Anne-Suzanne Risteau n'était plus dans sa prime jeunesse lors de sa première grossesse, à une époque où la femme se flétrissait plus rapidement et où les soins médicaux étaient approximatifs ; ces raisons pourraient expliquer la faiblesse du patrimoine génétique dont héritent les deux enfants.

<sup>163</sup> À cette époque, les Luthériens de Paris ont les plus grandes difficultés à se faire baptiser ouvertement dans leur religion. Les archives de la Chapelle luthérienne de Suède, à Paris, conservent, par exemple, la trace du baptême catholique forcé, en 1774, d'une fillette protestante. Le père, « *Frédérich Heiman (ou Haitmann), originaire de Sarbruck, clarinette chez Monsieur le duc d'Aiguillon* » marié à une « *dame Anne-Marie Melottin, née à Orthove* » projetait le baptême de sa fille à la Chapelle de Suède. « *Cet enfant devoit être baptisée a la Chapelle Royale de Danemarc, et être nommée Marie-Gertrude, Pere et Mère étant de la Religion Evangelique ; quand Leur Hôte, un Patissier,*

« 23 mars 1770, Marie née d'hier, fille de Sieur Jacques Risteau, directeur de la Compagnie des Indes et de Mme Anne Lecourt son épouse, demeurant place des Victoires. Le parrain: Jean-Baptiste Venez, négociant à Bordeaux, représenté par Louis Simon, domestique de Sieur Risteau. La marraine, dame Marie Rénac, veuve de M. Mathieu Risteau, négociant à Bordeaux, sa grand-mère, représentée par Magdeleine Legain, femme de chambre de la dame Risteau.»

Ce document émouvant ne nous renseigne pas seulement sur la date de naissance véritable de notre future romancière ; nous y apprenons aussi le décès récent du grand-père, Matthieu, disparu le 8 février de cette même année ; cet aïeul, que Marie ne connaîtra jamais, est mort dans sa riche demeure de la rue Neuve, à Bordeaux. La tâche qui consiste à représenter, *in absentia*, le parrain et la marraine est confiée à des domestiques, choisis probablement parmi ceux qui étaient les plus proches du couple ; c'est ainsi que la propre femme de chambre d'Anne Lecourt se substitue à sa belle-mère retenue en Province par l'âge et le deuil ; il faut en effet, à cette époque, cinq à six journées de trajet malcommode sur des routes cahotiques pour atteindre Paris. Poumiès de la Siboutie nous a laissé un récit d'un tel voyage, effectué, il est vrai, quelques décennies plus tard, sous Napoléon, mais dont les conditions ne devaient guère être différentes :

«Je pris la diligence de Bordeaux à Paris. Cette voiture était lourde, grossière, mais assez commode ; elle avait six places d'intérieur, trois de coupé, qu'on appelait alors cabriolet. Nous étions au grand complet :

---

*et le peuple, forca le fiacre de le mener a St. Sulpice ; ou on l'a obligé de la déposer pour l'y faire baptiser. Ce que je certifië. Paris ce 30 Dec 1774. (sic) »* (Archives de la Chapelle de Danemark). Détail important, l'intervention du peuple qui fait pression sur le couple ; cette manifestation d'intolérance est remarquable à quinze années de distance d'une Révolution qui s'attaquera à la Religion avec force, notamment dans les villes. On le voit bien, faire baptiser un enfant par un prêtre catholique est une obligation sociale qui figure l'adhésion aux valeurs sociales de la majorité. C'est une façon d'être intégré à la communauté, d'être accepté, de ne pas recevoir de marques d'hostilité. L'on comprend que, de toute manière, la famille de Sophie se soit trouvée dans l'obligation de la faire baptiser dans une église, de façon manifeste et officielle.



neuf voyageurs et le conducteur. J'eus une place dans le cabriolet, dont le prix était inférieur aux places d'intérieur. La voiture, les chevaux, les harnais avaient une pauvre mine. Le cabriolet ou coupé fermait avec deux rideaux de cuir percés de deux ouvertures rondes garnies de verres. on partait le matin à six ou sept heures, on s'arrêtait vers midi pour déjeuner et on y mettait tout le temps. Le soir, on dînait et on se couchait jusqu'au lendemain. On mettait ainsi cent vingt heures pour faire le voyage de Bordeaux à Paris. <sup>164</sup> »

Marie est baptisée, le 23 mars 1770, le lendemain de sa naissance, pratique habituelle pour une famille catholique, sous l'Ancien Régime : les prénoms qui lui sont attribués, Marie-Josèphe, la placent sous la protection de la Sainte-Famille. Tout retard, en ces temps où la vie des nourrissons est fragile, peut être préjudiciable à son salut éternel. Pour une famille catholique, qui a droit, insistons bien sur ce point, à un état-civil ! C'est en effet aux registres des paroisses catholiques qu'incombe le privilège d'enregistrer les naissances, et non pas à un organisme officiel public. Le registre de l'Église Saint-Eustache, par bonheur, a échappé aux destructions iconoclastes de la Révolution, qui désespèrent les généalogistes. Selon cette même logique, les membres d'autres confessions ne peuvent prétendre à un état-civil, puisqu'ils ne sont pas baptisés selon les rites de la Sainte-Église ! C'est le cas notamment des membres de la R.P.R.. Or, si Jacques François est un fort bon pratiquant, résolument attaché à sa foi, Anne-Marie Lecourt est une adepte de cette Religion Prétendue Réformée qui a subi tant de persécutions. Farouche protestante, pourrait-on même affirmer. Cela suppose, de la part de Jacques François, une certaine liberté d'esprit, une ouverture intellectuelle ; ce bon catholique, éclairé et donc tolérant, a probablement fixé son choix sur Anne pour des motifs qui tiennent davantage du milieu local que de la foi religieuse.

---

<sup>164</sup> Jean Tulard, *La vie quotidienne des Français, sous Napoléon*, Paris,

Notons en passant que l'état-civil de Marie remet en question un certain nombre d'affirmations fantaisistes, qui ont cours, jusque dans des articles récents, mais qui ont l'inconvénient de déformer le portrait de notre romancière ; ainsi, selon Janine Rossard<sup>165</sup> les prétendues « rigueurs protestantes de son père » ont dû favoriser « les élans rentrés et le sens du péché », analyse fort risquée qui revient à appliquer à Sophie les sangsues de Gide !

Ainsi, au moment même où l'on baptise Sophie, son père est en passe de perdre un poste d'importance sans que, pour autant, sa position sociale en subisse de véritables conséquences. Le rétablissement officiel de la Compagnie aura lieu le 14 avril 1785, à l'instigation du nouveau contrôleur général des finances, Calonne : le capital social de la nouvelle compagnie étant fixé à 20 millions de livres, ses affaires seront confiées à douze administrateurs, qui fourniront six millions de capital, les 14 millions restants provenant d'une souscription publique (en parts de mille livres). Par la même occasion, l'État mettra à la disposition de la Compagnie le port de Lorient.

Mais en 1770, la doctrine économique officielle renonce au dirigisme et préfère le partage des dépouilles ; la liquidation de la Compagnie et la disparition de son père bouleversent la situation de Jacques François Risteau ; non seulement, il doit courir à Bordeaux afin de recueillir l'important héritage familial, mais de plus, il se voit chargé de recouvrer les sommes dues à la Compagnie des Indes dans les Iles françaises d'Amérique.

Anne-Marie Lecourt se déplaisait-elle à Paris et ressentait-elle la nostalgie de sa contrée natale ? Une certaine mésentente, bien qu'on ne

---

Hachette, Le Livre de Poche, 1978, page 175.

<sup>165</sup> Jeanine Rossard, *Pudeur et Romantisme*, « Passions et tensions pudiques dans *Claire d'Albe* », Paris, Nizet, 1982, page 15.

puisse invoquer la différence d'âge, dans ce couple, pourraient-elles servir d'explication commode à la manière dont le destin de Marie semble totalement tomber sous la coupe maternelle ? Le fait est qu'aussitôt rentrée au pays, profitant peut-être de l'absence de son époux, Anne-Marie voulut que sa fille devînt protestante. La petite Marie-Josèphe se métamorphosa en Sophie, puisque tel fut son nouveau prénom, à partir de cet instant.

Dès l'âge de deux mois, la voici emmenée au Bousquet, la maison de campagne que Jean-Baptiste Venès, son oncle, lui-même négociant à Bordeaux, a héritée aux environs de Tonneins. Là, Anne-Marie retrouve sa soeur, Suzanne-Marie et un environnement familial protecteur ; cadre idéal, peut-être, pour élever deux petites filles à l'air pur, loin des miasmes et des bruits de la capitale.

#### 4. L'honnête "Nèckre" :

Necker, de son côté, ne tardera pas à refaire surface, sous le règne de Louis XVI. Turgot a voulu aller trop vite en besogne, il sera limogé sous la pression des Parlements auxquels Louis XVI a eu la faiblesse de restituer leurs prérogatives, et sous celle des privilégiés de toutes catégories que les réformes menacent.

En octobre 1776, après un interrègne incohérent où toute la politique de Turgot est prise *a contrario*, Necker est finalement sollicité pour diriger les finances de l'Etat. Né à Genève, dans un milieu cosu, ce fils d'un patricien d'origine prussienne et d'une Genevoise de vieille souche est un pur Protestant. C'est un fait significatif qu'après l'échec de

Turgot, le roi, à bout de ressources, fasse appel à un étranger, roturier et « hérétique ». Dans sa petite République où tout le monde a la politique dans le sang, ce taciturne a débuté comme simple commis dans la banque d'Isaac Vernet dont il tient les livres, d'abord à Genève, puis à Paris. Là, en l'espace de dix ans, Necker, grâce à son sens aigu des affaires, devient prodigieusement riche, avant de s'associer, dès 1756, avec un autre de ses compatriotes, Georges Tobie de Thellusson, neveu de Vernet. Ils fondent la banque Thellusson, Necker et C<sup>ie</sup>, commanditée par Vernet qui gèrera bientôt les dépôts et comptes courants d'environ trois cent cinquante clients étrangers, dont la plupart sont engagés dans les emprunts de la monarchie française.

Le salon de la belle-soeur de Thellusson, Mme de Vermenoux, qu'il fréquente, lui permet d'acquérir le vernis mondain qui lui fait encore défaut, de se frotter à la société parisienne. Il y rencontrera d'ailleurs sa future épouse, demoiselle de compagnie de la charmante veuve. C'est ainsi qu'en 1764, Necker épouse Suzanne Curchod, orpheline de bonne famille, dépourvue de la moindre fortune, mais fort savante, dont Dupont de Nemours dira qu'elle faisait penser à la Julie de Jean-Jacques.

La jeune femme, on le sait, tiendra un brillant salon, dans son Hôtel du Marais, où venaient toutes les célébrités du temps ; comme le rappelle Simone Balayé : « [...] aux dîners du vendredi se rencontrent Diderot, d'Alembert, Buffon, Bernardin de Saint-Pierre, Mlle de Lespinasse, Mme Geoffrin, Mme du Deffand, Grimm, Mably, Raynal, l'aristocratie française, les hommes politiques, les diplomates. C'est dans ce milieu que grandit l'enfant le mieux fait pour en tirer parti.<sup>166</sup> » C'est de la petite

---

<sup>166</sup> Simone Balayé, « Madame de Staël », in *(Manuel d')Histoire littéraire de la France, XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Editions Sociales, 1972, tome IV, page 177. « Mme Necker s'était adressée à Marmontel, à l'abbé Raynal et à l'abbé Morellet, afin

Germaine Necker qu'il s'agit et qui, à l'époque où nous nous situons, va sur ses douze ans<sup>167</sup>.

La fin de la Guerre de Sept Ans et la liquidation honorable de la première Compagnie des Indes avaient abouti à augmenter la fortune de Necker et à multiplier ses hautes relations. Ses prises de position en matière économique, comme nous l'avons vu, lui assurèrent une réputation d'expert. Sa nomination fut donc généralement bien accueillie, comme le signale Evelyne Lever, car « Necker refusa de recevoir les appointements afférents à sa charge, ainsi que l'ensemble des avantages matériels dont jouissaient les ministres. Ce désintéressement fit beaucoup pour sa popularité ; la légende du directeur du Trésor " *se nourrissant uniquement des mets préparés de la main de sa vertueuse épouse* ", se répandit dans tout le royaume.<sup>168</sup> »

Mais les timides réformes que le père de Germaine tente de faire passer dans les moeurs de l'Etat ne pourront sauver à terme un régime

---

de jeter les fondements de sa société littéraire. Pour ne pas se trouver en concurrence avec les lundis et les mercredis de Mme Geoffrin, les mardis d'Helvétius, les jeudis et les dimanches du baron d'Holbach, le vendredi fut le jour de Mme Necker. »

<sup>167</sup> Ce jugement acerbe de Madame de Genlis : « Madame Necker l'avait fort mal élevée, en lui laissant passer dans le salon les trois quarts de ses journées, avec la foule des beaux esprits de ce temps ; et tandis que sa mère s'occupait des autres personnes, et surtout des femmes qui venaient la voir, les beaux esprits dissertaient avec Mademoiselle Necker sur les passions et sur l'amour. La solitude de sa chambre et de bons livres aurait mieux valu pour elle. » (*Mémoires*, Paris, Albin Michel, 1925, page 200.)

<sup>168</sup> Evelyne Lever, *op.cit.*, page 257. La citation est de Necker lui-même. L'illusionisme social joue à plein : l'image véhiculée par Necker est en conformité parfaite avec l'attente des agents sociaux ; comme le souligne Alain Accardo, « l'agent réellement dominant c'est celui qui parvient à faire croire aux autres ce qu'il croit lui-même, à savoir que les choses sont bien ce qu'il dit qu'elles sont. » (*op.cit.*, page 47.)

prisonnier de contradictions économiques : certains historiens reprochent encore de nos jours à Necker d'avoir endetté la couronne en recourant avec facilité à des emprunts d'État, oubliant que ceux-ci permirent de financer la Guerre d'Amérique sans augmentation des impôts. Comme le montre Charles Morazé, c'est la société entière qui, inadaptée aux mécanismes capitalistes, se révèle imperméable au fonctionnement du crédit :

« Elle reste construite sur un modèle archaïque, son unique ressource étant (...) de fabriquer des règlements pour remédier aux crises. (...) D'abord, elle n'a pas de banque. Le mot même de banque est proscrit. Et les financiers suisses, dégagés pourtant des préjugés français, reprenant une idée déjà ancienne de quelques protestants soutenus par le spéculateur Panchaud, n'avaient point osé se servir du mot pour désigner la chose quand ils ouvraient la Caisse d'Escompte dont la qualité s'affirma avec l'arrivée de Necker au ministère. <sup>169</sup> »

## 5. Jeux d'argent :

En dépit des préjugés que les Français nourrissent depuis la banqueroute de Law, la profession de banquier est florissante car le nouvel ordre économique nécessite une circulation des capitaux. Voyons-en un signe dans le fait qu'Antoinette Poisson, maîtresse de Louis XV et marquise de Pompadour, était femme et fille de financiers. Après la réorganisation de la Ferme générale, en 1726, les financiers tiennent le haut du pavé, contribuant grandement à répandre dans la société bourgeoise cet appétit de luxe et de plaisirs qui caractérise l'époque. Réputé, par exemple, est le faste que déploie le financier

---

<sup>169</sup> Charles Morazé, *Les bourgeois conquérants*, Paris, Editions Complexe, 1985, tome I, page 120.

Samuel Bernard sous la Régence ; pour la première fois le vin de Champagne fait son apparition dans ses célèbres soupers où l'on brise, certain jour, 2000 verres à la santé du dauphin. Cas exceptionnel que ce banquier d'origine juive, arrivé au sommet de l'échelle sociale, et dont les fêtes dépassent en ostentation tout ce dont la noblesse est capable. Sous le vertueux Louis XVI, à la génération suivante, les moeurs seront sinon plus austères, du moins plus discrètes.

Mais ce qui nous intéresse plus précisément, au tournant du siècle, c'est cette « internationale protestante » qui fait de la France, et en particulier de Bordeaux, le centre du commerce européen. Banquiers et armateurs vont de pair : l'argent de Paris s'investit en expéditions lointaines. Le Bordelais Jauge, dont nous retrouverons le nom associé à celui de Cottin, figure parmi les trois négociants qui arment le plus grand nombre de vaisseaux durant la période qui précède la Révolution.

Paris devient une place financière importante où affluent les capitaux. Déjà se profilent des destins qui marqueront les années à venir. Les hommes sont déjà nés qui porteront sur leurs épaules la France nouvelle, celle où l'argent prime car il est le nerf de la guerre, de l'industrie et du pouvoir.

Sur les traces de Necker, le Neuchâtelois Perregaux, viendra, dès 1775, fonder un établissement ; parmi ses employés, un petit commis Basque, le jeune Laffite, se trouve déjà sur la voie qui le mènera jusqu'aux sommets, sous la Restauration. Hortense Perregaux, la fille de son patron, épousera, en 1798, Auguste Louis Frédéric Viesse de Marmont, futur maréchal d'Empire que Napoléon fera duc de Raguse. Autre figure intéressante de banquier, celle de Gabriel-Julien Ouvrard,

Breton, né en 1770, comme Sophie ; d'abord associé à un négociant en denrées coloniales de Nantes, il fera fortune en achetant tout le papier fabriqué dans l'Angoumois et l'Anjou, s'assurant un monopole rentable. Ce rescapé de la Terreur financera avec constance les régimes successifs, jusqu'en 1823, goûtant régulièrement aux geôles en raison de ses malhonnêtes spéculations, mais ne renonçant jamais à tirer profit de l'impécuniosité du pouvoir. Il publiera ses *Mémoires*, en 1826, alors qu'il est l'hôte de la prison de Sainte-Pélagie pour avoir tiré des avantages trop scandaleux de l'expédition d'Espagne (cf. « Ma guerre d'Espagne, le grand événement politique de ma vie... », Chateaubriand - M.O.T., L. 28), dont il était le munitionnaire.

Nous savons que Sophie Risteau, quant à elle, se mariera, à la veille de la Révolution, avec un banquier originaire de Bordeaux, mais dont les activités débordent largement le cadre provincial puisqu'il est membre d'une grande famille de la banque parisienne : choix imposé par la famille ou inclination ? Nous verrons que la jeune fille éprouvait vraisemblablement de très tendres sentiments pour un époux jeune dont la famille devait appartenir au cercle des relations des Risteau, c'est-à-dire à un milieu social identique. Le grand-père du jeune homme, était lui-même un ancien directeur de la Compagnie des Indes (nommé en janvier 1759 et anobli en 1764) donc un collègue de Jacques-François. Le père, « régisseur général des vivres de la marine et administrateur de la Caisse d'Escompte », était un financier renommé. Quant à Jean-Paul-Marie Cottin, il bénéficie déjà de solides assises, ses deux beaux-frères, Antoine-Louis Girardot<sup>170</sup> et Théodore Jauge, étant

---

<sup>170</sup> Son propre cousin puisque la mère de Jean-Paul-Marie est Catherine-Jeanne Girardot. Du point de vue sociologique, on peut remarquer le caractère endogamique de ces mariages qui résulte d'une stratégie familiale de gestion



ses associés. Le milieu est très représentatif de la mobilité sociale qui s'observe dans la société d'Ancien Régime ; ces familles, qui depuis plusieurs générations servent l'Etat avec dévouement, ont mis le pied sur les premières marches de l'aristocratie, avec pour seul frein à cette ascension l'appartenance religieuse. Protestants plus ou moins avoués, ils doivent louvoyer habilement parmi ces écueils nombreux que réserve une société partiellement théocratique, encore appuyée sur un catholicisme peu enclin à la tolérance.

Si les deux familles sont affidées au système politique, et en constituent des rouages essentiels, elles sont représentatives de l'émergence de types sociaux que l'on pourrait qualifier de modernes. Les banquiers occuperont le devant de la scène tout au long du siècle suivant : la dimension que Balzac donne, dans *La Comédie Humaine*, aux financiers<sup>171</sup> suffit à en témoigner.

Alors que se nouent ces associations familiales et que les financiers s'enrichissent parce qu'une société en évolution appelle de tous ses voeux la circulation d'objets matériels renouvelés, Necker, de son côté, semble bien avoir trouvé la panacée afin de renflouer les caisses de l'Etat : les emprunts d'état provoquent un engouement prodigieux, renforcé par le fait qu'il s'agit d'emprunts-loterie, particulièrement excitants pour le particulier : « C'est pour ainsi dire un superflu d'intérêt qu'on y répartit en chances ; un tel jeu n'a rien de répréhensible et répand sans

---

du patrimoine. Peut-on en déduire que la part du sentiment est sacrifiée aux nécessités économiques ? Certes non, puisque l'*homogamie*, c'est-à-dire une coïncidence des milieux socio-culturels, fait que chacun des conjoints adhère au choix parental par le biais de son *habitus*.

<sup>171</sup> On consultera l'ouvrage d'André Wurmser, *La Comédie Inhumaine*, Paris, Gallimard, 1970 : « Un monde continue, né de la Révolution française et de l'étouffement de la Révolution française, un monde thermidorien. " [...] Aujourd'hui, il y a une féodalité de l'argent, les banquiers sont de hauts barons. » (page 516).

inconvenients les plaisirs de l'espérance. L'effet du hasard est de tout multiplier parce que chacun atteint par son imagination, aux bienfaits possibles de la fortune.<sup>172</sup> » L'État encourage de la sorte l'esprit de futilité qui sommeille en chacun de ses sujets. L'économie est assimilée à un jeu de hasard. Cependant, la rapidité avec laquelle tous les emprunts sont couverts indique assez que le bas-de-laine des Français est bien rempli, que le XVIII<sup>e</sup> siècle est aussi une période de prospérité, mais que l'individualisme prévaut le plus souvent sur l'intérêt collectif. « [...] la bourgeoisie d'affaires française est hostile au crédit. Elle n'a point confiance dans le billet. Elle veut de l'or - et cette prime qu'elle accorde à l'or, en réalisant ainsi un vœu qui avait été celui de Colbert, avait abouti à un résultat dépassant toutes les espérances des mercantilistes. La France drainait l'or du monde. Elle en était, en 1785, le grand réservoir mondial. C'est pour payer cet or qu'elle avait renoncé aux ressources de la monnaie fiduciaire.<sup>173</sup> »

Attitude d'autant plus archaïque qu'elle entraîne un véritable blocage des mécanismes économiques : dans les périodes de crise, seule une forte émission de monnaie-papier peut sauver le pays. « L'Angleterre en a fait l'expérience. Louis XVI tout au contraire fait faire carrière à l'honnête Necker, et la bourgeoisie n'a confiance que dans l'honnêteté de Necker.<sup>174</sup> »

---

<sup>172</sup> Evelyne Lever, *op.cit.*, page 257.

<sup>173</sup> Charles Morazé, *op.cit.*, page 121.

<sup>174</sup> Charles Morazé, *op.cit.*, page 123 : « Dans la salle des Menus Plaisirs de Versailles toute la basoche de France a reçu procuration du Tiers pour défendre l'honnêteté. Le gouvernement parle finance, le Tiers répond vertu : aucun dialogue possible. Dans les plus obscurs des débats se met en marche notre Révolution, à l'instant même où, nous l'avons vu, l'Angleterre répond à la crise par le développement des banques. »



MADAME DE STAEL, d'après un portrait exécuté  
en 1789 (B. N., Cabinet des Estampes)

6. Les mentalités nouvelles :
-------------------------------

L'évolution des mentalités a favorisé l'éclosion d'une nouvelle idéologie, d'une sensibilité<sup>175</sup> neuve ; cette "vertu" ostensiblement affichée par Necker (mais d'autres, tel Turgot, en font montre) est un témoignage de l'apparition de valeurs morales que le corps social privilégie ; non qu'il les suive avec sincérité. Il y a toujours une part de simulation et de conformisme dans les phénomènes de mode, comme le remarquait bien Mme Necker :

« Je conviens qu'on est plus vertueux en Suisse qu'à Paris ; mais c'est à Paris seul que l'on parle bien de la vertu : elle ressemble à l'Apollon de Délos, qui ne dictait ses oracles que dans une caverne où ses rayons n'avaient jamais pénétré.<sup>176</sup> »

Les qualités intrinsèques de ponctualité, de travail, de probité, de frugalité dont paraît faire preuve Necker et qu'admire la société (« Il sacrifiait la fortune, les honneurs, tout ce que les ambitieux recherchent, à l'estime de la Nation... », dira Germaine de Staël !) sont caractéristiques d'une sorte d'homme idéal, sinon proche de "l'état de nature", mais qui rejette les vices d'une société corrompue par un surcroît de civilisation.

---

<sup>175</sup> « Car, dans l'ensemble, le trait le plus frappant des premières lettres de Sophie, c'est son entière adhésion à ce culte de la sensibilité qui caractérise certains milieux de la société française à la veille de la Révolution. Les formules connues se présentent dans toute leur banalité. « La manière de sentir constitue le bonheur, bien plus que les avantages que l'on possède. » La vie de « l'être excessivement sensible » sera d'un prix infiniment plus grand, même dans ses peines, que celle de « l'indifférent ». L'amitié est le privilège exclusif des âmes sensibles, comme le bonheur, que l'on ne doit pas confondre avec le plaisir, partage du vulgaire. La spontanéité, l'action intuitive dictée par « le sentiment intérieur de sa vertu », sont à préférer à la conduite réfléchie et circonspecte. Le sentiment sera donc à la fois la source du bonheur et le principe de la vertu ; la jeune moraliste ne demande rien à la religion. » (Sykes, page 8.)

<sup>176</sup> Pierre Joly, *Necker*, Paris, P.U.F., 1951, page 18.

À la faveur des événements qui se déroulent de l'autre côté de l'Atlantique, l'austère colon d'Amérique (bien souvent protestant) semble idéalement incarner ce modèle. Il est, en quelque sorte, l'homme qui a échappé aux artifices, en renouant avec un monde originel non encore dominé.

Au contact du primitif, du peau-rouge, il peut se ressourcer et retrouver sa virginité perdue au coeur de ce nouvel Éden. André Monglond rappelle que :

« Le XVIII<sup>e</sup> siècle croit découvrir dans une Amérique de légende les conditions de vie où se peuvent refaire les peuples trop civilisés et qui leur permettront d'échapper à l'artificiel de sociétés qui, en vieillissant, se sont à l'excès compliquées. Dans le portrait du bon sauvage<sup>177</sup> ils virent la parfaite image de l'homme naturel, bon, indépendant, heureux. Observés à travers le prisme des souvenirs bibliques ou gréco-romains, Iroquois, Hurons ou Caraïbes prirent un caractère de vertu antique, de noblesse et de grandeur, que Rousseau, puis Chateaubriand achèvent de styliser.<sup>178</sup> »

Pour les physiocrates, la terre est la principale richesse des nations : ils affirment, avec un optimisme désarmant, qu'il suffit de s'en remettre aux lois de la Nature ; ne dépendent-elles pas d'un Créateur

---

<sup>177</sup> On peut signaler que l'engouement du public est prodigieux pour les ambassadeurs du Congrès envoyés à Paris : Silas Deane, Arthur Lee, John Adams, et, bien sûr, Benjamin Franklin. Comme le signale Robert Lenoble : « Le "bon sauvage" enfin ressuscité de ses cendres, fait dans les Lettres une rentrée triomphale. Le siècle à son déclin ne demande qu'à entendre cette voix. L'équipe des Encyclopédistes a tout démolé ; il faut pourtant vivre. Et puis c'est vrai, on s'est trop éloigné de la Nature. La vie de salon a créé dans les villes des habitudes artificielles : on vit la nuit et on dort le jour. L'industrie naissante, on en profite mais déjà on commence à la craindre. L'aristocratie n'a plus assez de religion pour trouver en elle le remède à ses maux et d'ailleurs la religion demande des sacrifices alors que l'on veut s'amuser ; elle invite l'homme à se méfier de lui-même et qui donc alors, dans le "beau monde", croit au péché originel ? D'où le retour enthousiaste vers la "Nature" qui n'est plus l'objet de la science et de la raison, mais du sentiment. » (*Histoire de l'idée de nature, « l'Évolution de l'humanité »*, Paris, Albin Michel, 1969, page 363.)

<sup>178</sup> André Monglond, *Le Prérromantisme français*, Paris, Corti, 1966, tome I, page 72.

fondamentalement bon ? Ce monde idéal va de lui-même à la propriété, qui est une institution divine. Elle contient en germe la solution aux problèmes sociaux : par la saine gestion de ses terres, leur mise en valeur, le propriétaire accroît la productivité de son bien et distribue le travail à ceux qui n'en ont pas. La propriété devient ainsi une sorte de microcosme autosuffisant et préservé (comme nous le découvrirons dans *Claire d'Albe*), qui s'oppose à la civilisation urbaine<sup>179</sup>. Parmi ces idéologues qui veulent régénérer l'économie, François Quesnay<sup>180</sup>

---

<sup>179</sup> On comprend mal que les Physiocrates, au moment où la France connaît un essor industriel sans précédent (par exemple, à la fin du règne de Louis XV, les papetiers ont renouvelé entièrement leurs machines; les tanneurs et les verriers ont adopté les procédés anglais, les manufactures connaissent un essor extraordinaire), aient décidé que l'homme utile à la nation était exclusivement le propriétaire foncier, résidant sur ses terres, animant l'activité de ses fermiers et des ses gens. A dire vrai, cette image réduite de la société - microcosme - relevait de toutes les utopies antérieures qui décrivent toujours le fonctionnement d'un espace clos, autosuffisant. Si l'on visite les Salines royales d'Arc-et-Senans, on ne peut manquer de retrouver, appliquées à une situation géographique précise, des solutions qui relèvent d'un même système de représentation : l'architecte Claude-Nicolas Ledoux (1736-1806) gère tout le fonctionnement de l'industrie du sel dans un espace fermé sur lui-même, royaume en miniature, auto-suffisant dont la fonction n'est pas seulement la production, mais la « réformation » des moeurs ; la visée est philosophique : (cf. Anthony Vidler, *Ledoux*, Paris, Hazan, 1987, page 59) « A l'instar de Rousseau qui maintenait que "les premiers développements du coeur furent l'effet d'une situation nouvelle qui réunissait dans une habitation commune les maris et les femmes, les pères et les enfants", Ledoux espérait que ses espaces auraient un effet civilisateur : "c'est dans ces lieux charmants où tout est jouissance ; c'est-là où l'amour a déposé sa constance, c'est-là où l'homme est encore paré de son innocence." Les habitations ouvrières deviendraient, espérait-il, "ces lieux de prédilection" où l'on vivrait sa vie selon "les lois naturelles". Et si le salinier, sous-payé et surexploité, ne possédait pas grand-chose en terme de propriété, il serait au moins "entouré des plus douces illusions" durant ses heures de repos. Plus important encore pour la bonne marche de l'usine, il serait également "à l'abri de toutes les distractions coûteuses et des délires bachiques\* qui peuvent inquiéter l'hymen, tenter ou surprendre l'oisiveté". » (\*bachique = orthographe d'origine)

<sup>180</sup> François Quesnay, médecin de Louis XV et de Madame de Pompadour est un sympathique autodidacte, élevé à la campagne, près de Montfort-l'Amaury. On raconte que dans sa jeunesse il ne venait à Paris que pour y acheter des livres qu'il lisait en faisant le voyage de retour à pied. C'est à Versailles qu'il s'initiera à la science agronomique, tant par ses entretiens avec le lieutenant des chasses du Parc royal que par ses conversations avec un vieux

condamne ces deux vices que sont la thésaurisation et le luxe ; la première interdit d'améliorer l'exploitation que possède le propriétaire. Quant au luxe, le seul qui soit tolérable aux yeux de Quesnay est le luxe de la table, parce qu'il consomme les produits de l'exploitation et incite à désirer la prospérité de la terre.

Si Marie-Antoinette fait bâtir par son architecte Mique un parfait hameau, près de Trianon, où elle installe trois couples de véritables paysans dans leurs maisons aux toits de chaume, c'est parce que la campagne symbolise un retour aux sources. La légende, malveillante, costumera l'Autrichienne en bergère d'opérette s'adonnant à des pitreries champêtres parmi des moutons parfumés.

Mais Jean-Jacques peut bien s'exclamer : « Ô nature! ô ma mère, me voici sous ta seule garde; il n'y a point d'homme adroit et fourbe qui s'interpose entre toi et moi.<sup>181</sup> », l'idéal d'un retour à la Nature qui libèrerait l'homme de l'influence délétère de la civilisation ne peut masquer les enjeux du monde en gestation : « l'homme devient d'autant plus libre qu'il a l'esprit plus cultivé... qu'il fait un grand usage de sa raison et de ses lumières ; de cette sorte que l'on peut dire qu'il y a d'autant plus de cette liberté dont nous parlons que la société où l'on vit est plus perfectionnée et que les arts et les sciences y sont plus florissants. » L'homme à l'habit d'Arménien n'est déjà plus qu'une ombre qui hante le parc d'Ermenonville lorsque Panckoucke profère ce jugement dans son

---

gentilhomme poitevin féru d'arboriculture. Le Dauphin ( le père de Louis XVI) lui avoua un jour que la charge de roi lui semblait bien difficile à remplir : Quesnay répondit : « Je ne trouve pas ! - Et que feriez-vous si vous étiez roi ? - Je ne ferais rien... - Et qui gouvernerait ? - Les lois ! »

<sup>181</sup> J.J. Rousseau, *Confessions*, Livre XII. *Oeuvres Complètes*, Gallimard. « La Pléiade », tome I, page 644.

*Discours sur le beau, le juste et la liberté*<sup>182</sup>. Tandis que l'Ancien régime court au précipice :

« [...] la société est en pleine évolution. L'exode rural est à chaque décennie une réalité plus évidente. La France, terre de paysans, devient urbaine et se nourrit de la nostalgie des campagnes perdues. Les villes grandissent et de nouvelles sociabilités se constituent au gré de la rue, des cabarets, des quartiers et des flux migratoires. Ce n'est point un hasard si Restif de La Bretonne est l'auteur à la fois de *la Vie de mon père*, apologie de la vie paysanne, et des *Nuits de Paris*, récit de la fascination urbaine. Le mouvement est indissociable qui unit ville et campagne dans le refus et l'acceptation forcenée.<sup>183</sup> »

Ces mutations sont celles d'une société toute entière en mouvement. Comment, dans la lointaine Tonneins – précisément au coeur de cette nature réhabilitée par les philosophes – le vaste remue-ménage qui s'accomplit dans les moeurs et les idées aurait-il pu épargner la jeune Sophie Risteau ?

Sait-elle seulement à quels problèmes sont confrontés ceux qui vainement tentent de gouverner le vaisseau ivre que sa course erratique conduit sur les écueils ? Dans la capitale, les ministres se succèdent durant ces fulgurantes années. Entre son départ de Paris et sa dix-huitième année, l'existence de Sophie demeure obscure, mais sans doute autant que celle de nombreuses jeunes filles de cette période, bercées par le flux continu du temps qui court et hâte son pas : au sein d'un espace parental élargi, sous l'autorité vertueuse d'une mère à qui il faut dissimuler soigneusement les lectures auxquelles les filles n'ont pas ouvertement droit. Mais comment ne pas imaginer qu'entre jeunes

---

<sup>182</sup> Robert Darnton, *L'aventure de l'Encyclopédie*, Paris, Seuil, « Points », 1992, page 477.

<sup>183</sup> Jean-Marie Goulemot, *La Littérature des Lumières*, Paris, Bordas, 1989, page 22.



cousines<sup>184</sup> liées par une indéfectible amitié, on n'en vient pas à échanger les impressions glanées au fil de ces textes, à partager d'identiques sensations, à juger, à éprouver, à espérer, à rêver. Langoureuses sensations dont, à cet âge, on ne cerne pas précisément la raison, ces doux soirs, croisées ouvertes, lorsque sous le scintillement des étoiles, le ressac des flots accompagne les romances des bateliers ; toute la poésie évocatoire du fleuve et de ses eaux émane de la paisible Garonne<sup>185</sup> :

« Ô Malvina, fille des neiges, en ces temps-là, je n'étais ni aveugle ni consumé par les chagrins. Non, je ne me sentais point seul et abandonné quand Evir-Allin m'aimait ! Evir-Allin à la noire chevelure et à la gorge de lait. Mille héros soupiraient pour la fille de Branno. Longtemps elle refusa leur amour. Elle dédaigna une foule de guerriers. Seul Ossian fut aimé d'elle. Je passai les flots boueux du fleuve Lego pour obtenir de son père cette fille de si grande beauté...<sup>186</sup> »

---

<sup>184</sup> Sophie passe ses vacances d'été à Bousquet, près de Tonneins, dans la propriété de sa grand-mère maternelle, où elle retrouve ses cousines Félicité et Julie Vénès. D'autre part, son père a hérité de sa tante le domaine de Labarde dans le Médoc.

<sup>185</sup> Sophie écrira plus tard à Mme de Pastoret, son amie intime, « ce furent les plus douces années de ma vie ; la maison de Tonneins, celle des cousins Verdier, possédait deux vastes galeries dominant la Garonne ; on découvrait de l'autre côté du fleuve une riante et délicieuse campagne. Devenue adolescente, je m'endormais au bruit des rames et du chant des bateliers ayant furtivement caché sous mes couvertures, pour les dissimuler aux yeux d'une mère un peu austère, mes livres préférés : « *La nouvelle Héloïse*, et *les Poèmes d'Ossian*. » (Cité par G. Castel-Çagarriga. *art.cit.*, page 121).

<sup>186</sup> Les *Poèmes d'Ossian* ont été publiés en France par Letourneau en 1777. Notre citation provient du Chant IV (*Ossian, Poèmes dramatiques*, Paris, Stock + Plus, 1981, page 75.)

7. Culture bourgeoise :
-------------------------

C'est à Bordeaux<sup>187</sup>, dans l'une des plus brillantes cités de cette France d'avant le naufrage, que Sophie, au sortir de la prime adolescence, prendra contact avec le monde - la société. La Nature, elle en a connu les charmes sur les rives verdoyantes de la Garonne, parmi les vergers ; les riches côteaux ont des couleurs variables selon l'époque de l'année, les ceps mûrissent des grappes sucrées. Mais si le spectacle des saisons, l'air du temps, la sensibilité ambiante, ont dû imprégner son esprit, l'ouvrir à la rêverie, Sophie demeure la fille d'un des plus riches négociants de la cité maritime, d'un des personnages les plus en vue. Nous trouvons le nom de Jacques Risteau à maintes reprises dans la thèse magistrale que Paul Butel a consacrée à *La croissance commerciale bordelaise, dans la seconde moitié du XVIIIe siècle*. Risteau est un homme fort occupé par son négoce et qui n'hésite jamais à se risquer dans des entreprises novatrices ; en 1781, alors que notre Sophie n'est qu'une petite fille de onze ans et que la France est engagée au côté des *Insurgents*, «les maisons Risteau et Journu, se décidèrent à envoyer leurs navires à l'Île de France pour "passer ensuite à l'Amérique" ...», l'Océan indien devenant la nouvelle aire commerciale vers laquelle se tournent les armateurs. S'il sait prendre des risques calculés, Jacques François dispose aussi des capitaux qui permettent de devancer ses concurrents. C'est un homme riche. L'enfance de Sophie a dû être paisible et heureuse ; comblée sans doute. L'affection paternelle devait lui prodiguer quantité de ces agréments qu'ignorent les enfants d'autres

---

<sup>187</sup> Bordeaux, à cette époque, bénéficie d'une activité culturelle extraordinaire pour une ville de province. Elle est due à la prospérité locale dont témoigne l'appartenance sociale des Risteau et des Cottin. La ville voit fleurir les arts et les Académies locales se multiplient (peinture, musique) ; le lectorat s'empare

catégories sociales : quels cadeaux a-t-elle reçus, venus des lointaines contrées, parfumés de santal, de cannelle, de vanille ? Quelles indiennes, quels cachemires ont composé ses atours, *shalls* ou écharpes ? Quels oiseaux chanteurs engagés ? A-t-elle visité les magasins où s'entassent les ballots de tabac parfumé venus de Virginie, l'indigo, le sucre, où se déballent les porcelaines chinoises que l'on extrait avec précaution des caisses de thé ? Sur les quais cosmopolites, a-t-elle écouté les conversations des Hollandais et des Danois venus négocier les vins, observé les marchands en pelisses qui parlent des contrées glacées de Sibérie et de la grande Czarine redoutable, cette « Sémiramis du Nord » qui gouverne les peuples barbares ? L'on ne peut avoir que des indices, des présomptions. Bordeaux, outre le fait qu'il s'agit d'un grand port, est à cette époque l'une des cités qui connaissent la plus forte expansion : constructions nouvelles et projets se multiplient. Il convient de se pencher sur un certain nombre de caractéristiques du milieu urbain en cette fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, et plus particulièrement sur les traits dominants de la classe sociale qui en assure le développement. La Ville est par excellence le terrain de la bourgeoisie qui en a fait son fief dès le moyen âge. Cette classe largement perméable aux idées philosophiques, à laquelle appartient Jacques Risteanu, constitue l'élément moteur de la modernité.

« Au sommet de la pyramide de ceux qui n'appartiennent pas à la noblesse, on trouve des financiers qui fréquentent l'aristocratie au sein des salons parisiens, qui comme Mme Necker tiennent eux-mêmes salon et qu'on ne peut, du point de vue culturel, distinguer de la noblesse, à laquelle ils tendent à s'assimiler. Les membres les plus éminents des professions libérales, des avocats (qui peuvent atteindre la noblesse et qui y aspirent), certains médecins, les fonctionnaires les plus importants de l'administration royale, forment entre eux une sous-classe. Dans les

---

de toutes les nouveautés venues de Paris et Rousseau devient le maître à penser des jeunes générations.

académies de Châlons et de Dijon, et même dans le riche port de Bordeaux, tous les bourgeois sont issus de cette partie de la "classe moyenne". Ces gens ont une bibliothèque, même petite, à caractère essentiellement utilitaire. Mêlés par leur profession aux affaires publiques, ils sont plus ou moins au courant des questions nationales et leur éducation secondaire, bien que fondée sur l'étude du latin et de la scolastique, leur a donné une formation logique et l'habitude des idées abstraites.<sup>188</sup> »

Norman Hampson met ici l'accent sur le point fort d'une classe sociale qui a misé sur la possession d'outils intellectuels et qui cherche par ce biais à s'assurer le moyen d'agir sur le monde matériel : le livre utilitaire par excellence étant l'*in-folio* de l'*Encyclopédie*, non seulement par les articles qu'il contient, mais bien évidemment aussi par les fameuses planches gravées qui permettent de faire le point sur l'avancement des techniques, qui les vulgarisent aux quatre coins du pays, qui incitent à les dépasser (nous verrons dans le premier roman de Sophie que M. d'Albe est un habile technicien qui s'applique à mettre au point des machines ingénieuses dont il réalise d'abord des modèles-réduits afin de les tester). Sur les rayons des bibliothèques privées l'on trouve désormais des sommes qui font le bilan des connaissances, les 17 volumes de l'*Encyclopédie*, les 36 volumes de l'*Histoire naturelle* de Buffon, les ouvrages de Franklin qui décrivent la conquête du progrès matériel et le perfectionnement technique des outils comme le but suprême de l'Humanité. Le mouvement est donné : l'homme du XVIII<sup>e</sup> siècle aspire à dominer le désordre apparent du monde et il faut, pour cela, répertorier chaque engrenage de la sublime mécanique afin de déceler l'horloger suprême que dissimule l'univers matériel.

---

<sup>188</sup> Norman Hampton, *Histoire de la pensée européenne, Le siècle des Lumières*, Paris, Seuil, « Points », 1972, page 114.

## 8. Savoirs encyclopédiques :

Éclectisme du savoir qui pousse les individus à savourer avec appétit les connaissances les plus diverses ! Même les femmes se mettent de la partie<sup>189</sup>, avec le même entrain que les « Précieuses » d'antan : telle cette Geneviève de la Malboissière, fille, elle aussi, d'un opulent financier, qui apprend toutes les langues, compose des tragédies, étudie l'*Histoire naturelle* de Buffon, prend des maîtres de mathématiques et de physique... Aux cours publics de l'abbé Nollet, les femmes du monde sont plus nombreuses que les étudiants.

Il ne faut pas perdre de vue que les philosophes du milieu du siècle ont étendu leur compétence à tous les domaines du savoir et notamment aux sciences abstraites : c'est ainsi que Diderot lui-même a rédigé, en 1748, cinq *Mémoires sur différents sujets de mathématiques*<sup>190</sup>, où se mêlent des études sur l'acoustique et sur les aspects mathématiques de la musique ; il y aborde aussi l'effet de la résistance de l'air sur le mouvement du pendule en améliorant la solution donnée par Newton à ce problème. Longtemps, il a rêvé de se faire un nom dans les mathématiques, ce qui explique que, dans l'*Encyclopédie*, une grande partie des articles concernant cette science soient de sa main.

<sup>189</sup> L'éducation des femmes constitue à l'évidence un sujet de débats qui trouvera ses prolongements sous la Révolution. D'autant qu'avec l'*Emile*, Jean-Jacques Rousseau a inauguré une réflexion qui se poursuivra longtemps. Sophie Cottin, au moment de sa mort, travaillait à un manuscrit qui aurait dû être le pendant « féminin » du livre de Rousseau.

<sup>190</sup> Son *Commentaire des Principia Mathematica de Newton* est perdu. Diderot se préparait à le publier quand parut un ouvrage des Pères Jacquier et Le Sueur sur le même sujet.

Cependant, ces touche-à-tout de génie ont multiplié les incohérences et laissent beau jeu à leurs successeurs de la fin du siècle pour critiquer leurs erreurs. Sans doute le mérite leur revient d'avoir lancé le mouvement qui, en moins d'une génération, va produire un véritable essor des sciences : lorsque, dans la décennie qui précède la Révolution, l'éditeur Panckoucke va élargir le projet qu'il avait mené à bien du vivant de Diderot, sous la forme de *l'Encyclopédie méthodique*, il fait cette fois appel à des spécialistes des divers domaines abordés ; comme le constate Robert Darnton, la culture est entrée dans une nouvelle phase : « un monde dans lequel la connaissance est divisée en domaines régis par quelques experts éminents.<sup>191</sup> » Une évolution fondamentale du paysage intellectuel s'est produite, au sein de laquelle, selon Michel Delon, le territoire littéraire installe ses propres frontières : « l'unité du savoir éclate et les disciplines scientifiques se séparent d'une pratique qui prend le nom de littérature<sup>192</sup> ». Les savoirs se constituent en domaines réservés. « Du temps de Diderot, la nosologie, l'hygiène, la médecine vétérinaire, la jurisprudence médicale n'étaient nullement développées. » Le géographe Robert<sup>193</sup>, qui avait quatorze ans lors de la publication du premier ouvrage trouve que sa discipline y « est défectueuse à tous égards ; c'est un tissu d'erreurs, de méprises et d'inexactitudes de toute espèce. »

---

<sup>191</sup> R. Darnton, *L'aventure de l'Encyclopédie*, *op.cit.*, 1992, page 476.

<sup>192</sup> Michel Delon, « Savoir totalisant et forme éclatée », in *Dix-Huitième Siècle, Au tournant des Lumières*, Paris, Garnier, 1982, page 25.

<sup>193</sup> R. Darnton, *op.cit.*, page 472.

Ce décalage prodigieux rend sensible l'évolution remarquable des disciplines, qui s'individualisent en se spécialisant ; il préfigure l'essor scientifique du XIX<sup>e</sup> siècle. Il montre surtout que le dernier quart du XVIII<sup>e</sup> est loin d'être une période de stagnation intellectuelle ; véritable athanor où s'opère la transmutation alchimique d'une société, cette fin de siècle contient potentiellement tous les germes du futur.

### 9. Lire, écrire :

Si les idées circulent et se répandent, c'est que la curiosité intellectuelle fait un bond, parallèlement à l'alphabétisation. A l'instar de Pierre Chaunu<sup>194</sup>, « [f]aut-il rappeler la multiplication par quatre des lisants, la multiplication par vingt du matériau disponible pour une lecture attentive ? » L'essor démographique pilote littéralement cette nouvelle donne : « La population double, la proportion de ceux qui lisent double (c'est un minimum). La proportion de ceux qui atteignent un niveau efficace de lecture augmente plus encore (...). Tout bien pesé, entre 1680 et 1780, la diffusion du contenu sans cesse élargi de la civilisation écrite, par l'écrit, est multipliée par vingt.<sup>195</sup> » Robert Darnton rapporte le témoignage de ce voyageur allemand qui constate l'engouement des parisiens pour la lecture : « On lit en voiture, à la promenade, au théâtre dans les entractes, au café, au bain. Dans les boutiques, femmes, enfants, ouvriers, apprentis, lisent ; le dimanche, les gens qui s'associent à la porte de leurs maisons lisent... sur

<sup>194</sup> Pierre Chaunu, *La civilisation de l'Europe des Lumières*, Paris, Flammarion, « Champs », 1982, page 28.

<sup>195</sup> P. Chaunu, *op.cit.*, page 26.

leur siège, les soldats lisent au poste et les commissaires à leur station.<sup>196</sup> » Cet appétit prodigieux d'informations, de connaissances, de récits, d'anecdotes et de ragots est révélateur de l'effervescence des idées. « Pendant que le public s'entretient d'un procès dont le fond et les détails excitent sa curiosité ; pendant que les gazetiers (...) le défigurent de toutes les manières (...) enfin pendant que les honnêtes gens consternés gémissent sur la foule des maux dont un seul homme peut être à la fois assailli ; laissons jaser l'oisiveté, dédaignons les libelles, plaignons les méchants, rendons grâce aux gens honnêtes, et présentons ce mémoire à mes juges (...) » s'exclame Beaumarchais (*Premier Mémoire contre Goezman, 1773*), témoignant de la véritable passion publique pour le fait-divers.

De la même façon, les statistiques concernant les signatures des mariés dans les registres paroissiaux confirment, depuis le règne de Louis XIV, un essor remarquable de la familiarité avec l'écrit : notamment parmi les femmes, chez laquelle cette progression a été la plus rapide (de 14% à 27%! ). La complexification de la société a probablement nécessité, à une époque où le téléphone n'existe pas, un développement des communications entre individus ; d'où l'obligation de pouvoir tenir une correspondance, de suffisamment maîtriser le code écrit pour s'adresser à autrui. Darnton, dans son ouvrage *Gens de Lettres, Gens du Livre* rend hommage aux travaux de Daniel Roche concernant les Parisiens :

« (...) parmi les gens du peuple de Paris: 35% des ouvriers et des domestiques qui apparaissent dans les archives notariales vers 1780 possèdent des livres. Roche décèle aussi maints signes de familiarité avec la langue écrite. En 1789, la plupart des domestiques sont capables de signer les inventaires. De nombreux travailleurs possèdent des bureaux

---

<sup>196</sup> R. Darnton, *op.cit.*, page 349. Voir également l'intéressante analyse de J.-M. Goulemot, *op.cit.*, pp. 25 à 40.



entièrement équipés de matériel à écrire et bondés de papiers de famille. Les artisans et les boutiquiers ont généralement passé plusieurs années de leur enfance sur les bancs de l'école. Avant 1789, Paris compte cinq cents écoles primaires, soit une pour mille habitants, gratuites dans l'ensemble. Roche en conclut que les Parisiens sont des lecteurs, mais leur lecture ne prend pas la forme des livres qui sont mentionnés dans les inventaires. Ils lisent des brochures, des dépliants, des affiches, des lettres personnelles et même les plaques des rues. Les Parisiens lisent leur chemin à travers la ville et à travers la vie mais leur mode de lecture ne laisse pas assez de traces dans les archives pour que l'historien puisse le suivre de près. <sup>197</sup> »

Parallèlement, - parce que les livres se vendent désormais partout comme une denrée de consommation - l'artisanat de l'édition parvient de façon progressive au stade de « l'industrialisation », ce qui reflète une forte augmentation de la production de livres. Phénomène qui engendrera, bien entendu, une forte pression sur les technologies archaïques, les obligeant à progresser : ateliers régionaux contraints de produire de grandes quantités de papier de qualité afin de suffire à la demande, réorganisation des circuits commerciaux, amélioration des procédés typographiques. L'imprimerie semble saisie, au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle d'une « sorte d'inquiétude fébrile », selon les propres termes de Pierre Chaunu<sup>198</sup>, qui énumère les principales innovations techniques la concernant :

« Vers 1750, quelque chose d'essentiel commence à bouger : suppression de l'étau qui gêne le développement des cordes destinées à porter les feuilles de papier imprimées. Cette obligation conduit à augmenter le poids du socle. En 1772 apparaît à Bâle, vieille capitale de l'imprimerie, la première pièce métallique massive, sans les jumelles de bois qui ornent encore les planches de l'Encyclopédie. L'appareil, à partir de 1787, diffuse à travers l'Allemagne et la Suisse.

Après Bâle, Paris : 1781-1783, Laurent Anisson, directeur de l'Imprimerie royale, et François-Ambroise Didot se disputent la paternité

<sup>197</sup> R. Darnton, *Gens de Lettres, Gens du Livre*, op.cit., page 198.

<sup>198</sup> Pierre Chaunu, op.cit., page 194.

d'une invention capitale, la presse à platine d'un coup. 1784, Philippe-Denis Pierres et Robert parviennent à supprimer la barre de pression. Pierres puis Genard perfectionnent la machine. 1790, William Nicholson introduit l'encre au rouleau, la possibilité, donc, d'un encrage automatique. En 1795, enfin, dans l'Angleterre de la Révolution industrielle - mécaniciens nombreux et experts, métal de qualité bon marché, capitalisme entreprenant à l'affût de la technique -, Lord Stanhope, aidé de son mécanicien Walker, fabrique une machine entièrement en métal qui totalise tous les progrès techniques depuis 1750. Une merveille produite déjà en petite série. Depuis 1770, ce qui compte, c'est le rythme de diffusion du progrès. Là où il fallait un demi-siècle, la diffusion s'opère en cinq ans, à travers l'Europe nombreuse, sous la pression d'une demande qui s'affole.»

Il n'est pas anodin de s'intéresser à ces progrès de l'imprimerie durant le quart de siècle qui précède la parution des oeuvres de Sophie ; elles connaîtront en effet des tirages que seule cette évolution autorise. De même, toute la nouvelle littérature romanesque, qui entrera dans sa phase de pleine expansion après la Révolution, est redevable de son succès à ces évolutions techniques.

Des isolats de lecteurs aux goûts et aux intérêts divers se mettent en place car on ne lit pas le roman comme la poésie, le conte comme le poème épique, la poésie galante comme le récit érotique quand on appartient au public cultivé des villes. Si l'acquisition de certains ouvrages onéreux est plutôt réservée à un public riche qui les place sur les rayons des bibliothèques comme signe social d'appartenance à une classe déterminée où culture et idéologie moderne font bon ménage, leur diffusion est plus large qu'on ne pourrait le penser *a priori* : dans les petites bourgades, les libraires, afin d'augmenter la rentabilité de leur commerce, ouvrent des « cabinets de lecture » qui permettent aux lecteurs désargentés d'assouvir leurs passions. Dans les villes de garnison, ce sont les militaires (comme Laclos) qui s'adonnent souvent à

toutes les formes de lecture. À Metz, le libraire Gerlache ouvre « un cabinet littéraire où les habitants de la ville, et surtout les soldats de la garnison locale, peuvent lire tous les ouvrages qui se trouvent dans le magasin pour trois livres par mois - un peu plus que le salaire journalier d'un menuisier qualifié.<sup>199</sup> » En juin 1772, son cabinet compte cent cinquante clients, mais le transfert d'une partie de la garnison conduira rapidement Gerlache à la faillite. À Lunéville, ce sont les officiers de la gendarmerie qui sont les meilleurs clients du cabinet littéraire. F. Parent-Lardeur, dans son étude *Les cabinets de lecture ; la lecture publique à Paris sous la Restauration*<sup>200</sup>, a montré que ces cabinets vont considérablement proliférer au début du siècle suivant. Mais déjà le phénomène est engagé qui conduit à la circulation d'idées.

Darnton rappelle qu'« [a]u XVIIIe siècle, les emprunts de livres sont plus courants qu'aujourd'hui et la lecture est probablement une activité différente, plus réfléchie, plus absorbante à une époque où les hommes qui détiennent la propriété ont plus de loisirs et où les autres médias ne font pas la concurrence à la parole écrite.<sup>201</sup> »

D'autre part, la lecture s'intériorise : on lit silencieusement et pour soi, dans l'intimité de la conscience et de l'imagination. Non que la situation décrite par Chrétien de Troyes dans *Le Chevalier au lion* - « Il vit, appuyé sur le coude, un prudhomme couché sur un drap de soie : une pucelle devant lui lisait un roman je ne sais de qui. Et pour écouter le roman y était venue s'accouder une dame qui était sa mère et le seigneur était son père. » - soit devenue rarissime comme en témoigne la biographe de

<sup>199</sup> R. Darnton, *op.cit.*, page 188.

<sup>200</sup> Étude citée par R. Darnton dans le même ouvrage.

<sup>201</sup> Voir R. Darnton, (*Gens de Lettres, Gens du Livre. op.cit.*) : le chapitre 9 de cet ouvrage, intitulé « Pour une histoire de la lecture », pp.190-217.

Madame Roland, Françoise Kermina<sup>202</sup> : « [...]le soir, dans la salle, tandis que Marie-Jeanne brodait, (Mme Phlipon) lisait à haute voix plusieurs heures de suite.<sup>203</sup> » ; mais les temps sont proches où Stendhal, dans *Le Rouge et le noir*, évoquera un fameux lecteur : « Au lieu de surveiller attentivement l'action de tout le mécanisme, Julien lisait. » (Attitude, en somme, guère différente de celle de Sophie adolescente, qui, comme nous l'avons vu plus haut, lisait la nuit, en secret dans son lit, cachant furtivement sous ses couvertures *La Nouvelle Héloïse* et *les Poèmes d'Ossian*.)

En fait, on peut envisager la mise en place d'une double pratique : celle de la lecture solitaire et celle d'une lecture à destination collective, telle qu'elle se pratique encore dans certaines communautés religieuses ; Darnton rappelle qu'au XIX<sup>e</sup> siècle, des groupes d'artisans lisent à tour de rôle ou louent un lecteur pour les distraire pendant qu'ils travaillent. Cette lecture à destination collective peut aussi être celle du journal, dans un lieu public, taverne ou cabaret. Le plus souvent, elle est familiale, ou du domaine privé, et on peut imaginer, du moins en partie, que, par exemple, la vogue du roman par lettres participe de cette possibilité d'effectuer une lecture expressive, nous dirions même intense, d'un passage court, fortement connoté émotionnellement. La prise de parole épistolaire convoque suffisamment d'effets rhétoriques pour donner vie à une mise en scène, à une mise en situation : le

---

<sup>202</sup> Françoise Kermina, *Madame Roland ou la passion révolutionnaire*, Paris, Librairie Académique Perrin, 1976, page 54. Le nom de jeune-fille de Manon s'orthographe bien "Phlipon" et non pas "Philipon".

<sup>203</sup> R. Darnton signale qu'au XIX<sup>e</sup> siècle, il arrivait encore que les artisans louent les services d'un lecteur (pratique fréquente notamment chez les tailleurs et les cigariers) afin de les distraire durant leur travail. (Cette pratique existait encore ces dernières années à Cuba où des lecteurs attirés, lisaient aux ouvriers les grandes oeuvres de la littérature mondiale : Zola, Hugo, Cervantès). Signalons que des pratiques de substitution existent de nos

locuteur se place toujours dans une position illocutoire qui supposera, de la part du destinataire, la re-création d'un discours, c'est-à-dire sa mise en représentation. Il y a donc une parenté entre la lettre et le monologue théâtral qu'il conviendra d'analyser plus à fond. Dans un cercle féminin, on peut aisément supposer l'effet produit par de telles lectures : le témoignage de Madame de Genlis<sup>204</sup> est à cet égard précieux ; invitée par Madame Necker, elle fait une lecture de sa pièce *Zélie et l'Ingénue* « [...] sa fille était en tiers avec nous. Je ne puis exprimer l'enthousiasme de cette jeune personne pendant cette lecture ; elle pleurait, faisait des exclamations à chaque page, me baisait les mains à toutes minutes ; elle m'embrassa beaucoup. » Cette tendance à l'exaltation communiquée par la parole est un fait de société à ne pas négliger : des orateurs, comme Fabre d'Eglantine ou Camille Desmoulins, souvent capables d'émouvoir un public inerte, par les effets d'un simple discours, ou par la lecture d'une proclamation à un coin de rue, sauront en tirer parti.

#### 10. Sensibilités :

Le lectorat de cette fin du XVIII<sup>e</sup> siècle apparaît donc comme abondant et divers, et les pratiques de la lecture sont plus multiples qu'il n'y paraît à première vue. Toute une génération est en train de se forger des points de repère – mais aussi des attitudes rhétoriques – grâce au livre ; celui-ci participant, de manière indéniable à la formation

---

jours. les artisans tailleurs (qui subsistent) écoutent ainsi les émissions de France-Culture comme le racontait l'un d'eux sur cette antenne.

<sup>204</sup> *Mémoires de Madame la Comtesse de Genlis*, Paris. Albin Michel. 1925, page 200.

des personnalités, c'est-à-dire de l'*habitus* de chaque être particulier. Le roman, la poésie, le théâtre engendrent un nouveau type de sensibilité.

Le roman<sup>205</sup>, en particulier, se trouve au coeur d'un phénomène ambigu d'attraction-répulsion car la diversité des enjeux qu'il met en avant fait qu'il échappe à toute tentative de le coucher dans le lit de Procuste.

Le Pouvoir lui-même ne peut limiter sa prolifération. Ainsi, le chancelier d'Aguesseau, en juillet 1737, désireux d'en finir avec « la foule de romans et d'ouvrages frivoles qui inondent la librairie, notamment "les romans par petites portions" », c'est-à-dire périodiques, donne des instructions pour que soit refusée toute permission aux ouvrages qui relèvent de ce genre. Françoise Weil s'est appliquée à rechercher<sup>206</sup> dans quelle mesure les ordres du ministre ont été suivis d'effets. Pour cela, elle a répertorié de façon précise toute la production romanesque, de 1728 à 1750, date de la disgrâce du chancelier. Cette étude lui permet de conclure que la proscription n'a produit que des effets négligeables. Le lieutenant général de Paris s'efforce ainsi d'éviter toute mesure spectaculaire : « Le roman est officiellement interdit, mais les

---

<sup>205</sup> R. Darnton, *Gens de lettres, Gens du Livre, op.cit.*, page 197 : « En à peine plus de deux siècles, le monde de la lecture s'est transformé : l'essor du roman a contrebalancé le déclin de la littérature religieuse et, dans presque chaque cas, le tournant décisif peut se situer dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, particulièrement dans les années 1770, les années du *Wertherfieber*. *Die Leiden des Jungen Werthers* crée une réaction encore plus spectaculaire en Allemagne que n'en a créé *La Nouvelle Héloïse* en France ou *Paméla* en Angleterre. Ces trois romans marquent le triomphe d'une nouvelle sensibilité littéraire, et les dernières phrases de Werther semblent annoncer l'arrivée d'un nouveau public de lecteurs en même temps que la mort d'une culture chrétienne traditionnelle.

"Les ouvriers portent (le corps).

Aucun prêtre ne l'accompagne. "»

<sup>206</sup> Françoise Weil, *L'Interdiction du roman et la librairie : 1728-1750*, Paris, Aux amateurs de livres, 1986.

romans sont tolérés, et on ne poursuit que ceux qui sont dangereux pour la réputation des rois et des princes ou qui sont érotiques.\*»

Sans conteste, le roman triomphe. Mais sa capacité de véhiculer la peinture des passions fait que les éducateurs du temps éprouvent la plus grande méfiance à son encontre ; surtout lorsqu'il s'agit de mettre dans d'innocentes mains féminines des textes qui pourraient suggérer des émois inconnus. L'avertissement que donne Rousseau dans sa préface de *La Nouvelle Héloïse* en témoigne : «*Jamais fille chaste n'a lu de romans...*<sup>207</sup> » Mais affirmer que l'univers romanesque est un territoire fermé aux jeunes filles relèverait d'une myopie flagrante. L'interdit est souvent le moteur de la transgression. Sophie adolescente s'est passionnée pour les lectures qui avaient cours à cette époque, comme elle l'a confié dans ses lettres, dissimulant à une mère qu'elle qualifie d'un peu austère, les livres à la mode. Mais cet engouement littéraire n'est nullement un cas exceptionnel ; bien que d'un milieu plus modeste, Manon Phlipon, la future Madame Roland, trouvera toute sa nourriture intellectuelle dans sa frénésie de lecture. Un livre, en particulier, déchaîne les émotions ; les soixante-dix éditions et contrefaçons de *La Nouvelle Héloïse* durant la période qui achève ce siècle en disent long sur la fureur de lire qui sévit, et sur les goûts littéraires qui émergent. Livre essentiellement, ou intensément, lu par des lectrices qui vont jusqu'à entamer des correspondances avec

---

<sup>207</sup> « Quant aux filles, c'est autre chose. Jamais fille chaste n'a lu de romans, et j'ai mis à celui-ci un titre assez décidé pour qu'en l'ouvrant on sût à quoi s'en tenir. Celle qui, malgré ce titre, en osera lire une seule page est une fille perdue ; mais qu'elle n'impute point sa perte à ce livre, le mal était fait d'avance. Puisqu'elle a commencé, qu'elle achève de le lire : elle n'a plus rien à risquer. » (Préface de *La Nouvelle Héloïse*, Paris, Edition Garnier, 1973.)

\*Citation de l'ouvrage de F. Weil relevée dans *L'Histoire*, n° 104, octobre 1987, page 57.

l'auteur ; c'est par exemple le cas de Marie-Anne Alissan de la Tour et Marie-Madeleine Bernardoni qui, par jeu, adoptent, dans leurs lettres à l'auteur, les pseudonymes de Julie et de Claire. Manon Phlipon, quant à elle, en 1776, réclame par courrier une entrevue avec Jean-Jacques ; rue Plâtrière, elle se heurte à un redoutable cerbère, la fameuse Thérèse Levasseur, qui la renvoie sans ménagement et lui interdit de rencontrer son idole. Au sujet de cet ouvrage qui déchaîne des passions irrationnelles, Manon confiera : « Son *Héloïse* est un chef-d'oeuvre de sentiment. La femme qui l'a lue, sans se trouver meilleure après l'avoir lue, ou tout au moins sans désirer de le devenir, n'a qu'une âme de boue, un esprit apathique : elle ne sera jamais qu'au-dessous du commun...<sup>208</sup> » C'est probablement entre 1785 et 1788 que Sophie Ristreau dévore à son tour le roman de Rousseau ; longtemps après la mort de son auteur, l'influence de cette oeuvre reste incontestable : déterminante en ce qui concerne l'écrivain qui nous occupe, puisque la première héroïne de Sophie se prénommera Claire, comme la cousine de Julie.

Manon elle-même a laissé un témoignage de ce que pouvait ressentir une femme ; elle écrit à Roland, le 20 janvier 1782, pour exprimer sa ferveur de lectrice qui s'est identifiée aux créatures de Jean-Jacques :

« Je t'avoue, à toi, qu'en lisant un roman ou un drame, je n'ai jamais été éprise du second rôle ; je n'ai pas lu le récit d'un seul acte de courage ou de vertu que je n'aie osé me croire capable d'imiter cet acte dans l'occasion, et, à part les agréments, les talents, etc., imaginés et réunis pour la perfection de Clarisse ou de Julie, j'ai cru les valoir par mon coeur, et que j'aurais été leur amie si je les avais connues, leur existence étant supposée. Est-ce que tu ne t'es pas mis aussi à la place de Grandisson ? Assurément, ou je te connais peu, ou, quand tu as lu la

---

<sup>208</sup> Manon Roland, citée par A. Monglond, *Le Prérromantisme français*, Paris, Corti, 1966, tome II, page 190.



*Nouvelle Héloïse*, tu t'es supposé suivant les temps, Saint-Preux ou Wolmar.<sup>209</sup> »

Les romanciers détiennent désormais le pouvoir immense de transporter (c'est-à-dire de provoquer des « transports » au sens que ce mot convoquait pour un homme ou une femme du XVIII<sup>e</sup> siècle) totalement leur public en évoquant des passions vécues dans le réel ; la vertu didactique de la création romanesque est évidente : leurs personnages servent de support à une existence dans laquelle on peut se fondre, comme par procuration, sans encourir les risques, toujours démesurés, de subir les fractures irréparables de la vie tangible. André Monglond évoque le prestige qui s'attache dorénavant à l'écrivain ; écrire est devenu une profession glorifiée<sup>210</sup> qui assure, en cas de réussite et de succès, une nouvelle forme de mobilité sociale : une aristocratie-fantôme<sup>211</sup>, celle de l'esprit, s'instaure à l'antichambre de l'aristocratie du sang. Ses titres sont enviés à l'instar de ceux de la noblesse héréditaire pour laquelle, par ailleurs, y participer ne revient pas à déroger à sa condition :

---

<sup>209</sup> Manon Roland, citée par A. Monglond, *op.cit.*, tome II, page 189.

<sup>210</sup> Jean-Marie Goulemot nous fournira un excellent résumé des principales tendances qui métamorphosent le champ littéraire à cette époque : « Le siècle est donc marqué par la croissance de la demande culturelle et livresque, par le rôle plus limité de la censure obligée de tolérer (permissions tacites) faute de pouvoir censurer comme elle le souhaiterait, enfin par la multiplication des réseaux de rencontre et de reconnaissance des littérateurs : salons, cercles, lieux académiques, sociétés de pensée, cafés... Quant au goût, aux normes littéraires, ils ont considérablement évolué, parce que les modèles et les références ont changé et que le public impose à la littérature de nouveaux rôles. En ce domaine la naissance et le développement d'une opinion publique sont tout à fait fondamentaux. Ils définissent de nouveaux rapports entre la littérature et l'actualité et investissent, par la force de l'écrit, le littérateur de pouvoirs jusqu'alors insoupçonnés. » (J.-M. Goulemot, *op.cit.* - Voir, notamment, le chapitre « Le monde des lecteurs et de la lecture », pages 25 à 40, qui analyse cette situation.)

<sup>211</sup> Comme il existe en Angleterre un *cabinet-fantôme*, véritable duplicata du gouvernement officiel, composé des membres de l'opposition.

« En moins d'un demi-siècle tout a changé. Le métier d'auteur est devenu un état comme un autre, "comme d'être militaire, magistrat, ecclésiastique ou financier", et même un métier qui nourrit son homme, surtout depuis que les arrêts d'août 1777 et le bureau de législation dramatique garantissent à l'écrivain un droit sur son oeuvre. Jamais, du reste, nulle part, société ne fit pareille fête à l'esprit. En mainte rencontre la noblesse même cède le pas au talent. "Il n'y a pas, écrit Diderot en 1767, de contrée en Europe où les lettres soient plus honorées, plus récompensées qu'en France." <sup>212</sup> »

Ces conditions produisent une véritable graphomanie : l'existence d'un marché, l'espoir d'une reconnaissance par le public, engendrant nécessairement l'envie, voire le besoin irrépressible d'écrire. Tout un prolétariat des Lettres émerge de cette espérance nouvelle d'être au premier rang : il grossira le bataillon des insatisfaits. « Le nombre des ratés, remarque André Monglond, s'accroît en même temps que celui des hommes de lettres. Écrire, n'est-ce pas encore, à la veille de 89, l'unique moyen de prendre part à la vie publique, de se mêler aux affaires ? Cette nouvelle génération enthousiaste de Jean-Jacques ne trouve rien dans les carrières régulières qui soit "au niveau de son activité et de ses désirs" <sup>213</sup> »

Déjà se dessinent parmi la jeunesse des tendances que l'on retrouvera amplifiées au siècle suivant et qui viendront nourrir le Mal du Siècle : un décalage existe entre les rêves et la réalité, que la société ne peut prendre en charge. Que de blessures morales chez ces jeunes confrontés au vide spirituel du monde ! « L'éducation des collèges les laisse, vers la dix-huitième année, désemparés devant la brutalité sociale, au moment même où ils viennent d'être initiés au monde enchanté des héros et des poètes. Élevés par la culture au-dessus de leur état, sans fortune, ils

<sup>212</sup> A. Monglond. *op.cit.*, tome II, page 232.

<sup>213</sup> A. Monglond. *op.cit.*, tome II, page 158.

passent brusquement des plus nobles rêves aux luttes grossières autour du veau d'or.<sup>214</sup> »

Nous verrons qu'au sortir de la tourmente Révolutionnaire, à l'orée du XIXe siècle, quant paraîtra le premier roman de Sophie, s'épanouissait une production abondante de romans de toutes sortes, véritable carrefour du moderne et de l'ancien, du pire et du meilleur, où déjà se dessinent confusément les évolutions futures.

## 11. La place des Protestants :

Nous avons laissé Sophie grandir entre Tonneins et Bordeaux, durant les dix-huit années qui précèdent la tempête<sup>215</sup>. Force est de constater qu'il est remarquable que les deux seules femmes-écrivains de quelque envergure dont le talent dominera la période impériale et dont la renommée durera jusqu'à l'éclosion du roman réaliste, aient été élevées en milieu protestant : Germaine et Sophie, comme deux étoiles jumelles ; moins misogyne, peut être, que la religion catholique, le

<sup>214</sup> *Ibid.*

<sup>215</sup> « Il est impossible d'avoir aujourd'hui des renseignements précis sur l'enfance et la première jeunesse de Sophie Risteau. Il est probable qu'elle passait le plus clair de son temps à Bordeaux, allant de temps en temps faire un séjour près de Tonneins, à Bousquet, propriété de sa grand-mère Lemaignan, veuve Lecourt, qui l'habitait depuis 1769. [...] On ignore quelle a pu être l'éducation de la jeune fille. Pour combler le manque de renseignements précis, plusieurs conjectures ont été faites. Alléguant ses fréquentes fautes d'orthographe, on a supposé que son éducation avait été fort négligée : argument peu probant, à mon avis. Par contre, on a affirmé que son éducation avait été fort soignée par une mère très cultivée. » (*Sykes*, page 3) On peut se ranger à ce dernier avis car il est fondé sur les confidences de Sophie Cottin à son ami, l'historien Joseph Michaud. Sous l'Ancien Régime, l'orthographe ne constitue pas une norme que l'individu social doit absolument maîtriser et intégrer pour être reconnu par les institutions. L'orthographe désastreuse de Mme de Sévigné, par exemple, est connue.

protestantisme favoriserait-il davantage l'épanouissement intellectuel de la femme en lui procurant une éducation bien plus libérale ? Pierre de Gorsse, attribuant d'office à M. Risteau une religion qui est en fait celle de son épouse, confère à celui-ci un caractère « rigide » comme si la religion protestante allait inéluctablement de pair avec l'austérité la plus rebutante<sup>216</sup> : c'est peut-être aller vite en besogne que de confondre le rigorisme de Genève avec le riant terroir aquitain. Notons que Necker, par exemple, s'il affichait un air hautain et impénétrable en société, était un camarade de jeu enjoué et facétieux, dans le privé, avec sa fille. Quoi qu'il en soit, c'est plutôt dans un milieu féminin que va se former notre Sophie, sous la tutelle maternelle et au contact de ses tantes et cousines. Jacques Risteau est un homme fort occupé par les affaires qui le retiennent à Bordeaux et Sophie semble s'épanouir davantage dans un cadre champêtre. Milieu familial bien propice à l'épanouissement d'une sensibilité profonde, qu'accentue le paysage proprement romantique où se déroulent ses jeunes années : bien plus tard, la nostalgie de la romancière s'alimentera au souvenir des étés passés à Tonneins, dans la maison des cousins Verdier. Les chants des gondoliers vénitiens ranimeront ceux des bateliers de la Garonne dont la mélodie charmante avait bercé les nuits de son adolescence.

Les Protestant de la France des Lumières (milieu auquel appartient clairement la famille de Sophie) constituent au sein de la bourgeoisie un groupe au dynamisme remarqué\* : par un phénomène bien connu, les minorités opprimées administrativement annexent à leur profit des

---

<sup>216</sup> *Art.cit.*.

\* L'une des raisons qui expliquent le rôle éminent des Protestants dans le domaine de la finance tient à la position de l'Église concernant le prêt à intérêt, position qui demeura longtemps restrictive. Alors que chez certains Protestants la prospérité matérielle était considérée comme une bénédiction divine, pour les Catholiques, faire fructifier son argent, relevait quasiment du commerce diabolique : le prêt usuraire, condamné au moyen âge, était pratiqué par les Juifs ou les Lombards. Le Protestantisme réhabilitera l'esprit d'entreprise.

secteurs de l'économie délaissés pour leur communiquer un essor prodigieux ; phénomène accentué si ces minorités sont disséminées dans diverses nations et se montrent aptes à créer des courants d'échange. Louis XIV, en révoquant L'Edit de Nantes, a bien involontairement favorisé une diaspora<sup>217</sup> qui, via la Hollande, s'est répandue jusqu'aux Amériques, et aussi à la pointe extrême de l'Afrique, sur cette route des Indes qui ne passait pas encore par Suez.

Régine Pernoud, dans son *Histoire de la bourgeoisie en France*, rappelle que « les thèses de Marx faisant de la Réforme la "fille" du capitalisme, celles de Max Weber qui renversent la proposition et voient en elle l'une des causes originelles du développement du capitalisme, ont donné matière à d'innombrables débats.<sup>218</sup> » Peu importe d'apporter une réponse à un tel problème ; on ne peut que constater le rôle éminent des Protestants, aussi bien dans la Révolution industrielle que dans les changements politiques qui se profilent à l'horizon. Leur présence considérable dans les bataillons de la bourgeoisie de progrès est un des éléments moteurs qui façonnent l'évolution de la nation, tant du point de vue idéologique qu'économique. Notons aussi, qu'à la suite d'une forte immigration venue d'Alsace et d'Allemagne, se constitue une communauté protestante très importante à Paris ; ces immigrants qui affluent dans la Capitale après la mort du « roi-Soleil » sont surtout des artisans : ébénistes tels que Jean-François Eben, Jean-Henri Riesener et Guillaume Benneman - gens d'habits, tailleurs, cordonniers, chapeliers, faiseurs de bas et gantiers - bijoutiers, tels Boehmer et Bassenge<sup>219</sup> ou

---

<sup>217</sup> Ce départ de 300.000 Huguenots s'accompagne d'un fort courant d'immigration destiné à remplacer cette hémorragie de main-d'oeuvre. Colbert s'adresse ainsi aux ouvriers allemands protestants qu'il attire par des mesures appropriées.

<sup>218</sup> Régine Pernoud, *Histoire de la bourgeoisie en France*, Paris, Seuil, « Points », 1981, tome I, page 346.

<sup>219</sup> Impliqués dans l'« Affaire » du collier de la Reine...

encore Strass, l'inventeur des célèbres pierres qui portent son nom – facteurs d'instruments, tel Nadermann, qui introduisent la harpe en France, fabriquent clavecins<sup>220</sup> et instruments à vent. À cela s'ajoutent boulangers alsaciens, bouchers allemands ; quant aux Suisses qui constituent la garde du roi, ils ont le privilège d'ouvrir des auberges à condition qu'ils soient mariés et que leur femme tienne leur commerce !

C'est à Janine Driancourt-Girod<sup>221</sup> que l'on doit une étude attentive de la situation des Protestants à Paris d'où l'on peut tirer des renseignements importants concernant Sophie Cottin. Toute l'activité de la communauté protestante se concentre autour de la figure d'un pasteur strasbourgeois, Carl Friedrich Baer, théologien éminent et homme bien introduit, qui se vante d'avoir « l'oreille du lieutenant général de Police » et « l'amitié de M. de Vergennes », le ministre des affaires étrangères ; le pasteur Baer a épousé une comtesse et sera anobli en 1776 par Louis XVI. Grand organisateur, il se dévoue totalement à la cause protestante : il met en place une infirmerie clandestine<sup>222</sup> où ses coreligionnaires reçoivent des soins attentifs (le premier véritable hôpital protestant de Paris !) et le roi<sup>223</sup> lui octroie, en 1747, la concession d'un cimetière à la porte Saint-Martin où inhumer ses

---

<sup>220</sup> C'est le facteur de clavecins Tobias Schmidt (luthérien) qui recevra la commande du premier prototype de la guillotine pour lequel il réclamera d'ailleurs un brevet de monopole pour cinq ans à Louis XVI, en 1792.

<sup>221</sup> Auteur d'une thèse intitulée *Les Luthériens de Paris, du début du XVII<sup>e</sup> siècle au début du XIX<sup>e</sup> siècle*, (Paris IV - Sorbonne, 1990), J. Driancourt-Girod a publié, entre autres ouvrages, *L'Insolite histoire des luthériens de Paris de Louis XIII à Napoléon* (Paris, Albin Michel, 1992). On consultera « La vie clandestine des luthériens de Paris » in *L'Histoire* N°178, juin 1994, page 24.

<sup>222</sup> Les hôpitaux étaient à cette époque aux mains des congrégations religieuses. Il était donc impossible pour un luthérien d'y recevoir des soins.

<sup>223</sup> Ce cimetière, en revanche, n'est pas destiné aux dignitaires puisqu'en 1750, Louis XV lui-même ne pourra faire enterrer son ami, le maréchal de Saxe, protestant, à Paris, comme il le voudrait. Pour ne pas enfreindre les lois du royaume, il est obligé de faire transporter et enterrer son corps à Strasbourg, « zone franche ».

ouailles<sup>224</sup>. Confronté aux problèmes insurmontables que rencontrent les fidèles pour « officialiser » leur mariage, car l'Église catholique est seule habilitée à enregistrer une union, il obtient de Louis XVI, en 1782, des « *Brevets de permission royale de se marier à l'étranger* » pour ses paroissiens. Solution élégante puisque, à Paris, une ambassade bien précise assure aux luthériens aide et protection ; son « extraterritorialité » implique que quiconque en franchit le perron se retrouve *de facto* à l'étranger... C'est, bien sûr, de l'ambassade de Suède<sup>225</sup> qu'il s'agit : nous y retrouvons Germaine de Necker, épouse de Monsieur Staël de Holstein, ambassadeur d'une nation avec laquelle la France entretient, durant cette période, des rapports singulièrement étroits<sup>226</sup>. Le jeune banquier Cottin profitera de cette disposition particulière pour célébrer ses noces sans l'hypocrisie qui consiste à se

---

<sup>224</sup> Ce cimetière sera transféré « derrière l'hôpital Saint-Louis » en 1771, au moment du percement des grands boulevards, ce cimetière restera ouvert jusqu'en 1792, date à laquelle la laïcisation des cimetières sera prononcée.

<sup>225</sup> L'aumônier de l'ambassade de Suède est également une figure exceptionnelle ; Carl Christian Gambs, pasteur d'origine strasbourgeoise, tout imprégné de la philosophie des Lumières, conduira avec abnégation le destin de la Chapelle de Suède durant la période où elle subit les plus grandes menaces : 1784-1806. Après la fuite de l'ambassadeur en 1792, il assumera courageusement toutes les responsabilités diplomatiques et religieuses, se battant pour sauvegarder les archives et les biens personnels des Staël, pour protéger les Suédois de Paris et ses propres paroissiens. C'est lui qui a marié les époux Cottin.

<sup>226</sup> On songe évidemment au rôle joué par Axel Fersen auprès du couple royal français. Mais la culture française s'est étendue à l'ensemble de l'Europe dès la fin du XVII<sup>e</sup> siècle et la Suède a subi une influence importante : la résidence royale de Stockholm est rénovée par des artistes venus de France, Guillaume Taraval et Pierre-Hubert l'Archevêque. D'autre part, musiciens, chanteurs, acteurs et danseurs venus de Paris triomphent sur les scènes suédoises. Le roi Gustave III, pour sa part, parlait plus volontiers le français que sa langue maternelle et il avait adopté l'étiquette de Versailles. En 1772, encore Prince héritier de la Couronne de Suède, il avait rendu visite, *incognito* (sous le nom du Comte de Haga ou de Gothland), à Louis XV ; reçu à l'Académie des Sciences, il fréquente aussi les soupers de Marly et de Choisy et admire particulièrement Madame du Barry : il lui offre un collier clouté de diamants pour sa levrette Mirza. Gustave III était si lié à la monarchie française qu'en 1791, il se rendit personnellement à Aix-la-Chapelle afin de rencontrer Louis XVI en fuite.

prêter à une mascarade catholique. Sophie écrira à sa cousine Verdier :  
 « Nous n'avons pas épousé à Bordeaux parce qu'un mariage fait par un  
 ministre n'est pas aussi solide qu'un fait avec la permission du roi à l'Hôtel de  
 Suède, et qu'on ne peut le faire qu'ici. <sup>227</sup> »

## 12. Une idylle romanesque :

Sophie n'épouse pas un vieillard. Jean-Paul-Marie Cottin est né le 9 février 1763 : il n'a guère que sept années de différence avec sa jeune épouse de dix-huit ans. Leur mariage est célébré à Paris le 16 mai 1789. L'hiver précédent, le 17 octobre 1788, Sophie a découvert Paris, la dernière saison qui précède la tempête ; les esprits sont échauffés, la monarchie subit les pressions des partis. L'hiver glacial, qui succède à deux hivers trop humides et trop doux, aggravera la crise des subsistances, précipitant le cours inexorable des événements.

Le couple est-il insouciant ? Sans doute ! L'avenir indéchiffrable inciterait plutôt à l'optimisme ; changements, rénovation du monde, mouvements de foule nourrissent le sentiment qu'une société parfaite peut surgir du chaos.

Durant l'été 1788, Jean-Paul Cottin s'était rendu à Bordeaux afin de se trouver une épouse parmi les filles à marier de la haute bourgeoisie protestante de la cité maritime. Le 10 juin, Bordeaux célébrait le retour d'exil de son Parlement que son opposition au

---

<sup>227</sup> Cité par G. Castel-Çagarriga (*art.cit.*, page 123). L'acte de mariage, conservé à l'Ambassade de Suède, porte la signature des témoins et de Charles Gambs, l'aumônier de l'Ambassade.



Pouvoir royal avait fait exiler à Libourne. La monarchie cédait ; ainsi prenait fin dans les Provinces le gigantesque bras-de-fer engagé entre la Monarchie et les Parlements depuis le règne de Louis XV. Le bon Louis n'avait pas la poigne madrée du *bien-aimé*, dont la hargne cassante, aiguisée par les incommodités de l'âge, ne s'accommodait d'aucune contradiction. D'ailleurs, les temps imposaient les concessions ; les moeurs nouvelles, l'émergence de nouvelles générations, de nouvelles idées, tout cela interdisait d'user d'un gant de fer. Légiférer, faire entrer de l'argent, tels étaient les enjeux qui forçaient la monarchie à céder le terrain : les autorités locales narguant le centralisme parisien s'appuyaient sur leur clientèle populaire poussant l'illusionnisme social jusqu'à faire croire aux dominés que leurs intérêts propres étaient menacés. Ainsi était entretenu le désordre. Sous une pluie battante, la foule célébrait cette victoire dans le bruit ; massée dans la rue du Mirail, elle pénétrait dans les appartements du premier Président Leberthon pour témoigner sa joie. Dans la ville s'embrasaient des feux de joie et toutes les catégories sociales, notables des Chartrons et ouvriers du port, se donnaient la main, se mêlant sans distinction d'opinion. Atmosphère des plus romanesques pour une première rencontre sur laquelle pèse, maléfique, l'ombre de la Révolution naissante ! Les conditions se trouvent réunies pour un coup de foudre. Sophie relatara l'événement plus tard : « J'ai vu le bon monsieur Lainé ; il m'a fait le récit de son voyage et m'a rappelé l'inoubliable soirée du 10 juin, où, fuyant une foule trop bruyante dans les rues de Bordeaux, nous nous abritâmes chez lui ; j'y retrouvais l'ami de mon père et son fils<sup>228</sup> [...] » Ce rendez-vous était-il préparé d'avance, l'occasion a-t-elle été par trop sollicitée ? Devant les désordres de la rue, on dirige ses pas vers une maison amie pour y

---

<sup>228</sup> Cité par G. Castel-Çagarriga (*art.cit.*, page 122).

trouver refuge et un hasard heureux fait que le meilleur ami de Jacques Risteau s'y trouve ; justement son fils est là ! Beau parti qui arrive de la Capitale, qui sait tout des moeurs, de la mode, de la Cour...

En vérité, Jacques Risteau veut marier au plus vite cette fille point trop jolie aussi a-t-il engagé des démarches pressantes ; le 26 juillet 1788, c'est Jean-Paul Cottin<sup>229</sup> personnellement qui écrit à Jauge, son associé, pour lui décrire la situation : « [M. et Mme Risteau] font leur possible, on nous vient parler de différents côtés pour nous y engager d'y songer. Je vous avoue que ma tentation n'est pas grande. L'extérieur est terrible ; quant à l'intérieur, bien fin qui s'y connaît. La voix publique est en sa faveur, mais, je le répète, l'extérieur n'est rien moins qu'intéressant. Pas la moindre grâce, grande et maigre, laide, pas l'ombre de fraîcheur, des yeux comme Laval. Comme elle est très timide, elle parle peu, et l'on ne peut juger de son esprit ; cependant on dit qu'elle en a...<sup>230</sup> » Jean-Paul Cottin manifeste ici des réticences compréhensibles : la fille des Risteau ne correspond nullement à son idéal et s'engager pour la vie, dans de telles conditions, mérite quelque réflexion. L'allusion aux yeux globuleux<sup>231</sup> d'un personnage connu à l'époque<sup>232</sup>, permet de fixer un des traits physiques de Sophie. Mais Bordeaux n'offre pas de meilleurs partis,

---

<sup>229</sup> La famille Cottin compte quatre enfants ; les deux soeurs ont épousé des banquiers qui constituent un « réseau » de financiers qui coopèrent et travaillent en association avec Jean-Paul (Jauge et Girardot) ; à cette époque, le frère cadet de Jean-Paul, André, est encore un enfant d'une douzaine d'années. Jusqu'au moment où la Terreur séparera brutalement les membres de ce clan, ils apparaissent comme fortement liés par des liens de solidarité, la propriété de Guibeville, près de Paris, réunissant régulièrement toute cette famille.

<sup>230</sup> Lettre de M. Cottin à M. Jauge, Chaussée d'Antin N° 6, à Paris. de Bordeaux, le 26 juillet 1788. (*Cor.*, page 268).

<sup>231</sup> Molé la dépeint ainsi : « la taille carrée, le teint et les cheveux tirant sur le roux, de gros yeux d'un bleu faïence [...] Timide et parlant peu, sa voix était juste et douce et je ne sais quoi de sympathique et de passionné respirait en elle. » (G. Castel-Çagarriga. *art.cit.*, page 123)

<sup>232</sup> Selon Sykes, il s'agirait de Gui-André-Pierre de Laval, maréchal de France.

toutes les demoiselles présentent des tares rebutantes : « On m'a parlé des demoiselles Elizée Nairac, mais l'une est laide et bossue, l'autre boiteuse ; Mlle Barthès, riche, jolie, bien élevée, boîteuse aussi. Le pays n'est pas heureux, en vérité. » Or, survient dans les jours qui suivent un véritablement retournement de situation. Sophie en témoigne dans une lettre adressée à Julie Vénès<sup>233</sup>, à Tonneins : « *ici* on appelle cette histoire un roman, on dit le héros amoureux. Je le croirais si l'héroïne était capable de faire naître un sentiment de cette espèce, mais je la trouve franchement si peu faite pour cela, que quand même je vois des preuves, je ne peux pas encore me persuader que ce soit possible...<sup>234</sup> » Quelque chose s'est produit qui a amené le jeune homme à reconsidérer les offres du père Risteau : cette grande fille dégingandée est peut-être infiniment plus aimable qu'il n'y paraît à première vue ; elle-même ne peut plus se passer de la présence de celui dont elle est désormais éprise. Elle l'a entendu chanter une romance lors d'une de ces réunions de société où chacun fait volontiers montre de ses talents musicaux ; celui qui, depuis, est devenu l'élue de son cœur, est donc une âme sensible.

Est-ce sur ce terrain précis que ces deux êtres vont se retrouver ? Sans doute a-t-il suffi que Sophie s'exprime plus librement, plus intimement, et que son tempérament naturel éclate, que ses traits s'animent pour que Jean-Paul Cottin se sente troublé. Le 7 août, une nouvelle lettre de Sophie à sa cousine, révèle qu'enfin le soupirant s'est déclaré à l'occasion d'une romantique promenade :

« Le soir, après souper, nous fûmes sur les fossés. Je crois de bonne foi, que sans maman jamais nous n'aurions pu nous décider à nous parler ; mais la manière dont elle nous mit à même de le faire fut si prompte, si inattendue, qu'elle fut décisive. Il me dit autant qu'il put tout ce qu'il

<sup>233</sup> Mme Verdier, après son mariage le 18 avril 1789.

<sup>234</sup> Lettre de Mlle Sophie Risteau, Bordeaux, à Julie Vénès, Tonneins. (?) juillet-août 1788. (*Cor.*, page 269).

sentait, j'y répondis avec la même franchise, mais le même trouble. Jamais je n'ai été si agitée que ce soir-là, je ne pouvais me soutenir.<sup>235</sup> »

La tonalité de la correspondance de Sophie annonce l'écrivain futur ; elle qualifie déjà son idylle de « roman »<sup>236</sup> comme si elle s'identifiait à ces personnages qui vivent ces vies de papier qui semblent si peu ordinaires.

Plus ! Elle se montre capable d'analyser ses sentiments, son trouble, les mouvements de son âme, ces échappées lyriques de l'esprit qui font battre le cœur et plongent dans des abîmes de confusion. « Tout est décidé, arrêté, sûr... » s'exclame-t-elle, ravie d'être élue.

Les parents Risteau sont ravis d'avoir pu caser leur fille unique, d'autant que le résultat est prometteur puisqu'il s'agit d'un mariage assorti « à tous les égards : fortune, état, considération, goût, caractère » (ce que Mme Risteau s'empresse d'écrire à sa mère). Jean-Paul Cottin, quant à lui, a déjà regagné Paris, rappelé par ses affaires. La famille de Sophie va se déplacer à son tour, occasion rêvée de se frotter à la vie brillante d'une Capitale que la jeune fille pourra découvrir enfin et qui porte les promesses d'une vie nouvelle. Le 17 octobre 1788, par étapes, l'on monte vers Paris en voiture, à travers le Limousin, le Berry, le Périgord que Sophie décrit dans ses lettres quotidiennes à sa cousine. L'on arrive enfin près d'Arpajon, où se trouve le château de Guibeville,

<sup>235</sup> Lettre de Mlle Sophie Risteau, Bordeaux, à Julie Vénès, Tonneins, 7 août 1788. (*Cor.*, page 269).

<sup>236</sup> La référence au *roman* est constante chez Sophie Cottin : par exemple : « Mais pourquoi est-ce toujours lui que je trouve sous ma plume ? Tous les objets m'y ramènent ; je trouvais cela ridicule dans les romans, et à présent je fais de même, non seulement sans y penser, mais malgré moi. »

propriété paternelle de la famille Cottin ; atmosphère irréelle, teintée de fantastique : « Il faisait nuit, toutes ces dames étaient sur le perron, avec des flambeaux ; cet éclat m'éblouit, je ne voyais ni n'entendais rien, je les embrassai en tremblant, mais sans les voir.<sup>237</sup> » Si l'accueil familial est chaleureux, le fiancé est retenu loin du château et les retrouvailles ne se feront qu'à Paris. La famille Risteau s'y installe, à l'Hôtel de Chine, rue de Richelieu. Sophie se met aussitôt à courir les spectacles, comme affamée de nouveautés culturelles ; elle confiera plus tard son goût pour le théâtre : « J'aime beaucoup le spectacle ; quand j'attrape la nature dans l'acteur, je suis transportée, et un seul moment de cette espèce me laissera une idée charmante de ce que j'aurai vu.<sup>238</sup> ». À cette époque Beaumarchais triomphe au Théâtre français et Mme Girardot en profite pour emmener sa jeune belle-soeur voir *Eugénie* que l'on y joue ce jeudi 6 novembre. Jean-Paul Cottin est imprudemment sorti, dans l'obscurité et le froid, saluer sa fiancée à l'issue de la représentation ; est-ce l'effet de cette nuit de novembre qui lui fait éprouver ce malaise dont les conséquences seront si insidieuses ? Le jour suivant, il est alité et le samedi matin, son état est sérieux ; le jeune homme, dont la santé est probablement fragile, souffre de dérangements intestinaux<sup>239</sup>. Le mariage sera ainsi reporté à des jours meilleurs tandis que la jeune fille entame une correspondance – secrète pour respecter les convenances – avec son futur époux ; comme il serait inconvenant qu'elle lui rende

---

<sup>237</sup> Lettre de Mlle Sophie Risteau, à Julie Vénès, Tonneins, 21 au 24 octobre 1788. (*Cor.*, page 270).

<sup>238</sup> Lettre de Mme Sophie Cottin, à Mme Julie Verdier, 1790. (*Cor.*, page 280).

<sup>239</sup> L'hypothèse d'une grippe intestinale en plein hiver peut être retenue plutôt que celle d'une pathologie infectieuse due à la mauvaise qualité de l'eau ou des aliments à une époque où l'hygiène n'était pas une préoccupation essentielle, bien qu'on ne puisse éliminer complètement la possibilité d'une intoxication alimentaire. Quoi qu'il en soit, on ne peut probablement pas établir un lien entre cet état de santé fragile et la mort subite de Jean-Paul Cottin sur laquelle nous aurons l'occasion de revenir.

du bonheur. La vie sociale qu'on lui impose est composée de dîners de cérémonie où, ne connaissant aucun des convives, elle s'ennuie à mourir ; fort heureusement, la soeur de Jean-Paul la chaperonne affectueusement : « On ne peut pas entendre prononcer le nom de Mme Jauge sans un éloge de sa raison et de sa douceur, et cela parce qu'elle s'est mariée, un peu malgré elle, à un homme qu'elle n'aimait pas, qui ne la méritait pas ; c'est elle qui l'a formé, qui l'a rendu ce qu'il est, c'est-à-dire très

---

jours heureux, il n'est point de vie heureuse, ce serait un songe enchanteur sans réveil ? » Lettre de Mlle Sophie Risteau, à Julie Vénès, Tonneins, 7 février 1789. (*Cor.*, page 273). On peut rapprocher les formules de Sophie Cottin de celles qu'emploie la marquise Sophie de Condorcet (épouse de Condorcet) dans ses *Huit lettres sur la sympathie* (Paris, an VI, 1798) : « Il faut que l'ami de notre personne soit celui de toute notre existence, de ses imperfections comme de ses qualités et de ses agréments [...] La douceur de tout sentir ensemble comme de tout sentir l'un pour l'autre, peut seule, au sein du bonheur, satisfaire l'activité de l'amour et soutenir ses enchantements. » On peut y relever une identique méfiance à l'égard des passions violentes et irrationnelles, le véritable bonheur se fondant davantage sur la connaissance du partenaire et sur une sorte de communion des facultés (le verbe *sentir* est caractéristique dans ce passage de Mme de Condorcet). Tout repose sur la sensibilité, faculté naturelle qui permet d'éviter ces deux écueils que sont d'une part l'intellectualisation trop poussée des sentiments et d'autre part la déraison d'une pulsion trop vive qu'on ne peut maîtriser. La sensibilité permet aux êtres de se rejoindre sur un terrain différent de celui où s'accomplit le jeu social, les âmes élues s'y reconnaissant par le biais d'affinités (électives) qui les rapprochent. On remarquera que l'écriture féminine de cette période convoque constamment les mêmes « objets » et qu'ils correspondent à une tentative des femmes pour mieux dominer leur destin : sur quels critères peuvent-elles asseoir un bonheur durable au sein de leur couple ? (Notons que pour Marie-Madeleine Martin, *Les doctrines sociales en France et l'évolution de la société française*, Paris, Dervy, 1988 (1963), page 91 : « la frénésie sensuelle avait été une sorte d'auto-défense contre l'appel du néant, du *non-être* que la fin des croyances traditionnelles jetait dans l'âme humaine désemparée. Devant le gouffre, devant l'abîme de l'anéantissement, devant l'arrachement de l'espérance éternelle avec laquelle le christianisme avait consolé les déchirements de toutes les douleurs, pendant près de deux millénaires, l'homme du XVIII<sup>e</sup> siècle se jetait dans la sensation. afin de retrouver lui-même la certitude d'exister. » Nous ajouterions « la femme » dont le « besoin d'exister » nous paraît bien plus fondamental et qui trouve dans la pratique du « sentir » cette même certitude d'exister, et surtout de mieux éprouver la nature véritable des êtres qu'elle affronte (généralement des hommes).

s'agit d'une oeuvre de l'homme le plus en vue du moment, Beaumarchais : « J'ai vu hier *Figaro*<sup>244</sup>, cette fameuse et folle journée qui est à la 104<sup>e</sup> représentation... Je m'y suis bien amusée... *Figaro* est une pièce

---

chaque réplique percutante est saluée d'applaudissements interminables ; les entractes se prolongent. Au bout de cinq heures de triomphe, les acteurs ont droit à douze rappels. Par la suite, maniant avec adresse la publicité, Beaumarchais fit tout pour provoquer et entretenir le scandale, dirigeant personnellement et de main de maître les attaques contre sa pièce. Huit mois après, Louis XVI, excédé par le triomphe durable de la comédie, fit enfermer Beaumarchais à Saint-Lazare, prenant prétexte d'une réponse de l'auteur à ses adversaires parue dans le *Journal de Paris* : « Quand j'ai dû vaincre lions et tigres... » (ces termes visant les censeurs et non le couple royal). Mais l'opinion publique se rangea aussitôt du côté de l'auteur si bien qu'on se trouva dans l'obligation de l'élargir au bout de cinq jours, comblé d'honneurs et d'argent... Lorsque Sophie Cottin assiste à la 104<sup>e</sup> représentation, la pièce de Beaumarchais est jouée depuis plus de quatre ans...

<sup>244</sup> On se reportera à l'analyse que donne Anne Ubersfeld de *Figaro* (« Beaumarchais : une révolution dramaturgique. ») dans *Le Théâtre en France*, Paris, Le Livre de Poche, La Pochothèque, « Encyclopédies d'aujourd'hui », 1992, page 386. Plus précisément (page 389) : « Toute la pièce est l'affirmation du moi-Figaro : il est loin d'être le sujet de deux pièces dont il est l'éponyme, mais il est la figure centrale, proprement le Moi. Rien de ce qu'il fait ne réussit, et il est bien éloigné d'apparaître le maître des événements. Mais c'est lui qui parle dans le fameux monologue la première affirmation scénique de l'individu bourgeois moderne. Véritable parabase, le monologue pose la question décisive : qui suis-je ? Au-delà de la plaisanterie ou de l'inversion de structures dramatiques éprouvées, la reconnaissance est une *question posée sur l'identité*. Dans le monologue, le Moi s'affirme par la comparaison avec l'Autre (Almaviva, « au reste homme assez ordinaire, tandis que moi, morbleu »), et tente de se refaire par le rétrospectif de sa propre histoire : « Est-il rien de plus bizarre que ma destinée ?... Fils de je ne sais pas qui », mais l'autobiographie ne donne la clef ni du moi, ni de son histoire : « Pourquoi ces choses et non pas d'autres ? qui les a fixées sur ma tête ? » Le moi bourgeois à la fois s'affirme, se revendique et se met en question, posant le problème de son être même et de son action dans le monde : « ... et encore, je dis ma gaîté sans savoir si elle est à moi plus que le reste, ni même quel est ce moi dont je m'occupe ». Là aussi c'est tout le XIX<sup>e</sup> siècle théâtral dans sa revendication du moi qui se trouve déjà dans le personnage de Figaro et son monologue. » Cette émergence du moi est dans "l'air du temps" ; on ne peut douter que dans l'imprégnation subie par Sophie Cottin il n'y ait des traces laissées par une représentation qui la marque véritablement même si les appréciations qu'elle formule à son sujet paraissent si mièvres. René Pomeau posait déjà une question capitale au sujet de ce monologue : « Ne sommes nous pas ici aux sources du romantisme, si le romantique est l'homme qui se sent étranger à la société, au monde. et qui découvre le néant de sa vie ? » *Le mariage de Figaro*, quoi qu'il en soit, constitue bien une source intellectuelle qui participe à l'élaboration de la sensibilité particulière de Sophie Cottin.

extrêmement amusante, parfaitement bien jouée ; j'ai vu hier tous les premiers acteurs...<sup>245</sup> » En janvier, la voici à l'Opéra, enchantée, enthousiasmée, par l'*Alceste* de Gluck<sup>246</sup>. C'est un spectacle au sens plein du terme (au

<sup>245</sup> Lettre de Mlle Sophie Risteau, à Julie Vénès, Tonneins, 25 novembre 1788. (*Cor.*, page 272).

<sup>246</sup> Jean-Baptiste Lully avait déjà écrit un *Alceste* (ou *Le triomphe d'Alcide*). On se reportera utilement à l'article de Jean-Marie Duhamel concernant « La querelle des Bouffons » (*in L'Histoire*, n°104, octobre 1987, page 26 - les citations qui suivent sont tirées de cet article.) ; en effet, le champ musical se trouve, à cette époque, en situation de conflit, partagé entre les italianisants d'un côté, et les partisans de l'opéra français (dont Lully a été le créateur). Bizarrement, après qu'un italien eut créé l'opéra français, c'est à un Allemand, Gluck, qu'on demande de défendre un opéra italien francisé dont la musique est, selon Grimm, « plus propre à l'action théâtrale, [ses] principes [n'étant] puisés que dans la source éternelle de l'harmonie et dans le rapport intime de nos sentiments et de nos sensations ; une musique qui n'appartient à aucun pays mais dont le génie du compositeur a su adapter le style à l'idiome particulier de notre langue. » Les italianisants ripostent en invitant le Napolitain Niccolò Piccinni, protégé de la Du Barry, puis de Marie-Antoinette dont il devient le professeur de chant. Il triomphe à l'Opéra de Paris à partir de 1778, officiellement protégé par la Cour. Le musicographe anglais Charles Burney, qui vit alors en France, raconte : « Une guerre était menée et tout Paris était sur le "qui vive" ! Aucune porte n'était ouverte au visiteur sans que la question soit posée qui seule pouvait le faire admettre : « Monsieur, estes-vous piccinniste ou gluckiste ? » Le champ musical, tout comme les autres champs qui relèvent du champ culturel, sont des lieux où s'affrontent les tendances alors antagonistes : au moment du renvoi de Turgot, en 1776, Voltaire écrivait à Mme du Deffand : « Il me paraît que vous autres Parisiens vous allez voir une grande et paisible révolution dans votre gouvernement et dans votre musique. » Comme le signale Jean-Marie Duhamel : « La guerre de la musique qui eut pour objet le goût, le choix d'un style, ou l'utilisation d'une langue, fut un fantastique débat d'idées dans le grand mouvement qui traverse l'époque moderne en général et le siècle des Lumières en particulier. L'étrange silence des musiciens professionnels, à l'exception de Rameau et de quelques autres, prouve que chacun, chez les élites des Lumières - celles qui firent le goût, l'esprit, la mode -, se sentait concerné. En quittant les fosses d'orchestre et les salles de répétition pour gagner la place publique, la querelle musicale devenait affaire d'Etat. Et les inepties qui furent dites et écrites de part et d'autre des « coins » nous en apprennent énormément sur les structures de pensée et les comportements de cette société des Lumières qui pensait, s'agitait et se réalisait pleinement au spectacle. » Nous rejoignons bien ici une des modalités d'expression du système de représentation dans le champ culturel. L'appartenance de Sophie Cottin peut être identifiée au travers du plaisir qu'elle prend à cette représentation (bien qu'il s'agisse d'un plaisir naïf, qui relève de la découverte), ou tout au moins peut-on essayer de repérer la catégorie sociale à laquelle se rallient les membres de la famille Cottin (c'est sa belle-soeur qui l'emmène aux spectacles) : les goûts affichés ne sont pas ceux de la Cour bien que ce milieu de financiers soit intégré à l'aristocratie (anobli) - en



premier Acte, le Temple est secoué par un tremblement de terre, des flammes s'élèvent et l'oracle proclame que le roi Admète est condamné. Au dernier Acte, Hercule descendu aux Enfers après avoir enchaîné Cerbère, arrive en pleine fête infernale devant Thanatos entouré des esprits infernaux ; *pandemonium* prophétique, annonciateur de forces désordonnée qui vont se mettre en branle ?)

Déjà la mode de l'Antique fait fureur et les auteurs puisent à pleines mains dans ce réservoir de mythes qui viennent alimenter le paradigme social ; Rome, suprême modèle, n'a-t-elle point oscillé de manière constante entre ces deux types de gouvernement que sont la République vertueuse et la Tyrannie monarchique, entre l'austère simplicité qui honore la Patrie et la fureur corruptrice des vices les plus pervers ? Le 7 février 1789, Sophie assiste à une représentation théâtrale décevante : à vrai dire, l'auteur médiocre n'a pas fait long feu et son nom ne nous est pas parvenu ; la pièce s'intitulait *Astyanax - tragédie nouvelle*, comme le signale le *Journal de Paris*. Le public n'a semble-t-il guère apprécié cette version d'*Andromaque* ; on peut supposer que le poète inconnu n'a guère remanié l'histoire du jeune garçon qui, lors de la prise de Troie, fut jeté cruellement du haut des murailles par les incendiaires grecs :

« Tu pleures, mon tout petit ? Cesse je t'en prie.

---

matière de goûts, les Cottin seraient proches des « progressistes » (qui se reconnaissent dans la triade Gluck / Beaumarchais / Rousseau). Ce n'est pas surprenant dans la mesure où ils appartiennent à une catégorie sociale en ascension qui profite pleinement des ouvertures du régime pour asseoir sa légitimation. En revanche, ils n'agissent pas activement afin de bouleverser l'ordre établi et restent en marge de la contestation qui monte graduellement à cette époque. Leur appartenance s'exprime psychologiquement dans le rapport intériorisé des sentiments et des sensations (*cf.*, la citation de Grimm), dans la contemplation de la Nature ; la cohésion familiale, renforcée par l'appartenance religieuse et l'aisance financière, crée apparemment une cellule peu ouverte sur l'extérieur et sur les événements politiques, qui ne côtoie pas directement l'aristocratie de haut rang, qui se tient à l'écart du peuple ; milieu stable et uni, ouvert à la nouveauté culturelle, mais conservateur.

Tu ne peux savoir ce qui t'attend.  
 - Que sera-ce ? Une longue, longue chute - ton corps brisé  
 Et personne pour te prendre en pitié.  
 Embrasse-moi. Jamais plus. Viens plus près, plus près encore.  
 Ta mère qui t'a porté... entoure mon cou de tes bras,  
 Embrasse-moi, lèvres contre lèvres. <sup>247</sup> »

Bientôt d'autres murailles seront incendiées, au propre comme au figuré, d'autres massacres occuperont le devant de la scène, et l'on promènera dans Paris, au bout des piques, des têtes coupées, la bouche bourrée de foin. Prémonition de mauvais goût que cette chute de Troie qui annonce à quelques mois de distance celle de la Bastille monarchique ? Imperturbablement, l'insouciant Sophie continue de délivrer ses lettres, comme si la classe sociale qu'elle fréquente ignorait tout de l'orage qui se profile à l'horizon, comme si personne n'évoquait jamais cette société guettée par le désordre. Jean-Paul Cottin s'est rétabli. Mme de Staël vient de faire publier ses *Lettres sur le caractère et les ouvrages de Jean-Jacques Rousseau*, tirage limité dont seuls 40 exemplaires circulent, que l'on s'arrache, littéralement<sup>248</sup> !

« Il y avait quelque-temps qu'on avait promis à M. Jauge de lui en prêter un, mais pour une journée seulement ; et pour pouvoir tous jouir de cette lecture, nous avons pris le parti de nous rassembler pour le lire tout haut. Ce fut hier que M. Jauge se vit possesseur de ce précieux cahier pour peu d'heures seulement. Nous fûmes dîner chez Mme Cottin ; pour ne te laisser perdre aucune circonstance, je te dirai qu'avant le dîner je mis le pied dans le jardin pour la première fois depuis que je suis ici ; il est grand, beau, et doit être enchanteur dans le printemps, les chèvrefeuilles et les lilas y foisonnent. Il vint se promener avec nous, ce

<sup>247</sup> *La Mythologie*, Édith Hamilton, Verviers (Belgique), Marabout, « Marabout Université / 20 », 1962, page 239. L'auteur fonde son récit de la guerre de Troie sur des extraits de Sophocle et d'Euripide.

<sup>248</sup> Les citations suivantes proviennent toutes de la lettre que Sophie adresse, toujours à sa cousine, le 17 février 1789 (*Cor.*, page 276). Elles contribuent à mieux cerner l'univers personnel d'un futur écrivain. Elles nous renseignent sur les goûts et la sensibilité particuliers à cette femme, mais qui caractérisent aussi le milieu où elle vit.

fut une jouissance de plus pour cette nouvelle promenade, car sa vue me fait répandre sur tout ce qui m'environne un jour plus doux. »

On imagine aisément la situation : c'est le matin ; cette journée d'un hiver rigoureux<sup>249</sup> qui va vers sa fin est propice à une promenade qui permet de reprendre contact avec la nature. Le frémissement de la végétation est déjà perceptible, quelques rayons de soleil ont réveillé les sèves, le renouveau est proche, bientôt éclateront les bourgeons lorsque les derniers frimas auront déserté les allées nues dont le fin gravier crisse sous les semelles.

Après le dîner, Sophie peut à nouveau s'entretenir avec son futur époux : « Heureux moments, qu'ils s'écoulent vite, mais quel charme ils procurent ! » Exclamation où l'on sent percer ce romantisme du regret, du temps écoulé qui ne revient pas, parce que le sablier imperturbable se vide sans rémission ; c'est l'instant savouré, évanescent, dont l'ombre passe et qu'il est bon d'épingler à son âme pour qu'en subsiste fanée la trace palpitante. Les circonstances permettent le babillage avec cet homme qu'elle admire, qu'elle peut presque toucher, frôler, qu'elle voit et observe enfin : conversation que nous trouverions niaise et fade, peut-être... Les projets d'avenir s'esquissent, se dessinent et Sophie voudrait en savoir plus. Mais le moment arrive de procéder à la lecture

---

<sup>249</sup> L'hiver 88-89, durant lequel Jacques Risteau et Jean-Paul Cottin sont tombés malades, a été particulièrement terrible : 86 jours de gelées dont 56 consécutifs, avec des températures inférieures à - 20° C. (à Paris). La Seine est gelée, le Rhin se traverse en voiture et, à la fin de décembre, la mer elle-même commence à geler, bloquant les ports de la Manche où se forme une banquise. Le froid provoque une forte mortalité tant parmi les humains que parmi les bêtes ; la famine menace, les prix montent, le bois de chauffage devient une denrée précieuse. La charité publique s'organise en direction des indigents durement touchés ; Louis XVI distribue personnellement des aides dans les campagnes qu'il peut visiter. Le 1<sup>er</sup> janvier, la température nocturne tombe à - 21,8° dans la Capitale. À partir du 14 janvier, le redoux s'installe définitivement. C'est dans ce contexte qu'a lieu la promenade qu'évoque Sophie Cottin ; la température est assez douce et un printemps précoce s'annonce après ces rigueurs hivernales.

de l'opuscule de Mme de Staël. C'est un véritable rituel qui nous renseigne tout autant sur les comportements des lecteurs en cette fin de siècle que sur les moeurs familiales et les *habitus* d'une bourgeoisie en plein essor :

« La lecture arrive : nous nous mîmes autour d'une table, elle n'était entourée que d'êtres qui m'étaient chers, mon coeur distinguait plusieurs qu'il chérissait ; mais mon amie n'y était pas, et elle me manquait. J'étais contente, j'aurais pu être heureuse si l'âme de ma Julie eût été là pour partager tout le plaisir que j'éprouvais. Il eût été doublé ; ton idée s'identifiait à tout ce que j'entendais, je pensais pour nous deux, et je croyais ne penser que pour moi. Ma tendre amie, tu eusses été si bien placée dans ce cercle chéri, mon coeur t'y cherchait, et ne t'y trouvait pas. Mon amie, ton absence ne m'affligeait pas, mais me faisait regretter la perte d'un plus grand bonheur. Cette lecture t'eût enchantée, *il* lisait. Il lit bien, surtout pour moi, je crois. J'écoutais, je sentais davantage ; mon coeur faisait tout et mon esprit rien. Dans un autre cercle, j'eusse eu moins d'impression, mais il me semblait qu'aux endroits qui me frappaient le plus il y mettait un ton qui me persuadait qu'il pensait comme moi, et j'étais comme ravie. »

Ce rituel de lecture exige un cercle ; le cercle de famille, réuni autour d'une table est mis en condition d'écouter celui qui interprète le texte. On peut deviner le flambeau qui trône sur cette table : les chandelles allumées projettent sur les visages une lumière pâle ; sans doute le luminaire est-il posé au plus près du lecteur qui, le buste droit, s'applique à adopter une diction posée qui fait ressortir le ton d'un texte teinté de didactisme. Les auditeurs sont pris au jeu, « ravis » pour reprendre le terme employé dans son sens fort par Sophie (*l'aigle ravit sa proie jusqu'aux nues, l'extase ravit le mystique jusqu'au Paradis*) ; imaginons la scène, mains à plat sur la table, signes de tête approbateurs, lèvres entrouvertes : l'attention est à son comble dans cette famille luthérienne où depuis quelques générations l'on pratique, de la même façon, la lecture commune de textes bibliques. On notera l'enthousiasme de Sophie, dû davantage à la personnalité du lecteur, Jean-Paul, qu'aux

platitudes de Germaine de Staël. La lettre préfigure ce que sera le chef-d'oeuvre de Sophie, *Claire d'Albe* ; on y relève déjà un style ; va-et-vient constant entre la situation convoquée par ce récit et l'acte d'appropriation par la destinataire d'une scène dont elle pourrait se sentir exclue, mais qui la réintègre comme narrataire privilégiée, comme amie de coeur aimée, confidente entière, à qui l'on fait partager totalement les sentiments et les émois.

« Je voudrais t'envoyer ce livre : je suis sûre du plaisir qu'il te ferait. Elle fait l'éloge de son père avec enthousiasme, et personne ne peut y trouver rien de trop. Elle parle de l'*Héloïse*, elle détaille tous les ouvrages de Rousseau, elle finit par dire qu'il s'est empoisonné, en parle comme d'une chose sûre<sup>250</sup>. Elle ne parle point de lui, de son caractère, avec enthousiasme ; elle le justifie souvent, mais le blâme quelquefois, et l'esprit d'impartialité qu'elle met dans son jugement persuade davantage en faveur de Rousseau que l'admiration exagérée de ses partisans outrés. Il y avait hier des personnes qui, avant la lecture, s'étaient disputées sans se persuader ; après avoir lu, ils ont été d'accord. J'eusse été curieuse de savoir si ta soeur eût été persuadée par la raison et l'esprit de Mme de Staël. »

Ce résumé de la position de Mme de Staël<sup>251</sup> vis-à-vis de Rousseau n'est pas dépourvu d'intérêt : pour les gens de cette fin du

---

<sup>250</sup> Les rumeurs qui ont couru sur le décès de Rousseau font état d'un suicide, voire d'un assassinat : Thérèse Levasseur aurait elle-même versé le poison fatal.

<sup>251</sup> Mme de Staël a vingt-deux ans. L'éloge paternel qu'elle insère habilement dans son opuscule participe du débat politique qui se noue autour de la figure contestée de Necker. Le roi a dû faire appel à nouveau au banquier qui a connu sept années de disgrâce ; l'état des finances de la Nation exige un rappel urgent du financier, trop populaire. À la fin du mois d'août 1788, c'est chose faite ! Le peuple parisien jubile et, comme cela est devenu habituel, allume des feux de joie ; on tire des fusées et des feux d'artifice ; des « bandes de jeunes » s'en prennent aux forces de l'ordre (le guet) qu'elles agressent à coups de pierres. Ces *Lettres*, diffusées dans des milieux précis mais influents, sont, en quelque sorte, un procédé pour qu'on identifie la position précise qu'occupe la famille Necker au sein du champ politique ; émettre un jugement sur Rousseau, c'est se positionner à l'intérieur d'un champ qui le contient comme « objet de référence », c'est affirmer son appartenance à une famille de pensée : si les Cottin n'ont que des relations subalternes et professionnelles avec le clan des

XVIII<sup>e</sup> siècle, c'est surtout la personnalité de l'écrivain qui passionne et provoque les débats. Ce que traque avant toute autre chose le lecteur – ce sur quoi s'exerce directement sa curiosité –, c'est l'auteur-modèle : affaire, ici encore, de sensibilité. L'identification nette de celui qui parle est nécessaire pour qu'on puisse se proclamer en accord avec son message ; dès lors, il devient nécessaire de discerner dans sa psychologie, dans son identité profonde, les mobiles qui le font agir : l'art permet au méchant ou à l'hypocrite de simuler les sentiments les plus purs, de tenir le discours le plus vertueux. Par delà les artifices de toute rhétorique qui ne représente que la surface, qui n'est qu'apparence, c'est davantage la façon de « sentir » qu'on cherche à identifier au travers des actes de l'individu : ce qui implique une confusion voulue et nécessaire de l'auteur et de l'écrivain, de l'homme et des idées qu'il exprime, puisque la véritable sincérité ne peut avoir une double face. Ainsi, un écrivain qui ferait preuve de duplicité se trouverait irrémédiablement discrédité aux yeux de son public.

L'on mesure aussi, dans cet extrait de la correspondance de Sophie, l'influence didactique qu'exercent sur un public choisi ces lectures orales qui réconcilient les contraires : l'on se dispute au sujet de Rousseau ? Il suffit pour trancher le débat d'avoir recours à un avis qui fait autorité : Mme de Staël convainc et emporte l'adhésion d'autant mieux qu'elle sait choisir les arguments qui persuadent. Le recours à la raison est ce qui annule les dissonances. Encore s'agit-il d'un nouveau mode de raison, la « raison sensible », qui refuse les armes de l'ironie et sait ménager ses effets, qui procède par sympathie, dont la pensée analogique est le mode de fonctionnement privilégié. Cette dimension explicative reflète les préoccupations de l'époque ; mais elle ne prend

---

Necker, ils s'inscrivent idéologiquement dans une même mouvance intellectuelle.

effet que relayée par une voix humaine, qui l'assume. L'art oratoire et la construction dialectique prennent vie grâce à la passion d'une parole qui, sinon, circulerait de manière trop plate et trop neutre<sup>252</sup>. Cette communication particulière exige donc des lecteurs capables de restituer au message toute la chaleur du contenu, de ressusciter le feu secret des idées.

« On parla de l'*Héloïse*, on fut la chercher, on en lut quelques lettres. Une lettre de Julie à Claire me fit bien plaisir : elle y peignait leur amitié. [...] Je reviens à cette lettre de Mme de Wolmar : elle lui rappelle un temps heureux où elles jouissaient d'un calme, d'une paix qui n'avait encore été troublée par aucune vive sensation ; elle lui rappelle qu'elles se disaient alors qu'elles ne se retrouveraient jamais dans la même situation, dans cette douce tranquillité de l'âme. Ma Julie, crois-tu que cette application si frappante ait passé sans me faire effet ! La réponse de Claire m'a fait moins de plaisir ; nous y avons pourtant trouvé un peu du style original de ta soeur ; mais c'est amusant, gai, et hier j'étais plus portée à sentir qu'à rire, et les choses qui répondaient à mes sensations me plaisaient davantage, sans que je jugeasse si dans le fond elles valaient mieux. »

L'on retrouve ici, exprimé sans nul doute de manière totalement inconsciente pour Sophie, le lexique de la sensibilité : sentir et sensations sont des mots essentiels, intégrés à son *habitus*, qui dessinent tout le système de représentation dans lequel baigne la jeune fille<sup>253</sup>.

---

<sup>252</sup> C'est une évidence, puisqu'il n'existe pas à cette époque de moyen technique de reproduire le son et de le diffuser ; le support écrit doit donc retrouver sa force dans une oralisation qui sera aussi une interprétation au sens artistique du terme. Les tableaux et gravures de cette époque montrent assez ces attitudes oratoires où le locuteur prend une attitude théâtrale. (On peut aussi déduire des lettres de Sophie qu'il existe un type de lecture intimiste (de divertissement), pratique solitaire et individuelle, et un type de lecture familial, pratiqué au sein d'un cercle, assumé par un lecteur-relais qui « interprète » le texte, à vocation didactique ou intellectuelle. Ce constat concerne, bien évidemment, le milieu auquel elle appartient.)

<sup>253</sup> Quelle que soit sa position personnelle par rapport aux événements de cette époque, il est essentiel de comprendre que Sophie Cottin en intègre parfaitement, fût-ce à son insu, le *paradigme* générique. Les idées de Rousseau, la lecture de ses romans, sont des données généralisées dont nous

Comment, d'ailleurs, ne pourrait-elle pas avoir intégré le paradigme du groupe social qui est le sien ? Bien plus, celui de son sexe ! Cette référence constante à ces termes, qui se retrouve constamment sous les plumes féminines, est significative d'un fonctionnement mental ; chercher une vérité - rechercher « la » vérité - des objets, des êtres, au-delà des apparences trompeuses, nécessite des moyens plus raffinés que ceux que procurent nos sens ordinaires. Là réside toute la force de la sensibilité qui s'appuie sur les sensations, sur le sentir, qui sont les seules modalités sécurisantes qui permettent d'approcher le monde et d'en pénétrer la surface. Les écrivains - et par-dessus tout l'écrivain sensible par excellence, Jean-Jacques Rousseau - ont ce don de sentir, poussé à l'extrême, faculté supérieure qui leur permet de restituer l'intériorité des êtres qu'ils mettent en scène, de peindre les mouvements intérieurs qui naissent de la rencontre de l'individu avec le monde. Ils s'approprient ainsi cette zone de conflit où l'être passe d'une région paisible (le « calme » et la « paix » évoqués dans cette lettre) à un univers de turbulences (« vive sensation ») qui traduit l'effet des passions. La société est un espace de désirs et de troubles qui fait regretter ce vert paradis tissé d'ignorance où l'âme trônait paisiblement

---

mesurons mal l'impact *a posteriori* : elles se vérifient pourtant à tous les niveaux. Dans la monumentale étude qu'il consacre à Marceline Desbordes-Valmore et aux siens (*Le siècle des Valmore*, Paris, Seuil, 1987 : deux tomes), Francis Ambrière relève que « De ce goût pour l'auteur de *la Nouvelle Héloïse*, on relève la trace dans une tradition familiale. Lorsque Catherine proposera à sa fille aînée un époux qu'elle juge un bon parti, mais qui ne plaît guère à l'adolescente : "Oh ! ma mère, soupirera Cécile Desbordes, ce n'est pas là Saint-Preux !" C'est Marceline qui rapporte le propos. (I, page 49) » Ainsi, tout le système de représentation social se trouve placé sous la domination du *sentir*. Comme le signale Mona Ozouf (*La Fête révolutionnaire*, Paris, Gallimard, 1976, page 241), « [...] les hommes de la Révolution [...] ont parfaitement assimilé l'empirisme d'un siècle qui n'a cessé de rogner l'indépendance que Locke encore accordait à la réflexion humaine. Pour eux, la réflexion ne s'émancipe jamais de la sensation, et l'homme défini par sa qualité d'être sensitif n'est pas mené par des principes ; mais par des objets, des spectacles, des images. »



au centre de son espace singulier (« elle lui rappelle qu'elles se disaient alors qu'elles ne se retrouveraient jamais dans la même situation, dans cette douce tranquillité de l'âme.») Dès que le sujet se trouve confronté aux réalités, cette autocontemplation n'est plus de mise. Déplacée de son centre, déportée, l'âme pénètre au coeur d'un espace étranger, qui n'est pas le sien, et se trouve vulnérable aux assauts du monde extérieur, dotée d'une seule aiguille aimantée qui lui permette, dans cette confusion, de reconnaître une route praticable : cette boussole, c'est la sensibilité. Cependant, cette âme a pris conscience d'un avant et d'un après ; le temps du calme s'oppose irrémédiablement à celui des vives sensations. Tout repos est désormais banni. Il existe ainsi deux espaces et l'être a été chassé à jamais de celui où il jouissait d'un bonheur ineffable ; il existe surtout le Temps qui ne laisse derrière lui que des sensations, car l'âme ne peut jouir totalement des objets réels que par un contact fugace, évanescent, passager, générateur d'une insatisfaction qui ne fait que renforcer l'inextinguible soif de bonheur qui gîte au fond des individus. L'on ne possède rien que de façon fugitive et le « sentir » demeure encore la meilleure façon de traverser la matérialité du monde, de percer cette couche opaque et dure qui forme la surface des objets :

« J'aime à pleurer, à être attendrie ; je trouve que ce sentiments qui fait verser de douces larmes est agréable, aussi j'aime les romans. Un bon roman me dédommagera des plus mauvais ; j'en lis beaucoup, cela ne me gêne point le goût. Je trouve que souvent cela m'instruit : les auteurs, en faisant parler l'amour, l'amitié, les différents sentiments qu'ils traitent, disent ce qu'ils pensent et tout ce qu'ils sentent. Je juge les auteurs d'après la manière dont ils se peignent eux-mêmes, et cette manière est plus sûre que de juger d'après soi. <sup>254</sup> »

Dans cet espace de la sensibilité, le roman figure le lieu privilégié où se fait l'apprentissage (« cela m'instruit ») de la vraie vie, celle qui

---

<sup>254</sup> Lettre de Mme Sophie Cottin. à Mme Julie Verdier, 1790. (*Cor.*, page 280).

fonde les rapports qu'entretiennent les agents au sein de la société humaine ; apprentissage sociologique indispensable pour cet être mineur qu'est la femme, d'autant que ce qu'on lui cache (par convention) de la vie réelle est générateur de dangers.

Voici Sophie totalement occupée par Rousseau durant les mois où la Révolution, au dehors, emporte tout comme un fleuve tumultueux qui déracine les arbres séculaires. Elle y puise toute sa philosophie personnelle et se préoccupe d'un sujet qui, constamment, nourrira ses réflexions : l'éducation<sup>255</sup>, et plus particulièrement celle des jeunes filles. Julie Vénès est devenue Mme Verdier<sup>256</sup> ; elle est mère d'une petite fille. Sophie, déjà mariée, lui écrit :

« Je soutiens Rousseau comme je soutiendrais mon meilleur ami ; il mérite bien ce titre, par le bien et le plaisir qu'il m'a faits, et je t'avertis que si ta Delphine est élevée suivant mes principes, qu'à seize ans je suis sûre de la pureté de ses idées, de l'honnêteté, de la sensibilité de son cœur. Je n'hésiterais pas à t'engager de lui laisser lire la *Nouvelle Héloïse*, comme un des meilleurs traités de morale. S'il fut jamais un livre fait uniquement pour les gens vertueux, c'est celui-là. Il peut être nuisible aux jeunes étourdies qui le liront en secret et qui seront portées à la galanterie par leur imagination ; mais il y a tant de livres pour les méchants, celui-ci est pour les bons. Qui est-ce qui ne sera pas touché par la guérison de Julie, qui est celle qui voudra faire moins qu'elle, qui ne sera pas effrayée des tourments que cause une seule faute, quand elle verra que toutes les grâces et les autres vertus ne mettent pas à l'abri ? Dans ce siècle, il ne faut pas fermer les yeux des jeunes personnes sur les dangers qui les environnent, mais les leur montrer pour les en garantir... En instruisant une jeune personne sur certain article que la curiosité ne

---

<sup>255</sup> Voir Maurice Lever, (*op.cit.*, page 50) : « Dans leur ensemble, ceux que l'on appelle les Philosophes des Lumières plaideront à leur tour en faveur de l'égalité des sexes, laquelle, selon eux, dépend avant tout de l'égalité de l'enseignement : "Les forces seraient égales si l'éducation l'était aussi". dit Montesquieu. Et Helvétius : "Si les femmes sont en général inférieures aux hommes, c'est qu'en général elles reçoivent une plus mauvaise éducation." »

<sup>256</sup> Elle s'est mariée au Bousquet, le 18 avril 1789, avec un sexagénaire. Pierre du Verdier de la Carbonnière.

la laissera pas longtemps ignorer, malgré tous les soins possibles, on ne lui ôte ni la pudeur, ni même l'innocence, mais on l'empêche de devenir une anxieuse.<sup>257</sup> »

Plusieurs problèmes sont au centre de cette lettre : celui du rôle même de la littérature se pose de manière évidente. Le livre, au sein de la société, véhicule des modèles, suggère des comportements ; il existe des livres « pour les méchants » comme il en existe « pour les bons » : le lecteur, par ailleurs, est libre d'interpréter les choses comme il veut, c'est-à-dire qu'en définitive le message qu'il retiendra résultera du prisme personnel nécessairement déformant qui sera appliqué à l'oeuvre. De ce fait, un roman comme *La Nouvelle Héloïse* peut, inciter au vice, comme à la vertu : s'il porte à la galanterie certaines jeunes écervelées, c'est tout simplement qu'elles ont déjà en elles, de façon quasi innée, une curiosité malsaine et une attirance pour le désordre dans lequel plongent les passions. En ce qui concerne l'éducation des jeunes filles, Sophie Cottin témoigne de cette situation malsaine qui consiste à les garder dans l'ignorance la plus totale quant à leur destin de femme, ce qui en fait des proies rêvées pour l'imagination. La littérature, dans ce contexte précis, peut avoir un effet salutaire et répondre aux questions concrètes d'une adolescente à l'orée de sa vie de femme. Le roman trouve ainsi son « utilité », sa justification.

Ce qui émerge, au travers de ce débat qui porte de façon privilégiée sur la *Julie* de Rousseau, c'est une nouvelle façon de considérer le roman, son rôle sociologique, son impact et ses modes de fonctionnement. Un roman qui se donne pour moralisateur peut très bien exposer des égarements qui peuvent apparaître suspects ; mais dans la mesure où ces situations donnent à réfléchir et suggèrent « les

---

<sup>257</sup> Lettre de Mme Sophie Cottin, à Mme Julie Verdier, de Guibeville,

tourments que cause une seule faute », voilà l'écrivain dédouané. Attaqué au sujet de *Mme Bovary*, Gustave Flaubert fondera toute sa défense sur cet argument. Le littérateur doit faire oeuvre de réalisme dans les faits, sans concession aucune aux bienséances. Donner le spectacle du désordre, du vice, donne davantage à réfléchir que l'ennuyeux prêchi-prêcha des moralistes en chaire. « Il me semble au moins que c'est rendre un service aux moeurs, que de dévoiler les moyens qu'emploient ceux qui en ont de mauvaises pour corrompre ceux qui en ont de bonnes » assure Chardelos de Laclos dans sa *Préface des Liaisons dangereuses*.

Cette visée suppose de l'auteur qu'il disparaisse de l'oeuvre<sup>258</sup> (donc en tant qu'instance moralisatrice qui juge et fustige) ce qui accentue la difficulté de cerner sa personnalité réelle, de savoir précisément quel est son paratope. Peut-être, au fond de lui-même, affiche-t-il quelque complaisance pour les errements qu'il décrit et vise-t-il à faire l'apologie de la « galanterie » pour mieux plonger dans le vice les inconscientes qui se laisseraient prendre au jeu ? D'où ce constant besoin de se rassurer quant à la personnalité véritable<sup>259</sup> de

---

1790. (*Cor.*, page 280).

<sup>258</sup> Sa présence prouverait que la diégèse est entièrement sous son contrôle, ce qui serait inacceptable si l'on pose comme principe que l'oeuvre montre la réalité dans toute sa vérité et qu'il est demandé expressément au lecteur d'en tirer une leçon sans qu'il se sente influencé par une instance moralisatrice qui agirait comme un véritable directeur de conscience. On peut dire que la liberté du lecteur se trouve préservée : il est libre de choisir ou le bien, ou le mal.

<sup>259</sup> Maurice Lever (*art.cit.*, page 50) relève la profonde misogynie de Rousseau qui tranche avec le féminisme d'autres auteurs de cette époque : « Seule exception notable : Jean-Jacques Rousseau, pour qui l'influence excessive de la femme dans la société est à l'origine de toutes les corruptions. Au surplus, la femme dans la société est à l'origine de toutes les corruptions. Au surplus, la femme souffre d'une infériorité congénitale, à la fois physiologique et intellectuelle, qui la rend inapte à remplir les mêmes tâches que l'homme. Il ne saurait y avoir pour elle d'autre destinée que celle d'épouse et de mère. "La femme est soumise à l'opinion publique, sa croyance est soumise à l'autorité [...] Toute fille doit avoir la religion de son père et toute femme celle de son mari" (*Emile*). "La famille est l'image de la première société politique ; le chef est l'image du père" (*Contrat social*). et encore : "Les hommes à l'extérieur, les femmes à l'intérieur, telle est la loi de la nature." Cette inégalité foncière entre

Jean-Jacques, de se défaire de ces ambiguïtés qui sont un trait flagrant de son caractère et qui perturbent tout lecteur épris de rationalité :

« Maman m'a écrit qu'elle t'enverrait *les Confessions* de Rousseau ; tu en seras enchantée, car je le suis ; tu l'aimeras comme moi. Je me rappelle toujours que dans mon enfance, l'opinion de maman m'avait donné des opinions bien différentes de celles que j'ai à présent : je croyais Rousseau hypocrite... Un jour à B. Je me promenais avec toi et ta soeur dans la prairie auprès de l'allée des lauriers ; là, assises sur un tas de foin nouvellement fauché, nous dissertions sur divers auteurs et, en parlant de Rousseau, je dis : - Oh ! c'était un méchant homme !... Je me rappellerai toujours l'impression terrible, et que je conçois à présent, que ces mots firent sur ta soeur ; cela révolta si fort ses idées et ses sentiments qu'elle fut quelque temps sans pouvoir proférer un mot. Il y a comme cela des choses qui frappent : j'ai toujours eu présente cette promenade-là ; il me semble y être encore.<sup>260</sup> »

Sophie se souvient d'avoir heurté la soeur de Julie, Félicité Vénès, jeune fille intelligente, par des paroles sur Jean-Jacques qui reflétaient simplement l'avis maternel. Cet incident malheureux est encore ressenti comme pénible, à distance, car elle a choqué par des propos inconsidérés un être sensible qu'elle admire. Comme elle bat sa coulpe, maintenant ! Elle est devenue la plus fidèle des admiratrices de Rousseau à l'oeuvre duquel elle semble adhérer par un lien quasi affectif, presque charnel, qui ne se démentira à aucun moment de sa vie. Sans doute cette expérience lui a-t-elle servi à quelque chose : se méfier des idées reçues, ne plus se forger les siennes qu'en se fondant sur sa propre expérience, voilà la démarche la plus sûre, la plus sereine.

---

les sexes, l'auteur de *La Nouvelle Héloïse* n'hésite pas à l'introduire jusque dans l'adultère. Qu'un époux infidèle soit décrété "injuste et barbare", il en convient. "Mais la femme infidèle fait plus : elle dissout la famille et brise tous les liens de la nature : en donnant à l'homme des enfants qui ne sont pas de lui, elle trahit les uns et les autres et joint la perfidie à l'infidélité." »

<sup>260</sup> Lettre de Mme Sophie Cottin. à Mme Julie Verdier, 21 décembre 1789. (*Cor.*, page 279).

14. Jusqu'à l'orage :
-----------------------

Le 16 mai 1789<sup>261</sup>, au milieu du printemps, le mariage de Sophie avait enfin été célébré à l'Ambassade de Suède<sup>262</sup>. Le jeune époux avait eu le temps de se rétablir, Jacques Risteanu se portait mieux, tout semblait sourire au couple enfin uni pour le meilleur et pour le pire. Le meilleur, ce fut, pour la jeune femme, cette vie brillante qui s'offrait à elle, pleine de promesses. Le jeune ménage s'installa rue Saint-Georges, dans un superbe hôtel particulier qui venait d'être bâti ; la France, à cette époque, connaissait un véritable renouveau architectural dont Paris profitait largement. La riche demeure du banquier, luxueusement meublée, se trouvait-elle à mille lieues des événements qui survenaient dans la Capitale ? Fièvre des États-Généraux, des mouvements de foule, du bruit et des clameurs, durant laquelle Sophie ne semble occupée que - dans ces lettres qu'elle adresse à Julie - de Rousseau, pour lequel sa vénération est sans limites, comme si son monde de femme n'avait, avec le réel, aucune relation directe.

---

<sup>261</sup> À la fin du mois d'avril, le 27 et le 28, une émeute a éclaté dans le faubourg Saint-Antoine. Elle visait Réveillon, le célèbre fabricant de papiers peints et Hanriot, salpêtrier, accusés d'avoir voulu baisser le salaire de leurs ouvriers. Assiste-t-on à un début d'antagonisme entre la bourgeoisie et le prolétariat ? Le 5 mai, l'Assemblée des États-Généraux s'est ouverte dans la Salle des Menus-Plaisirs, aménagée à cet effet. L'agitation extrême des Parisiens s'est calmée dans la mesure où l'on attend tout de cette réunion.

<sup>262</sup> *Cor.*, page 271 : « Nous n'avons pas épousé à Bordeaux, parce qu'un mariage fait par un ministre n'est pas aussi solide qu'un fait avec permission du roi à l'hôtel de Suède. »

Or, les banquiers sont au coeur de cette tourmente qui agite la Nation. Jean-Paul est membre à part entière de cette classe dominante sur laquelle se concentreront toutes les haines, tant parce que l'Ancien Régime l'a compromis en lui conférant un petit titre nobiliaire, que parce que sa richesse, le désigne trop ostensiblement à la vindicte des moins-nantis. Fortune acquise industrieusement, durant des générations, à la faveur des périodes de prospérité, qui le place, fatalement, entre le marteau et l'enclume. Les aristocrates de la haute noblesse méprisent assez ces serviteurs du Royaume qui n'ont d'autre fonction, en période de crise, que de soutenir le budget vacillant et de subvenir aux besoins d'un pays exsangue : aux ordres, ils doivent se plier aux nécessités de la situation ; après ce qui, par le passé, est advenu aux Juifs, aux Lombards, aux Templiers, à Jacques Coeur, à Concini, à Fouquet\*, comment pourrait-on ignorer que lorsque le moment historique l'exige, il faudra trouver des boucs émissaires à sacrifier à la foule sanguinaire ? Fermiers Généraux et financiers feront bien l'affaire d'autant qu'ils focalisent sur leur personne la haine des miséreux, du Peuple entier.

Peut-être, si on lit entre les lignes, peut-on affirmer que les Cottin, Protestants progressistes, investissent, à l'instar des élites d'une Nation qui rêve de grands changements, d'immenses espoirs dans une Révolution qui, malgré des violences inévitables, ne semble pas, à ses débuts, prête à emporter toutes les institutions, à déferler comme une lame venue des fonds sur les individus. Le 14 juillet a pour but immédiat de rétablir au pouvoir le banquier Necker : son renvoi du poste de ministre des Finances, le 11 juillet, est le symbole d'un sursaut de l'absolutisme et inquiète les créanciers d'un État dont Necker garantissait le remboursement des dettes. D'où la révolte qui se gonfle : on marche sur ce symbole désuet, sur cette prison d'État qui, dans

\* Notre liste, il est vrai, peut sembler assez hétéroclite et contestable. Cependant, l'on ne peut nier qu'il s'agit ici de groupes ou personnes ayant joué un rôle éminent dans les finances de l'État, le plus souvent avec l'intention, ou la prétention, de le servir et que l'on a sacrifiés, soit pour tirer profit des biens thésaurisés (argent ou dettes) soit pour satisfaire des groupes de pression (ou d'intérêt). À notre avis, l'intéressant article de Jean-François Dubost (« La prise de pouvoir par Louis XIII », in *L'Histoire*, Paris, Seuil, n°169, septembre 1981, pp. 28-34) va dans le sens de notre propos ; Concini, précurseur de Richelieu, souhaitait (selon l'auteur) mener une politique financière saine (ministère Concini, composé de Barbin, de Bouthillier et de Mangot) fondée sur une triade d'hommes nouveaux, opposés « barbons » : « Le meurtre du bouc émissaire italien permet de faire opportunément oublier que pendant cinq ans Louis XIII a consenti une politique de fermeté préconisée par l'Italien et qu'il a même prêté la main, pour l'arrestation du Prince de Condé en septembre 1621, notamment (page 34). »

l'inconscient collectif, symbolise tous les excès, toute la corruption d'un Pouvoir dépravé (ici, le simple caprice d'un maître royal suffisait à envoyer croupir au fond des oubliettes celui qui avait osé revendiquer une bribe de justice ; là, l'arbitraire d'une lettre de cachet vouait à la geôle, le défenseur de la vertu !)\*. Tout est donc pour le mieux dans cette fête dont seront gommés pudiquement les excès. Car l'émeute a du moins le mérite d'assurer la bonne circulation de l'argent, d'éviter les prévisibles faillites, l'écroulement du Trésor, de la Banque ; comment les Cottin pourraient-ils être hostiles à cela, puisque toute leur position sociale<sup>263</sup> dépend justement d'une gestion correcte des finances publiques, qu'ils sont luthériens comme Necker et, qu'au demeurant, leur mariage a bénéficié directement de la présence, à l'Ambassade de Suède, de Germaine de Staël. On peut noter que parmi les députés du Tiers Etat élus en 1789, 85 négociants, manufacturiers, armateurs, banquiers, maîtres de forges côtoient les 500 propriétaires fonciers et hommes de loi représentant la France traditionnelle. Ce qui émerge, c'est le rêve d'une nouvelle élite, alliance de notables de la terre, de l'argent, de la marchandise et des lettres en une « glorieuse révolution » à l'anglaise, avec libéralisme politique et libéralisme économique. Jean-Paul Cottin pourrait-il se trouver en désaccord avec cette nouvelle donne qui semble favoriser particulièrement son groupe social et lui assurer un rôle moteur dans la France nouvelle ? Parallèlement se sont écroulées ces vieilles préventions fondées sur la religion : l'homme n'est plus mesuré, dans la société qui se met en place, à l'aune de ses croyances car se fonde une éthique de la Nation, où l'intérêt collectif prime, où l'égalité est reconnue, du moins en principe, à ceux que leur naissance excluait jusqu'ici des carrières et des honneurs.

\* Nous ne succombons pas ici au « mythe de la Bastille ». Ceci rend compte de la représentation populaire que l'on avait de cette « prison d'État » dont, en vérité, les « oubliettes » ressemblaient souvent à des cages dorées (du moins pour les illustres prisonniers qui y séjournaient). Le « ici » et « là » soulignent bien l'ironie volontaire de notre propos - la Bastille, dans les jours qui suivent sa prise, fait l'objet de « visites guidées » dans le style de celles qui permettent au touriste crédule d'aller se recueillir dans la cellule d'Edmond Dantès au Château d'If ; Voltaire et Latude sont en partie responsables de la constitution de ce « mythe ».

<sup>263</sup> Leur position dans le champ social (au sens qu'utilise Pierre Bourdieu). Cette position du clan Cottin est pour le moins ambiguë et en porte-à-faux.



Tout laisse croire que Jean-Paul Cottin, à l'origine, a été favorable au changement. Il n'existe pas de document précis qui permette de retracer au jour le jour l'évolution des opinions d'un clan familial qui comptait quatre financiers : Cottin père et fils, Jauge et Girardot. Cependant, l'on remarque que ces hommes s'engagèrent avec une certaine énergie, au début, parce qu'ils se faisaient une certaine idée du service qu'ils devaient à la Patrie. Lorsque la Révolution se met en marche, la conjoncture commence à se retourner. La situation n'est pas aussi désastreuse que précédemment. Les bonnes récoltes effacent la crise agricole et commerciale de 1787-1789. La reprise permet par exemple aux soyeux lyonnais de récupérer en 1789-1791 les pertes encourues dans les années 1780. La hausse des revenus paysans et des salaires artisanaux, la baisse des impôts relancent le marché de la consommation. Durant une période assez longue, la classe dominante, résultat de l'union de l'aristocratie et de la bourgeoisie de progrès, a l'illusion de maîtriser les événements. Si le peuple des sans-culotte parisiens et des fédérés impose la deuxième révolution de 1792, les grands bourgeois conservent les rênes du pouvoir économique : Clavière, banquier d'origine genevoise est ministre des Finances ; Roland de la Platière, haut fonctionnaire moderniste d'Ancien Régime – il était inspecteur général des Manufactures – occupe le ministère de l'Intérieur, qui a l'économie en charge. La république girondine garantit le libéralisme. De 1789 à la fin de 1792, au sein de la coalition au pouvoir, les grands bourgeois assurent une stabilité sociale propre à ne pas traumatiser les entrepreneurs.

Dès 1789, le « Club de Valois », compte parmi ses membres, à côté de Condorcet, de La Fayette et de Talleyrand, Cottin père et son fils,

membres également de la « Société de 1789<sup>264</sup> », ainsi que Jauge et Girardot, qui seront membres du « Club des Feuillants ». Nécessité politique que de s'impliquer ainsi, directement, afin de prouver de façon ostentatoire une appartenance précise ? On notera que Jean-Paul est aussi aide-de-camp de La Fayette, à ses côtés, lorsque le céléberrime général accueille Louis XVI lors de la journée du 17 juillet 1789. Pour apaiser ses sujets, le roi, qui vient de signer la veille, une fois de plus, le rappel de Necker, quitte Versailles, entouré d'une foule composite<sup>265</sup> et se rend à Paris. À l'Hôtel de Ville, il reçoit des mains de Bailly une cocarde rouge et bleue qu'il agrafe à son chapeau (près de sa cocarde blanche) sous les applaudissements des spectateurs. Après un timide discours, où il félicite La Fayette et Bailly, et assure le Peuple de son amour, il s'en retourne à Versailles<sup>266</sup>. Jean-Paul Cottin se place ouvertement dans la mouvance d'un personnage-phare auquel il apporte un soutien actif ; La Fayette est représentatif de la fraction progressiste de l'aristocratie à laquelle il sert de caution ; les seigneurs contestataires qui l'ont accompagné pour se mettre au service des *Insurgents* sont revenus de la guerre d'Indépendance, la tête emplie de déclarations de liberté et d'égalité<sup>267</sup>. Héros des deux mondes, génie libérateur, à la fois citoyen et soldat, La Fayette joue un jeu ambigu : il

---

<sup>264</sup> Cette société est fondée le 12 mai 1790 par La Fayette, Condorcet et Brissot. Cette unité se brisera par la suite. Brissot, il faut le remarquer est un futur Girondin. On peut supposer qu'il connaît bien nos banquiers bordelais.

<sup>265</sup> Le maire de Paris, Bailly, qui accueille Louis XVI, racontera : « Le chemin était bordé des deux côtés par une haie de la Garde nationale, armée de fusils, d'épées, de piques, de lances, de faux, de bâtons. On y apercevait des femmes, des moines, des capucins, le fusil sur l'épaule. »

<sup>266</sup> On fit des tabatières, des éventails qui portaient les effigies en couleurs de Louis XVI et de La Fayette. Le cheval blanc de celui-ci devint célèbre.

<sup>267</sup> C'est à ce moment que l'émigration commence : il se forme deux camps, celui de l'émigration, symbole de l'irréductible opposition des privilégiés à des réformes que le roi acceptait de patronner, et un autre, dont le Peuple constitue la composante majoritaire, mais qui est conduit par des chefs qui appartiennent à la jeune noblesse.

croit encore pouvoir tenir en équilibre entre ces deux formes d'excès que sont la réaction et la démagogie. Au même moment, Jauge, le beau-frère et associé de Jean-Paul Cottin sert lui-aussi dans la Garde Nationale en qualité de premier aide-de-camp, avec rang d'aide-major général. La Fayette, accablé de solliciteurs, et qui doit constamment faire acte de représentation, constate que la Révolution en France lui coûte bien plus cher que celle d'Amérique et que ses finances sont au plus bas<sup>268</sup>. L'hémorragie d'argent est générale et les événements politiques augmentent considérablement les besoins en numéraire. Jauge et Cottin fils, faisant acte de patriotisme, prêtent à la Ville de Paris la somme de 600 000 francs «pour lui procurer des subsistances dont elle manquait absolument<sup>269</sup>». Ils contribueront en outre au rétablissement de la confiance publique en escomptant pour 297 000 francs de billets donnés aux ci-devant gardes françaises en paiement de leurs casernes et autres effets. On le constate, les Cottin apportent un soutien à la Nation qui vise à modérer cette accélération vers l'abîme, redoutée par presque tous, souhaitée par certains. Ils se situent dans le sillage de cette étrange association que forment le marquis de La Fayette et Necker<sup>270</sup>, sans se douter qu'ils sapent, de la sorte, leur crédit et leur avenir.

Le premier basculement d'importance est survenu en octobre 1789 lorsque l'aile la plus réactionnaire de l'Ancien Régime a tenté, fort

---

<sup>268</sup> « Ma situation est bien extraordinaire. Je suis dans une grande aventure et je jouis de penser que j'en sortirais sans avoir eu même un mouvement ambitieux à me reprocher, et après avoir mis tout le monde à sa place, je me retirerai avec le quart de la fortune que j'avais en entrant dans le monde. » (*Mémoires, Correspondance et Manuscrits du général de La Fayette*, tome II, pages 321-322, cité par André Maurois, *Adrienne ou la vie de Mme de La Fayette*, Paris, Hachette, 1960, page 206.)

<sup>269</sup> Lettre adressée par Jauge à l'accusateur public, le 28 prairial an II (Arch.Nat. W. 389.904)

<sup>270</sup> D'autant que la Monarchie et la Noblesse de Cour se méfient particulièrement de ces deux personnages, mais qu'ils constituent à ses yeux

maladroitement, de montrer le bout de son nez ! À l'occasion de banquets donnés à Versailles par les officiers des Gardes du corps, la cocarde tricolore est piétinée. La rumeur de cet événement parvient à Paris ; tous ceux qui veulent s'approprier le pouvoir l'amplifient à dessein et le 5 octobre une foule bigarrée, composée de patriotes, de femmes et de travestis<sup>271</sup>, déferle sur Versailles afin de prendre possession du monarque. Louis XVI est conduit aux Tuileries, sa résidence forcée, où il demeure désormais confié à la bonne garde de La Fayette ; nous verrons que parmi ceux qui assurent la surveillance du roi figure Jean-Paul Cottin.

Le pouvoir véritable est désormais détenu par l'Assemblée qui légifère sans désespérer<sup>272</sup> ; c'est bien tout le système de

---

une sorte de pis-aller, de dernier rempart, d'ultime barrage destiné à contenir la montée des eaux.

<sup>271</sup> Il s'agit d'hommes à la solde du duc d'Orléans, habillés en femmes, qui se sont glissés dans les rangs des Parisiennes pour « chauffer » la foule et participer activement à la manifestation. Cette scène a été montrée dans un film récent (*Jefferson à Paris*), sans explication aucune, ce qui, sans nul doute surprendra les spectateurs qui ne connaissent pas les « dessous » de l'Histoire. Les agents du duc, au nombre desquels se compte Chordelos de Laclos, sont particulièrement actifs depuis le début de la Révolution car le cousin du roi espère obtenir la Régence et prendre en main le sort du pays. (cf. Chateaubriand, *M.O.T.*, I, 1<sup>ère</sup> partie, Livre cinquième, 10, Paris, Flammarion, 1982, page 222 . Chateaubriand donne le récit de ces événements : « Je courus au Champs-Élysées : d'abord parurent des canons, sur lesquels des harpies, des larronnesses, des filles de joie montées à califourchon, tenaient les propos les plus obscènes et faisaient les gestes les plus immondes. Puis, au milieu d'une horde de tout âge et de tout sexe, marchaient à pied les gardes-du-corps, ayant changé de chapeaux, d'épées et de baudrier avec les gardes nationaux ; chacun de leurs chevaux portait deux ou trois poissardes, sales bacchantes ivres et débraillées. »)

<sup>272</sup> On lira avec profit le chapitre 13 des *M.O.T.* de Chateaubriand (I, 1<sup>ère</sup> partie, Livre cinquième, *op.cit.*, pages 229-231) : « La salle du Manège était alors une véritable salle de spectacle, où se jouait un des plus grands drames du monde. » Tout le paradigme de la Révolution repose sur la mise en mouvement d'un système de représentation, sur la mise en représentation dramaturgique de ce paradigme. L'acte, le discours, la prise de position (la place où s'installe l'acteur sur cette scène politique) y acquièrent une dimension théâtrale.

représentation, tout le paradigme social, qu'il faut transformer brutalement<sup>273</sup>. Le 2 novembre 1789, les biens du Clergé sont nationalisés puis, le 17 décembre, il est décidé qu'ils serviront à rembourser et gager les dettes de l'Etat. Le 19 décembre voit naître l'assignat. Durant toute l'année 1790 les privilèges de la noblesse seront sapés, jusqu'à l'abolition, le 19 juin, de la notion même de noblesse héréditaire ; cependant, le pays est réorganisé, redécoupé ; c'est désormais le drapeau tricolore qui symbolise la France<sup>274</sup>.

On peut signaler qu'en mars 1790, le Comité des pensions, dont les Cottin sont membres, doit publier le *Livre rouge* pour satisfaire aux revendications du peuple. Il dévoilait les gratifications secrètes accordées aux serviteurs de la cause monarchique, les dépenses de la maison du roi, les pensions et traitements consentis par Louis XVI pour

---

<sup>273</sup> André Maurois, *op.cit.*, page 218 : « En ces premiers mois de 1790, la société française avait, en apparence, peu changé. Quand Louis XVI allait à l'Assemblée, les Parisiens l'acclamaient. « On me trompe, disait-il, je suis encore le roi des Français. » Pourtant, le comte de Ségur, oncle et ami de La Fayette, revenant, après cinq années, de son ambassade en Russie, fut frappé, en traversant villes et villages, par « quelque chose de vif, de fier, d'indépendant et d'animé » dans les traits des paysans, des bourgeois, des ouvriers. Il avait quitté un peuple paisible et courbé ; il le voyait redressé, indépendant jusqu'à la passion, armé, trop ardent pour jouir avec sagesse de sa liberté nouvelle. À Paris, il retrouva « la société de sa jeunesse, plus vive, plus spirituelle que jamais. Seulement, on ne discutait plus ; on disputait. Chacun parlait haut, écoutait peu. L'humeur perçait dans le ton comme dans le regard. La politique devenait le seul sujet. » Les arts, la galanterie étaient délaissés. »

<sup>274</sup> Chateaubriand, *M.O.T.*, I, 1<sup>ère</sup> Partie, Livre Cinquième, ch. 11, page 223 : « Le reste de l'année 1789 vit les décrets qui dépouillèrent le clergé, détruisirent l'ancienne magistrature et créèrent les assignats [...] » et ch. 15, page 237 : « L'année 1790 compléta les mesures ébauchées de l'année 1789. Le bien de l'Eglise, mis d'abord sous la main de la nation, fut confisqué, la constitution civile du clergé décrétée, la noblesse abolie. » On peut ajouter à cela que le 21 décembre 1790, Maximilien Robespierre communique avec l'Assemblée qui, « pénétrée de ce qu'elle doit à la mémoire de Jean-Jacques Rousseau », décrète qu'il « sera élevé à l'auteur d'*Émile* et du *Contrat social* une statue portant cette inscription : la Nation française libre, à Jean-Jacques Rousseau. Sur le piédestal sera gravée la devise : *Vitam impendere vero.* », ce

des services rendus. La signature de Cottin figurera au bas des deux premiers rapports, mais non dans le troisième, en date de juillet 1790<sup>275</sup>.

Le point culminant de cette année, c'est la fête de la Fédération, organisée le 14 juillet, première commémoration de la prise de la Bastille. À l'automne 89, à Étoile, le premier serment fédératif du Dauphiné avait associé les Gardes Nationales de diverses régions, ce qui témoignait du désir collectif d'affirmer l'unité de cet « agrégat inconstitué de peuples désunis » qu'était la France. Ces serments fédératifs se généralisent au début de 1790 et partout, au cours de démonstrations militaires, un autel à la Patrie<sup>276</sup> représente

---

qui en dit long sur la *contamination* du paradigme social par les idées de Rousseau.

<sup>275</sup> C'est le 26 juillet 1790 que Marat diffuse son pamphlet *C'en est fait de nous !* où il réclame la tête de cinq ou six cents aristocrates pour sauver la Révolution. On peut mettre cela en relation avec l'affirmation de G. Castel-Çagarriga selon laquelle : « C'est que ayant transmis au Comité et appuyé de tout son crédit, sur les instances de sa femme, un mémoire rectificatif du Comte de Ségur\* et son nom ayant été relevé parmi ceux du Club monarchique, J.-P. Cottin était aussitôt qualifié d'aristocrate et tous deux déclarés suspects. » (*art.cit.*, page 124) Selon cet auteur, les Cottin se cachent hors de Paris à cette date. Or, même si l'on peut supposer qu'ils cherchent à se montrer discrets en cette période trouble, leur véritable fuite date en réalité du moment où La Fayette disparaît de la scène politique et perd sa popularité. On ne peut nier, cependant, que l'appel au meurtre de Marat inclut nos personnages. Cependant, l'heure est encore aux modérés qui tiendront la barre jusqu'à ce que la guerre devienne nécessaire à l'extérieur. (\*Le maréchal de Ségur, qui fréquentait la demeure du jeune couple et faisait partie de leurs amis, aurait voulu se laver des accusations que laissait planer sur lui le *Livre rouge* ).

<sup>276</sup> Temple rond à la grecque à Besançon, fortification couronnée d'un oriflamme à Dijon. Mona Ozouf, qui a étudié le symbolisme de la fête révolutionnaire (*op.cit.*, page 159), insiste sur la mise en place d'un nouveau système de représentation : l'autel de la Patrie y joue un rôle essentiel. « [...] l'autel carré central, parfois du reste associé à la colonne ; point d'ancrage de la fête, dramatisé par le serment qui focalise, mais ne suggère aucune séparation : non seulement rien ne sépare l'autel de la voûte du ciel (ici, évidemment, pas le moindre dais), mais rien non plus ne doit l'isoler du reste de l'univers : les quatre exhaussements latéraux pointent "vers les quatre

invariablement le nouveau paradigme qui se met en place. Pour la Capitale, ils attisent la crainte d'un contre-pouvoir venu des Provinces et la nécessité de récupérer ces forces qui s'organisent devient impérieuse.

À Paris, le district de Saint-Eustache lance le projet d'une fédération générale ; le maire de la Commune de Paris, Bailly soumet ainsi à l'Assemblée le projet d'une grande fédération de toutes les Gardes Nationales<sup>277</sup> et des troupes, pour l'anniversaire de la prise de la Bastille. Il a lieu au Champ de Mars : plusieurs dizaines de milliers d'hommes défilent devant une foule immense, massée pour la circonstance. Louis XVI assiste à ce cérémonial qui associe liturgie religieuse et profane. L'évêque d'Autun, Talleyrand, guère familier de la Sainte Table, tente de garder son sérieux en célébrant la messe<sup>278</sup> au sommet du tertre artificiel qui trône au centre de l'immense espace aménagé tel un stade ; La Fayette, commandant de la Garde Nationale de Paris vient prêter le serment fédératif, debout, face à l'autel sur lequel il pose la lame de son épée. Alors, dans un élan concerté et théâtral, une foule de soldats-citoyens monte sur le talus central où s'élève le fameux autel, qu'elle enveloppe d'un seul mouvement. Cette mise en scène révèle la volonté de La Fayette, et de ses amis, de

---

parties du monde" ; enfin, il doit pouvoir servir "de marches à tout un peuple". »

<sup>277</sup> Les participants seront logés par la municipalité chez les particuliers ; il s'agit de délégations triées sur le volet. Pour beaucoup, qui en feront confidence dans leurs mémoires, c'est la première montée à Paris. Certains prennent le coche d'eau, venant du Lyonnais ou de la Bourgogne, d'autres, tels les Bretons, viennent à pied. Les plus sérieux ont un programme touristique et poussent jusqu'à Ermenonville pour aller se recueillir sur la tombe de Jean-Jacques Rousseau.

<sup>278</sup> Mirabeau lui a servi de répétiteur, la veille, pour apprendre son texte ! Chateaubriand, retenu au lit par une indisposition le jour de cette fête, déclare (*M.O.T.*, I, 1<sup>ère</sup> partie, Livre cinquième, chapitre 15, *op.cit.*, page 238) : « Je regretterai toujours de n'avoir pas vu M. de Tayllerand dire la messe servie par

recupérer le mouvement fédératif à leur profit – ou du moins d'en canaliser les débordements possibles. Jean-Paul Cottin<sup>279</sup> et Théodore Jauge, sont sans aucun doute, présents. A proximité immédiate. Proches physiquement de celui qui incarne la dernière planche de salut d'une Nation où les partis s'affrontent. Peut-être figurent-ils parmi ces officiers de la Garde Nationale qui viennent entourer le marquis de La Fayette.

Mais l'enthousiasme de cette fête nationale retombe dans les mois qui la suivent. Déjà l'étoile de Necker, qui doit quitter Paris, après une ultime démission, le 18 septembre, a définitivement pâli<sup>280</sup> ; le ministre s'en retourne vers sa patrie, triste et aigri tandis que Louis XVI complotte vainement, quémendant par courrier secret de l'aide aux autres monarchies, espérant un sursaut, de plus en plus impuissant face aux événements. Jean-Paul Cottin tente toujours de sauver la situation, sa situation, celle des siens. Ce n'est pas le moment de quitter le vaisseau, tant que La Fayette peut encore maintenir un semblant d'ordre. Le marquis demeure pour un temps, avec ses troupes, le bras armé redoutable qui réprime les émeutes et les complots : le 28 février 1791, il réprime une émeute populaire devant le château de Vincennes et fait

---

l'abbé Louis, comme de ne l'avoir pas vu, le sabre au côté, donner audience à l'ambassadeur du Grand-Turc. »

<sup>279</sup> Le nom Cottin (sans qu'on puisse repérer exactement s'il s'agit du père ou du fils) figure dans la liste des membres du « Club monarchique » (ou « Amis de la Constitution monarchique ») en 1790 (– il s'agit des *Feuillants* dont Chateaubriand note la disparition lors de son retour d'Amérique). Ce qui confirme l'attachement de la famille à l'Ancien Régime, mais probablement aussi une sympathie « progressiste », c'est-à-dire une position favorable à la monarchie constitutionnelle de type anglais. (cf. *Sykes*, page 12)

<sup>280</sup> Chateaubriand, *M.O.T.*, I, 1<sup>ère</sup> partie, Livre cinquième, chapitre 10, *op.cit.*, page 221 : « M. Necker est le père de Mme de Staël ; sa vanité ne lui permettait guère de penser que son vrai titre au souvenir de la postérité serait la gloire de sa fille. »



arrêter les « chevaliers du poignard » rassemblés aux Tuileries<sup>281</sup>. On le voit, il vise à maintenir l'équilibre. Or tout va se précipiter : l'Armée des émigrés se constitue, à l'extérieur, et menace la Nation, Mirabeau meurt, le 2 avril. Le 18 avril, le roi veut gagner Saint-Cloud ; la Garde Nationale s'y oppose et La Fayette ne parvient pas à s'en faire obéir : sa popularité est plus qu'amoindrie.

La dernière carte de Louis XVI vient d'être jouée ! Il choisit la fuite et l'aventure médiocre de Varennes, le 20 juin, avec un retour piteux, cinq jours après, sous bonne escorte<sup>282</sup>. Peut-être Jauge a-t-il financé cette évasion manquée, tout comme Jean-Paul Cottin. Hypothèse que ne manque pas de formuler L.- C. Sykes<sup>283</sup>. Dès le 21 juin, les Cordeliers ont demandé à l'Assemblée de promulguer la République. Mais si la Monarchie est déconsidérée dans l'opinion publique, les libéraux tentent encore d'en préserver les formes comme s'ils redoutaient la montée des périls ; de fait, le mois de juillet verra les deux tendances s'opposer. L'Assemblée accroît les pouvoirs du roi à la grande fureur de l'aile gauche, encore minoritaire, agissant ainsi par souci de conservation sociale. Une tentative de reprise en main s'esquisse de la part de ces modérés qui n'hésitent plus à recourir à la répression brutale : le 17 juillet, les Gardes Nationaux (qui dépendent encore de La Fayette<sup>284</sup>) tirent sur une foule de protestataires inermes qui s'est

---

<sup>281</sup> La Fayette est donc un homme du « juste-milieu » ; il réprime les Royalistes conspirateurs qui voulaient enlever le roi et agit de façon identique avec les soulèvements populaires.

<sup>282</sup> On avait affiché dans Paris : *Celui qui applaudira le roi sera bâtonné ; celui qui l'insultera sera pendu.*

<sup>283</sup> Sykes, page 12.

<sup>284</sup> Le 17 juillet, les Cordeliers, des Jacobins, les membres de diverses sociétés fraternelles se réunissent sur le Champ-de-Mars. Le matin même, l'Assemblée a interdit tout attroupement. Le peuple fait la queue devant « l'autel de la Patrie » pour signer la pétition réclamant la déchéance du roi. Il y a là beaucoup de femmes et d'enfants. La Garde Nationale est aussitôt dépêchée pour disperser les manifestants. Elle prend position avec trois canons, sous les ordres de La Fayette. Des jets de pierre et un coup-de-feu en direction du

réunie au Champ-de-Mars ; le 18 un décret punit tous ceux qui désobéiraient aux lois ; les opposants les plus féroces, Danton et Marat doivent entrer dans la clandestinité et s'exilent temporairement. Le roi conservera un semblant de représentativité tant que tient cette Assemblée qui ne veut pas bouleverser le régime : jusqu'au 30 septembre seulement, date fatidique où une nouvelle Assemblée d'élus prendra le relais. Pour le moment, la situation n'est pas intolérable pour le clan Cottin<sup>285</sup>. Ainsi, le 20 septembre 1791, l'Assemblée Constituante

---

Général déclenche le feu roulant des miliciens, vers sept heures du soir ; on relève beaucoup de morts et le nombre des blessés est important (1000 ?). Pour Sykes (page 282), Jean-Paul Cottin a pu, en raison de ses fonctions, participer à l'affaire. L'événement éclabousse la popularité de Bailly et de La Fayette. Camille Desmoulins s'exclame : « Comment ? Nous pouvons enfoncer notre chapeau devant la femme du roi et il faudra l'enlever devant le cheval blanc ! Je ne pourrai parler du grand nez de Bailly et du toupet de La Fayette ! » Il appelait le général : *Don Quichotte des Capets, Fleur de janissaires*. L'on voit que le clan des Cottin est directement menacé puisqu'il fait plus ou moins partie de la clientèle monarchiste de La Fayette.

<sup>285</sup> Cependant, il faut noter que la fusillade du 17 juillet a brisé l'unité de la Révolution : le Club des Feuillants est déserté par la fraction la plus à gauche des Révolutionnaires ; dès le 21 août, le *Patriote français* écrit, non sans exagération : « Les feuillants sont presque entièrement abandonnés... Les meilleurs patriotes se sont réunis aux jacobins. » En fait, dirigé par La Fayette et ses amis, le Club des Feuillants écartait par une cotisation trop élevée, les gens de moyenne bourgeoisie et groupait la grande bourgeoisie modérée et la noblesse ralliée, également attachées au Roi et à la Constitution. On peut facilement deviner que Cottin et Jauge n'ont pas modifié leur comportement et que leur position politique est devenue aisément repérable (il leur est devenu impossible, désormais, de se déclarer favorables aux objectifs défendus par les Jacobins). Lorsque la nouvelle Assemblée s'installe, elle compte dans ses rangs 264 députés inscrits aux Feuillants (Fayettistes et Lamethistes) face à 136 Jacobins. Le reste des 745 députés est constitué d'« indépendants » et de « démocrates ». Cependant, l'on peut se demander si la famille Cottin aurait pu, à quelque moment, rejoindre l'aile gauche, dans la mesure où, celle-ci, est dirigée par des députés élus par le département de la Gironde. En effet, Albert Soboul signale des affinités précises qui auraient pu entraîner les Cottin dans ce camp politique : « Issus le plus souvent de la moyenne bourgeoisie, ils étaient en relation avec la grande bourgeoisie d'affaires des ports maritimes, Bordeaux, Nantes, Marseille : armateurs, banquiers, négociants, dont ils défendaient les intérêts. (*Histoire de la révolution française*, Paris, Gallimard, « Idées », 1962, tome I, page 271.) » À partir de cette date, à Paris, clubs et salons s'agitent et vont contribuer à amplifier les luttes politiques. Les salons sont fréquentés par les chefs des factions rivales ; celui de Mme de Staël, maîtresse du comte de Narbonne, devient le foyer du parti fayettiste.

chargera le Président Thouret d'envoyer à Jean-Paul Cottin et à Théodore Jauge une lettre de remerciement pour leur participation financière à l'effort de la Nation<sup>286</sup>. On peut y relever<sup>287</sup> que leurs noms seront « toujours cités avec avantage » et qu'ils sont « voués à la reconnaissance de leurs concitoyens et de la postérité ». En cette période troublée, il est certes nécessaire d'accumuler des certificats de bonne conduite. Pour l'heure, la Nation se presse de se doter d'une Constitution<sup>288</sup> : le 13 et le 14 septembre, le roi prend acte des travaux de l'Assemblée et prête serment solennellement. Une fête est donnée pour célébrer cette réconciliation de la monarchie et du peuple ; le soir, à l'Opéra, on honore le couple royal d'une représentation du ballet *Psyché* et Mme de Staël qui y assiste raconte qu'« au moment où les Furies dansaient en secouant leurs flambeaux et où cet éclat d'incendie se répandait dans toute la salle, elle vit visage du roi et de la reine à la pâle lueur de cette imitation des enfers et que des pressentiments funestes sur l'avenir la saisirent<sup>289</sup> ».

---

Vergniaud groupe ses amis dans le salon de la veuve d'un fermier général, Mme Dodun. Quant aux Brissotins, c'est chez Mme Roland, l'âme de la Gironde, qu'ils trouvent le lieu de leurs réunions.

<sup>286</sup> Au moment où cette Assemblée va être dissoute, l'on s'empresse de reconnaître ainsi les mérites de ceux qui ont servi l'État. On peut se poser la question de savoir si ces « certificats » ne sont pas octroyés à la suite de demandes occultes des intéressés eux-mêmes qui tiennent, bien entendu, à faire reconnaître officiellement la dette de la Nation à leur égard, mais surtout à se prémunir d'accusations d'incivisme.

<sup>287</sup> Arnelle, « Appendice IV ».

<sup>288</sup> Olympe de Gouges, de son côté, rédige la *Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne* : "Article premier : La Femme naît libre et demeure égale à l'homme en droits. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune." Elle termine par ces mots : "Femme réveille-toi ; le tocsin de la raison se fait entendre dans tout l'univers ; reconnais tes droits."

<sup>289</sup> Evelyne Lever, *Louis XVI, op.cit.*, page 612.

Le 18 septembre, enfin, les six divisions de la Garde Nationale de Paris sont réunies sur le Champ-de-Mars, devenu Champ de la Fédération. On ne peut douter qu'y participent, dans leurs fringants uniformes, Jean-Paul et son beau-frère. Devant le Peuple qui assiste à cette démonstration fastueuse, le maire Bailly élève à bout de bras les nouvelles tables de la loi tandis que retentit la strophe à la mode, tirée de l'opéra *Samson* : « Peuple, éveille-toi, romps tes fers ! ». Cent trente coups de canon sont tirés tandis que monte dans le ciel une montgolfière surmontée d'un aigle aux ailes déployées.

Durant toute cette période, Louis XVI et Marie-Antoinette, s'ils ont réintégré le Palais des Tuileries, sont sous bonne garde. L'on craint une nouvelle évasion. Dans les premiers jours, Marie-Antoinette avait été forcée de se lever, de se vêtir et de se coucher devant des gardes chargés de sa surveillance, jusqu'à ce que La Fayette réussisse à calmer leur zèle et à leur faire comprendre l'indécence de leur attitude<sup>290</sup>. Sans doute a-t-il mieux choisi ceux qui à présent veillent sur le couple ; deux lettres<sup>291</sup> de Sophie Cottin signalent que son mari s'est « porté volontaire » pour cette tâche patriotique, très probablement en compagnie de son beau-frère. Durant ces semaines agitées, Sophie se

---

<sup>290</sup> Voir Evelyne Lever, *op.cit.*, page 603 : « Les Tuileries offraient l'apparence d'un véritable camp retranché. Les gardes avaient planté leurs tentes dans les jardins. On avait placé des sentinelles jusque sur les toits. On n'entrait et on ne sortait du palais qu'après avoir subi une fouille en règle. Pas un geste des souverains n'échappait à la surveillance de leurs gardiens. Les commandants de bataillons, installés dans le grand cabinet donnant sur la chambre de la reine, en maintenaient la porte perpétuellement ouverte ; la reine obtint seulement qu'elle fût fermée lorsqu'elle se levait et s'habillait. Pour échapper à la vue de ces hommes postés en permanence pour l'épier, Marie-Antoinette fit traîner le lit de sa première femme de chambre auprès du sien. » (Cottin et Jauge montent donc bien la garde « dans le grand cabinet donnant sur la chambre de la reine »)

<sup>291</sup> Pour tous les extraits qui suivent : *Cor.*, Mme Sophie Cottin, de Guiberville, à Jean-Paul Cottin : il s'agit de deux lettres distinctes, probablement écrites à quelques heures de distance. Nous les avons signalées au moyen de deux

trouve coupée des membres de la famille, confinée à Guibeville<sup>292</sup> où elle est tenue à l'écart des événements parisiens. On sent chez elle l'inquiétude pour ses proches qui se trouvent directement impliqués dans les événements dangereux qui se déroulent ; ce que l'on perçoit ici, c'est la détresse et l'impatience d'une femme amoureuse de son mari :

« Je t'écris presque à tâtons, mon bon ami, car il fait un orage affreux<sup>293</sup>, et les jalousies bien fermées interceptent encore le léger jour qu'il fait ; d'après cela, pardonne mon griffonnage. La Piène est arrivé ce matin avec tes dépêches. Je vois avec peine que tu te fatigues, et je ne puis supporter cette idée. Nous nous inquiétons à présent, mais ce n'est plus pour la chose publique, c'est pour nos amis particuliers. <sup>(a)</sup> »

Ce début suffit à prendre la mesure du style de Sophie. Influencée par ses nombreuses lectures, elle possède naturellement l'art de créer une atmosphère. L'on perçoit presque les inflexions d'une voix dont le charme ne laissait pas indifférents ses interlocuteurs. L'orage gronde, la pluie cingle les jalousies d'où filtre une lumière parcimonieuse ; les allitérations sollicitées pour rendre la phrase musicale sont du plus heureux effet ([t] et [r]) et apportent une dramatisation digne d'un tableau de genre, traduisant à la fois les craquements électriques du ciel agité et le crissement nerveux d'une plume qui court sur le papier. Déjà, la sage Sophie a pris le dessus sur cet époux qui d'abord l'intimidait

---

lettres minuscules, afin de les distinguer : (a) lundi ?, 20 heures, 1791 et (b) ?, 1791- (*Cor.*, pages 281 à 283).

<sup>292</sup> Paris n'est certes pas, durant cette période, une ville tranquille. Chateaubriand décrit l'atmosphère qui règne dans la Capitale en ces termes : (*M.O.T.*, I, 1<sup>ère</sup> partie, Livre cinquième, Chapitre 15, page 239) «Les rues de Paris, jour et nuit encombrées de peuple, ne me permettaient plus mes flâneries. Pour retrouver le désert, je me réfugiais au théâtre : je m'établissais au fond d'une loge, et laissais errer ma pensée aux vers de Racine, à la musique de Sacchini, ou aux danses de l'Opéra.» C'est le moment où il songe, lui aussi, au départ ce qui traduit le fait que pour certaines catégories sociales, la situation est devenue intenable et qu'il faut songer à l'émigration.

<sup>293</sup> D'autres correspondances de personnages qui ont traversé cette période font état d'un automne 1791 traversé d'orages.

tant et s'adresse à lui sur un ton personnel où derrière la parfaite complicité<sup>294</sup> se laisse deviner une attitude presque maternelle ; les événements ont-ils contribué à mûrir la jeune femme et à lui donner autant d'assise ? Elle signale l'arrivée du courrier ; il a été apporté par La Piène qu'on devine revêtu de l'uniforme de la Garde Nationale : compagnon, subalterne ou valet, dans tous les cas, il s'agit d'un homme sûr qui rapportera la réponse sans qu'elle risque de tomber sous un oeil indiscret ! « La chose publique » ne suscite plus, désormais, la même passion qu'aux premiers temps ; désormais seuls les « amis particuliers » sont objet d'inquiétude : peut-être parce que des nuages les menacent, s'accumulent sur leurs têtes – peut-être parce que la politique ne mérite plus les efforts et les sacrifices consentis et qu'il vaut mieux se soucier de la santé de ceux qu'on aime... « Je vois toujours avec peine que tu te fatigues » laisse supposer que Jean-Paul est d'une constitution fragile et qu'il devrait davantage songer à sa santé. (Dans la seconde lettre écrite à quelques jours de distance reparaitra à l'identique ce même souci : « Pour moi, ce qui m'importait le plus de savoir, c'était des nouvelles de ta santé, et quand je pouvais espérer te voir ici. <sup>(b)</sup> ») Le jeune homme semble consacrer toutes ses forces au service de la Nation, jusqu'aux limites de l'épuisement, comme si son destin personnel relevait d'un dévouement total :

« Ah ! si les vœux, les désirs pouvaient faire quelque chose, certainement vous vous tireriez de ces places fatigantes et désagréables

---

<sup>294</sup> Notamment, l'on constate avec beaucoup d'étonnement qu'elle tutoie son mari. C'est une pratique assez générale dans la correspondance du temps. Du point de vue sociologique, les dernières décennies du XVIII<sup>e</sup> siècle ont vu apparaître une nouvelle définition du couple et des rapports qui existent en son sein. L'iconographie témoigne abondamment de ce changement des moeurs : l'on peut songer, entre autres représentations, à ce tableau célèbre de David qui se trouve au *Metropolitan museum de New York* et qui représente Antoine de Lavoisier et sa femme.

où vous vous êtes malencontreusement fourrés<sup>295</sup>. Nous serions fort tentées d'aller vous trouver, si nous croyions vous faire plaisir ; mais nous sommes persuadées que, craignant nos importunités pour vous faire rester tranquilles, vous n'êtes pas fâchés que nous soyons ici. Cependant, et quoique je n'aie jamais, ou presque jamais, rien gagné sur toi à cet égard, comme l'espérance ne s'éteint jamais, je ne puis m'empêcher de croire que, si j'étais avec toi, tu prêterais l'oreille, si ce n'est à mes conseils, du moins à mes instances. Tu sais combien il t'es nuisible de passer des nuits ; ne peux-tu t'en dispenser ? Me feras-tu croire que, dans Paris, il n'existe que vous pour garder le roi ? Au contraire, y-a-t-il dans toutes ces places des familles qui tiennent à quelque chose, qui en aient besoin pour faire fortune. Qu'un jeune homme qui veut faire son chemin, et qui n'a aucun lien, endure toutes ces fatigues, qu'il mette tout son plaisir à se sacrifier à sa patrie, c'est très bien ; mais je crois qu'on se doit à ses amis avant tout. Quand mille attachements lient de tous côtés, on peut alors, sans manquer à son devoir, ne faire que ce qu'il faut. <sup>(a)</sup> »

Ces conseils de modération témoignent d'un certain bon sens, mais Sophie ne peut comprendre tous les mobiles secrets qui font agir son époux et son beau-frère. Dans sa seconde lettre, Sophie se montre plus pressante encore ; André, le jeune frère de Jean-Paul, et M. Ritter, un ami de la famille ont apporté des nouvelles : « Ils disent pourtant aussi que les aides-de-camp ne sont plus chargés de la garde de la reine, que vous êtes libres de vous absenter, que c'est votre volonté qui vous retient <sup>(b)</sup> ». Si ce n'est pas le service patriotique qui retient Cottin et Jauge aux Tuileries, quel autre motif ? La Fayette, à cette époque, doit compter absolument sur des hommes sûrs pour protéger le couple royal ; il sélectionne parmi les Gardes Nationaux ceux qui, parmi l'élite, sont aptes à remplir cette tâche avec discrétion. L'uniforme maintiendra l'illusion que c'est bien le

---

<sup>295</sup> Le « vous » signifie bien qu'il s'agit de Jean-Paul et de son beau-frère, tous les deux officiers de la Garde Nationale ; ce sont les « amis » au sujet desquels Sophie éprouve ses inquiétudes. Le jeune André Cottin se trouve lui aussi à Paris, mais vient transmettre régulièrement des nouvelles à Guiberville où réside la jeune femme, peut-être en compagnie de sa belle-mère.

peuple qui est de faction. Or, n'en doutons pas, c'est parce qu'ils sont monarchistes que nos banquiers ont été sollicités. Sophie ne perçoit pas les enjeux précis et inavouables qui se cachent derrière la présence de son époux dans l'antichambre du roi.

« Je sais bien que si tout le monde raisonnait ainsi, il n'y aurait pas beaucoup de patriotisme, mais il ne faut pas se faire illusion. Nous ne sommes plus dans ces temps héroïques où un homme qui se sacrifiait à ses concitoyens en était adoré ; les têtes sont montées, mais le coeur est froid. Il faut des secousses pour réveiller les Français ; au moment de l'évasion du roi, tout languissait, tout s'endormait, et ces gens si patriotes n'allaient seulement pas aux assemblées primaires, dont les élections étaient pourtant bien essentielles pour former une bonne législation. Un événement arrive, toutes les têtes s'échauffent, l'effervescence se communique, mais, le moment d'enthousiasme passé, on se rendort jusques à ce qu'un nouvel incident retire de la léthargie. Je le répète, le patriotisme s'endort dans la tranquillité ; je conviens pourtant que j'ai admiré la conduite de l'assemblée générale, et que j'ai été aussi surprise que satisfaite de la sagesse du peuple. <sup>(b)</sup> »

Sophie porte un jugement désabusé sur ses contemporains ; la jeune femme analyse la situation politique avec un bon sens exempt de prise de position : rien de ce qu'elle avance ne dénote clairement une ennemie de la Révolution – nul ne sait en quelles mains pourrait tomber cette missive ! La dénonciation du manque de patriotisme réel de la population relève de l'analyse psychologique : l'on se trouve devant une masse amorphe que secoue le moindre événement, de manière irrationnelle. « Le coeur est froid » dresse le constat de l'irréparable fossé qui sépare ces gens, incapables de « sentir », de sa propre manière d'être<sup>296</sup>. Si elle relève le comportement raisonnable de l'Assemblée, ce n'est point un éloge de circonstance et cette remarque permet de dater

---

<sup>296</sup> Cette remarque de Sophie est importante ; elle prend conscience de l'indifférence fondamentale des masses, de leur caractère amorphe, lunatique, et du fait que, pour les mettre en mouvement, il faut des « événements » spectaculaires, frappants, qui excitent leurs sens.



approximativement la lettre ; le 13 juillet, la commission qui devait statuer sur la responsabilité du roi lors de sa tentative de fuite, l'avait absout malgré les protestations d'un Danton et d'un Robespierre. C'est durant la seconde quinzaine de septembre que très probablement a été rédigé ce courrier où nous apprenons que le couple est séparé depuis plus d'une semaine :

« Mais ces sentiments ont cédé à celui d'affliction que me cause l'idée de tes fatigues. Mon ami, au nom de ta Sophie, écoute un peu plus le besoin que tu as de repos, songe à ta santé, songe combien les exercices forcés, et les veilles, peuvent te faire du mal. Je te remercie de tes lettres, je suis si heureuse de pouvoir lire ton écriture, quand je ne te vois pas ! Mais si tu me disais que tu viendrais nous voir, et que tu dis vrai, cela vaudrait encore mieux. Puis-je espérer que cette semaine ? ... Oh ! sans doute je te verrai cette semaine, car si tu ne viens pas... chut ! je m'entends. Dis à André qu'on est ici très mécontent de lui, moi la première ; mon courroux ne lui fait pas grand'peur, mais il en existe un dans ces lieux qui ne lui est pas si indifférent, et je t'engage à le ménager. La Piène ne repart que demain à 5 h. ; ta lettre me disait que ce serait ce soir, mais il m'a dit que tu avais contredit cet ordre. Si nous partons, le phaéton<sup>297</sup> restera, et ta maman me donnera une place ; mais fais comme si nous ne pensions pas à ce projet, n'en parle même pas, envoie-nous quelqu'un si tu ne peux venir toi-même : je t'instruirai de tout ce que nous ferons. Je t'envoie mes lettres décachetées, tu les liras si tu as le temps et tu les feras partir. Adieu, mon bon ami, je t'embrasse de tout mon coeur ; mes amitiés à ta soeur. Mon Dieu ! quand est-ce donc que je te reverrai ? Aujourd'hui huit jours : je ne le croyais pas quand tu es parti. Adieu, cher ami. <sup>(a)</sup> »

---

<sup>297</sup> Le phaéton est une petite voiture rapide à quatre places et dont les roues sont assez hautes ; c'est un véhicule rapide. Le fait qu'il reste à disposition peut signaler un projet de départ à l'étranger avec sa belle-mère ; Jean-Paul pourrait ainsi utiliser le véhicule pour rattraper sa femme après avoir réglé les derniers détails. Mais la lettre suivante laisserait plutôt entendre le fait que Sophie veut se rendre à Paris afin de rejoindre son mari qui le lui a interdit. À moins que tout cela ne reflète la volonté délibérée de « coder » le message au cas où il tomberait entre des mains malveillantes. Il est certain, à notre avis, qu'à ce moment une fuite est envisagée, mais qu'elle exigerait le prompt retour de Jean-Paul.

Le basculement est perceptible ; l'on change de position et l'on glisse dans l'expression la plus personnelle jusqu'au soliloque émotionnel ponctué d'exclamatives. La parole est plus pressée, joue sur les répétitions, les rythmes ternaires (écoute..., songe..., songe...), convoquant des objurgations plaintives qui traduisent le souci majeur, la santé du bien-aimé. Ces accents rappellent une autre grande voix féminine, celle de Louise Labé, elle aussi esseulée, confiant son cri à la nuit (« Crier me faut... »). Mouvements de l'âme et détails familiers ; ainsi, le jeune André qui se comporte comme un garnement dont on devine l'affection fraternelle pour cette belle-soeur, si proche de lui bien qu'à peine plus âgée. Doux babillage d'épouse tendre qui laisse transiter dans son discours cette impatience presque naïve dans un discours passionné, suspendu, parfois haletant. Tel se devine le caractère de la jeune femme ; le temps de la séparation est si long, si insupportable qui transparait dans la juxtaposition : « Aujourd'hui huit jours : je ne le croyais pas quand tu es parti.» dont on admirera l'effet musical fondé sur des sonorités plaintives et la symétrie étudiée ; l'écrivain est déjà repérable dans ces lignes où perce un frisson romantique, page digne d'un Balzac !

L'on ne peut s'empêcher, à la lecture de ces lignes, d'évoquer le drame qui se joue en arrière-plan. Si la clôture des débats de l'Assemblée Constituante a donné lieu à cette apothéose – trop belle pour être vraie – que nous avons décrite, « l'incorruptible Robespierre », trouvant ses collègues trop peu révolutionnaires, parvient à faire voter un ultime décret selon lequel aucun des membres présents ne pouvait faire partie de la future Assemblée<sup>298</sup>. L'on mesure le choc qu'allait

---

<sup>298</sup> Voir Chateaubriand (*M.O.T.*, I, 1<sup>ère</sup> partie, Livre neuvième, Chapitre 3, page 372) : « Le 30 du même mois de septembre 1791, l'Assemblée constituante

produire cette mesure, renouvelant entièrement le personnel politique qui présidait au destin de la Nation, amenant au Pouvoir une classe politique moins expérimentée... La Constitution acceptée, La Fayette, estimant sa mission achevée, décida de se retirer<sup>299</sup>, à l'exemple du grand Washington, son modèle, non sans l'intention de se présenter à la mairie de Paris<sup>300</sup>. C'était le 8 octobre ! La Garde Nationale lui remit une épée spécialement confectionnée pour l'occasion, ornée de la devise *Cur non ? Dédicée A La Fayette, l'armée parisienne reconnaissante, l'An III de la liberté*. Le marquis retourna sur ses terres, impatient de servir encore car il estimait être de ces hommes providentiels qu'on rappelle lorsque rien ne va plus. Le 1<sup>er</sup> octobre, les 745 députés de l'Assemblée législative avaient succédé à ceux de l'Assemblée nationale constituante<sup>301</sup> ; l'on pouvait encore espérer une certaine modération de la part de cette chambre où les Girondins (compatriotes des Cottin) occupaient une place éminente et présidée par Pastoret dont nous aurons à évoquer l'amitié qui lia Sophie à sa femme. Sans doute, Cottin et Jauge

---

tint sa dernière séance ; l'imprudent décret du 17 mai précédent, qui défendait la réélection des membres sortants, engendra la Convention. »

<sup>299</sup> Sur ses terres en Auvergne, à Chavaniac où il fit aussitôt venir un fermier expert anglais, Mr. Dysson, introduisant bovins et porcs anglais au grand étonnement des paysans de la région. Attitude théâtrale empruntée à l'Antiquité, ce bel exemple de républicanisme romain est significatif des illusions qui animent les acteurs de la Révolution : leur système de représentation s'alimente à une culture latine dont ils s'efforcent de reproduire les modèles. On peut affirmer la même chose de Washington, retiré à *Mount Vernon*, tel Cincinnatus !

<sup>300</sup> La reine, dont il s'était attiré l'inimitié, poussera la candidature de Pétion, élu maire de Paris, le 14 novembre. Le 19 août 1792, alors qu'il avait repris du service à la tête de l'Armée du nord, la tournure des événements l'obligera à prendre la fuite et à se réfugier dans le camp autrichien avec les 21 officiers de son état-major.

<sup>301</sup> Voir Chateaubriand, *M.O.T.*, I, 1<sup>ère</sup> partie, Livre neuvième, Chapitre 3, page 373 : « L'Assemblée législative, installée le 1<sup>er</sup> octobre 1791, roula dans le tourbillon qui allait balayer les vivants et les morts. Des troubles ensanglantèrent les départements. »

quittèrent-ils l'uniforme en même temps que celui qui avait, jusqu'alors, présidé au destin de la Garde Nationale.

« André et M. Ritter sont arrivés ce matin, mon ami ; nous étions, bien impatientes de voir et de faire parler des témoins des grands événements qui se sont passés depuis votre absence. <sup>(b)</sup> »

Cette seconde lettre, plus véhémement, précède probablement les événements que nous venons d'évoquer et se place de toute évidence avant la cérémonie d'adieu du 8 octobre. L'inquiétude a pris de l'ampleur et Sophie adopte presque le ton du reproche à l'égard de Jean-Paul :

« Est-ce que tu ne te soucies pas de me voir ? Je me souviens que dans le temps de la révolution, où certainement vous étiez aussi essentiellement occupés qu'à présent, tu trouvais le moyen de t'absenter, et que le lendemain de la prise de la Bastille tu vins me voir, me consoler, tandis que le roi arrivait à Paris ; je ne me rappelle pas qu'auprès de ton amie tu parus regretter ce spectacle ; il était pourtant aussi nouveau que celui que tu viens de voir. Mais si c'était la première année de la révolution, c'était aussi celle de notre mariage... <sup>(b)</sup> »

Leur séparation dure à présent depuis trop longtemps. L'on peut aisément comprendre que Jean-Paul ne veuille pas impliquer son épouse dans ces tempêtes qui agitent Paris ; ne faut-il pas veiller aussi sur la propriété de Guibeville où Sophie tient compagnie à la mère de son époux ? Éventuellement y préparer ce départ projeté depuis longtemps, cette fuite qui devient chaque jour davantage nécessaire. Que Jean-Paul Cottin soit retenu aussi longtemps par ses fonctions, sans pouvoir rendre visite à Sophie, en dit long sur son implication directe et pénible dans ce qui se déroule dans la Capitale. Combien ces reproches sont douloureux pour quelqu'un qui est épris de sa femme et qui doit ressentir une identique souffrance parce que cette présence nécessaire lui manque ! L'occasion est donnée à Sophie de convoquer ce

passé si lointain et si proche à la fois, cette période d'exaltation et de folie où le Peuple enlevait la Bastille, où le couple venait de se former depuis peu et où nulle circonstance ne pouvait détourner le jeune mari de sa passion amoureuse ; et de s'interroger sur ce qui change vraiment dans cette révolution qui hoquette, de sursaut en sursaut, de discours grandiloquents en proclamations pompeuses, sans se rendre compte réellement, peut-être, qu'un monde s'enfonce toujours plus profondément et plus dangereusement, dans un abîme bourbeux :

« Mon ami, je suis persuadée que tu m'aimes autant que jamais et c'est précisément parce que je t'aime davantage, que je murmure de ta longue absence, surtout quand je puis croire qu'il dépend de toi de la faire cesser. Si cela n'est pas ainsi, si tu es obligé d'être à Paris, dis-le moi de bonne foi ; à présent que l'arrivée d'André augmente la société de maman, je partirai, j'irai te rejoindre, car en vérité, mon ami, je suis malheureuse loin de toi. Je serai d'autant moins fâchée d'aller à Paris, que Mme Girardot doit être bien seule, et qu'elle ne pense pas à venir ici, à ce qu'il me paraît. En outre, comme ton temps ne te permet pas de m'envoyer les commissions que je te demande, je me trouve sans souliers, sans livres. Là, là, j'espérais que tu aurais chargé ces messieurs de mon écritoire ; mais si tu ne comptes pas venir cette semaine, il est inutile que tu m'envoies tout cela, car si tu n'es pas ici avant samedi, je n'y serai pas dimanche, je t'en donne ma parole : je m'en irai, je ne sais comment, mais je trouverai le moyen de partir. <sup>(b)</sup> »

Importance du « Je », tout au long d'un texte où une Sophie blessée ne cesse de revendiquer son droit à l'existence, de réclamer cet amour si indispensable à son bonheur de femme, la présence de Jean-Paul ! Aucune excuse ne tient désormais puisque sa belle-mère n'est plus seule depuis qu'André est arrivé à Guiberville ; tout retard dans ce retour attendu de l'époux au foyer conjugal, tout allongement de cette intolérable séparation, serait à mettre sur le compte d'une froideur inexplicable de la part d'un mari adoré. Subtiles menaces où Sophie jure qu'elle partira, fixe un ultime délai : samedi soir ! Jean-Paul ignore-t-il à

ce point qu'elle possède une telle fermeté de caractère et qu'elle peut aller au bout de ses décisions ?

La position d'énonciation, performative, s'inscrit dans la catégorie des engagements (catégorie commissive)<sup>302</sup> qui n'acceptent aucune contradiction : « je t'en donne ma parole » – Sophie accomplira bel et bien sa promesse. La présence de Mme Girardot à Paris fournit à la fois un alibi à un éventuel départ (« Je serai d'autant moins fâchée d'aller à Paris, que Mme Girardot doit être bien seule ») et aussi un reproche indirect : pourquoi la tient-on éloignée de son mari alors que la propre soeur de Jean-Paul peut, elle, rester auprès de son mari ?

Têtue et amoureuse, Sophie nous révèle ici d'autres traits de son caractère ; son irrépressible besoin de livres, de lectures nouvelles, son besoin de s'exprimer par l'écriture : les livres sont aussi indispensables à sa vie quotidienne que les souliers qui lui font défaut ; elle en réclame de manière insistante parce qu'ils constituent sa nourriture essentielle. Furieusement ! Et cet écritoire... Instrument vital, pourquoi ne le lui a-t-on pas fait parvenir ? Négligence d'un mari qui devrait pourtant bien connaître ses passions, les nécessités auxquelles elle se trouve soumise... Mais si Jean-Paul Cottin néglige jusqu'à ces petites satisfactions, dont il connaît l'importance pour sa chère Sophie, c'est qu'il n'est pas facile d'y répondre. Sans doute, cordonniers et libraires ont-ils déserté leurs boutiques pour les salles de réunions des Clubs. Il devient difficile pour un banquier de circuler en toute quiétude dans la Capitale. La dernière partie de la lettre semble avoir été rédigée après une pause :

---

<sup>302</sup> Voir Shoshana Felman, *Le scandale du corps parlant*, Paris, Seuil, 1980, page 22 : il s'agit d'une des cinq catégories de la description de l'illocution et des forces d'énonciation qui est faite par J.L. Austin. La catégorie des engagements, ou commissive, est constituée des « actes de discours qui consistent en l'assomption d'un engagement vis-à-vis d'une action future (promettre, contracter, épouser, s'engager, jurer, parier, etc.). »

« Je viens encore de parler de toi à André : il me dit que M. Jauge viendra peut-être demain ; M. Girardot mènera peut-être sa femme et ton père, mais que pour toi, il n'y a pas la moindre apparence. D'après cela, je me décide ; si jeudi soir, en réponse à cette lettre, tu ne m'annonces pas ton arrivée pour le lendemain, je partirai... Réponds-moi tout de suite si tu ne viens pas, car depuis le temps que j'attends et que je m'inquiète, je souffre beaucoup. Quand je te demande ton avis sur ce que je dois faire, c'est sur la *manière* de partir, car j'y suis absolument décidée, si tu ne m'assures pas que tu seras ici avant samedi. Ah ! mon ami, j'aurais cru n'avoir pas besoin de te prier pour te faire venir près de moi ; serait-il donc vrai que loin de ton amie, ton plus vif désir ne fût pas de te rejoindre à elle ? S'il en est ainsi, nous ne nous ressemblons pas, les larmes que je répands m'en assurent. Adieu, mon ami. »

Dernier paragraphe écrit, comme le signale Sophie, après une discussion avec André ; il a vu les membres de la famille qui résident à Paris et leur a parlé, aussi tient-il le rôle du messager fidèle : tout le monde sera bientôt réuni à Guibeville, seule la présence de Jean-Paul demeure indécise, incertaine. Cependant, on peut espérer sa venue prochaine : le discours pressant que tient Sophie culmine sur un effet pathétique, ces larmes versées sur le papier sont l'ultime imploration. S'agit-il de convaincre et d'affirmer, à demi-mot, que les conditions d'un départ collectif sont réunies ? Pour un temps, nous allons perdre le fil, ignorer ce qui est advenu : les témoignages manquent. L'hypothèse est que, Jean-Paul ayant réglé les derniers préparatifs, obtenu les passeports nécessaires, le départ a bien eu lieu. Exil, émigration...

#### 15. Ailleurs et demain :

Au début de 1792, le couple, réuni, se trouve hors de France. Il est difficile de le suivre dans un périple qui fut, sans nul doute,

compliqué de détours et d'errances prudentes. Notons qu'à la même époque Tayllerand se rend à Londres à des fins diplomatiques : représentant d'un gouvernement impuissant et d'un roi bafoué, il voit ses avances poliment repoussées.

Les Cottin, quant à eux, ont prudemment quitté Paris. Trouver une place ailleurs, envisager les lendemains sans cette angoisse terrible et lancinante qui creuse indéfiniment son lit dans l'âme rendue timorée par les épreuves, tels furent les choix nécessaires qui conduisirent les époux Cottin en Angleterre. Les parents de Jean-Paul avaient eux aussi choisi l'exil et s'étaient fixés à Bath en compagnie de leur fille, Mme Jauge qui avait fui, avec ses enfants. Théodore Jauge, quant à lui, tentait de contrôler la situation depuis Paris. Bath, station thermale depuis l'époque romaine, était un séjour particulièrement prisé de la *gentry* anglaise ; située au coeur d'une région vallonnée, cette ville a conservé, de nos jours, ses superbes bâtisses du XVIII<sup>e</sup> siècle qui témoignent de l'engouement de la bonne société du temps pour ce lieu de villégiature. Le port de commerce de Bristol n'est guère éloigné, avec ses activités traditionnelles, ses comptoirs, ses compagnies de navigation : la traite des noirs et l'exportation des balles de laine ont enrichi ce coin d'Angleterre.

Le 25 janvier 1792, Sophie écrivit à Jacques Lafargue, le fils de sa cousine Félicité, une lettre prétendument rédigée à Amiens et qui, en fait, décrivait, à mots couverts, sa situation ; elle encourageait son cousin à la rejoindre pour travailler dans une maison de commerce :

« Vous avez bien fait de m'écrire, mon cousin, car votre lettre m'a fait plaisir, votre souvenir surtout. Je suis bien aise que vous ayez pris votre parti de venir nous joindre ; j'espère que l'utilité dont vous pourrez être à votre mère, à votre soeur, adoucira une cruelle absence. Je sens tout ce que vous souffrirez en les quittant : c'est un grand sacrifice, surtout avec vos goûts et votre manière de voir, mais vous serez avec deux amis bien sincères et qui tâcherons de vous en dédommager. Je le crois de bonne



foi, votre présence contribuera à diminuer un peu ma peine ; nous aurons des regrets que nous partagerons, des espérances que nous partagerons aussi, enfin nous tâcherons de jouir de ce qu'il nous restera, et la confiance, la vraie liberté et égalité seront les sentiments qui nous uniront. <sup>303</sup> »

L'on remarquera que Sophie évoque « la vraie liberté et égalité » qu'elle oppose de façon évidente à ces mêmes « objets » tels que les impose le paradigme républicain ; la véritable « liberté et égalité » repose sur « les sentiments », c'est-à-dire sur le coeur, sur cette chaleur qui les anime, qui n'est pas du ressort d'un cerveau froid ; « regrets » et « espérances » à partager tissent un autre monde accessible aux seules âmes vertueuses : les « regrets » sont ceux d'un espace de bonheur perdu à cause des tourmentes de l'Histoire et de la faillibilité des hommes - les « espérances » font pressentir d'autres temps, des temps à venir où le monde retrouverait une assise, où la folie déserterait l'univers présentement voué au chaos. L'âme sensible ne peut trouver sa stabilité, son repos, qu'au contact de la nature ; celle-ci inspire et communique des sentiments à celui seul qui s'arrête à la contempler et s'y délecte :

« Les campagnes sont délicieuses dans ce pays, l'hiver même elles conservent leur verdure ; le climat est doux, meilleur pour la santé de mon ami, et préférable à mon goût. Je vous apprendrai ce que je sais de la langue, nous la perfectionnerons ensemble. Voilà les plaisirs que je peux vous promettre ; pour les regrets, vous les connaissez trop bien pour que j'aie besoin d'en parler. »

Loin de la ville, Sophie a retrouvé le paradis de l'enfance avec ces campagnes riantes dont l'aspect hivernal conserve un charme mystérieux ; ce ne sont pas les mêmes paysages que ceux qui bordent la

---

<sup>303</sup> *Cor.*, page 283.

Garonne, mais l'Angleterre<sup>304</sup> offre effectivement de telles régions nimbées de douceurs parce qu'y règne un microclimat favorable qui estompe les différences des saisons. Lieux propices à l'éclosion de rêveries romantiques : nous savons que ces paysages influenceront de nombreuses femmes de lettres qui bénéficient encore d'une renommée enviable dans leur patrie... Jane Austen (1775-1817), notamment, contemporaine de Sophie, morte à quarante-et-un ans - dix étés après notre romancière - et dont les pas légers auraient pu croiser la trace de son homologue française, à Bath.

La position d'énonciation est remarquable : Sophie se projette dans le futur et y rejoint son cousin, sans nul doute pour lui offrir l'image de ce que sera l'existence que, patiemment, elle et son mari tentent de reconstruire et où il trouvera une place. Chez Sophie, une tendance se fait jour qui consiste à se détacher du présent pour se situer dans un avenir ou un espace idéal afin d'y trouver l'illusion d'un monde perfectible. Le pays de l'exil devient ainsi un séjour utopique où la paix peut être retrouvée ainsi qu'un certain équilibre ; l'allusion à la santé de Jean-Paul est liée à la conviction que loin des événements qui secouent la France, l'usure morale et physique de son époux s'atténuera, les angoisses incessantes disparaîtront. La fragilité de l'époux est une réalité maintes fois constatée, objet régulier d'inquiétude. Pour Sophie,

---

<sup>304</sup> Tous les indices laissent supposer que cette lettre a été écrite en Angleterre. Une tradition familiale va dans ce sens. Néanmoins, il ne faut pas perdre de vue qu'il est impossible de confirmer totalement cette hypothèse dans la mesure où Sophie s'attache à en brouiller la provenance afin de ne pas compromettre son destinataire. Cependant l'allusion à la langue (« ce que je sais de la langue ») est un renseignement important : Sophie possédait sans nul doute déjà de bons rudiments de la langue anglaise qu'elle perfectionne probablement durant son court séjour. On sait que, par la suite, la traduction de romans anglais l'occupera assez pour qu'on puisse entrevoir une influence notable de cette littérature et surtout de ses thèmes sur son oeuvre personnelle.

c'est une existence plus proche de la nature qui résoudra les problèmes et permettra d'atteindre le bonheur véritable. Sophie recompose ainsi un univers où, le travail et la tranquillité aidant, sa famille pourra trouver l'oubli d'un passé désagréable :

« J'ai donné un moyen bien simple à votre maman, le dernier courrier, de faire réussir nos projets en toute règle ; aussitôt que vous serez muni de ce qu'il vous faut, je vous engage à vous mettre en route et à venir nous rejoindre, quelque part que nous soyons. Vous êtes étonné, dites-vous, du parti de mon ami. Cependant regardez dans quel état est la France, n'en êtes-vous pas effrayé ? Quand on a l'habitude des affaires, on a besoin du travail, et le plaisir de s'occuper égaie la noirceur du comptoir. Quand on a été élevé à faire une chose, que cette chose en amusant peut procurer des jouissances, ce n'est pas à trente ans qu'on y renonce pour tout à fait. Et puis, dans ce pays, quand on en a les moyens, on achète une campagne, l'amie va s'établir, le genre d'affaire permet à l'ami et au cousin d'y venir passer une partie de la semaine, et souvent, ils peuvent, l'un après l'autre et quelquefois ensemble, l'y passer toute entière ; enfin, on est toujours à temps de venir s'y reposer tout à fait quand on a assez de travail... Voilà la perspective que je vous présente... »

Mais pour retrouver l'Éden perdu, il est nécessaire d'abord de reconstituer le cercle de famille ; le jeune Jacques Lafarge, fils de la chère Félicité, pour lequel Sophie nourrit des sentiments de tendresse presque maternels, viendra grossir le nombre des exilés : c'est à mots voilés qu'il faut, allusivement, parler de ce départ. Quel prétexte à un déplacement privé aura valu au cousin le passeport indispensable qui lui évite de faire figure de suspect ? Par quelle ruse aura-t-il réussi à tromper les autorités ? Sa jeunesse constitue certainement un atout favorable tant il est vrai que l'on se déplace bien davantage à un âge où il est nécessaire d'aller trouver un emploi, un engagement, une position. On notera que l'adolescent manifeste une relative incompréhension à l'égard de l'attitude du mari de Sophie ; était-il obligé vraiment de choisir l'exil ? Sophie se sent l'obligation de répondre à la question, ce

qui lui laisse échapper un jugement négatif sur cette France révolutionnaire qui a perdu le goût du travail pour se perdre en d'interminables querelles politiques dont l'issue, elle le pressent confusément, ne peut être que fatale à la santé économique du pays : « Cependant regardez dans quel état est la France, n'en êtes-vous pas effrayé ? » Cet état de folie et de désordre qui caractérise la société, se retrouvera dans la page initiale de *Claire d'Albe* où l'auteur justifiera son repli hors d'un univers qui ignore le repos et ne connaît que la brutalité : « Le dégoût, le danger ou l'effroi du monde ayant fait naître en moi le besoin de me retirer dans un monde idéal<sup>305</sup> [...] » L'« effroi » est donc bien le sentiment-type qui résulte naturellement du spectacle du réel ; « horreur » absolue qui occasionne un véritable saisissement, c'est-à-dire l'incapacité momentanée de faire usage des sens (l'âme se trouve pétrifiée). L'effet obtenu se trouve situé diamétralement à l'opposé de ce que recherche l'âme sensible ; la différence entre ces deux états est celle qui caractérise l'élément liquide : d'un côté, nous avons la « glace », qui emprisonne et fige, qui interdit la mobilité et l'échange, qui est dure et froide comme la pensée rationnelle : ce qui fixe vient du cerveau et impose des règles contraignantes au troupeau humain ravalé au rang de collectivité amorphe – de l'autre côté, nous devinons l'eau, fluide et légère, qui chante et court, favorise le mouvement et l'échange, circule et change d'état, se modifiant au gré des circonstances : elle est la figure du sentiment issu du cœur de l'individu. C'est bien cette imagerie bachelardienne qui se dissimule sous des termes comme « effrayé » et « effroi » dont la récurrence est remarquable lorsque Sophie évoque l'état du monde, celui de la société française. Cette opposition glace/eau permet de saisir précisément le fondement de la sensibilité : être

---

<sup>305</sup> C.A., I, i.

sensible, c'est être pareil à un récipient, à un vase, réceptacle ouvert à l'influence du dehors ; l'âme est un miroir changeant, pareil à un lac où se reflète le paysage. Les spectacles extérieurs peuvent, s'ils s'accordent à notre goût, mieux pénétrer notre âme, la remplir c'est-à-dire la contenter : ici se trouve la clef véritable de la jouissance (l'on remarquera dans la lettre de Sophie la présence d'un lexique précis : « nous partagerons aussi », « nous tâcherons de jouir », « les sentiments qui nous uniront », « mon goût », « peut procurer des jouissances »).

L'on conçoit qu'existe un divorce irrémédiable entre l'univers de Sophie et cette société révolutionnaire qui interdit à l'individu d'accéder à une sérénité intérieure et qui proscrit tout repli sur soi. L'utopie personnelle de Sophie est clairement explicitée dans la fin de sa lettre : pour elle, la campagne est un refuge ; l'Angleterre, en cette fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, voit fleurir ces propriétés dont rêve la jeune femme. Le *gentleman-farmer* y devient une figure idéale d'homme serein qui s'applique avec vertu à la gestion rationnelle de ses terres, de celui qui « cultive son jardin ». Comme nous l'avons vu, tant la reine Marie-Antoinette, avec sa bergerie à Versailles, que La Fayette, dans sa propriété de Chavaniac, ont cédé à ce mirage du retour aux champs, au microcosme du territoire parfaitement géré, autonome, réglé par un ordre naturel ; le même mythe du lieu clos autarcique que nous avons vu fleurir aux Salines royales d'Arc-et-Senans avec Claude-Nicolas Ledoux procède de ce système de représentation : l'on avait la certitude en ces temps d'utopie que l'ouvrier épuisé par sa longue journée de labeur malsain irait se ressourcer dans les potagers inclus dans le site dessiné par le génial architecte, procurant ainsi à la communauté, par un travail délassant, ce supplément de nourriture naturelle indispensable. Pour Sophie, la campagne ressemble à une sorte de « clinique de l'âme » ; puisque son époux se voit contraint de subvenir aux besoins familiaux en s'adonnant

aux affaires, la possession d'une « campagne » – entendons d'un petit domaine – permettrait de se reposer d'une activité ardue et de se délasser de « la noirceur du comptoir ». Sans doute ces indices laissent-ils deviner que, sans avoir retrouvé l'opulence parisienne, les Cottin mènent une existence relativement aisée en Angleterre<sup>306</sup> ; cela tient à la nature même de leur activité : c'est, sans nul doute, depuis une succursale du réseau de commerce familial que Jean-Paul a repris les rênes de ses affaires et qu'il peut encore veiller aux échanges en matière commerciale entre la France et l'Angleterre : il travaille dans le comptoir de navigation paternel, s'occupant des marchandises, tenant des livres, vérifiant des cargaisons dont il relève la nature et la provenance dans de lourds registres, activité qui, certes, représente une régression considérable par rapport aux fonctions de grand commis de l'État qu'il occupait à Paris, mais qui le met, lui et ses proches, à l'abri du besoin. On l'imagine aisément, parcourant les quais, les hangars où s'accumulent sacs, balles de laine et caisses de thé, les jetées de bois aux pilotis verdis d'algues où s'amarrent les voiliers. Le voici en passe de devenir un de ces commerçants rassis et pompeux qui peuplent cette nation. Sophie, de son côté, rêve de s'installer définitivement dans ce pays où sa sensibilité peut s'épanouir et où elle trouve, en définitive,

---

<sup>306</sup> On sait, par un procès-verbal du Comité de Salut-Public (non daté) constituant l'acte d'accusation de Théodore Jauge que la famille possédait une maison de commerce en Angleterre et que des sommes importantes purent être détournées : « Théodore Jauge, associé de Cottin et Girardot, domicilié rue du Mont-Blanc, âgé de 40 ans, incarcéré en premier lieu aux Madelonnettes comme banquier, considéré suspect, avec tous les agents du Cy devant roy, dont M. d'Épinay (ce Jauge fut un aide de camp du scélérat Lafayette), dénoncé pour avoir enfoui son or et son argent dans la cave de sa maison, parti pour Rouen avant le 10 août [1792], émigré en Angleterre, y ayant une maison de commerce considérable avec le nommé Cottin [le père de Jean-Paul] qui y est mort émigré, ce qui lui a procuré la facilité de faire passer des sommes considérables ; le jour de la fête de Châteaueux il burent à la santé de Lafayette ; n'ont pas cessé de donner des preuves d'attachement pour Capet et sa famille. » (Cité par Castel-Çagarriga, *op.cit.*, page 124).

une mentalité et une façon de vivre conformes à ses aspirations. La présence du cousin Lafargue déchargerait Jean-Paul d'une partie de ses fatigues, et la tendre Sophie de rêver, aussitôt, aux avantages d'une telle collaboration : pauvre Sophie qui, une fois encore, se voit privée, par les circonstances, de l'époux qu'elle chérit tendrement et qui lui fait défaut parce que ses obligations professionnelles le retiennent ; elle se met, comme souvent, à bâtir un plan superbe où le cousin pourrait relayer le mari dans ses bureaux, où l'époux pourrait, régulièrement, passer une semaine avec l'aimée... comme si des vacances étaient possibles, comme si le paradis pouvait ouvrir ses portes, ne fût-ce que périodiquement, afin d'autoriser ce bonheur espéré qui toujours se dérobe, depuis le début, repoussé, retardé, et qui, pour la jeune femme, demeure idéal.

Ailleurs et demain, telles sont les deux figures d'une quête désespérée : puisqu'on ne peut jouir du présent quittons ce lieu pour d'autres territoires. Rêvons : faire des projets, c'est attendre d'autres circonstances, plus favorables ; les peines et difficultés présentes trouveront compensation...

Hélas, les événements allaient mettre un terme définitif à ces beaux projets : la santé de Jacques Risteau, d'abord, s'altéra tout-à-fait. Sa mort survenue le 7 janvier 1792 à Bordeaux, attrista Sophie. Le couple avait probablement repris ses pérégrinations et l'on peut difficilement suivre ses traces à ce moment. L'on imagine des traversées en bateau. Sophie se trouva-t-elle au chevet de son père lorsqu'il rendit l'âme, eut-elle l'occasion de se recueillir sur une tombe où des fleurs à peine fanées témoignaient encore de funérailles proches ? On sait qu'à ce moment d'autres soucis préoccupaient Jean-Paul ; alors qu'en France

le Pouvoir se durcissait devant les menaces extérieures<sup>307</sup>, la loi du 9 février 1792 avait ordonné la confiscation des biens des Français exilés à l'étranger. La seule solution pour ne pas voir disparaître l'essentiel de la fortune familiale, immeubles et propriétés, eût été, peut-être, de refaire surface dans un Paris en proie à une agitation sans freins : en tant que chef de cette famille, Jean-Paul avait pris la responsabilité de retourner en France avec sa femme, sans doute pour attester de sa présence sur le sol national. À la même époque, d'autres émigrés<sup>308</sup> esquissèrent ce mouvement de retour, mais le moment est mal choisi : l'assaut des Tuileries, le 10 août, où près de sept cents Suisses se firent littéralement hacher sur place par le peuple furieux venait de donner le signal de la Terreur.

Le lendemain, les extrémistes Danton, Roland, Servan, Clavière, Lebrun et Monge participent au nouveau gouvernement. Les municipalités sont autorisées à arrêter les suspects, toute activité en faveur de la monarchie est interdite et les électeurs sont appelés à

---

<sup>307</sup> La coalition de l'Autriche et de la Prusse contre la France.

<sup>308</sup> Taylleyrand, pour sa part, quitte l'Angleterre le 5 juillet 1792 et rejoint la coterie de Mme de Staël (Lally, Narbonne, Castellane, Montmorency) qui projette de sauver la famille royale en organisant une évasion par Dieppe. Les événements se précipitent avec l'attaque du Palais des Tuileries, le 10 août. Dès lors, avec la complicité de l'Ambassade de Suède, et jusqu'au départ de Mme de Staël, il s'emploie activement à faire évader de France ceux qui sont désormais gravement menacés pour s'être compromis avec la royauté. A leur initiative, de fortes sommes d'argent sont distribuées par le banquier Laborde à certains révolutionnaires tels que Manuel, Danton, Tallien, Billaud-Varenne, ce qui sauvera la vie à Beaumarchais, le prince de Poix, le comte de Jaucourt ou le comte de Lally-Tollendal. En septembre, au plus fort de la Terreur, Taylleyrand devra lui-même la vie sauve à Danton qui l'envoie en Angleterre, avec un sauf-conduit, sous le fallacieux prétexte d'établir un projet « d'unification des poids et mesures entre la France et l'Angleterre ». Mis au ban du parti aristocrate pour avoir joué un rôle néfaste à l'égard de la royauté, Taylleyrand (comme Chateaubriand) fera le voyage des Amériques où il séjourne de 1794 à 1796. En France, la corruption généralisée, souterraine, donne un rôle éminent à certains banquiers par l'intermédiaire desquels circule l'argent destiné à soudoyer les politiciens ; Danton se proposait d'épargner la vie du roi contre deux millions payés par le gouvernement anglais ; il souhaitait que les guinées fussent déposées « chez un banquier anglais » et non pas à Paris.



l'élection au suffrage universel de la Convention. Déjà, le 14, les biens des émigrés sont mis en vente...

## 16. Voyages...

Les déplacements du couple à ce moment sont, comme nous l'avons dit, difficiles à repérer, mais cela tient aux circonstances extérieures, aux événements qui imposent une discrétion plus grande. Le passeport<sup>309</sup> délivré à Sophie peut servir à imaginer des périples, mais ne lève véritablement aucune obscurité :

*LA NATION  
LA LOI ~~ET LE ROI~~*

*Passe-port*

*Département des Basses Pyrénées*

*District d'Ustaritz*

*Municipalité de Bayonne*

*Laissez passer Dame Sophie Cottin, née Risteau, allant en Espagne en compagnie de son mary, domiciliée à Paris, municipalité du dit lieu, district de même, Département de Paris, femme de banquier, banquier de profession, âgée de 18 ans, taille grande et bien faite... cheveux et sourcils blonds, yeux bleus et grandnés long, bouche moyenne, menton arrondi, front ordinaire, visage ovale et prêtez lui aide et assistance en cas de besoin.*

*Délivré à la Maison Commune de Bayonne le 29 du moi d'Août mil-sept cent quatre vingt douze le quatrième de la Liberté... à cy signé :*

*Garrou l'aîné.*

*Fauvin,  
Maire.*

*Sophie Cottin.*

<sup>309</sup> La copie de ce passeport figure dans *Arnelle*, page 44.

Ce document atteste simplement du passage de Sophie à Bayonne, le 29 août 1792. Nous nous situons après les événements sanglants du 10 août. L'Assemblée vient d'intimer l'ordre aux prêtres réfractaires de quitter la France dans les quinze jours, sous peine de déportation en Guyane ; Danton est en train de désigner des commissaires dotés des pleins pouvoirs dans les départements ; à Paris, où retentit pour la première fois la *Carmagnole*, on arrête massivement les suspects en réaction à la menace des Prussiens qui assiègent Verdun. Dans quatre jours se produiront les boucheries de septembre durant lesquelles Paris connaîtra une nouvelle Saint-Barthélémy où prêtres, nobles et simples condamnés seront massacrés collectivement. L'on comprend aisément que le couple Cottin puisse chercher son salut dans un prompt départ et qu'il passe au plus vite en Espagne<sup>310</sup>. Un visa est d'ailleurs apposé sur ce passeport, le lendemain, à Saint-Jean-de-Luz :

*Laissez passer la demois<sup>lle</sup> ci dessus St J<sup>n</sup> de Luz  
le 30 Auguste 1792, l'an 4<sup>e</sup> de la Liberté et I<sup>ère</sup> de  
l'égalité.*

*Ducos, D. M.  
maire.*

Tout se brouille ensuite ; le séjour en Espagne s'est-il prolongé ? Les Cottin ont-ils rejoint l'Angleterre ? Le fait est qu'il faut envisager que tous ces déplacements répondent à une stratégie qui vise à sauvegarder le patrimoine familial et que, sans doute, entre Bath en Angleterre, Rouen où l'on transite, Bordeaux qui est le siège principal des activités commerciales, l'Espagne qui est un relais, tant Théodore

<sup>310</sup> Il semblerait que Jacques Lafargue, cousin de Sophie, de six ans son cadet, soit du voyage et accompagne le couple en Espagne.

Jauge que les agents dévoués à l'entreprise familiale, courriers, employés, familiers, circulent, apportant des nouvelles, des lettres, des fonds. Ce brouillage vise aussi en partie les autorités qui ne peuvent cerner précisément les activités véritables de ces commerçants et qui, par conséquent, tardent à les situer comme des ennemis en puissance de la Révolution. À vrai dire, la Nation doit d'abord parer au plus pressé : repousser l'invasion stoppée à Valmy. Cependant cette situation ne saurait perdurer et, à terme, les Cottin reçoivent des nouvelles plus inquiétantes : c'est d'abord le procès du roi, rapidement instruit durant le mois de décembre et qui s'achève le 17 janvier 1793, par la condamnation à mort. Le passeport de Sophie porte un visa qui précise que le couple Cottin remet le pied sur le sol français à ce moment exact où le sort du roi est jugé :

*Vu bon pour aller dans l'intérieur de la République  
à Boulogne<sup>311</sup> le seize janvier 1793 l'an second  
de la République.*

*Guerlain,  
Offr Npl.*

Dans cinq jours exactement la tête du roi, brandie face à la foule par Sanson, ira rouler dans la sciure et la paille du panier funèbre et la monarchie aura pris fin. Cette date n'est guère qu'une coïncidence car, plus probablement, le motif de ce retour est à chercher dans les menaces qui désormais se font plus précises sur les biens immobiliers<sup>312</sup> de la famille. Les Archives Nationales conservent trace d'un Arrêté du 7

<sup>311</sup> Boulogne près de St.-Gaudens, Haute-Garonne, et non pas Boulogne-sur-Mer.

<sup>312</sup> N'oublions pas, comme l'indique l'accusation portée contre Jauge, qu'il est fort possible que tout ou partie de l'or provenant de la banque Cottin ait été caché dans l'une de ces demeures.

Pluviôse An 2<sup>313</sup> ; or , si l'on transpose cette date révolutionnaire<sup>314</sup> l'on tombe sur le 27/28 janvier 1792 ! Le texte de cet Arrêté est explicite : « Avons appris que le citoyen Cottin demeurant à Paris, rue du Mont-Blanc, possédait château et maison de campagne et des biens considérables situés à Guibeville, près et au-dessus d'Arpajon, à Champlan, près Longjumeau. Nous avons jugé qu'il était de l'intérêt de la République de nous transporter dans les dites maisons à l'effet d'apposer les scellés. » Voilà les Cottin dépossédés *ipso facto*, leurs biens menacés de dispersion... Que dire des menaces qui pèsent désormais sur une famille suspecte qui, probablement, doit s'attacher à se montrer discrète ! Il est difficile d'affirmer qu'une fois en France le couple retourna immédiatement à Paris ; trop loin de la Capitale pour assister à l'exécution, les jeunes gens durent en recevoir l'écho, qui allait s'amplifiant, à mesure qu'ils traversaient le pays. Ce qu'ils ne surent pas immédiatement, c'est qu'à Bath, la nouvelle de la condamnation à mort du souverain avait fait une victime : le père de Jean-Paul avait été frappé de plein fouet par cette

<sup>313</sup> Castel-Çagarriga, *art.cit.*, page 124, note 3.

<sup>314</sup> La Révolution vise prioritairement à substituer à l'ancien paradigme social, le nouveau paradigme qui est le sien. Nommer et renommer sont ainsi les moyens d'instituer un univers rénové. Le calendrier est non seulement modifié du point de vue des appellations courantes des mois et des jours, mais aussi dans sa structure interne, c'est-à-dire que l'on vise à modifier la manière de découper, de mesurer le temps : de ce point de vue, les savants échoueront à diviser la minute en cent secondes, butant ainsi sur des cadres physiques qu'ils pensaient pouvoir facilement plier à leur volonté de construire un réel nouveau. Cette volonté de renommer l'univers se donne particulièrement libre-cours entre le 10 août 1792 et le 4 novembre 1793 : les noms de lieux sont modifiés lorsqu'ils font référence à un saint, un titre ou un château. Entre autres exemples, Bourg-la-Reine se transforme en Bourg l'Egalité ; Bar-le-duc devient Bar-sur-Ornain - Pont-l'Évêque, Pont Libre - Saint-Amour dans le Jura, Franc-Amour - Han-les-Moines, Han-les-Sans-Culotte (sic) - Villedieu, La Carmagnole - L'île Bourbon se rebaptise l'île de la Réunion ! Il y a dans ces pratiques la volonté délibérée d'effacer totalement le passé, de faire émerger une société totalement coupée des racines antérieures. (Une anecdote amusante, probablement inventée, celle d'un chevalier de Saint-Cyr qui s'enrôlait dans l'Armée : - Votre nom, citoyen ? - Chevalier de Saint-Cyr... - Il

terrible annonce qui détruisait son univers. Le 18 février, il décéda, anéanti. L'exécution de Louis XVI représentait pour la famille un bouleversement d'une autre nature : elle équivalait à une déclaration de guerre à l'encontre de toutes les monarchies. Si les liens diplomatiques avec l'Angleterre<sup>315</sup> furent coupés le 24 janvier cela toucha directement le commerce. La République dut déclarer la guerre à ses ennemis, c'est-à-dire à l'Europe entière : on s'acheminait vers un blocus. Déjà, à Paris, régnait la disette car le blé n'arrivant plus, on ne cuisait plus le pain. La Commune avait assigné une livre de viande par décade à chaque citoyen, mais une livre d'agneau se vendait à quinze francs, somme énorme pour quiconque. Il y eut des émeutes et l'on pilla les épiciers. Cependant l'on plantait des arbres de la liberté. Au même moment, quelque part dans cette cité en proie au désastre, Carlo Goldoni<sup>316</sup> agonisait.

L'on ne connaît pas les conditions dans lesquelles le couple tenta d'éviter le naufrage ; il est peu plausible que les Cottin aient regagné Paris durant cet hiver froid où l'agitation gagnait les provinces. Leur retour en France s'opérait en effet à un moment singulièrement critique. Le 9 mars, la Convention adoptait le projet d'institution d'un Tribunal

---

n'y a plus de titres... - Alors Saint-Cyr... - Il n'y a plus de Saints... - Alors Cyr...  
- Il n'y a plus de Sires...)

<sup>315</sup> La France ne voulait pas porter la responsabilité de l'ouverture des hostilités. Lord Auckland, ambassadeur d'Angleterre en Hollande proposa, par l'intermédiaire de M. de Maulde, ministre français à La Haye, une négociation secrète qui serait conduite par Dumouriez. On sait que ce dernier représentait la fraction girondine de la Convention, le parti des modérés et qu'il songeait à établir une dictature militaire à Paris. Devançant ces tractations, Brissot qui, bien que Girondin était à la solde de l'Angleterre, entraîna la Convention à déclarer la guerre. Le 15 février, le « *Traitorous Correspondence Act* » réprimait toute correspondance avec la France et Pitt fit couper court à toute négociation.

<sup>316</sup> Il mourut le 6 février 1793.

Révolutionnaire au milieu de débats passionnés et contradictoires, les Girondins se montrant hostiles à ces mesures d'exception : des magistrats populaires rendraient désormais des sentences exécutoires sans appel. Le 18 mars, un texte voté par la Convention ordonnait<sup>317</sup> : « après la publication du présent décret, tout citoyen est tenu de dénoncer, arrêter ou faire arrêter les émigrés et les prêtres dans le cas de déportation qu'il saura être sur le territoire de la République. Les émigrés et les prêtres dans le cas de déportation qui auront été arrêtés dans le délai ci-dessus seront conduits dans les prisons du district, jugés par un jury militaire et punis de mort dans les vingt-quatre heures. » Le lendemain, un second décret appliqua ces dispositions « à ceux qui auraient pris ou prendraient la cocarde blanche ou tout autre signe de rébellion. » Est-il besoin de préciser que pour être réputé émigré (c'est le cas des Cottin) et en subir la peine (de mort)<sup>318</sup> il n'était pas nécessaire que le fait d'émigration soit

---

<sup>317</sup> Olivier Blanc, *La Corruption sous la Terreur*, Paris, Robert Laffont, 1992, page 125 : « À partir de mars 1792, les lois successives sur l'émigration se firent toujours plus coercitives au point qu'un an plus tard, le 28 mars 1793, toute personne ne pouvant justifier sa présence ininterrompue sur le territoire français depuis la promulgation des premières de ces lois deviendrait passible de la peine de mort. Il était aussi prévu que les biens seraient confisqués puis vendus au profit de la République. Pour ne pas être inquiété, il fallait non seulement justifier sa non-émigration mais témoigner de son civisme en acquittant taxes et impôts et en assurant de temps à autre, pour les hommes, un service de garde dans sa section. »

<sup>318</sup> La première victime de cet appareil de justice est un gentilhomme poitevin, Guyot des Maulans, arrêté au bourg de l'Égalité (Bourg-la-Reine) porteur de deux passeports et d'une cocarde blanche. Il comparait le 6 avril. Détail qui en dit long sur le paradigme social, « en prononçant son jugement, les juges, les jurés, presque tout l'auditoire, fondent en larmes ». Ainsi se trouve satisfaite la part sensible du public. Le Tribunal Révolutionnaire prend l'aspect d'un théâtre dans la réalité (réalité théâtralisée ou théâtre réalisé) capable d'engendrer des émotions par la Tragédie qui s'y joue : tout concourt à lui conférer cette qualité, le costume des Juges (le panache de plumes du chapeau de ceux-ci est célèbre), la solennité du rituel, le discours. La mort des condamnés devient elle-même l'objet d'une mise en scène dramatique. Conforme aux théories d'Aristote sur la *catharsis*, ces représentations provoquent l'adhésion du public (le peuple) qui communique (l'aspect sanglant du cérémonial mérite d'être relevé) dans cette mise à mort (cf. René Girard, *La*

prouvé ? Il appartenait à l'accusé d'établir le contraire et d'en apporter des preuves. Dans ces conditions, quels motifs impérieux poussent Jean-Paul à mettre en péril sa vie ? Quelles garanties croit-il posséder qui le mettent à l'abri de l'ire des juges et lui permettent de croire qu'il pourra encore monnayer sa liberté<sup>319</sup> ? Une chose est certaine, c'est qu'à partir du printemps, le jeune couple est à nouveau installé à Paris. Tout laisse penser qu'il a obtenu, au moins partiellement, la levée des scellés sur les propriétés familiales<sup>320</sup>. L.-C. Sykes (*Sykes*, page 13) se contente d'hypothèses elliptiques pour affirmer que :

« Pendant le printemps et l'été de 1793, la vie du jeune ménage dut être triste et remplie d'alarmes continuelles. Épuisé sans doute par ses voyages, par la lourde responsabilité que lui imposait la défense de son patrimoine menacé, et par tous les chagrins que la Révolution lui avait infligés, Cottin vit décliner rapidement sa santé, compromise probablement par la longue maladie qu'il avait eue avant son mariage. »

---

*Violence et le Sacré*, Paris, Le Livre de Poche, «Pluriel», 1980 : on peut relever l'aspect sacrificiel de la victime, hostie et bouc émissaire à la fois). Le mélange de pitié et de terreur qu'engendre cet ensemble d'éléments doit nécessairement renforcer la cohésion du groupe, de ses agents, cimentés par un réseau de signes ostensifs identiques qui inscrivent l'individu dans une communauté de penser et d'agir dirigée et dynamique.

<sup>319</sup> Voir Olivier Blanc, *op.cit.*, page 126 : « Les certificats de résidence étaient assez peu commodes à obtenir car ils nécessitaient l'attestation sur l'honneur de neuf témoins - ni parents ni amis - et surtout il fallait que cette attestation et les autres pièces du dossier soient d'abord validées par le comité de section qui renvoyait ensuite le dossier à la Commission des émigrés (Comité départemental chargé de dresser les listes d'émigrés) elle-même, habilitée à délivrer des certificats de non-émigration. Mêlé de près à des affaires de pots-de-vin [...] le citoyen Charles-Thomas Baillemont a témoigné dans une lettre au Comité de sûreté générale, de la réalité de la corruption de l'administration chargée de délivrer des certificats de résidence et de civisme à des émigrés rentrés. »

<sup>320</sup> Il est plus que probable que les membres de la famille Cottin ont obtenu sans trop de difficultés les certificats indispensables et ont pu conserver, au moins partiellement, la jouissance de leurs propriétés. Ils résident bel et bien dans leur Hôtel particulier parisien, sans se cacher. Après la mort de Jean-Paul, les scellés seront levés sans difficulté lorsque Sophie ira s'installer dans le domaine de Champlan, en septembre 1793 : les lettres échangées entre Champlan et Guibeville laissent penser qu'il n'y a aucune menace qui modifie les habitudes familiales.



Avant que nous ne retrouvions une trace précise du couple, en septembre 1793, la France révolutionnaire traverse une crise : partout s'allument des révoltes et la Vendée est en armes. À la Convention, après la désertion de Dumouriez, passé avec fracas dans le camp adverse, la situation des Girondins s'aggrava brusquement ; on leur imputa l'agitation des départements, les soulèvements de Bordeaux, Marseille et Lyon. À la fin du mois de mai 1793, les Montagnards se débarrassèrent habilement de leurs rivaux, faisant triompher le centralisme parisien sur le fédéralisme provincial : les Girondins furent traqués et beaucoup, connaissant le sort qui leur était réservé se suicidèrent. L'élimination des Girondins modérés traduisait leur échec financier : l'inflation des assignats avait bloqué les échanges de denrées alimentaires fin 1792 et exaspéré le peuple des villes. Quels étaient les liens du banquier Jean-Paul Cottin avec ses compatriotes bordelais, quelles amitiés, quelles protections lui avaient permis jusqu'à ce moment d'échapper à l'attention<sup>321</sup> ? Sa qualité d'émigré était notoire ; avait-il, en tant que financier, pu justifier ses absences et ses déplacements, les présenter comme utiles à la cause de la Révolution ? Lorsque, le 20 mai, la Convention avait décrété un emprunt forcé de un milliard sur les riches, c'était reconnaître qu'il était trop tôt encore pour tuer la « poule aux oeufs d'or » ! Mais maintenant, la crise exacerbait les

---

<sup>321</sup> Sans formuler d'hypothèses extravagantes l'on peut remarquer que le service secret britannique est très actif durant cette période ; ses membres s'appuient sur le réseau financier et sur les maisons de commerce : on relève le nom du célèbre banquier Perrégaux et du jeune Laborde de Méréville, fils d'un financier de cour, parmi les agents d'influence anglais. De plus, les collèges, dirigés par des prêtres étrangers, sont parfois des pépinières d'espions : le collègue irlandais de Bordeaux, notamment. On peut imaginer que Cottin ait eu des relations au moins indirectes avec des personnages qui manipulaient des sommes considérables à seule fin de corrompre et de soudoyer les membres influents des divers rouages de l'État. Qu'il ait fréquenté des Girondins est très probable : l'amitié entre compatriotes semble chose naturelle à une époque où les gens qui se trouvent à Paris gardent des racines provinciales.

tensions. Crise politique à l'intérieur, crise militaire aux frontières ! La Terreur s'attaqua directement aux « accapareurs » qui spéculaient sur les stocks de marchandise et de denrées pour faire monter les prix au marché noir. La sécheresse accentuait la crise des subsistances et dans les derniers jours d'août, la poussée populaire se fit plus forte. Au début de septembre tout se précipita<sup>322</sup>. Les grands bourgeois, catégorie à laquelle appartenaient les Cottin, devinrent une des cibles privilégiées et tous les anciens « capitalistes de cour »<sup>323</sup>, notamment les banquiers, subirent des menaces évidentes.

En ce tout début de septembre, le climat général est tendu ; le peuple envisage de vider les prisons de manière aussi expéditive que lors des célèbres massacres dont l'anniversaire est en vue et de liquider tous les suspects que l'indulgence du Pouvoir laisse en liberté.

---

<sup>322</sup> Toulon venait d'être livrée aux Anglais par les modérés. À Paris, « Chaumette monta sur une table : "Et moi aussi j'ai été pauvre et par conséquent je sais ce que c'est que les pauvres. C'est ici la guerre ouverte des riches contre les pauvres : ils veulent nous écraser ; eh bien ! il faut les prévenir ; il faut les écraser nous mêmes..." (Albert Soboul, *La 1<sup>ère</sup> République*, Paris, Calmann-Lévy, 1968, page 73) » L'on peut relever à ce moment une sorte de mouvement généralisé contre les « riches » ; ainsi la section parisienne des Sans-Culottes du Jardin des Plantes adresse, le 2 septembre, un document à la Convention où il est expressément demandé : « 8° : Que le *maximum* des fortunes sera fixé. 9° : Que le même individu ne pourra posséder qu'un *maximum*. » ! Des manifestations populaires, le 4 et 5 septembre, obligent la Convention à durcir encore ses positions : la Terreur est mise à l'ordre du jour le 5 septembre.

<sup>323</sup> Les financiers d'Ancien Régime perdent leur place dans l'appareil d'État, et même leur tête : 31 fermiers généraux seront exécutés avant que ne s'éteigne la Terreur. À Lyon, lors de la répression de 1793, 14% des 800 dirigeants de l'économie locale sont guillotins. Partout des grands bourgeois sont emprisonnés, d'autres s'exilent ou se cachent. La chute générale du pouvoir d'achat, le recul de la consommation des couches aisées qui adoptent un train de vie discret, la hausse des matières premières, des salaires, des prix de revient, laminent les profits. La vie économique s'arrête parfois, comme à Lyon, qui perd un tiers de ses 150 000 habitants de 1789 à 1793.

On imagine les affres des membres du clan Cottin<sup>324</sup>, les terreurs de Jean-Paul, les craintes de Sophie. Il faut guetter désormais le moindre mouvement dans la rue, être sur le qui-vive sans cesse, dans une tension morale qui épuise les nerfs et accable l'esprit. Les rumeurs populaires montent, indistinctes et furieuses, cris et slogans répétés, scandés au loin, mots d'ordre, coups de feu parfois.

### 17. Le drame :

Si l'on en croit la légende familiale, le 12 septembre, on frappe à la porte de leur domicile, au 6 Chaussée d'Antin. Ce sont des gardes municipaux. Que viennent-ils chercher sinon Jean-Paul Cottin ? Mais le mari de Sophie ne répondra pas lorsque le sans-culotte exhibera l'ordre dont il est porteur. La prise de corps ne peut avoir lieu pour la simple raison que Jean-Paul est mort, foudroyé par une crise cardiaque. Méfiant, le commissaire du peuple voudra probablement voir le cadavre, puis s'en retournera penaud.

---

<sup>324</sup> Selon L.-C. Sykes, les beaux-frères du couple, Jauge et Girardot, furent incarcérés aux Madelonnettes le 8 septembre. Or cette affirmation cadre mal avec une lettre datée du 23 septembre où Girardot s'emploie à faciliter l'acquisition du domaine de Champlan par Sophie. L'on imagine mal que, selon l'hypothèse de Sykes, on ait pu temporairement relâcher le banquier et que celui-ci se soit comporté avec autant de détachement, sûr de son bon droit et totalement inconscient des menaces qui pesaient sur sa vie. Si nous analysons de plus près les événements historiques, nous constaterons avec intérêt que c'est le 8 brumaire an II que le Comité de sûreté générale décrète l'arrestation générale des banquiers de Paris ! Or, le 8 brumaire, ce n'est pas le 8 septembre ; nous sommes reportés au 31 octobre - 1<sup>er</sup> novembre, ce qui laisse le temps à Girardot de mener à bien la cession de Champlan à Sophie sans qu'il soit nécessaire d'imaginer une mise en liberté provisoire, vraiment peu plausible, de son beau-frère. Mais d'autre part, si l'on accepte une telle correction, l'arrestation de Jean-Paul devient moins crédible le 12 septembre.

Il semble probable que le jeune Cottin, de santé fragile, ait effectivement succombé à une maladie chronique<sup>325</sup>. Il souffrait de malaises fréquents et manifestait depuis le début de leur mariage bien peu d'entrain à l'égard de la bonne Sophie qu'il avait souvent négligée : un ressort semblait cassé en lui. Cependant, cet accident brutal, chez un homme jeune, ne peut manquer de surprendre. L'on pourrait certes souscrire à l'ingénieuse hypothèse que formule Colette Cazenobe<sup>326</sup> : les gardes frappent à la porte, le jeune homme appuie un pistolet contre sa tempe, presse la détente. Le suicide est largement répandu à cette époque parmi ceux qui refusent d'affronter la guillotine ; l'économie d'un procès public pourrait peut-être permettre à la veuve du jeune banquier de sauver les quelques bribes d'une fortune désormais anéantie et d'épargner sa propre vie ; ainsi Jean-Paul songe d'abord à sa compagne.

Or, faut-il véritablement voir le sacrifice suprême de l'époux dans ce décès bien trop brutal pour sembler naturel et affirmer :

« Certes, rien ne confirme cette interprétation de l'événement dans la correspondance que nous connaissons. Mais rien de plus conforme au caractère de Mme Cottin, à ce que l'on sait d'elle, que le souci d'éviter une tache sur la mémoire de son mari. »

Cette hypothèse romanesque est séduisante mais ne saurait convaincre. Contentons-nous, en l'absence d'éléments nouveaux,

---

<sup>325</sup> La tradition parle d'un angora de poitrine. On peut imaginer une anomalie cardiaque congénitale ou acquise (à étiologie infectieuse) à évolution lente.

<sup>326</sup> *Art.cit.* - L'on peut regretter que Colette Cazenobe n'ait pas lu L.-C. Sykes et se réfère de préférence à Arnelle. Si elle propose des interprétations intéressantes de l'oeuvre de Sophie Cottin, son analyse des événements est fragile et manque de bases historiques : elle se trompe quant aux dates, affirmant notamment que Cottin est mort le 5 octobre alors qu'il existe bien un acte de décès précis : « Table des décès. Section de la Place Vendôme. An IV. Extraits de sépulture : Cottin, époux Marie Risteau (Jean-Paul Marie), banquier, rue du Mont Blanc, 6 - 12 septembre 1793 - 30 ans - déclaré par Jean Frick, jardinier susdite rue, voisin. »

d'admettre la réalité d'un décès naturel, plausible si l'on s'applique à relever dans les différentes lettres que nous avons citées précédemment l'abondance des notations concernant la fragilité congénitale du jeune époux. Soulignons les incertitudes qui pèsent sur les circonstances exactes de ce décès ; peut-être convient-il de détruire tout-à-fait cette légende de la « belle mort », dramatique à souhait, trop romanesque à notre goût : les bourreaux sanguinaires frappant à la porte qui ne trouvent, ironie du sort, que le cadavre de leur victime foudroyée par le saisissement ! Contrairement à ce qu'affirme Colette Cazenobe, le silence de Sophie laisse plutôt imaginer une fin des plus prosaïques et des plus ordinaires.

Quoi qu'il en soit l'on imagine la détresse de Sophie confrontée à cette mort qui la laisse seule et désemparée, à vingt-trois ans, dans un environnement hostile. La version la plus dramatique voudrait que les délégués de la Convention aient posé les scellés sur les portes du domicile où elle vivait avec son mari et qu'il fallut partir en toute hâte, abandonner son mobilier. Pour ses biographes, elle s'employa à éviter l'arrestation durant les derniers mois de cette année 1793.

Plus simplement, il faut admettre que son entourage la prit en charge et lui permit de passer ce cap difficile. Providentiellement, le clan auquel elle appartenait disposait encore d'un mois de sursis au coeur de cette tourmente. Personne parmi les membres de cette famille ne paraissait s'apercevoir que tout basculait insensiblement dans le sang et le malheur, comme si l'habitude des mois écoulés confortait les consciences dans l'illusion que le pire était déjà advenu. Sophie disposait d'un réseau d'amis et de braves gens dignes de confiance qui la protégèrent efficacement ; trop petit gibier pour ceux qui traquaient

les « ennemis du peuple », cette jeune femme passa inaperçue dans la foule discrète des minorités silencieuses. Un biographe suit sa trace jusqu'à un modeste logement rue Basse du Rempart, près de la Chaussée d'Antin, comme si elle avait dû se cacher et vivre dans une clandestinité éprouvante<sup>327</sup>. En fait, ce ne fut probablement qu'une simple halte, le temps de céder ou de vendre son mobilier, de se répandre en actes charitables car tel était son caractère naturel. Déjà, elle avait mis, plus ou moins consciemment, en marche son plan favori et songeait à se retirer loin du bruit et des fureurs des foules : rien d'étonnant si l'on songe que lors de son court séjour en Angleterre, elle avait formulé les mêmes désirs. Veuve, elle pouvait désormais diriger sa vie selon ses aspirations profondes et songer à ce retour à la Nature qui transcendait, au même moment historique, tous les schémas de pensée d'une société en lutte contre la modernité<sup>328</sup> que, par intérêt, cherche à imposer la bourgeoisie révolutionnaire.

---

<sup>327</sup> On sait qu'elle rendit visite à M. Gramagnac, à Paris. Ce logement a pu servir à cet effet et Sophie l'a sans doute utilisé occasionnellement lorsqu'elle se rendait à Paris.

<sup>328</sup> Dans ces phénomènes de masse qui visent « les riches », on s'aperçoit que le concept de propriété est un enjeu essentiel des luttes sociales. La Révolution a parfaitement reconnu ce droit à la propriété. Mais le projet moderne se fonde sur un type de propriété immatérielle, virtuelle en quelque sorte, qui contraste avec la propriété ancienne, foncière, du sol. Dans un premier temps, la Révolution peut être analysée comme la réaction du courant moderne (ou moderniste) qui tente de changer le paradigme politique (économie) et de faire évoluer la notion de *bien économique*. On peut ainsi noter que la position dans le champ social, sous l'Ancien Régime était directement liée à la possession de la terre ; l'abolition des privilèges, des titres - dans certains cas, la destruction du château seigneurial - indiquent parfaitement que, dans l'esprit populaire, la revendication essentielle passe par la possession tangible de biens matériels repérables dans l'espace. En détruisant les instruments par lesquels la noblesse s'attribue à *jamais* (héréditairement) ces biens tangibles, la paysannerie espère pouvoir se réapproprier ce qui représente pour elle le suprême *bien économique*, qui donne droit à l'identité. L'abolition de ces mêmes indicateurs par l'Assemblée nationale laisse deviner que pour la nouvelle classe dirigeante il faut nécessairement reconstruire la société moderne sur de nouvelles bases : abolir ces structures c'est bâtir de nouvelles normes où le *bien économique symbolique* remplacera le *bien économique matérialisé*. On notera que le peuple

et la bourgeoisie s'attaquent conjointement aux signes ostensifs qui définissent les privilèges d'Ancien Régime, mais ce serait une illusion de croire que leur dessein est identique. L'introduction de l'assignat reflète bien ce changement de paradigme qui vise à déplacer la nature même du *bien économique*, en lui affectant un sens différent : un rectangle de papier se substitue au louis d'or. On remarquera que la Terreur correspond à une sorte d'inversion de ce processus, à une régression fonctionnelle, due au fait que le peuple, qui aspirait à une clarification du sens, à un partage des *biens économiques*, se sent floué : la *fortune virtuelle* inspire une sorte de méfiance collective aux couches populaires qui ne peuvent plus évaluer visiblement la richesse du particulier : d'où l'étrange exigence d'un *maximum* de fortune ! Etre riche, c'est posséder un maximum tangible, précis, pas un sou de plus ! Une somme que l'on peut se représenter. Le peuple a besoin de repères précis et visibles : on pouvait, autrefois, évaluer, *de visu*, la richesse de l'aristocrate ; désormais, le bourgeois (derrière l'apparence austère d'un costume qui ne révèle rien de sa richesse réelle) apparaît bien comme un manipulateur habile qui soustrait du circuit social les biens collectifs. Il devient, pour le peuple, celui qui vampirise à son profit les biens économiques dont il est possible, sur le marché, de constater la mystérieuse disparition puisque la Révolution devrait améliorer le sort des masses alors que chacun peut constater que la situation est bien pire que sous le gouvernement du roi ! Ainsi, le banquier incarnera, par définition, l'ennemi du peuple (c'est-à-dire le bouc émissaire parfait) : il manie des *biens économiques symboliques* qu'on ne peut évaluer précisément mais que la rumeur n'hésitera jamais à exagérer. La Terreur peut faire l'objet d'une lecture précise : il s'agit d'un retour en arrière, d'une réaction, par rapport aux objectifs initiaux, inavoués, de la Révolution. Inconsciemment, le peuple se soulève pour refuser les perspectives que lui propose la bourgeoisie moderniste sans se douter qu'il défend, quelque part, les mêmes valeurs que l'aristocratie de l'ancien temps : l'attachement au sol, l'enracinement, un système de représentation fondé sur des objets tangibles. Notons que Sophie Cottin s'empresse de réaliser ses aspirations profondes : posséder un domaine, des terres où vivre en autarcie. C'est que la possession d'un bien matériel s'identifie au bonheur : posséder la terre, c'est posséder la Nature, entrer en harmonie avec elle. En revanche la possession de biens symboliques passe par l'exploitation du travail des agents que l'on domine. Domination elle-même symbolique puisqu'elle s'inscrit dans un processus de légitimation (cf. A. Accardo, *op.cit.*, page 39 : « Un dominant légitime est un dominant qui fait l'objet, de la part des dominés, d'une reconnaissance, au double sens de ce terme : d'une part son pouvoir est reconnu, c'est-à-dire admis, accepté et justifié, d'autre part et conjointement, les dominés lui sont reconnaissants pour les bienfaits et les services que la domination est censée leur procurer. ») Cet aspect symbolique est largement présent durant cette période puisque les dominants se donnent constamment pour des *Représentants* du Peuple, de la République, de la Nation. Ils sont constamment engagés dans des processus de représentation ce qui les amène à incarner un rôle : avec ses juges empanachés, le Tribunal Révolutionnaire, dont nous avons souligné le rituel dramaturgique, en constitue l'exemple parfait. Remarquons enfin que les valeurs *modernistes* vont à contre-courant des valeurs romantiques auxquelles se rattache, par ses choix, notre romancière.

## 18. Champlan :

Le 26 septembre, à peine deux semaines après la mort de Jean-Paul, la cousine Julie Verdier se trouve à Guibeville, sans doute au chevet de Sophie, incapable à l'évidence de réagir et anéantie par le malheur<sup>329</sup>. Julie habitait à Paris depuis un certain temps et elle n'a pas effectué pour la circonstance un voyage dont nous avons vu qu'il pouvait, en temps normal, prendre plus de quinze jours. On sait qu'elle avait mis comme condition à son propre mariage de pouvoir vivre auprès de sa cousine. Nous disposons d'une lettre écrite par le beau-frère Girardot à Julie Verdier : « Je vois, Madame, par ce que vous me marquez au sujet de Champlan, que le désir de Mme Cottin est d'en devenir propriétaire sous son seul nom, sans que Mme Risteau paraisse en rien dans cette acquisition.<sup>330</sup> » La mère de Sophie, restée veuve, songe à rejoindre sa fille qui, elle-même voudrait conserver auprès d'elle ses deux cousines, Félicité et Julie. Sans doute Mme Risteau participe-t-elle de quelque manière à cette acquisition de Champlan car il s'agit de régulariser rapidement la situation de propriété et peut-être de se procurer l'argent frais de cette transaction. « Quant au paiement de ce domaine, je verrai avec M. Jauge de quelle manière il compte l'opérer. Je ne puis à cet égard, vous dire rien de particulier ; il paraît que Mme Cottin lui a

<sup>329</sup> « Elle ne veut entendre parler d'aucun remède... Je vois avec une peine extrême combien ses nerfs sont susceptibles. » écrit Julie Verdier (? septembre 1793) à M. Gramagnac (selon toute probabilité). L'on imagine qu'effectivement l'état psychologique de Sophie Cottin a dû se ressentir de la disparition brutale de son époux.

<sup>330</sup> *Cor.*, page 285.



donné carte blanche pour la gestion des fonds appartenant à feu son mari, je ne me suis nullement mêlé de cet article.<sup>331</sup> »

Girardot, qui était co-proprétaire du domaine acquis conjointement avec son beau-frère au mois de juin de la même année, précise d'ailleurs à Julie qu'il effectuera toutes les démarches et s'engage à voir immédiatement le notaire pour que tout soit en règle au plus vite. Il clôt cette lettre en évoquant l'état général d'une Sophie, fortement affectée par le deuil qui la frappe : « Les nouvelles que vous me donnez de Mme Cottin ne sont encore nullement rassurantes : il faudrait que la raison peut (*sic*) agir sur son esprit, mais malheureusement il paraît que le physique et le moral sont vivement affectés. Nous avons bien sondé M. Gramagnac sur un petit voyage de quelques jours, mais il semble que ses occupations le forcent à rester ici ; nous croyons donc tous que, si cet état continue, il faudra absolument consulter le médecin d'Arpajon. »

Ce M. Gramagnac, avec lequel, avant son mariage, Sophie faisait de la musique, était lié intimement à sa famille ; durant un certain temps, il avait été associé aux affaires du mari. C'était un commerçant aisé qui importait des cachemires, des étoffes et d'autres produits exotiques des Indes lointaines. Quinquagénaire veuf, serviable,

---

<sup>331</sup> À notre avis, voilà qui infirme totalement le « montage » auquel se livre Sykes pour confirmer l'arrestation de Jauge et Girardot le 8 septembre : cela ne tient pas ! Pourquoi Girardot, libéré sous condition, irait-il voir son beau-frère qui, depuis sa geôle, continuerait de gérer les affaires de la famille. Tout cela vise à donner du poids à la thèse du décès dramatique de Jean-Paul Cottin. Or, ce qui est en jeu dans ces « légendes familiales » qui se construisent très vite autour de la biographie de Sophie Cottin, c'est une représentation de l'auteur. Au moment où Sophie écrira ses romans, sa position d'écrivain nécessite qu'elle ait souffert directement des outrances révolutionnaires, de la violence de l'époque. C'est d'ailleurs ce qu'a perçu confusément G. Castel-Çagarriga qui intitule l'article qu'il consacre à notre romancière, « Le Roman de Sophie Cottin ». Une véritable hagiographie qui vise à constituer un auteur-modèle conforme aux attentes de son lectorat s'élabore par grossissement et amplification de menus faits. Le manque de repères solides ainsi que la

empressé, il allait jouer un rôle important dans la vie de Sophie<sup>332</sup>. Il se chargea de débrouiller les affaires laissées en suspens par Jean-Paul Cottin, d'aplanir les problèmes face à l'autorité<sup>333</sup>. Sans doute fit-il agir

---

discretion naturelle de Sophie Cottin ont contribué, bien sûr, à renforcer cette « légende dorée » parfois démentie par une analyse raisonnée des documents.

<sup>332</sup> L.-C. Sykes note que pendant deux ans : « Mme Cottin eut l'habitude de charger Gramagnac, qui demeurait rue de Richelieu à Paris, de commissions de grande et de petite importance. Avait-elle besoin de nouveaux morceaux de musique, d'un harmonica, d'une demi livre de thé très médiocre, d'une quantité de riz, ou de six aunes de large ruban gris ? C'est le complaisant Gramagnac qu'elle priait de lui procurer ces articles, de même que c'est à lui qu'elle demandait de lui acheter les livres dont elle avait besoin. (Sykes, page 23)» Les mobiles de Gramagnac sont assez clairs ; ce veuf souhaitait épouser la jeune femme. La lettre suivante permet de mieux cerner les rapports qui les unissent à cette époque ; elle est adressé à Gramagnac par Sophie Cottin (Arnelle, page 57) : « Je vous plains d'être tellement accablé d'affaires. Je ne connais pas de vie plus fatigante que la vôtre, plus sevrée d'adoucissements. Dehors, c'est l'ennui ; dans l'intérieur c'est encore pis. Oui, vous êtes malheureux, vous l'êtes beaucoup. Votre situation m'afflige et ce n'est pas sans peine que je vois que l'image de vos amis ne calme pas votre tristesse. Cependant, si j'en jugeais d'après moi, il me semble que le sentiment de l'amitié, si doux, si paisible, repose au lieu d'émouvoir et que l'idée d'une amie, loin d'agiter, donne au contraire la paix à l'âme. Du moins, entourez-vous de vos enfants, surtout de votre fils, occupez-vous de lui, de son avenir. Oui, je vous approuve de mettre sur lui les jouissances que vous pouvez espérer encore, lui seul vous en donnera de réelles, toutes les autres sont incertaines et passagères. Je vous engage à remplir toutes vos heures de solitude par cet objet, il doit suffire au coeur d'un père. Ha ! que n'ai-je la même consolation, que ne puis-je presser sur mon sein une jeune image de celui que j'ai tant aimé ! Mais tout a fini avec lui, jusqu'à l'espérance. » Le comportement amoureux de Gramagnac a quelque chose de profondément romantique. Il se traduit par « l'ennui » et la « tristesse » qui sont des signes ostensifs qui traduisent ses soupirs ; Sophie oppose à son désir amoureux ce renoncement apaisé et vise à contenter son interlocuteur par ce sentiment d'amitié qui est le suprême bien ; elle lui fait valoir aussi sa position de père et le bonheur de posséder des enfants. Son cri du coeur montre assez ses regrets de n'avoir pu enfanter, plaie secrète qui la ronge. Notons cette indication métaphorique : « *presser sur mon sein la jeune image* », assez révélatrice ; Georg Groddeck dirait que nous avons ici la source de la maladie qui la frappera, le cancer étant la résultante de ce manque avoué et intériorisé que Sophie dévoile précisément ici, de manière frappante.

<sup>333</sup> « Mes scellés ont été levés hier, sur la demande de Vassal, par l'ordre du Comité de Sûreté générale. J'attends à présent la permission de retourner à Paris ; je ne suis pas sûre d'en faire usage, mais je veux être libre. J'écris au citoyen Musay, pour qu'il persiste à me la faire avoir. » (Arnelle, page 52 : il s'agit d'une lettre à Gramagnac du 5 vendémiaire an II, c'est-à-dire du 26 septembre 1793) Pour le moins, Sophie dispose d'appuis afin de faire aboutir son projet de s'installer à Champlan. Il est de fait que cette femme douce et

des relations en faveur de la jeune veuve à qui l'époux défunt, presque ruiné, ne laissait pas une situation enviable. Amoureux de cette jeune femme, il la conseilla, l'aidant à payer des dettes et à récupérer des sommes qui lui étaient dues.

Sophie traversait une période de marasme compréhensible qui se traduisit, dans les premières lettres qu'elle put rédiger au sortir de cette crise, par des envolées où l'on perçoit l'influence du système de représentation qui régissait l'expression écrite ; la femme sensible s'épanchait, donnant libre-cours à sa douleur au travers d'une rhétorique d'époque<sup>334</sup> où percent des *topoi* qui sont le reflet du romantisme<sup>335</sup> ambiant. L.-C. Sykes, analysant les aspects de cette correspondance où se dessine l'écrivain à venir, cerne parfaitement l'état moral et psychologique de Sophie :

« Mais tout en respectant la douleur réelle et sans doute très vive de Mme Cottin, je crois qu'il est permis de faire la part de l'imitation littéraire et du goût régnant de la mélancolie. Déjà à la fin de septembre 1793 et en novembre, Mme Cottin avait pu écrire à sa mère des lettres où l'on voit des lueurs de résignation, même de courage ; après une de ses lettres les plus tristes, on la voit dès le lendemain reprendre goût à la vie et écrire sur un ton tout à fait raisonnable ; et, ainsi que l'on verra dans les pages suivantes, sa tristesse ne l'empêchera pas de revenir assez

---

éplorée possède suffisamment de force de conviction pour s'attirer la sympathie ou la compassion ; c'est l'une de ses caractéristiques. On ne peut douter que cette qualité résulte de sa capacité à manier un lexique et une rhétorique auxquels, précisément, les contemporains sont « hypersensibles ».

<sup>334</sup> Dans une lettre écrite en novembre, elle affirme être tombée dans le plus triste abattement : on relève les termes « léthargique désespoir », « gouffre de misère », « abîme sans fond ». Elle déclare : « Sentant le besoin de me livrer à des médiations qui pouvaient seules me raffermir, j'ai quitté Paris pour me jeter dans une solitude absolue. » (Sykes, page 286)

<sup>335</sup> Il ne nous semble pas abusif de parler, dès à présent, de *romantisme*, par assimilation au romantisme européen qui, comme le signale justement G. Gusdorf, est une nébuleuse composée d'objets hétérogènes, parfois contradictoires, dont l'essor est contemporain de la naissance de Sophie, en 1770. Comme le souligne G. Gusdorf (*op.cit.*, I, page 23) : « le mot *romantisch* révèle un message de l'être ; sa dignité ontologique le rend irréductible à toute fixation selon l'ordre du discours. »

rapidement à un régime de vie plus ou moins normal. Il paraît pourtant qu'elle resta longtemps sujette à des crises d'apathie et d'ennui, et à une certaine instabilité d'humeur, et que sa tendance, déjà perceptible avant son mariage, à se tourmenter pour les petits soucis de la vie, à s'inquiéter de tout et de rien, s'accrut désormais. Enfin, les épreuves qu'elle eut à supporter à cette époque durent la convaincre qu'elle avait raison de poser, dans ses écrits et tout au moins en théorie, le malheur comme principe de toute existence ; et elles purent l'encourager à faire dans ses romans une place très importante aux thèmes de la mort, de la séparation et de l'absence, assimilant ainsi aux siennes propres les douleurs de ses personnages.<sup>336</sup> »

L'univers personnel de l'écrivain se forge au contact de ce moule historique qui impose ses fractures à l'âme fragile d'une femme éprouvée par la mort ; nous voyons émerger des objets précis, « objets-meubles », constitutifs de sa propre expérience du monde : { mort - séparation - absence - douleur - renoncement }, ensemble qu'avait repéré L.-C. Sykes et dont les éléments structureront l'oeuvre à venir. Or, l'on peut déjà affirmer que ces éléments sont en train, à cette époque particulière de l'histoire humaine, de largement s'inscrire dans l'expérience collective : chaque individu subit ces bouleversements destructeurs qui déracinent les êtres et nivellent les consciences ; chaque famille sera ainsi touchée plus ou moins directement par les souffrances qu'engendre l'énorme vague aveugle qui déferle sur le monde social.

La lettre que Sophie adresse à sa mère, le 30 septembre 1793, reflète encore, d'une certaine manière, sa douleur profonde :

« Du courage, dites-vous, et j'existe. Quel sacrifice faut-il encore ? Je ne puis ajouter un mot... Nous sommes tranquilles ici ; je voudrais que vous puissiez y venir, vos maux me font bien souffrir. De la résignation, maman ! Je vous en donne l'exemple. Je compte passer l'hiver ici, et je tâcherai, avec l'aide de Julie, de mettre Champlan en état de vous recevoir au printemps. Venez, maman. Je crois que je me porterai bien.

---

<sup>336</sup> Sykes, page 16.

Julie se porte bien ; Félicité souffre, son fils va partir. Malheureuse femme ! Que son sort me paraît digne d'envie, elle espère encore ! <sup>337</sup> »

Installées à Champlan, loin de Paris, Sophie, Félicité et Julie semblent avoir trouvé un havre de paix. Julie, – qui, comme nous l'avons vu, s'est mariée à dix-sept ans avec Pierre Verdier de la Carbonnière, gouverneur de la ville du Puch-de-Gontaud et lieutenant du roi au Mas d'Agennais, alerte sexagénaire –, déjà mère de deux petites filles, attend un troisième enfant. Elle accouchera à Champlan<sup>338</sup>, le 18 août 1794, d'une fille, qu'on prénommera Mathilde. Félicité, nettement plus âgée que sa cadette, avait épousé en 1774, Bernard Lafargue ; veuve en 1788, elle était mère d'un grand garçon dont nous avons déjà parlé, Jacques, né en 1776, et d'une fille née en 1782, Agathe. Jacques s'était porté volontaire dans les armées républicaines, mais bénéficiait de permissions en raison de sa santé fragile. Félicité, que Sophie admirait depuis toujours pour son intelligence aiguë, et avec laquelle elle communiait dans le culte de Rousseau, avait connu des vicissitudes : brouillée avec Julie, c'était une femme en proie à des soucis d'argent et à des chagrins d'amour. Aigrie, elle en était devenue intrigante. L'éducation d'Agathe en avait souffert et causait du souci à Sophie qui, d'autre part, s'attachait avec patience à réconcilier les deux sœurs.

---

<sup>337</sup> *Cor.*, page 285.

<sup>338</sup> Julie avait eu deux filles précédemment, Delphine, née à Tonneins en 1790, Elisa, née à Bordeaux en 1792. Le prénom de la troisième, Mathilde, sera repris par Sophie pour l'héroïne de son célèbre roman.

Dans les derniers mois de 1793, une autre jeune femme avait trouvé refuge à Champlan, pour une courte période, quelques jours après un divorce prononcé à Tonneins : cette cousine de Julie et de Félicité, Marie Farges, surnommée « Fargette », avait été mariée à quinze ans à un vieillard « égoïste et quintoux », M. de Catuffe. Elle avait noué une liaison avec Jean-Baptiste de Bresson, dit Edmond de Bresson, député intègre. Cet homme, lors du procès de Louis XVI, alors que les plus veules se ralliaient avec bassesse à la peine de mort pour complaire aux nouveaux maîtres de la Nation, s'était fermement prononcé contre une telle condamnation en couvrant de mépris la meute qui réclamait la tête du monarque. Le 30 octobre 1793, il avait été mis hors-la-loi. Pour échapper à l'arrestation, il arracha quelques planches à l'estrade de l'Assemblée, se cachant plusieurs jours dans le lieu même où siégeaient ses ennemis ; après cette aventure, il parvint à sortir de Paris et gagna à pied les Vosges où il garda l'anonymat jusqu'à la chute de Robespierre. « Fargette » demeura quelque temps avec ses cousines avant de rejoindre l'élue de son coeur, mais le jeune Jacques Lafarge avait été fortement marqué par la douce apparition et son imaginaire en avait été bouleversé. À Champlan, Sophie, que le destin a privé de progéniture, donne libre-cours à son instinct maternel : son attachement pour les fillettes de Julie la comble entièrement. Elle va jusqu'à envisager la pleine adoption d'une des filles de sa cousine et en confie le projet à Gramagnac :

« Je désire qu'elle me donne entièrement un de ses enfants, je consacrerai mon temps, ma vie, à m'en occuper, il remplirait le vide de mon coeur, je placerais sur lui toutes mes affections, toutes mes pensées, sa vie deviendrait ma vie, son bonheur serait le mien. Quand on a vécu dans un autre, il est si difficile de revenir à soi ; je ne puis plus aimer comme j'ai aimé, mon âme est fermée à jamais à ce sentiment doux et pénétrant qui m'a animée quelques instants, mais je puis chérir cet enfant, je puis m'oublier pour lui... »

Cette idée attendrissante sera abandonnée. Mais il est vrai que la bonne Julie laissera à sa cousine l'entière jouissance de ses filles qui trouveront ainsi, en Sophie, une seconde mère, dévouée et attentive. Le cadre où s'est installée cette petite tribu est charmant, champêtre ; la description qu'en donne Arnelle<sup>339</sup> permet de situer ce séjour où Sophie Cottin passera le reste de sa courte vie et écrira ses livres<sup>340</sup> :

« Cette propriété, qui avait alors 200 hectares, était située sur un versant de la charmante vallée de l'Yvette, à quatre lieues de Paris, sur la route de Corbeil à Versailles, entre Palaiseau et Longjumeau. L'habitation, une grande maison blanche, séparée de la route par une haute et massive grille de fer, est la première qu'on aperçoit dès l'entrée du bourg, avec ses deux ailes rejoignant la grille. Elle est toute simple, sans architecture, au toit bas et aux petites mansardes peu élevées. La porte, occupant le milieu de la maison, laisse pénétrer dans le rez-de-chaussée, et de l'autre côté se trouve la véritable façade, que longe une terrasse élevée de quelques marches au-dessus du jardin. »

Pour l'heure, cependant, l'arrestation de Girardot n'a pas permis de régulariser la situation et la propriété n'appartient pas de plein droit à la jeune femme. Néanmoins, ce petit monde s'organise et Sophie cherche à rendre accueillante la grande maison vide en y attirant son entourage familial. L'on perçoit ici cette volonté qui caractérisera toujours la jeune femme de réunir autour d'elle les siens, en un microcosme replié, personnel, sociable et policé, à l'écart des fureurs et de la folie du monde réel.

---

<sup>339</sup> Arnelle, page 47.

<sup>340</sup> « Je suis très bien à la campagne. Je ne sens bien les charmes de ma retraite que lorsque j'en ai joui pendant quelques jours et alors, chaque instant m'y attache davantage ; alors je ne veux plus la quitter. Pourquoi donc ne suis-je pas plus empressée d'y revenir quand j'en suis éloignée ? Comment se fait-il que je ne la regrette pas davantage ? En vérité je n'y comprends rien... » écrit Sophie en septembre, alors qu'elle se fixe à Champlan (Arnelle, page 52). Nous avons souligné le lexique de la sensation : être au contact de la Nature, c'est éprouver au moyen des sens un état de sensibilité, état qui emplit l'être. Le satisfait, lui apporte un sentiment de plénitude. La « campagne » est donc le lieu privilégié où l'être sensible retrouve ses bases, ses ressources.

## 19. Sous la Terreur :

Mais on ne peut totalement échapper aux malheurs du temps. Jacques Lafargue doit rejoindre sa garnison au terme d'une courte permission. C'est le moment où l'Histoire reprend ses droits ; les armées de la Nation remportent à présent victoire sur victoire et cependant, le 16 octobre, à midi et quart, place de la révolution, la tête de Marie-Antoinette roule sous le couteau. En novembre, ce sera le tour d'Olympe de Gouges et de Manon Roland car les femmes, elles-aussi, paient un lourd tribut, en cette période où faire entendre sa voix est parfois un crime. Girardot et Jauge, quant à eux, se trouvent sous les verrous, en attente d'un procès qui les mènera inéluctablement à l'échafaud. La Terreur, sans pitié, comme une meule pesante écrase tout. Danton et Desmoulins tentent en vain d'arrêter la machine, de protester, sans se douter qu'ils préparent ainsi leur propre arrêt de mort. Les Vendéens révoltés se font massacrer devant Le Mans. Girardot, transféré aux Anglaises, tente d'échapper à la guillotine en se poignardant de sept coups de couteau alors que le mois de décembre touche à sa fin. Par chance, il survivra à cette tentative maladroite de suicide. Lorsque paraît la nouvelle année, qui peut se douter que dans moins de sept mois l'océan déchaîné s'apaisera enfin et que la peur et les épreuves auront un terme ?

Le plus étrange, c'est que, alors que partout ruisselle le sang et se commettent les pires iniquités, Sophie se bâtit un monde à mille lieues du malheur ; la voici, alors que la disette fait des ravages dans le pays et que le monde manque de sombrer, installée au coeur bucolique d'un domaine idéal, s'attirant la bienveillance de tous par sa bonté, sa faculté d'adaptation et sa générosité. Elle gouverne ce petit royaume comme si



de rien n'était, dans une inconscience naïve qui peut surprendre l'historien moderne. Notons la parfaite conformité de ses idées à celles de son maître, Rousseau qui dans *L'Émile*<sup>341</sup>, qui sert de référence à Sophie, déclarait : « Les hommes ne sont point faits pour être entassés en fourmillières, mais épars sur la terre qu'ils doivent cultiver. Plus ils se rassemblent, plus ils se corrompent [...] Les villes sont le gouffre de l'espèce humaine. Au bout de quelques générations les races périssent ou dégènèrent ; il faut les renouveler, et c'est toujours la campagne qui fournit ce renouvellement. »

Du point de vue politique, les pensées de Sophie sont assez courtes, mais il est vrai qu'elle vit au sein d'une société qui fait peu cas de la gent féminine et où la femme ne participe guère aux débats publics ; une lettre postérieure<sup>342</sup> à ces événements est assez révélatrice de son idéologie personnelle :

« Moi, faible femme perdue dans la foule des êtres qui habitent la France, que peut lui faire le plus ou moins de vivacité que je prendrais à ce qui la regarde ? Le bien qu'une femme peut faire à son pays, ce n'est pas de s'occuper de ce qui s'y passe et de donner son avis sur ce qui s'y fait, mais de pratiquer dans son petit entourage le plus de vertus qu'elle peut, de tâcher d'y donner l'exemple des bonnes moeurs, de l'amour du travail, de s'y adonner aux occupations de son ressort, tels que les soins domestiques et l'éducation de ses enfants. Les femmes doivent se borner à faire le bien en détail, et leurs facultés ne peuvent guère s'étendre plus loin que leur petit monde ; mais que chacune y remplisse bien ses devoirs, et de cette multitude de bonnes choses naîtra un ensemble bien ordonné. C'est aux hommes qu'appartiennent les grandes idées, c'est à eux à établir le gouvernement et les lois ; c'est à nous à en faciliter l'exécution, en faisant ce que nous devons faire, et pas autre chose. »

---

<sup>341</sup> Rousseau. *Oeuvres complètes*, Paris, Seuil, « L'Intégrale », 1971, tome III, page 39.

<sup>342</sup> *Cor.*, page 311. (Mme Cottin à Jacques Lafargue, juin 1795.)

Sophie impose donc à la femme une place à part, nécessaire et indispensable certes, mais soumise, fondée sur un type d' « abnégation » qui n'est pas sans rappeler celle dont Vigny se fera l'apôtre, composite de *grandeur* et de *servitude*. Il faut dire que rejeter sur les hommes la responsabilité d'« établir le gouvernement et les lois » revient à adopter une attitude prudente : laissons jouer ces grands enfants, pourrait-on dire, car le sexe faible a des choses bien plus sérieuses à mener à terme... Il est indéniable que l'avenir de l'homme appartient aux femmes et que sur elles retombe l'obligation de réparer les désastres, de refermer les plaies, de panser les blessures. L'époque est brutale parce que virile. Changer une société ne se décide pas par décret : c'est la tâche de chaque individu que de réformer ses mœurs, d'agir petitement selon l'honneur, la morale, avec droiture. Si chacun prenait conscience de ses responsabilités, l'ensemble de la société ressemblerait à une machine parfaitement huilée. Morale simpliste, assurément, mais qui est bien celle sur laquelle repose l'éthique personnelle de Sophie Cottin ; ce sont ces certitudes qui permettront à la jeune femme d'essuyer les tempêtes.

Et certes, le malheur ne se lasse pas de frapper ; le 13 janvier 1794, Mme Lecourt veuve Risteau décède à Champlan. Quelques jours plus tard, le 26 janvier 1794, le jeune André Cottin, encore mineur, est arrêté<sup>343</sup>. Le même jour, une perquisition a lieu à la maison de la

---

<sup>343</sup> Voir Olivier Blanc, *op.cit.*, page 153 : nous y trouvons le témoignage suivant, rédigé après le 9 thermidor, par Louis-Guillaume Armand. Le témoin met en cause le Comité de sûreté, et plus particulièrement deux de ses membres, Amar et Jagot. Ces derniers utilisaient la complicité d'un dangereux aventurier, Jean-Baptiste Dubois, surnommé Dossonville, qui jouait le rôle d'agent provocateur et extorquait de fortes sommes à ceux qui entraient dans son jeu. Il était chargé d'exercer différents chantages sur les suspects menacés, soit en leur promettant une simple assignation à domicile, soit en leur faisant « contribuer », du fond de leur prison, pour leur éviter l'inscription sur les listes de prétendus conspirateurs de prison – c'est-à-dire la mort. Il abusait généralement de leur confiance et le pauvre André, en jeune homme naïf, tomba dans les rets qu'habilement ce personnage maléfique lui tendait :

Chaussée d'Antin (devenue la rue Mont-Blanc) et, trois jours plus tard, à Guibeville. Bien qu'impliqué en prison dans une sombre machination qui vise à le perdre, André aura la chance de réchapper à la Terreur ; mais pour l'instant il vient grossir la liste des hommes de la famille Cottin injustement incarcérés. Survivre est devenu un exploit pour ceux

---

« Je vais donner une idée de ce qu'il [Dossonville] m'a proposé en différentes fois, que je n'ai pas voulu accepter, et pourquoi je suis toujours incarcéré.

Il me proposa de parler au ci-devant Duc de Luynes, de lui dire qu'il y avoit un moyen de sortir de prison : que s'il vouloit sortir, il n'avoit qu'à donner 200 000 livres, il le feroit sortir avec un ordre du Comité de sûreté générale, et que trois jours après il le remettroit en prison ; qu'il s'arrangeroit de manière avec le Comité qu'il ne lui refuseroit pas ce qu'il demanderoit ; qu'il ne craignoit rien ; qu'il avoit dans sa poche un arrêté du Comité de sûreté générale qui lui permettoit de se compromettre de telle manière qu'il le vouloit ; qu'il pouvoit recevoir de l'argent sans en rien dire au Comité, que quand il recevoit des misères, il les dépositoit, comme, par exemple, 1 600 livres qu'il a reçues d'un nommé Cottin, fils de banquier, pour lui faire lever ses scellés et le conduire à Marly-la-Machine où Cottin avoit sa soeur. Il le laissa six heures seul, et en lui disant qu'il s'exposoit beaucoup de le mener ainsi mais qu'il croyoit bien qu'un homme fortuné comme lui seroit reconnoissant. Il me dit à moi : « J'espère qu'il me donnera 5 ou 6 000 livres, pour lui avoir rendu un aussi grand service. »

Eh bien, j'ai encore fait valoir cette démarche auprès du Comité. Cela fut bien changé quand Dossonville fut de retour et qu'il n'envoya que 1 600 au Comité qui trouva que c'étoit trop peu. Il fut vitement les déposer au Comité de sûreté générale, en faisant valoir son désintéressement, parce que, disoit-il : « On ne croira jamais que je sois capable de recevoir de l'argent après ce dépôt ; mais je te répons qu'il sera guillotiné. » J'avoue que cette parole me donna beaucoup de chagrin. Je le priois à mains jointes de n'en rien faire ; que Cottin étoit un brave garçon, que je le connoissois pour un républicain. D'ailleurs, c'étoit un jeune homme de seize ans qui n'avoit jamais conspiré.

*Cela est égal, tous les gens riches et les nobles le seront !*

J'offre la preuve par témoins de ce que je dis, des prières que je lui fis de ne pas faire périr ce jeune homme qui étoit mon ami et qui est maintenant en liberté. Je laisse à juger cet infâme coquin, et dans quelle position je me trouvois. Je n'ai jamais parlé au citoyen de Luynes des propositions que Dossonville m'avoit faites, ni de celles qu'il me chargeoit de faire. Eh bien, j'ai été forcé par ses sollicitations, et par la crainte qu'il ne me fasse guillotiner, de faire son éloge au Comité de sûreté générale. On le verra dans les notes que j'ai données. Je l'avoue avec franchise. Mais qu'il en coûtait à mon coeur de faire l'éloge d'un monstre ! d'un assassin, qui ne respiroit que le sang ! Sans que j'ose me plaindre. Et comme tout ce que j'écrivois, il voyoit tout, je n'osois écrire à personne. »

sur qui leur ancienne position ou leurs idées attirent l'ire ou la jalousie des adeptes de la répression.

De cette époque, il nous reste un long texte philosophique, rédigé par Sophie, le 16 mars 1794<sup>344</sup>. Le destinataire de ce manuscrit inachevé, resté à l'état d'ébauche, est inconnu bien que l'on puisse supposer qu'il s'agisse de Gramagnac. Dans ces pages, Sophie s'épanche et confie ses sentiments intérieurs, ses convictions, tout en dévoilant son « moi » profond. Aussi cette sorte de « dissertation » possède-t-elle le caractère d'un essai où l'écrivain futur s'abandonne à l'ivresse de l'écriture :

« Tout reposait dans une paix profonde, la nuit sur son trône d'ébène était arrivée au milieu de sa course, le silence et l'obscurité, ces augustes enfants de l'antique nuit, nous environnaient, lorsque mon amie et moi avons pénétré de tristes opinions. J'étais oppressée, je craignais des arguments désespérants... Quelle douce joie s'est répandue dans tout mon être, en voyant l'insuffisance de l'esprit quand il veut étouffer la voix intérieure ! »

Les premières lignes semblent d'un Chateaubriand ; l'on y retrouve les fonts<sup>345</sup> néoclassiques, avec leur pompe marmoréenne, source d'inspiration stéréotypée. Le phrasé est celui-là même de l'auteur du *Génie du christianisme*, ce qui dénote une parenté réelle de style. Si l'on songe que Sophie et Chateaubriand émergeront dans le champ littéraire au sein d'un même feuillet de réception, il est aisé de comprendre qu'on ne peut faire l'économie de l'étude de ces deux écrivains si l'on veut parfaitement cerner l'espace dans lequel s'inscrivent les représentations sociales du romantisme naissant. C'est au coeur de l'obscurité, donc d'un inconnu impénétrable (que

<sup>344</sup> *Cor.*, page 286.

<sup>345</sup> Du latin *fontes*.

l'imaginaire peuple de représentations mythologiques) que s'inscrit la méditation de la jeune femme sur l'univers. Ces métaphores prennent ainsi tout leur sens : l'être humain est environné de nuit ; qui plus est, sa conscience est au centre de tout, d'une sorte de panorama<sup>346</sup> où se projettent des fantasmagories. Sa connaissance du réel est intuitive et découle essentiellement de cette « voix intérieure » que les raisonnements les plus achevés ne peuvent éteindre ; cet aspect irrationnel, qui contraste avec la sécheresse des Lumières, sera au coeur même de la réaction romantique qui plaide en faveur des sentiments innés.

« J'avais promis de ne jamais raisonner sur ce sujet ; la faible main d'une créature gravera-t-elle, mieux que son créateur a imprimé pour toutes les âmes, la conscience de ce que nous sommes, qu'il a mise dans toutes les âmes, et qu'on n'efface qu'en se dépravant ? Tout nous rappelle à cette croyance : la vertu, le bonheur, ces deux puissants mobiles de notre être, s'appuient sur l'immortalité, la nature l'a écrite partout. Pour se défendre de leur touchante conviction, il faut que l'âme soit corrompue... »

---

<sup>346</sup> Rappelons que *le Panorama* fut un type de spectacle qui, au début du XIX<sup>e</sup> siècle connut un succès généralisé ; en l'occurrence, comme nous avons eu l'occasion de le montrer dans notre mémoire de maîtrise dirigé par Michel Baude, il régit le système de représentation d'Alfred de Vigny, et notamment la métaphore de la perle qui détermine le mode de fonctionnement de l'oeuvre de cet écrivain. Les Panoramas étaient des chapiteaux auxquels on accédait par un passage souterrain obscur ; les visiteurs parvenaient ainsi sur une estrade centrale d'où ils pouvaient avoir une vue circulaire sur les toiles peintes réalistes qui ornaient les parois. L'on avait de la sorte l'illusion de se trouver au centre d'un paysage dont on était l'observateur privilégié : Jérusalem, Le Caire, Stamboul ou Athènes surgissaient ainsi dans une lumière qui correspondait aux différents moments de la journée, offrant l'illusion du voyage. On peut suggérer que le système de représentation collectif prend en compte une nouvelle position spatiale de l'individu, caractérisée par la position de la conscience humaine, unique et solitaire, au centre de l'univers. Le texte de Sophie Cottin témoigne d'une certaine manière de l'apparition d'un tel paradigme, nettement romantique puisqu'il privilégie l'ego dans ces rapports avec le monde.

C'est au coeur de ce passage que nous trouvons l'expression de l'éthique et de la religion de Sophie Cottin. Sans nul doute repérera-t-on l'influence de Rousseau, parfois évidente jusqu'à la paraphrase : le discours est identique et repose sur les mêmes ingrédients. Néanmoins, dans un style plus passionné qu'argumentatif, parce qu'il émane d'une plume féminine et qu'il vise à obtenir la sympathie de son destinataire, Sophie développe ses propres idées avec une candeur enjouée. Nous pouvons remarquer que, dans sa pensée, la Nature joue un rôle médiateur, de lien, entre la Créature et le Créateur ; la Création constitue le livre où se lit l'immortalité de l'âme. C'est au fond de soi-même qu'il faut chercher les vérités immanentes et non dans des raisonnements ingénieux qui obscurcissent le message inscrit en toute chose. À la vertu et au bonheur, qui sont les deux biens suprêmes que tout être doit viser, s'oppose la dépravation qui « dé-voie », c'est-à-dire qui fait sortir du chemin naturel puisqu'elle fait perdre les signes qui indiquent la bonne direction. L'âme corrompue est celle qui refuse de voir, qui masque la réalité et qui force la voix (/voie) intérieure à se taire. Une fois de plus, c'est à la sensibilité de répondre aux interrogations fondamentales de l'être humain, de communier-communiquer avec le monde naturel où se devinent, partout, les signes d'un projet divin. Depuis toujours, la société s'emploie à les effacer pour le malheur des Créatures ainsi coupées du sens visible<sup>347</sup>.

« Ce qui m'encourage encore, c'est la disposition avec laquelle vous me lirez : vous désirez ardemment d'être convaincu. Oh ! je vous prie, avant de commencer, examinez le fond de votre coeur, songez à celle que vous aimâtes : croyez-vous ne la revoir jamais ? Cette âme noble et pure qui vous encourageait dans le sentier de la vertu, qui vous apprit à la chérir, la croyez-vous anéantie, repose-t-elle à côté de la bête et du méchant ?

---

<sup>347</sup> L'on peut constater que cette philosophie, quoique non fondée sur des éléments ésotériques, est assez proche de celle que Baudelaire affiche dans *Les Fleurs du Mal*.

J'en suis sûre, si un instinct secret ne vous disait pas que vous serez réuni à elle, vous ne survivriez pas à sa perte. Si Dieu nous eût faits mortels, il ne nous aurait pas faits malheureux. Ecartez toutes les fausses idées que vous avez reçues, revenez à cet instant où les pensées se développent, à cet instant où, n'ayant point été détournées et corrompues par les opinions d'autrui, libres et vierges encore, elle suivent la route naturelle que le sentiment leur indique. Aurore de jeunesse, simplicité primitive ! tu n'as jamais résisté à la voix de ton créateur, ton premier sentiment et ton premier hommage a toujours été pour lui. - C'est dans cette heureuse et pure disposition, qu'à la campagne, je me livrai pour la première fois à des méditations qui m'ont fixée pour toujours dans la route consolante que j'ai choisie. »

Sophie déploie une rhétorique du coeur pour convaincre son interlocuteur figé dans un matérialisme contristant ; les êtres chéris seraient-ils voués à un néant absolu, perpétuel, n'ayant connu que cette vallée de larmes sans que le Créateur ait prévu une quelconque compensation aux disgrâces et aux souffrances ? La balance de la justice divine doit obligatoirement comporter deux plateaux.

Il existe un autre monde destiné aux âmes liées par un amour éternel et qui comblera de bonheur ceux qui ont souffert dans ce monde matériel. Puisque le destinataire est veuf, comment pourrait-il imaginer que sa vertueuse compagne soit, pour toujours plongée dans le même obscur abîme où se mêlent les cendres des animaux et des mécréants ? Questionnement qui appelle des réponses convenues, dictées par l'espérance et la foi individuelles, et dont on pourrait relever les faiblesses dialectiques ; mais lorsque l'on nie la supériorité de la raison, il ne demeure, pour juge unique, que l'intime conviction qui permet d'accéder à une forme de vérité personnelle. Naïveté teintée de rousseauisme primaire, pourrions-nous affirmer si, dans cet élan n'étaient pas contenues les prémisses d'un romantisme fondé sur le sentiment intérieur. Par conséquent, il importe de gommer avec application tout ce que les autres (c'est-à-dire la société, les maîtres, les

parents, le milieu) ont inscrit sur la page originelle, vierge et blanche, de notre individualité ; cela équivaut à percevoir, de manière profondément moderne, l'influence d'un environnement qui modèle la personnalité, crée des automatismes, inculque des convictions : les *habitus*, comme dirait Pierre Bourdieu, deviennent des filtres qui interdisent toute perception du message de la Création. Mais ces couches peuvent être décapées et, débarrassé de cette corruption contagieuse qui résulte des influences médiocres de l'opinion d'autrui, l'être, littéralement décontaminé, retrouve une vision primitive et boréale : il *re*-naît à la lumière de sa prime aurore, émerveillé et transformé ; nouveau-né rendu à l'autonomie de son fonctionnement mental d'origine, enfin lavé du véritable péché originel, de la souillure sociale qui rend aveugle à la beauté naturelle. Cette conversion indispensable restaure la compréhension des phénomènes et réconcilie avec la divinité.

« Que l'univers m'étonne, de combien de merveilles je me vois entourée ! Je ne puis décider lequel est le plus admirable : ou de la beauté de l'ensemble, ou de la finesse des détails, ou de l'ordre de tous deux. Je suis éblouie de ce magnifique tableau, confondue par la puissance qui le créa, et pénétrée de la bonté qui m'y plaça avec la faculté de le comprendre, de l'admirer. Cette conception immense anéantit ma raison. Mais si je ne comprends pas, je sens, et cela me suffit<sup>348</sup>. »

Les objets immédiats sur lesquels s'arrête le regard sont révélateurs d'un ordre immanent que l'homme est destinée à appréhender par ses facultés de perception<sup>349</sup>. De l'harmonie de

---

<sup>348</sup> On se souvient que, dans un style bien plus pesant, le vicaire savoyard, sous la plume de Rousseau, déclarait : « Je crois donc que le monde est gouverné par une volonté puissante et sage ; je le vois, ou plutôt je le sens. et cela m'importe à savoir ... » (*Émile*, « Profession du vicaire savoyard », IV).

<sup>349</sup> Cette philosophie a retrouvé un regain inattendu chez les cosmologistes modernes (H. Reeves a vulgarisé ces thèmes) qui définissent un principe « anthropique » selon lequel les constantes cosmologiques grâce auxquelles l'univers se trouve dans l'état observable trouvent leur justification dans la



l'ensemble résulte le sentiment de l'existence d'une intelligence organisatrice, placée à un niveau supérieur, exécutant un vaste plan d'ensemble dont les finalités échappent à la faible Créature : mais au travers des sensations, l'on peut affermir sa propre conviction. « (...) je sens, et cela me suffit » répète une fois de plus Sophie qui appuie toute sa morale sur une forme de sensualisme qu'on peut lier, il est vrai, à la philosophie de Condillac<sup>350</sup>, fort en vogue, mais qui, intériorisée par la jeune femme, acquiert une dimension singulière et beaucoup plus spirituelle.

« Au milieu de l'ordre constant de la nature, un sentiment inutile et sans but n'aurait pas germé dans tous les coeurs ; et parce que l'objet de mon amour m'est caché, est-ce une preuve qu'il n'existe pas ? N'a-t-on pas vu des nations entières s'enflammer pour un héros qu'elles ne connaissent que par ses bienfaits ? Et dans tous les cas, ne pouvons-nous pas dire que tout ce que nous chérissons dans nos semblables est aussi incompréhensible, aussi invisible que la divinité ? Non, l'homme a beau se dénaturer, il ne deviendra jamais athée. »

Le sentiment suprême ici-bas consiste en cet amour désintéressé qui germe au plus profond des êtres ; il crée une tension intérieure vers quelque chose d'indéfini et d'indéfinissable : « Un mécontentement perpétuel tourmente et poursuit l'homme... » ajoute Sophie. C'est constater le désir d'absolu que porte en elle toute créature humaine. Forte de ses convictions intérieures, Sophie peut, en dehors de toute religion établie, proclamer l'existence de cette présence immanente, se conformant au

---

réalisation d'une intelligence observatrice (l'homme ou toute forme de vie intelligente présente dans l'univers) qui, par sa présence – par le regard qu'elle pose sur l'univers – lui confère, par rétroaction, une existence objectivée.

<sup>350</sup> Le sensualisme de Condillac qui affirme que toutes nos connaissances proviennent de nos sensations a une base beaucoup plus matérialiste que cette confiance instinctive dans le message intérieur qui émane de l'âme éthérée.

déisme ambiant<sup>351</sup>, prôné par l'État républicain lui-même ; Maximilien Robespierre ne se portera-t-il pas garant du même paradigme, le 18 floréal (7 mai) lorsque, après avoir lu un texte *Sur les rapports des idées religieuses et morales avec les principes républicains et sur les fêtes nationales*, il fera voter par la Convention cet étonnant décret dont l'article I déclare : « Le peuple français reconnaît l'existence de L'Être suprême et l'immortalité de l'âme. ». On sait que souvent, chez les Duplay qui l'hébergeaient, l'homme le plus craint de la Nation soliloquait longuement d'une voix terne et attendrie, se perdant en propos que, certainement, Sophie Cottin n'aurait point reniés<sup>352</sup>. L'énigme de la Création obsédait ces particuliers, tous confrontés aux spasmes erratiques de l'Histoire, et qui tous, également, rêvaient de reconstruire un paradis social dans un monde nouveau délivré de sa tache originelle. L'homme nouveau, l'*Incorruptible* vertueux, entendait bien convertir la France entière à ses idées et noyer tous ses adversaires dans leur sang.

Ainsi, le 28 mars, à Paris, Danton et ses amis sont arrêtés. Condorcet vient de se suicider. Le procès sera rapide. Son rival exécuté au début d'avril, c'est désormais Robespierre qui incarne l'esprit de cette Révolution qui multiplie les victimes ; le 14 avril, le nouvel homme-fort décrète le transfert des cendres de Rousseau au Panthéon.

---

<sup>351</sup> Depuis la *Profession de foi du vicaire savoyard*, les idées de Rousseau ont eu le temps d'imprégner les esprits.

<sup>352</sup> Voir Max Gallo, *Robespierre, histoire d'une solitude*, Paris, Le Livre de Poche, N° 3967, 1968, page 138 : « Il sort avec les Duplay « en famille, aux Champs-Élysées ». Les promeneurs « sont entourés de pauvres petits Savoyards que Robespierre se plaisait à voir danser ; il leur donnait, il était si bon ». Le soir, avant de se retirer dans sa petite chambre « bleue », il lit « des ouvrages de Corneille, de Voltaire, de Rousseau ». C'est le silence, toute la famille est suspendue. Maximilien lit avec chaleur et Élisabeth s'exclame : « il faisait si bien sentir ce qu'il lisait ! »..

C'est affirmer sa dette à l'égard de celui qui est son inspirateur, l'auteur de l'*Évangile* des temps nouveaux. Cette ferveur passionnée qui rejoint le culte, Sophie Cottin la partage à l'identique, ce n'est la moindre des contradictions de cette époque violente. Le 22 avril, le vieux Malesherbes qui avait tant fait pour les Philosophes et les idées des Lumières monte à l'échafaud, pour le seul crime d'avoir accepté d'assurer la défense de Louis XVI, par devoir et abnégation. Le 8 mai, 27 fermiers généraux, parmi lesquels Lavoisier, sont décapités à leur tour.

Face à ces persécutions, certains individus songent à réagir. Ainsi, le 4 prairial (c'est-à-dire le 24 mai), vers une heure du matin, alors que Collot d'Herbois regagne son domicile rue Favart, un inconnu, un pistolet dans chaque main, sort de l'ombre et se précipite sur le député en criant : « Misérable, ta dernière heure est arrivée... » Mais la première arme fait long feu et le second coup manque son but. Le personnage, rapidement capturé, déclare se nommer Henri Admiral, garçon de bureau à la loterie. Il avoue que la veille il avait songé à perpétrer son attentat sur la personne de Robespierre, mais n'avait pu le croiser. Admiral, en fait, est un esprit exalté qu'un aventurier royaliste a poussé à agir : le véritable responsable de cette affaire est le baron de Batz ; âme de tous les complots, aventurier royaliste insaisissable, il a tenté à plusieurs reprises de libérer Louis XVI et Marie-Antoinette. À Paris, pourchassé par toutes les polices, il utilise de nombreuses cachettes et ne dort jamais deux nuits de suite dans le même lieu.

Or, ce même 4 prairial, à neuf heures du soir, une jeune fille de vingt ans, du nom de Cécile Renault frappe à la porte du menuisier Duplay chez lequel loge Robespierre et demande à lui parler. Éléonore Duplay lui déclare qu'il est absent. Cécile rétorque avec excitation « qu'il était fonctionnaire public, et qu'il était fait pour répondre à ceux

qui se présentaient chez lui. » Didier et Boulanger, deux Jacobins qui se trouvent là par hasard, veulent faire cesser le scandale. « Dans l'Ancien régime, s'écrie Cécile Renault, lorsqu'on se présentait chez le roi, on entrait tout de suite... – Aimerais-tu mieux avoir un roi ? interroge Boulanger... – Je désire un roi, s'exclame la jeune fille, parce que j'en aime mieux un que cinquante mille tyrans... » Ces propos suffisent évidemment à la conduire devant le Comité de sûreté générale où elle persiste dans ses déclarations ; on trouve sur elle deux petit canifs de couturière, dont un rouillé, et le Comité l'accuse aussitôt de s'être présentée chez les Duplay pour assassiner Robespierre. Cécile hausse les épaules ; si elle a cherché à le voir, c'est uniquement pour savoir « comment était fait un tyran ». Et pourquoi est-elle munie de ce baluchon où elle transporte du linge ? Elle explique qu'elle s'est munie de « ces hardes, étant bien aise d'avoir une provision de rechange là où elle doit aller ! » Et où doit-elle donc aller ? – En prison, et de là à la guillotine, s'exclame la jeune fille, sûre de son affaire.

Ces deux événements vont produire une réaction : puisque le baron de Batz n'a pu être arrêté, il convient de pallier l'absence du grand coupable par une mise en scène bien orchestrée ; on confectionnera une fournée de plus de cinquante personnes pour mieux frapper l'opinion. Le principe de l'amalgame<sup>353</sup> permettra de regrouper sous le même chef d'accusation autant de détenus que nécessaire ! Chargé de constituer le dossier de l'affaire, Élie Lacoste dresse hâtivement une liste fatale : Admiral, bien sûr, en compagnie de sa maîtresse, la femme Lamartinière ; Devaux, le secrétaire du baron

---

<sup>353</sup> Le mot « amalgame » aurait été lancé par le Conventionnel Amar. Un même chef d'accusation permet d'envoyer à la guillotine un ensemble de détenus qui, le plus souvent, ne se connaissent pas. « Quand on glisse le nom de quelqu'un dans une grande affaire, disait Héron, ça va tout seul : on le fait guillotiner. On fait l'appel, les têtes tombent, et pouf, pouf, ça va. » (Voir l'article d'Henri Gaubert, « Les sacrifiées de la Messe Rouge », in *Historia*, Librairie Tallandier, n° 342, mai 1975, page 101. La citation de Héron, tirée des *Mémoires* de Sénar, figure page 108.)

fantôme, qui le 21 janvier 1793 a essayé de soulever la foule au passage de la charrette menant Louis XVI à l'échafaud ; la Grandmaison, actrice des Italiens, maîtresse de Batz ; Tissot, dit Biret, le domestique de cette femme, et Nicole Bouchard, la jeune couturière de l'actrice, condamnée parce qu'elle apportait à la prison les repas de sa patronne ; deux citoyens, Cortey et Roussel, qui cachaient parfois chez eux le baron fugitif ; le conspirateur Michonis, le gendarme Constant, l'imprimeur Pottier. À Cécile Renault, on adjoint son père, son frère, ainsi qu'une tante, ancienne religieuse accueillie dans la famille. La suite de la liste est plus fantaisiste encore. Une dame Lemoyne-Crécy qui a poussé un cri de joie à la nouvelle de l'attentat contre Robespierre et son valet Porteboeuf qui s'est exclamé « Tant mieux ! ». Paindavoine, le concierge de l'Hôtel des Loteries, coupable d'avoir parlé à Admiral. Deux officiers de paix, Ozanne et Burlandeux ; le directeur de l'administration des Charrois, Jardin. Pour compléter cette liste à la Prévert, quelques seigneurs dont aucun n'a jamais rencontré le baron de Batz : le prince de Saint-Mauris, le prince de Rohan-Rochefort, le duc de Montmorency, le vicomte de Pons, le comte de Marsan, le comte de Baussancourt, le comte d'Hauteville, le marquis de Sombreuil, son épouse, son fils Louis, son gendre Sartines et la jeune femme de ce dernier, Émilie de Sainte-Amaranthe. Lacoste, pour faire bonne mesure, incorpore à cette liste un maître de musique, quelques commerçants, un brasseur, un élève chirurgien et un prêtre, l'abbé Breil. Toutes les classes, toutes les professions semblent être également frappées par une justice qui s'applique à ne privilégier aucun corps social. Or, en relisant cette liste, Lacoste s'aperçoit qu'il n'y figure aucun banquier... Lacune

impardonnable. Il cherche parmi ceux qui sont détenus dans les prisons et tombe sur Jauge<sup>354</sup>.

## 20. La fin des angoisses :

Le 8 juin, au Champ-de-Mars, a lieu la gigantesque cérémonie de purification mise en scène par le peintre David, orchestrée par Méhul et Gossec, où Robespierre apparaît comme le pontife d'une nouvelle religion : tandis que la foule recueillie entonne l'hymne, *Père de l'Univers, suprême intelligence*<sup>355</sup>, Robespierre met le feu à la statue de l'Athéisme : des débris, émerge, incombustible, mais un peu maculée, la statue de la Sagesse<sup>356</sup>, représentée en Isis égyptienne, gardienne du

---

<sup>354</sup> À cette liste seront ajoutés à la dernière minute quatre « complices », les administrateurs de police Dangé, Froidure, Marino et Soulès. Le comte de Fleury, depuis sa prison, adresse un billet vengeur à Dumas, membre du Tribunal Révolutionnaire : « Vous tremblez, âme de boue, quand vous rencontrez un courage magnanime, qui, ne craignant rien, vous reproche hautement tous les crimes dont vous vous rendez coupables tous les jours en prononçant des jugements dictés par la haine ou la vengeance. Tremblez, vils monstres, le moment arrive où vous expierez tous vos forfaits. » Aussitôt, on dépêche des gardes qui vont chercher le comte pour l'ajouter aux autres inculpés.

<sup>355</sup> Les choeurs de l'Opéra participent à cette cérémonie et chantent cet hymne à la gloire du *Père de l'Univers* :

« Dissipe nos erreurs, rends-nous bons, rends-nous justes,  
Règne, règne au-delà du tout illimité :  
Enchaîne la nature à tes décrets augustes  
Laisse à l'homme la liberté ! »

<sup>356</sup> Max Gallo remarque que « (l)a cérémonie du 20 prairial peut bien ainsi être le fruit de tout un courant de sensibilité de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, elle peut bien être le résultat d'une politique réaliste et « pédagogique » soucieuse de donner une croyance et une liturgie au peuple, elle est aussi la projection, l'image, l'imagerie même, des croyances et des espoirs de Maximilien, de sa vision du monde, un monde naïf et peuplé de symboles, solennels et abstraits. construction intellectuelle et sensible d'un monde sans conflits : idéal. » (*op.cit.*.. page 326.) C'est aller dans le sens de notre propos. Le paradigme qui tend à occuper le champ de représentation social, à cette époque, admet en effet divers types de figurations : Sophie Cottin, elle aussi admiratrice des mêmes valeurs que Robespierre (de Rousseau notamment) assume en fait des valeurs

mystère de la Création. Toute la cérémonie vise à mettre en valeur un seul individu. La roche tarpéienne est proche du Capitole et d'autres ont péri d'avoir voulu poser sur leur tête les lauriers suprêmes : l'on murmure au césarisme et déjà la chute de Robespierre s'amorce dans un Paris empuanti par les boucheries toujours plus importantes ; durant les deux derniers mois de règne du dictateur, ce sont plus de deux mille victimes qui sont tombés sous le couperet fatal<sup>357</sup>. Bientôt le peuple manifeste son hostilité à ces cérémonies macabres ; des jeunes filles candides sont immolées<sup>358</sup> et nul, parmi les spectateurs de ces exécutions, n'est dupe des motifs de ces condamnations<sup>359</sup> ; la foule hue le bourreau. C'est l'heure des ultimes charrettes. On arrête sur simple dénonciation : le mari de Julie, « ce bon et malheureux vieillard<sup>360</sup> » selon les propres termes de Sophie, est incarcéré à

---

identiques, même si elle leur donne des formes différentes ! La vision du monde qu'évoque Max Gallo est en fait une vision collective que Robespierre tente d'actualiser, c'est-à-dire de donner à voir, de matérialiser aux yeux du peuple, à des fins didactiques.

<sup>357</sup> Selon l'expression de Fouquier-Tinville, « les têtes tombaient comme des ardoises. » Ainsi, depuis le régime de la Grande Terreur, décrété le 10 juin, jusqu'au 9 thermidor, 1376 personnes furent guillotonnées.

<sup>358</sup> La fameuse exécution des « vierges de Verdun » préparée par le représentant Mallarmé. On peut songer également aux Carmélites de Compiègne, exécutées par Sanson place de la Nation, dix jours avant la chute de Robespierre, et enterrées au cimetière de Picpus. Les figures héroïques de Mme de Croissy, en religion Mère Henriette de Jésus (que Bernanos, dans *Le Dialogue des Carmélites*, affadit considérablement : « L'angoisse adhère à ma peau comme un masque de cire ») et de Mère Lidoine marqueront les spectateurs.

<sup>359</sup> Néanmoins, sauf cas précis, les badauds continuent de considérer les exécutions comme un spectacle de choix. Comme le signale Marc Bouloiseau (*La République Jacobine*, Paris, Seuil, « Points », 1972, page 232) : « Le spectacle était de nature à ébranler les nerfs. Il pouvait inciter à la pitié. On voulut faire croire à une sorte de saturation de l'horreur, à la nausée du sang si généreusement répandu. Peut-être quelques-uns la ressentirent, mais la majorité des bourgeois parisiens n'y fait pas allusion. Les badauds, toujours nombreux, reconnaissaient des visages et les injuriaient, critiquaient leurs attitudes et applaudissaient à leur supplice. »

<sup>360</sup> Une lettre à Gramagnac, datée du 15 juin 1794, nous renseigne sur cette arrestation (*Arnelle*, page 70) : « Depuis que vous n'avez entendu parler de vos amies, elles ont eu de nouvelles peines, et je m'attends chaque jour à en éprouver encore. Les ennemis, les débiteurs du citoyen Verdier à Tonneins ont envoyé ici au comité de surveillance une dénonciation également fautive et

Versailles parce que ses ennemis et débiteurs à Tonneins ont profité du climat général pour l'accuser. Jauge, comme nous l'avons vu, est traduit devant le tribunal révolutionnaire pour avoir trempé dans la prétendue conspiration du Baron de Batz. Dans sa cellule de la Conciergerie, il a beau adresser à l'accusateur public une lettre où il énumère les services rendus à la République, l'inflexibilité des juges lui vaut la mort, le 17 juin. Revêtu du fameux sarrau pourpre<sup>361</sup> de « parricide » qui désormais fait partie de l'attirail des exécutions, il vient grossir le nombre des victimes de la dernière heure.

André Chénier, qui avait été pris au sortir de chez Mme (de) Pastoret<sup>362</sup>, la future grande amie de Sophie, sera immolé par la volonté de ces « infâmes barbouilleurs de lois », le sept thermidor (le 25 juillet), à peine deux jours avant la destitution du tyran.

À la fin du mois de juin, Julie est forcée de s'absenter, laissant la garde des enfants à sa cousine ; « Je n'ai point accompagné mon amie, il

---

fâcheuse. Ces gens si simples et ignorants ont eu peur, ont renvoyé l'accusation aux autorités supérieures de Versailles ; c'est là qu'on a jugé à propos d'envoyer chercher ce bon et malheureux vieillard, on l'a transféré dans les prisons de Versailles, il y est depuis plusieurs jours. J'ai été avec Julie au comité de surveillance de Versailles, au district du département, à Saint-Germain, parler au représentant du peuple ; partout on nous a donné de l'espérance, mais ce sera long comme tous ces genres d'affaires, et pendant ce temps ce pauvre homme languira dans une prison, éloigné de sa femme, de ses enfants. J'ai laissé hier Julie à Versailles pour une affaire que j'avais à terminer ici, je compte l'aller rejoindre dans peu de jours. Nous sommes tourmentées, affligées, bon ami, au milieu de tout cela. J'ai été trop occupée tous ces jours-ci pour vous donner de nos nouvelles, mais je le serai jamais assez pour ne penser à vous souvent, et la multitude d'inquiétudes et de chagrins qui m'accablent ne pourront jamais me distraire de l'attachement que vous m'inspirez. »

<sup>361</sup> Voulland, membre du Comité de Sûreté générale, s'exclame : « Allons au grand autel, voir célébrer la *messe rouge*. La foule, en revanche, manifeste peu d'enthousiasme et s'apitoie sur le sort d'Emilie de Sartines (« la plus belle personne de son temps » selon les *Mémoires* du comte de Tilly) qui, malgré ses liens, essaie de soutenir sa mère. Emilie a dix-neuf ans, son frère Louis dix-sept. Nicole dix-huit. Cécile Renault, à peine vingt.

<sup>362</sup> Adélaïde-Anne-Louise Piscatory (1765-1845) avait épousé à Paris, le 14 juillet 1789, le marquis de Pastoret.



est juste qu'il reste une mère aux enfants. Je veille sur eux, je mets tout mon temps et toutes mes idées à les conduire sagement, mais le malheur m'a tellement froissée, que je me trouve bien au-dessous d'un pareil emploi.<sup>363</sup> », écrit Sophie à un ami de la famille. Pour Julie, il s'agit de multiplier les démarches pour disculper son époux. On imagine cette jeune femme enceinte, près d'accoucher, sollicitant l'attention des autorités et multipliant les démarches. Sophie lui écrit :

« Je suis dans un tel état de fatigue, ma Julie, que chacun de mes mouvements sont autant d'efforts qui m'épuisent. Je m'assois sans repos, je m'assoupis sans sommeil, je travaille sans objet, je chante sans plaisir ; j'ai beau varier mes occupations, je n'ai jamais qu'une seule sensation...

Être heureuse, non, non, non ! Je souffre, il est vrai, d'une solitude effrayante, mais plus je me sens refroidie, plus je redoute cette mer de soufre, cet océan enflammé... Me précipiter dans ce torrent !... Ah ! si je le voulais jamais, mon amie, ma seule, ma plus tendre amie, retiens-moi !<sup>364</sup> »

C'est le moment où des nuages s'accumulent aussi sur Champlan ; vexations dues au zèle des fonctionnaires de la Terreur : des scellés sont à nouveau apposés sur les portes de la propriété et Sophie se voit retirer l'autorisation de se rendre à Paris. Cette lettre nous fait percevoir son profond découragement face aux combats qu'elle doit mener, au point de la faire songer au suicide. Les deuils redoublés qui l'ont frappée ont brisé ses nerfs. (N'avoue-t-elle pas, dans une autre lettre : « La nuit, la nuit la plus noire, lorsqu'elle m'enveloppe d'épaisses ténèbres, est encore moins sombre que mon âme.<sup>365</sup> » - L'on retrouve ici une métaphore personnelle, c'est-à-dire un topique mental, intériorisé. La nuit enveloppe et étouffe : le territoire individuel, psychologique, se trouve

<sup>363</sup> *Arnelle*, page 73.

<sup>364</sup> *Cor.*, page 289.

<sup>365</sup> *Arnelle*, page 73.

enserré dans une zone circulaire qui environne et étreint, zone inexplorée et redoutable, obscurcissante pour l'esprit qui, dès lors, se trouve dans l'incapacité de se voir, de s'apprécier.) Certes, ses convictions religieuses sont un garde-fou mais elle en redoute la fragilité. Derrière les stéréotypes littéraires qui émaillent cette rhétorique du malheur fondée sur l'exagération transparait une sensibilité extrême. La théâtralisation de la parole, déclamatoire, caractérise cette époque vouée à la terreur et à la pitié. La lettre contient aussi un soupir plus lamartinien dont le romantisme pathétique ne saurait échapper :

« Oh ! pourquoi le temps ne vole-t-il pas plus rapidement pour amener cette calme époque, si cependant je suis destinée à y arriver ? »

Le style de ce passage s'inscrit dans la musicalité poétique : les [u] sourds signalent les pleurs redoublés d'un coeur brisé par l'attente du bonheur ; les sonorités liquides ([l]) sont contrecarrées par le martèlement pénitentiel des consonnes dures ([t] et [p]). Le désir que le temps presse sa course lie « vol » et « arriver » par une allitération ([v]) activée par les sonorités éclatantes des [é]. Ce passage convoque irrésistiblement à notre souvenir « Le Lac » et ses vers mémorables. Musicienne, Sophie a le don, jusque dans sa correspondance, d'associer les mots comme des notes, ce qui est le propre des poètes. Sa prose doit sa vivacité à cette caractéristique particulière. Cependant, à cette époque, l'écrivain n'a guère le temps d'exercer ses talents qu'en de furtives missives. Si les conditions d'existence devenaient difficiles, le danger était plus pesant encore puisque le nom de la jeune femme a été inscrit (par erreur) sur la liste des émigrés.

On sait comment Robespierre perdit son ascendant : ses anciens alliés inquiets des progrès de la Terreur s'attendaient à leur tour, tôt ou tard, à perdre la vie. Leur sentiment de révolte prit de l'ampleur et Tallien fut celui qui mit le feu aux poudres parce que sa maîtresse, incarcérée, - la future Mme Tallien<sup>366</sup> - lui intima l'ordre, depuis sa cellule, de la sauver en agissant contre Robespierre. Qu'une femme soit à l'origine de la chute du dictateur montre assez l'influence féminine durant cette période agitée. Celui qui avait rêvé un temps d'être le *Cromwell* français allait à son tour affronter la sinistre guillotine.

La fin de la Terreur ouvrait les grilles des prisons<sup>367</sup> et Girardot fut relâché le 20 août. L'élargissement du mari de Julie intervint le 3 septembre<sup>368</sup>. Julie avait réussi à le maintenir en vie en obtenant à prix d'argent que l'examen du dossier fût retardé. Les Verdier revinrent de Versailles en passant par Guibeville où la veuve du beau-père de Sophie

---

<sup>366</sup> Thérèse Cabarrus, née en 1773 appartient donc à la même génération que Sophie Cottin. Fille d'un banquier espagnol, elle épousa d'abord le comte de Fontenay dont elle divorça pour épouser Tallien en 1794. Maîtresse du banquier Ouvrard, elle divorça de Tallien en 1802 avant de se remarier en 1805 avec le comte de Caraman, futur prince de Chimay.

<sup>367</sup> « Liquider la Terreur, autant dire ouvrir les prisons. Si la Convention ne l'avait pas compris, la pression de l'opinion publique se chargea de l'en convaincre. Les démarches auprès des autorités, les attroupements devant les maisons d'arrêt se multipliaient fin juillet 1794. Lorsque les premières libérations se produisirent, en août, ce fut l'explosion. Toutes les couches de la population, tous les courants politiques étaient représentés parmi les détenus ; leur élargissement parut la commune victoire des Français. Les rapports de police évoquent à Paris, ce moment d'unanimité que rend bien, d'autre part, cette phrase du comité révolutionnaire de Saint-Pol (nord) aux représentants en mission : "Il semble que tout le monde se tient par la main. " » (Denis Woronoff, *La République bourgeoise de Thermidor à Brumaire*, Paris, Seuil, « Points », page 12.)

<sup>368</sup> La naissance de Mathilde était intervenue le 18 août, comme nous l'avons déjà précisé. Ce jour-là, Sophie et Julie se trouvaient à Versailles : « Ma Julie est accouchée ce matin d'une manière très hardie, car, un quart d'heure plus tard, cet événement nous surprenait au milieu du grand chemin. J'étais à Versailles avec elle, depuis plusieurs jours. Cette nuit les douleurs l'ont prises. Effrayée de se voir loin de ses enfants et dans une auberge, elle a voulu partir. La route a été très pénible. J'avais au fond de mon coeur l'écho de ses

et le jeune André consolait la pauvre Mme Jauge. Julie, à cette occasion, portait une carmagnole et des sabots ; son bonnet s'ornait d'une large cocarde tricolore. Dès la chute des robespierristes, la libéralisation effaça les mesures dirigistes. Les thermidoriens réintègrent les représentants des couches bourgeoises, écartés durant les deux « années terribles », 1792-1793. Les scellés que les comités avaient alors qualifié pour apposer aux domiciles des banquiers et de leurs familles furent levés.

### 21. Les douceurs de Champlan :

Les menaces qui pesaient sur Champlan s'estompèrent et Sophie put reprendre les démarches pour acquérir en pleine propriété son domaine d'élection. Cependant, faute d'argent, elle pensa un instant voir échapper ce lieu qui lui tenait tant à coeur et songea à déménager durant tout l'hiver 1794-1795. En novembre, par exemple, elle demandera conseil à Gramagnac « pour savoir si les diamants se vendent cher en ce moment » : « si cela était, je voudrais en profiter pour me défaire de ceux de maman. » À dire vrai, sa fortune s'était considérablement réduite et lorsque, après la mort de sa mère, il s'était agi de régler la succession familiale, le million et demi hérité de son père lui avait été remis en assignats d'une valeur réelle de quatre-vingt mille francs.

Il lui restait néanmoins de quoi vivre décemment sur ces terres avec l'espoir inconscient d'en demeurer définitivement la propriétaire. Conformément aux goûts nouveaux, elle avait demandé à Girardot

---

souffrances, j'éprouvais en inquiétude tout ce qu'elle sentait de douleurs. Enfin, nous voilà mères d'une troisième fille. » (*Arnelle*, page 75)

l'autorisation d'apporter au parc des modifications importantes, faisant « mettre en prairie la première terrasse » et enlever « les groupes, les urnes, [...] parsemés sur ce terrain ». À gauche de la propriété, dans un coin ombragé s'élevait un petit pavillon de deux pièces avec un portail de style gothique où se retirait la dame du lieu pour méditer, écrire et composer. À droite de la maison, une allée bordée d'acacias conduisait à l'Orangerie d'où l'on apercevait l'émergence granitique des Chartreux dont la silhouette minérale donnait une touche romantique à ce paysage. Dans ce décor anglais, simple, Sophie avait cherché à créer une atmosphère apaisée, calme et tranquille. Ayant supprimé tout obstacle pour le regard, elle pouvait contempler en contrebas de sa demeure l'Yvette dont les eaux miroitaient sous les doux rayons du soleil. À l'aube, les réveils étaient suaves :

« Ce matin à 4 heures, j'étais au lit, ma fenêtre ouverte, la nuit avait été brûlante. J'étais légèrement assoupie ; j'entendais le bruit lointain du tonnerre, le murmure d'une pluie fine qui tombait sur la feuillée, et les gazouillements de mille oiseaux qui s'éveillaient pour chanter leurs amours. L'air, rafraîchi par cette abondante rosée, s'insinuait dans tous mes pores, l'odeur de la terre humectée et l'émanation de quelques fleurs m'apportaient des sensations agréables.<sup>369</sup> »

Sur ses terres, Sophie s'habillait en laitière, coiffée à la paysanne. Nécessité du temps, sans nul doute, où ce « déguisement » sans prétention l'aidait à passer inaperçue ; conformité à ce paradigme de la terre nourricière et maternelle auquel avait adhéré Marie-Antoinette elle-même, nous l'avons vu, et qui faisait du retour à la Nature le suprême idéal. L.-C. Sykes nous renseigne sur les passe-temps de la jeune femme :

« C'était une musicienne aux talents variés et assidûment cultivés : elle chantait, jouait du piano, de la harpe, de l'harmonica, et même

---

<sup>369</sup> Mme Cottin à Julie Verdier, à Versailles, le 31 juillet 1793. *Cor.*, page 29.

composait. Quelques morceaux de sa composition nous sont parvenus : entre autres, une petite suite pour flûte et piano, et un duo dont les paroles : " Aïmons, aïmons, voilà le bien suprême", pourraient servir de devise à ses héroïnes [...] Mme Cottin appréciait la musique surtout pour sa puissance émotive : on ne s'étonne pas de la voir demander à Gramagnac de lui apporter non point des sonates, [...] mais des romances, qui s'adressaient directement au coeur et favoriseraient la rêverie. <sup>370</sup> »

Mais à la musique faisait concurrence la lecture sans laquelle Sophie n'aurait pu se sentir exister pleinement : dévorant livre sur livre, elle exigera toujours des livraisons abondantes pour apaiser cette faim insatiable d'aliment intellectuel : son mari déjà, de son vivant, était vivement tancé par sa jeune épouse quand il tardait à lui procurer les derniers ouvrages à la mode. À Champlan, c'est Gramagnac qui approvisionne la jeune femme en publications diverses ; volontiers éclectique dans ses lectures, Sophie s'attache à tous les genres : jusqu'en 1795, sa bibliothèque s'enrichit des oeuvres de Rousseau, l'Abbé Barthélémy, Bernardin de Saint-Pierre, Bailly l'astronome, Mirabeau, Mably, Crèvecoeur, Sterne, Virgile et Gessner. Alors qu'elle n'a pour seul horizon que ses prairies, les récits de voyages la passionnent : elle fait des *Lettres sur l'Italie en 1785* de Dupaty, l'un de ses livres de chevet et dans les *Lettres d'un cultivateur américain* de Crèvecoeur, elle apprécie la description de la vie exemplaire des femmes de Pensylvanie. Cependant, certains ouvrages la rebutent assez pour qu'elle puisse avouer ne pas les avoir terminés : c'est le cas du *Voyage du jeune Anarchasis en Grèce*, roman en vogue de l'Abbé Barthélémy, des *Lettres de cachet* de Mirabeau, des *Devoirs d'un citoyen* de Mably. Sa sensibilité la porte naturellement vers tout ce qui exalte les passions et élève l'âme, vers la poésie et la religion, le mélodrame, les forces obscures qui

---

<sup>370</sup> Sykes, page 20.

régissent le destin. De Rousseau, elle s'avoue incapable de lire le *Contrat Social*, dont la sécheresse philosophique l'indispose mais qu'elle se réserve pour plus tard ; en revanche la *Julie* et l'*Émile* l'enthousiasment et lui serviront de modèle idéal jusqu'à son dernier souffle.

Peut-on nier chez Sophie l'existence d'un romantisme ardent qui la porte davantage vers l'expression des sentiments que vers l'abstraction ? Ses goûts traduisent davantage une nouvelle sensibilité qui émerge, la matérialisation au coeur du champ littéraire d'un nouveau feuillet de réceptivité, plutôt qu'une vision naïve de la littérature. Aussi est-elle portée naturellement vers la poésie allemande, lisant avec ravissement les idylles de Gessner. Une lettre adressée à Julie, retenue à Versailles, datée du 31 juillet<sup>371</sup>, fournit un autre indice : Bernardin de Saint-Pierre figure désormais en bonne place parmi les auteurs qu'idolâtre la jeune femme :

« Bernardin a bien raison de distinguer l'affection de l'âme de celle de l'esprit ; elles diffèrent essentiellement. Les unes sont chez moi constantes, uniformes, inébranlables ; les autres au contraire me fatiguent par leur vacillation, leur changement, leur incertitude. »

Oscillation intérieure entre deux pôles, celui de l'âme et celui de la raison, qui traduit surtout l'instabilité nerveuse de la jeune femme soumise aux aléas du moment, aux épreuves répétées qui ont usé une corde sensible jusqu'à lui faire rendre une sonorité plus éthérée. Certes, Bernardin est le disciple bien-aimé, celui qui a touché l'élite, le maître, parlé à Rousseau... cette raison seule devrait suffire à lui attirer les sympathies de Sophie ; or son oeuvre contient en germe la nouvelle sensibilité, romantique, à laquelle, au travers de son roman *Paul et*

---

<sup>371</sup> Cor., page 289.

*Virginie*<sup>372</sup>, il a su donner la première expression reconnue. D'autres éléments, sans doute, n'ont pas manqué de séduire la maîtresse de Champlan ; notamment le fait que Bernardin identifie le temps initial de bonheur de ses personnages à cette période durant laquelle ils ont vécu au sein d'un cadre familial auto-suffisant : l'économie autarcique, reposant sur le travail de la terre et des activités artisanales suffisait à assurer la prospérité. Le thème de l'amour idéalisé mais meurtri par le destin qui sépare le couple, celui de l'éducation des enfants constituent autant de points qui lui tiennent à coeur. Fin 1794, Sophie entretiendra une petite correspondance d'abord anonyme avec Bernardin ; c'est probablement en décembre qu'elle lui adresse un premier dithyrambe. Elle l'aime, le révère car lui seul possède tous les secrets de la nature et révèle les vérités éternelles ; qu'il soit à jamais le consolateur de sa tristesse, le compagnon de sa solitude et l'ami de sa jeunesse. Le brave Bernardin qui recevait sans doute une correspondance de la même eau de la part de ses nombreuses lectrices et qui avait épousé l'année précédente la fille de son imprimeur, Félicité Didot, prend-il cette missive pour une déclaration ? Est-ce parce que Sophie lui a décrit précisément sa situation personnelle : « je n'ai plus d'époux, j'étais bien jeune quand je le perdis » ? La réponse de Bernardin vise à modérer l'élan de sa correspondante à laquelle il prodigue ses conseils « comme un père à sa fille bien-aimée » :

« Si vous êtes femme comme vous me l'annoncez, pourquoi offrez-vous avec tant d'affection un coeur que vous devez à votre époux, à un homme qui doit le sien à une autre femme ? Sophie, ce n'est point à moi à être, comme vous le désirez, le consolateur de vos tristesses, le compagnon de votre solitude, l'ami de votre jeunesse. Une femme

---

<sup>372</sup> L'on oublie souvent que cette oeuvre a été publiée dès 1788, alors qu'*Atala*, de Chateaubriand, date de 1801. Sur ce roman, on consultera avec beaucoup d'intérêt l'excellent petit opuscule scolaire écrit par Alain Boissinot (*Paul et Virginie*, Paris, Bertrand Lacoste, « parcours de lecture », 1988).



aimante n'est jamais sans ami. Si vous n'en avez pas, vous devez adresser vos peines à Celui à qui je confie les miennes.<sup>373</sup> »

Dans la lettre suivante, Sophie décrit son mode de vie, « seule à la campagne, entourée d'amis qui lui sont chers, ayant dans l'âme une piété sincère qui lui fait aimer la vie comme un moyen d'en mériter une plus heureuse. » Grâce aux ouvrages de Bernardin, elle a appris à mieux aimer encore la nature. L'hommage qu'elle lui a adressé était pur ; elle ne désire ni voir celui auquel elle s'adresse avec ferveur, ni même lui parler ; comme gage de sa sincérité, elle lui révèle son identité tout en le priant de la taire au monde.

## 22. Des temps meilleurs :

Évoquant le 9 thermidor dans ses *Mémoires*, Thibaudeau cita ce mot d'un émigré : « Il n'y a plus d'hommes en France, il n'y a que des événements. »<sup>374</sup> À vrai dire, le pays va traverser cinq années ternes où le désir de vivre reprend le dessus sur les tendances mortifères, où la littérature qui s'était quasiment éteinte sous la Terreur connaît à nouveau un essor caractérisé par des productions nouvelles. L'argent et la corruption, le plaisir, le luxe et la débauche de certaines catégories sociales contrastent, durant ce laps de temps court qui précède l'épopée

---

<sup>373</sup> *Cor.*, page 296.

<sup>374</sup> Comme le souligne Denis Woronoff (*op.cit.*) : « Au-delà des incohérences, des pantomimes et des scandales, on lit l'étonnante ténacité de la bourgeoisie républicaine à se perpétuer au pouvoir. Sans cesse, les « honnêtes gens » cherchent les « moyens de terminer la Révolution » à leur profit. Ils veulent définir dans les institutions, la société, l'idéologie, le système qui assure et résume leur conquête. » Le paradigme social (et l'ensemble du système de



*Bernardin de Saint-Pierre...*

impériale, avec la misère populaire ; la fraction dure pouvait incarner encore les préoccupations des plus pauvres et le partage utopique, dans un futur proche, des richesses.

La fin de la Terreur coïncide avec un retour à une vie normale pour les habitants de Champlan et pour les survivants du clan Cottin. Certes, l'économie de la France est bouleversée par les événements que la Nation vient de traverser. La production industrielle chutera jusqu'à son minimum de 1796. Les incertitudes politiques de 1794-1796, les émeutes populaires, les flambées royalistes ou jacobines, le brigandage ajoutent leurs effets à l'inflation démesurée : 54 milliards d'assignats en 1796 ! Sophie a vu la dévaluation réduire son héritage à la portion congrue.

Du point de vue politique, l'exécution de Robespierre et de 127 de ses partisans, le 28 et 29 juillet 1794, ne mettra pas un terme au régime de la révolution. Simplement, la droite bourgeoise reprend les rênes à une extrême-gauche populiste qui d'elle-même s'est placée dans une impasse idéologique. Le nouveau pouvoir entend réconcilier les partis. Ainsi, le 2 décembre, la Convention tente d'amadouer les royalistes en accordant l'amnistie aux Chouans et Vendéens qui accepteront de déposer les armes et tout le début de 1795 sera consacré à l'élimination systématique des sans-culottes des rouages de l'État dans un climat d'épuration qui gagne la province ; le 7 mai 1795, les quatre membres du tribunal révolutionnaire, Fouquier-Tinville en tête, monteront à leur tour à l'échafaud scellant ainsi symboliquement, par leur mise à mort, la fin de l'arbitraire.

---

représentation) subissent des pressions volontaires en vue de donner une certaine forme à la société.

Les conditions climatiques, à cette époque, gèrent encore la destinée des hommes. L'hiver 1794-1795 fut effrayant : dès novembre 1794, le spectre d'une crise frumentaire majeure se fit à nouveau sentir. Puis le froid s'étendit sur le pays. Même dans le Midi, où les oliviers gelaient, les fleuves étaient pris dans les glaces et les routes devinrent impraticables. Des loups rôdaient aux portes de Paris. Faute de combustible, trop cher ou rare, bien des familles urbaines ne purent se chauffer, ou comme à Lyon, cuire le riz qu'on leur vendait. La nourriture consommée était souvent malsaine : blé vert, légumes suspects, poisson et viande avariés. Le scorbut et les épidémies firent croître la mortalité et cette misère généralisée jeta des bandes criminelles sur les routes de la Somme à la Beauce... À Champlan, comme dans les grosses fermes des environs, cette situation ne causa guère de désagréments, le petit monde clos de Sophie était autosuffisant et pouvait vivre sur ses réserves<sup>375</sup>. L'on peut imaginer le parc nu de toute végétation et l'Yvette, ruban glacé et blanc sous les faibles rayons d'un soleil hivernal. Dans la cheminée, des bûches et des fagots crépitent. Gramagnac continue d'entretenir une correspondance avec celle dont il espère encore l'attention, la sage dame de Champlan, agaçante dans ses lettres où elle fait, tour-à-tour souffler le chaud et le froid, se montre insaisissable. Il espère néanmoins que son dévouement lui procurera un jour la tiède affection de cette femme à la fois passionnée et distante, aussi continue-t-il de lui procurer ces biens

---

<sup>375</sup> La marquise de Créquy, 80 ans, récemment libérée écrit durant l'hiver 1794 : « Nous sommes ici dans la plus affreuse famine. Si vous pouvez me faire passer un sac de farine, fût-ce du sarrasin, j'aimerais mieux du seigle, mais je prendrais quoi que ce fût, même en grains, pour ne pas mourir de faim... On en est réduit à deux onces (60 grammes) d'un pain exécrable. Mais si vous trouvez le moindre risque, n'en faites rien. Il ne faudrait pas qu'il fût en sac, mais dans une boîte fermant à clef... Voilà où j'en suis réduite. » (Christian Guy, *La Vie quotidienne de la société gourmande au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris. Hachette, 1971, page 20.)

indispensables à sa coquetterie féminine que Sophie elle-même ne peut aller quérir à Paris. Le 13 octobre 1794, la jeune femme lui reproche de s'être si longtemps absenté de Champlan qu'il ne reverra plus que dépouillé de sa verdure. Elle se résigne sans peine aux désagréments de la mauvaise saison, se promettant de trouver bien du plaisir dans des réunions avec ses bons amis dans « une petite pièce bien chaude, bien close. » Dans une autre lettre<sup>376</sup>, elle songe déjà au retour de la belle saison :

« N'oubliez pas, je vous prie, l'achat de mes instruments. Je me fais une idée charmante de transporter l'harmonica dans le petit pavillon au bas du jardin et d'y aller au clair de lune, une belle nuit d'été, pendant que tout repose dans le silence. Il me semble qu'au milieu de cette faible obscurité et de ce repos universel, ces sons auraient mille fois plus d'effet ; ajoutez-y la suave émanation des fleurs, le murmure sourd de la pièce d'eau et le léger frémissement des feuilles. Il me semble que tout cela est fait pour causer une impression délicieuse et vive, trop vive peut-être, et qu'il serait plus prudent de s'épargner, mais ne soyez pas prudent pour moi et, je vous le répète, n'oubliez pas l'achat de mes instruments. »

La recherche de l'harmonie, le désir de se créer un cadre approprié à la couleur de ses sentiments, conditionnent le comportement de la jeune femme ; elle se rêve toujours au centre d'un cercle, d'un enclos protecteur ou suave ; celui de la pièce close et chaude où l'hiver est mis à la porte, où un cercle d'amis suffit à tisser ce climat feutré de convivialité policée. Enfermement dans la nuit douce, « la douce nuit qui marche » du poète, avec ses frémissements, pareils à un langage, et cette sensation de correspondances entre la musique, les parfums, les sons naturels... Avant Baudelaire, avant les sensuelles expérimentations des décadents, Sophie sait priser des plaisirs subtils et élaborés dont le commun des mortels ne possède aucune idée.

---

<sup>376</sup> *Cor.*, page 291.

Cependant, ce contentement des sens, passager, ne lui évite pas des accès de tristesse profonds, glauques abîmes où son être semble faire naufrage :

« J'ai des accès de tristesse noire, je suis habituellement inquiète ; mes regards ont beau se fixer autour de moi, ils ne trouvent rien digne de les fixer. Le monde dans sa vaste étendue ne me paraît qu'une solitude stérile ; les plus vifs plaisirs ne me paraissent que des jouets d'enfants ; il me semble que je suis sur une terre étrangère où rien ne me convient...<sup>377</sup> »

*Delectatio morosa* ? Sans doute ne faut-il pas douter de sa sincérité lorsque ces mouvements de l'âme lui arrachent un désir de mort : l'anéantissement et le silence seraient plus doux que ces peines morales qui plongent dans des affres dignes de l'enfer. Étrangère au monde, à l'instar du personnage de Baudelaire qui ne trouve son repos que dans la contemplation des merveilleux nuages polymorphes et évanescents, Sophie prononce ici des paroles trop familières à l'historien de la littérature<sup>378</sup> :

« Hélas ! j'étais seul, seul sur la terre ! Une langueur secrète s'emparait de mon corps. Ce dégoût de la vie que j'avais ressenti dès mon enfance, revenait avec une force nouvelle. Bientôt mon cœur ne fournit plus d'aliment à ma pensée, et je ne m'apercevais de mon existence que par un profond sentiment d'ennui. »

Avec une persévérance méritoire, elle a réussi à préserver son territoire personnel au travers des vicissitudes de son destin. Elle n'est point égoïste ni lunatique et sa réputation est faite ; la bienfaisance figure parmi ses occupations. Sa souffrance est due au sentiment d'avoir été privée de quelque chose d'essentiel : un époux et une progéniture ? Ou peut-être autre chose, indéfinissable mais térébrant. La capacité de

---

<sup>377</sup> *Cor.*, page 293.

<sup>378</sup> *Atala-René*, Paris. Garnier-Flammarion, 1968, page 160.

penser et de sentir de la même façon que les autres humains ; car des sens trop raffinés vous coupent des perceptions vulgaires, vous détachent de vos semblables. « Solitude stérile » de ce monde étranger qui n'est plus qu'un désert : « J'étais seul, seul sur la terre » clame la voix explorée de l'homme civilisé qui erre sans espoir de retrouver la porte perdue gardée par l'Ange redoutable. La Nature n'est-elle que le leurre suprême, factice décor évocateur de la véritable patrie de l'âme, faux jardin d'Eden où se reflètent d'imparfaites caricatures matérielles du monde des idées, inaccessible sur terre ? Ah ! si seulement cela suffisait à procurer un semblant de quiétude !

Mais cette quiétude est fortement troublée en cette fin de 1794. À dire vrai, au sein du couple Verdier, l'harmonie est loin d'être parfaite. Le mari autoritaire et jaloux supporte mal les différences de génération trop flagrantes que lui impose journallement la cohabitation avec un entourage exclusivement féminin et jeune ; coléreux, il se révèle vite insupportable comme le souligne un courrier adressé à Gramagnac<sup>379</sup> :

« Nous sommes dans l'état le plus cruel. M. Verdier abuse de notre sexe, de notre âge, de notre faiblesse, pour nous traiter avec une indignité dont je n'avais pas idée. Sa fureur est d'une violence dont vous

---

<sup>379</sup> *Arnelle*, page 67. M. Verdier est parti en claquant la porte et se trouve à Paris. Sophie écrit à nouveau à Gramagnac (page 69) pour qu'il obtienne du sinistre personnage un divorce en bonne et due forme : « Tâchez, mon ami, de l'engager à retourner chez lui. C'est un fou et un méchant. Il a répandu mille horreurs dans ma maison, il a empoisonné notre paix, il dégraderait la vertu même si elle pouvait l'être. Non jamais un tel être ne vivra près de moi, je croirais faire une chose mauvaise et coupable que d'y consentir, je veux que tout ce qui m'entoure soit pur et honnête. » On peut se demander dans quelle mesure l'attitude de Sophie, plus ou moins consciemment, n'exacerbe pas ces tensions ; son attitude envahissante à l'égard de la progéniture de ce couple mal assorti peut expliquer en partie le courroux de ce personnage dont le caractère a dû s'aigrir passablement du fait de son déjournement en prison. Notons que L.-C. Sykes corrige la datation proposée par Arnelle de manière logique et satisfaisante (Arnelle situait l'épisode avant l'incarcération du personnage, ce qui est peu conforme à un déroulement cohérent des faits). M. Verdier va donc sortir avec fracas, et pour un temps, de l'existence de Julie et de Sophie.

seriez effrayé. Nous ne savons que faire sans protecteur, sans guide, nous nous trouvons abandonnées à la colère d'un homme qui ne ménage rien, qui nous menace des dénonciations les plus calomnieuses.... »

Marques précoces d'une sénilité accélérée par les conditions d'incarcération et les menaces constantes subies par le pauvre homme ? Peuvent-elles comprendre, ces femmes qui lui semblent coupées du réel, de quel lieu il revient, de quel enfer ténébreux et solitaire ? Son comportement ne peut qu'assombrir soudain l'univers paisible de Champlan. Insultes, imprécations et blasphèmes qui heurtent Sophie : il appartient désormais à l'attentif Gramagnac de résoudre ce problème. Ainsi, le coléreux Verdier disparaîtra de leur existence ; le moment est propice pour qu'il retourne sur ses terres, loin<sup>380</sup> ... Rendre de tels services doit certes encourager Gramagnac à conserver quelque espoir, d'autant que Sophie projette désormais de se trouver un pied-à-terre à Paris et enjoint à son correspondant de lui chercher un appartement de « sept à huit pièces<sup>381</sup> », dans la capitale même. Jacques Lafargue s'est joint à la tribu depuis Thermidor et fait donc désormais partie intégrante du cercle intime de Sophie. Probablement rendu à la vie civile par une mauvaise santé qui le rend inapte au service armé, il a appris le mariage de Fargette, le 13 janvier 1795, avec Jean-Baptiste de Bresson. Le jeune homme qui en était secrètement épris sombre dans une mélancolie sans fond d'où sa cousine s'emploie patiemment à le tirer.

---

<sup>380</sup> Le 21 novembre 1794, Sophie écrit : « Nous n'avons que des nouvelles très calmes du citoyen Verdier ; j'espère qu'il persistera à retourner dans son pays. Il me tarde qu'il soit bien loin, il me tarde surtout que mon amie ait brisé tout à fait la chaîne qui lui a fait verser tant de larmes. » *Cor.*, page 294.

<sup>381</sup> « Un étage de sept à huit pièces nous suffirait et une petite chambre pour Lafargue. » (*Arnelle*, page 95.)



À cette époque, comme nous l'avons vu, la mise-à-jour de la succession de la famille Cottin met tout le monde dans l'embarras : la menace de devoir quitter Champlan obsède la jeune femme car Girardot, sorti de prison, paraît disposé à vendre la propriété au plus offrant. Les rapports de Sophie avec sa belle-famille traversent une crise. Aussi songe-t-elle, non sans chagrin, à l'éventualité d'acquérir, dans un futur proche, un domaine plus restreint, dans la vallée de Montmorency :

« Je le préfère à tout, comme mon ancien ami ; mais le grand sacrifice est de le quitter. Une fois que je me serai arrachée de cette chère habitation, les liens qui m'y attachent seront presque rompus, et j'en prendrai aisément d'autres dans un autre lieu. La terre que j'habite, l'arbre qui me couvre, ne sont pour moi ni une terre, ni un arbre ordinaire ; ce sont des êtres qui me sont chers, et dont l'ensemble m'est extrêmement précieux. Et c'est cela qu'on m'ôte, et c'est cela que je veux aller chercher ailleurs, mais je me garderai de m'y attacher, jusqu'à ce que ce soit à moi.<sup>382</sup> »

Au terme de ce long hiver, vers le mois d'avril, Sophie réside toujours à Champlan. Gramagnac qui se dévoue sans relâche se fait-il plus pressant qu'aussitôt une pique fuse habilement ; commentant les *Lettres d'Yorick à Élixa* de l'abbé Raynal, Sophie souligne ce qui lui semble convenir le mieux à leurs rapports, éclairer leur situation réciproque : « Le désir, mais le désir timide la suivait en silence, dit l'abbé Raynal ; le seul homme honnête eût osé l'aimer, mais n'eût pas osé le lui dire... Heureuse la femme digne d'un pareil éloge !<sup>383</sup> » L'occasion est ainsi prise de rebuter le barbon. « Elle voulait le réduire au régime de l'amitié, ce qui ne faisait pas son affaire, comme à tout véritable amoureux de n'importe quel âge. Il conservait la gêne de cette situation fausse [...] » signale Arnelle

<sup>382</sup> *Cor.*, page 294.

<sup>383</sup> *Arnelle*, page 83.

avec sagacité. À dire vrai, elle faisait beau jeu de son attachement à l'époux défunt pour repousser les propositions honnêtes de cet affable Gramagnac : « La terre n'est plus rien, je me perds dans un avenir céleste, je brûle d'y atteindre, je ne sais qu'un chemin pour y arriver et je forme des vœux pour qu'il me soit ouvert. Je prie mes amis de ne pas savoir mieux que moi ce qui me convient. Qu'ils me laissent le choix du genre de vie qui me plaît [...] <sup>384</sup> » Aux dires d'Arnelle, l'amoureux sexagénaire ne renonçait pas à ses travaux d'approche et, malgré les sous-entendus qu'on lui adressait, n'en continuait pas moins son siège, avec une ténacité digne d'un meilleur succès. Sophie se caparaçonnait de son indéfectible fidélité au disparu, mythifié, au point qu'un jour elle demanda au soupirant de lui aller quérir chez un artiste une miniature de son mari ; elle confiait à Gramagnac les cheveux du disparu pour qu'un artisan habile en fit un collier – c'était l'époque où les ouvrages en cheveux étaient fort répandus – et jurait de ne porter jamais d'autre bijou que celui qui, constamment, évoquerait pour elle la figure aimée<sup>385</sup> du défunt<sup>386</sup>. Peut-on vaincre pareille constance, avait pu se dire

---

<sup>384</sup> *Arnelle*, page 89.

<sup>385</sup> Du point de vue symbolique, cet « anneau » de cheveux qui enserre le cou est un rappel évident de l'anneau de mariage (Sophie reste liée symboliquement par cette cordelette de cheveux à son mari) ; le fait de le porter autour du cou induit une pluralité de sens : telle une corde de chanvre destinée à la pendaison, ce lien signifie l'union jusqu'à la mort ; cet étranglement suggéré par cet objet, c'est aussi l'incapacité de proférer le moindre mot, donc de dire « oui » à Gramagnac. Enfin, soit par synecdoque, soit par métonymie, ce collier de cheveux porté à même la peau nous ramène au corps entier du mari défunt. Ainsi placé, ce corps symbolique devient, bien sûr, un obstacle physique aux intentions de Gramagnac, véritable « épée du roi Marc » qui interdit toute transgression.

<sup>386</sup> « Je veux la voir souvent [la miniature], mais moi seule. Nul être sur la terre ne regardera cette ressemblance comme moi ; elle n'est attachée au cœur de personne. Cruelle idée !... Souvenir amer !... Je ne puis appuyer là-dessus, je me sens déchirée... Mon bon ami, occupez-vous de ma commission ; je ne vous en ai jamais donné d'aussi essentielle... Faites-moi faire avec ces cheveux une chaîne pour passer autour du cou... Que de larmes j'ai versées en écrivant tout ceci !... Quelles impressions vives, profondes ! Ha ! Dieu, quand finirai-je de

l'impatient Gramagnac, avec dépit, passablement refroidi par tant d'efforts pour repousser ses attentions ?

Ainsi, dans une longue lettre, datée du 15 avril 1795<sup>387</sup>, Sophie Cottin déployait avec un art consommé une rhétorique propre à plonger son interlocuteur dans une situation des plus paradoxales ; Arnelle note non sans humour que la facilité de plume de Mme Cottin l'entraîne à dissenter longuement sur des pointes d'aiguilles et que ses subtilités font un peu perdre de vue leur objet. Mais à dire vrai, n'était-ce pas le but essentiel que de perdre Gramagnac dans des méandres labyrinthiques où il verrait qu'il n'y avait aucune issue pour lui :

« Vous ne vous doutez peut-être pas que je suis difficile à vivre et qu'au milieu d'un air de douceur qui en impose, j'ai une certaine âpreté dans ma franchise, qui ne peut pas convenir à tout le monde. Ne commencez pas par nier le fait, je vous avertis que vous vous en apercevriez à la longue et peut-être même avant d'avoir fini ma lettre. Quelque contente que je sois du fond d'une chose, si la forme n'y répond point, elle n'échappe pas à ma critique. Pour être persuadé ainsi que je l'aurais voulu, des vérités que je vous ai dites, il fallait les trouver toutes simples. "Vous avez raison, Sophie ; le torrent du monde avait obscurci à mes yeux la vraie et sainte morale de l'amitié ; un mot me l'a rappelé, je vous remercie d'avoir réveillé ce souvenir..." En fallait-il davantage pour une action pareille ? Vous la nommez belle et vertueuse, mais comment appréciez-vous ce nom de vertu ? Est-ce qu'une action aussi douce que facile à faire est digne de ce nom ? Est-ce quand on suit le mouvement de son cœur, sans gêne et sans contrainte, qu'on est vertueux ? Mais non, ce titre comprend toujours l'image d'un sacrifice : pour le mériter il ne suffit pas de bien faire, mais de faire le bien aux dépens de ses penchants et de son plaisir. Jugez à présent, si vous n'avez pas prodigué cette épithète aussi sacrée que sublime à la simple bienveillance d'un bon cœur.»

---

souffrir ? » (Sykes, page 25 - Arnelle, page 81) Sykes, bizarrement, omet de citer le passage que nous avons souligné (parce qu'il le juge peu important). Or, l'analyse que nous en donnons dans la note précédente montre assez que du point de vue psychanalytique le détail est révélateur.

<sup>387</sup> Arnelle, page 90.

Si Sophie se définit psychologiquement, parfaitement lucide dans son entreprise d'autoscopie<sup>388</sup>, on la voit déployer des trésors d'argumentation pour amener son destinataire à de sages positions : formulation au style direct des réponses attendues, fausses questions, discours moralisateur pesant. L'ensemble a dû provoquer des grincements de dents ; les deux acteurs en présence ne possèdent visiblement pas la même définition du mot « amitié ». Quant au sacrifice<sup>389</sup> suggéré, il traduit l'intrusion du romanesque, c'est-à-dire de l'imaginaire, dans les rapports quotidiens, comme si les comportements réels devaient être soumis à une relation fantasmatique, fantasmée, fondée sur les *topoi* de l'univers narratif. On le voit ici, c'est bien le paradigme véhiculé par la littérature (mais la littérature le reproduit bien davantage qu'elle ne le produit) qui exerce sur le

---

<sup>388</sup> Sophie possède le don de s'analyser avec lucidité même s'il lui arrive de prétendre le contraire : « S'il est vrai que l'homme qui médite est un animal dépravé, je me perfectionne tous les jours, car je ne réfléchis presque plus. J'ai des sensations vives, pénibles ou agréables, sans en savoir la cause, ni même la chercher. L'analyse que vous me demandez, l'examen de moi-même, est plus que difficile, il est impossible. Mais je me connais bien mal, si l'indifférence la plus complète ne règne pas au fond de mon coeur, et je me trompe fort si ce coeur éprouve le plus léger désir de sortir de son état. La situation où je suis est la seule qui me convienne. L'indépendance et la paix, voilà le seul bien où j'aspire, j'en jouis et je ne veux pas les risquer, quand même je le pourrais. Mais je n'ai pas plus le pouvoir que le désir de connaître de nouveaux sentiments. » (*Arnelle*, page 88.)

<sup>389</sup> Il est évident que le thème du "sacrifice" représente dans les clausules (*excipit* ou épilogues) un effet de valorisation esthétique déterminant. La mort étant à considérer de ce point de vue comme une *scène sacrificielle* même si elle n'est pas volontairement assumée par le personnage (dans ce cas, c'est l'auteur qui immole son personnage sur l'autel du roman), il devient intéressant de relever combien de romans s'achèvent par la mort du héros et surtout de l'héroïne. Néanmoins, cette issue est, à notre avis, sinon typique, du moins liée à l'esthétique romantique. À noter l'article que Michel Baude a consacré à ce thème dans l'oeuvre romanesque de Lamartine. (Michel Baude, *Le moi à venir*, « Le sacrifice féminin dans l'oeuvre romanesque de Lamartine », Klincksieck, 1993, page 181.) ; en particulier cette conclusion, page 193 : « Quel est, dans cette perspective, le rôle de la femme ? Si l'on s'en tient à une première lecture, la femme paraît vouée au malheur. Ce malheur a toutefois un sens : grâce au sacrifice, les souffrances de la femme deviennent bénéfiques pour elle-même, mais aussi pour l'homme et pour le genre humain. »

comportement social – plus précisément dans le champ de la relation amoureuse – son influence directrice. Certes, lorsqu'elle quitte le terrain du sermon, Sophie fait montre de davantage de passion et son style prend un autre rythme ; le paragraphe suivant révèle, au travers d'un soliloque poignant, des teintes romantiques indéniables, sombre *lamento* dont le caractère pathétique demeure touchant :

«Je suis loin d'avoir une âme brûlante, je doute qu'elle le fut alors qu'elle était animée par le plus doux, le plus tendre des sentiments, mais cette perte violente l'a tellement abattue qu'elle n'a plus ni énergie, ni ressort, ni sensation, et dans l'engourdissement où elle est plongée, la faculté de souffrir lui est quelquefois refusée. L'absence de mon amie m'opprime et je me vois réduite à désirer que les inquiétudes présentes me fassent assez d'impression pour écarter la funèbre image du passé. Mais non ; le présent et l'avenir ont beau me présenter des sujets de tourments et de peine, j'y suis insensible, un triste souvenir me tient absolument subjuguée, il me semble que j'ai épuisé tous les malheurs et qu'après celui-là je n'ai plus rien à craindre... Si dans cette situation je ranime et j'encourage des esprits abattus, assurément je donne ce que je n'ai pas, ce que je ne puis plus recevoir... »

La funèbre image du passé nous rappelle la métaphore personnelle que nous avons décelée dans la correspondance antérieure, celle du cercle clos de nuit au centre duquel se place la conscience de la locutrice ; ce mur sombre (« funèbre » renvoie bien à cette couleur noire caractéristique à la fois de la nuit et du deuil<sup>390</sup>) est donc bien tissé de souvenir(s), constitué d'images dans lesquelles se trouve fixé ou figé l'esprit. L'horizon est bouché ; grisaille présente et future. La seule chose qui puisse soustraire la conscience de cette contemplation mélancolique, c'est d'être sollicitée par des soucis angoissants qui déstabilisent profondément l'esprit : ici, du simple fait de l'absence de

---

<sup>390</sup> Le blanc est la couleur de deuil de certaines civilisations (Japon). C'est aussi celle du deuil des reines comme on l'a vu récemment lors des funérailles du roi de Belgique (bien que la reine Fabiola ait voulu donner un sens tout différent, spirituel et symbolique, à cette couleur).

Julie<sup>391</sup>, Sophie ressent un manque, un vide existentiel, qui lui fait redouter un accident ou quelque événement terrible. Cela seulement peut l'amener à tenir compte du réel, du monde matérialisé, comme si seule une douleur plus grande pouvait l'arracher à ces Sargasses de la mémoire où, statique, gît son âme anesthésiée.

---

<sup>391</sup> Les biographes ont noté que les allusions constantes de Sophie à sa cousine Julie et à son amitié pour elle, n'étaient pas de nature à encourager Gramagnac. Nous relevons, pour notre part, une composante assez trouble (évidemment inconsciente, donc latente et non objectivée) dans le rapport que Sophie entretient avec Julie ; l'éviction du mari de cette dernière (dont on peut se demander quelle fut la nature exacte des propos qu'il a proférés à l'encontre de Sophie et qui l'ont à ce point heurtée), le fait que Sophie veuille assumer la (p/m)aternité des filles de sa cousine, voilà autant d'éléments qui pourraient donner à penser. N'oublions pas la part prise par Sophie à l'accouchement de Julie : «Enfin, nous voilà mères d'une troisième fille. Je ne m'afflige point de leur sexe, toutes les situations ont leurs jouissances, et une femme, quoi qu'elle en dise, peut être une créature heureuse ; elle peut souffrir aussi beaucoup. Oui, personne ne le sait mieux que moi ; mais cette peine n'appartient pas seulement à mon sexe, elle est l'apanage de tous ceux qui savent aimer, et malgré tout, qui voudrait renoncer à aimer ? (*Arnelle*, page 75). » D'une certaine façon, Sophie nie constamment sa condition de femme et refuse avec constance de la part des hommes toute relation fondée sur d'autres critères qu'une pure dévotion ou un amour platonique. Les problèmes physiologiques de la jeune femme - déjà évoqués - sont d'ordre psychologiques dans la majeure partie des cas. L'on se souvient aussi que l'amour de son mari s'accompagnait d'une assiduité peu manifeste, voire d'une certaine froideur, Sophie lui reprochant ses absences. Ici, l'aspect révélateur provient surtout du fait que pour la distraire du *souvenir de la mort de son ami* (terme employé systématiquement dans les lettres de Sophie pour désigner son époux) il faille faire intervenir la possibilité du *danger couru par son amie*. Ce qui met à balance égale l'époux et la cousine comme si l'une pouvait se substituer à l'autre. Ce poétique cri du cœur : « l'absence de mon amie m'opprime » ferait davantage songer à Sapho qu'à Sophie... Notons cependant que les amitiés entre femmes relèvent souvent de la solidarité (elle est familiale dans le cas de Sophie et de sa cousine) ; comme le signale Anne Vincent-Buffault (*L'exercice de l'amitié*, Paris, Seuil, 1995, Page 199) : « Des exemples notoires d'amitiés féminines existent [...] Mme Riccoboni, par exemple, romancière, séparée de son mari acteur, partage son appartement avec une autre ancienne comédienne, Marie-Thérèse Biancolelli, qui est son amie intime. Sa conception de l'amitié féminine tient une grande part dans ses romans épistolaires où, face aux douleurs des amours contrariées et de l'infidélité des hommes, l'héroïne s'adresse à la figure idéale de la fidèle et tendre amie (en particulier dans les *Lettres de Milady Castelby*). L'amitié entre femmes y accède à un stade d'accomplissement plus élevé que celui de l'amour-passion. Mais le féminisme de Mme Riccoboni n'est guère partagé par les grandes salonnières. »

Sophie termine d'étrange façon, faisant valoir à son interlocuteur le bonheur qu'il doit éprouver à rendre à son amie les services dont elle le charge<sup>392</sup> ; c'est évidemment le payer de mots...

« À présent que j'ai rempli ma tâche de sincérité, je vais me dédommager de ce qu'il a pu m'en coûter, en vous disant combien mon coeur est pénétré de la bonté avec laquelle vous m'acceptez. Je vous remercie de tous les soins que vous prenez pour moi, il m'est doux de vous en savoir quelquefois occupé. J'aime à vous les donner, autant que vous pouvez aimer à les remplir. »

Gramagnac, cependant livra un combat d'arrière-garde. Sans doute témoigna-t-il de la force de ses sentiments, signifiant à sa correspondante que son souhait le plus cher était de nouer des liens plus substantiels que ceux d'une amitié affétée. D'ailleurs, entre un homme et une femme, l'amitié ne devait-elle pas être plus tendre ? De passage à Champlan, il se fit pressant en paroles, plongeant Sophie dans une certaine gêne. L'ultime coup fut porté à l'amoureux transi par une lettre datée du 10 juillet 1795<sup>393</sup> :

« L'amitié, avez-vous dit, doit être plus tendre entre un homme et une femme ; plus tendre, je ne le crois pas ; plus réservée, il n'y a pas de doute, et cette réserve qui tient à la différence des sexes, non à la méfiance, peut, je le conçois, y ajouter un intérêt plus piquant. Mais cette réserve peut-elle s'accorder avec l'abandon absolu, la confiance illimitée, la liberté de penser tout haut, qui font la base de l'amitié ? Non pas entièrement ; alors ce partage doit la détruire, car l'amitié est exclusive et croit n'avoir rien quand elle n'a pas tout. C'est donc une chimère de penser qu'elle peut exister. »

---

<sup>392</sup> Dans cette lettre, elle lui réclame les oeuvres de Bernardin de Saint-Pierre et le *Discours* de Platon.

<sup>393</sup> *Arnelle*, page 98.

Ce débat d'école qui s'applique à délimiter des frontières ténues entre territoires trop contigus vise à préciser la physiologie<sup>394</sup> de la relation entre sexes différents ; car pour Gramagnac il ne s'agit que d'une querelle byzantine et puisqu'il s'avère incapable d'opérer la distinction, Sophie s'attache une fois de plus à démontrer que cette amitié qu'elle revendique se situe sur un plan plus éthéré puisque deux femmes peuvent l'éprouver l'une pour l'autre :

« En vérité, je le croirais si je ne la sentais pas dans mon coeur et si je n'en avais pas eu le plus touchant modèle dans ma Julie et celui qui fit le court bonheur de ma vie. »

Étranges repoussoirs qu'une femme et un cadavre. C'est-à-dire deux variations sur un même thème - celui de l'amitié - qui ne cadrent nullement avec celle que voudrait faire valoir, en sa faveur, le dévoué Gramagnac. Ayant atteint à une sorte de degré suprême tant par ce « court bonheur » paroxystique, que par le « touchant modèle » qu'offre la cousine adorée, Sophie suggère que désormais elle ne pourrait qu'être déçue et décevoir à son tour.

« Mais ce qu'il y a de certain, c'est peut-être le plus rare de tous les sentiments, en ce qu'il exige qu'une situation particulière se joigne à une pureté à laquelle peu d'êtres peuvent s'élever. »

La belle affaire que de proposer aux simples mortels une sorte d'élitisme héroïque, désincarné, qui transcende les désirs et les passions. C'est mêler abusivement deux registres totalement différents d'où cette confusion du lexique qui convoque des termes d'apologétique que ne renierait pas un théologien rassis par la pratique de la chaire :

---

<sup>394</sup> Nous utilisons ce terme au sens qu'il prend au début du XIX<sup>e</sup> siècle, sous la plume d'un Balzac, par exemple, qui rédige des « physiologies ». Il s'agit en fait, dans ces traités, d'explorer des secteurs précis du comportement des individus. Mme Cottin, pour sa part, se place plutôt dans la lignée des Précieuses et dans celle du roman psychologique quant à la finesse de son analyse.



« Voici ce que j'entends par cette situation particulière. Notre âme, pouvant aimer de plusieurs manières, doit avoir, pour ne pas les confondre, autant d'objets d'attachement que de facultés de s'attacher. Ce n'est qu'en sentant d'une manière distincte ce que l'amour a de plus vif, ce que l'amitié a de plus tendre, qu'on peut bien connaître toutes les nuances qui rapprochent et éloignent ce deux sentiments. »

La sensibilité serait donc une claire appréhension des qualités distinctes, c'est-à-dire des caractéristiques particulières, qui différencient les objets d'attachement. Quelque chose du même ordre que cette faculté singulière qui permet de distinguer les notes musicales et d'apprécier les harmonies sonores, en somme ! L'âme sensible détiendrait de la sorte la capacité d'appréhender tous les degrés subtils d'une échelle donnée de valeurs dont elle saisirait les gradients ; dans cet ordre, l'amitié se situerait à l'antipode de l'amour, et ce que nous pourrions appeler « l'inclinaison », à l'instar de l'aimant, serait pourvue d'antipôles, négatif et positif. Or, Sophie ne se fait pas défaut de placer l'amitié du côté positif, destabilisant son interlocuteur et lui ôtant toute initiative :

« Celui qui posséda, qui possède encore toute ma tendresse, n'inspira à ma Julie une amitié libre que parce qu'elle lui savait le coeur rempli d'amour pour une autre ; s'il avait voulu être pour elle plus qu'un ami, il ne lui aurait plus été rien du tout. »

Imperturbable, elle déplace le point de vue et donne une valeur exemplaire aux relations de Jean-Paul et Julie : celle-ci n'a pas transgressé les règles de la décence, vouant au défunt une amitié sans ambiguïté puisqu'elle le savait épris de Sophie. Quand à Jean-Paul, s'il avait tant soit peu trahi cette confiance, Julie l'aurait à jamais privé du digne sentiment qui les unissait ! De façon détournée, voici la menace circonscrite. Et si Gramagnac n'a pas compris à quoi sa charmante

correspondante veut en venir après tant de circonvolutions langagières, jouons cartes-sur-table !

« Quant à moi, je sais bien que tout homme qui oserait profaner la douleur qui m'accable, en me parlant un langage qui m'est devenu insupportable depuis que je ne l'entends plus de la bouche de celui que j'aime, ne m'en reparlerait de ma vie. »

Une telle position interdit d'avance toute tentative nouvelle. Voici le soupirant sommé de choisir entre deux attitudes, bien informé du fait qu'un choix imprudent équivaldrait à rompre définitivement toute relation. Ce passage concentre, à l'intérieur d'une succession de relatives qui coupent le sujet « tout homme » de son verbe à la forme négative « reparlerait », une série de termes dont l'effet glaçant est remarquable : oserait - profaner - douleur - accable - insupportable. La longue phrase, ainsi architecturée par le martèlement d'un rythme ternaire, constitue bien une mise en garde des plus sévères qui fixe un interdit. Comme dans le conte, voilà condamnée<sup>395</sup> une porte qu'il faudra se garder à jamais d'entrouvrir si l'on souhaite profiter longtemps des bontés de la dame de Champlan. Comme le signale L.-C. Sykes, « Mme Cottin fut contente de la réponse que Gramagnac fit à sa remontrance : elle n'y trouva que « l'expression simple et touchante de son amitié. » Mais cette amitié ne paraît pas avoir résisté à cette dernière épreuve.

---

<sup>395</sup> Cette phrase ressemble à une pancarte clouée au moyen de trois clous (on peut penser au clous de la crucifixion signification « activée » par le verbe « profaner ») : ces clous sont, bien entendu figurés par les trois relatives introduites par « qui ». On peut certes gloser sur l'apparent désordre syntaxique d'une phrase qui mime, justement, la réaction prévisible qu'engendrerait la transgression évoquée par Sophie. Notons également que cette belle tirade démarque ce passage de *La Nouvelle Héloïse* (Lettre XIII, 6<sup>e</sup> partie, de Claire d'Orbe à Saint-Preux) : « Quant à moi, je vous déclare que tout homme, quel qu'il puisse être, qui désormais m'osera parler d'amour, ne m'en reparlera de sa vie. » Plus que d'un plagiat, il s'agit de la part de Sophie d'une sorte de conformisme ; elle désire par dessus tout imiter son modèle littéraire idéal. Jean-Jacques.

Gramagnac se brouilla-t-il avec Mme Cottin ? Ou tout simplement, n'ayant plus rien à espérer, cessa-t-il de la voir ? » Vraisemblablement comprit-il que cette femme souhaitait avant tout mener seule sa barque et que, ayant conquis par la force des circonstances une autonomie totale, elle ne désirait subir aucune tutelle masculine qui aurait pu se muer en esclavage.

Depuis que la politique avait permis à la vie de retrouver ses droits, Sophie Cottin s'employait à renouer des liens anciens ; son salon accueillait les beaux esprits d'une minuscule société, anciens amis du clan familial, rescapés et nouveaux venus, généralement conservateurs ou royalistes de coeur. Ainsi, à Champlan, outre Gramagnac, l'on pouvait rencontrer un voisin, hommes de lettres, Félix Faulcon, l'historien Joseph Michaud, et Jean de Vaisnes. Sophie, semble-t-il, laissait discourir entre eux ces messieurs, sans prendre une grande part à leurs dialogues<sup>396</sup>.

À cette époque, une fraction des royalistes avait cru possible de composer avec le nouveau pouvoir ; l'autre fraction, pensant le moment propice à un coup de force, s'employa à déstabiliser par ses actions un gouvernement jugé faible et corrompu<sup>397</sup>. Le climat d'épuration qui

---

<sup>396</sup> Selon Arnelle, un homme d'esprit qui s'était fait inviter pour la rencontrer écrivait à un ami : « Rien à vous apprendre sur Mme Cottin. Je l'ai vue, elle ne parle pas. »

<sup>397</sup> Les royalistes affichaient en fait diverses tendances ; le clan le plus modéré espérait une longue période de retour à la normale par le biais d'une régence de type feuillant (Jean-Paul Cottin avait appartenu à ce courant). Ce mouvement était surtout représenté par les « royalistes de l'intérieur » qui observaient la situation politique sur le terrain avec lucidité. La mort énigmatique de Louis XVII, rendue officielle le 8 juin, brouilla les cartes. Le comte de Provence, devenu Louis XVIII, annonça alors, à Vérone, le 24 juin, son intention de restaurer la monarchie, « sans les abus ». Cependant, l'émigration était dominée en majorité par le courant absolutiste qui exprimait sa volonté de recouvrer ses privilèges. L'Angleterre gérait cette situation en visant à créer des foyers de résistance sur le sol français (Sud-Est et Franche-Comté) au moyen de ses nombreux agents secrets et de l'argent qui arrosait généreusement les milieux politiques parisiens. Cependant ce jeu était assez

prévalait en province à l'encontre des Jacobins et de ceux qui avaient dirigé la Terreur, notamment à Lyon, constituait un signe encourageant pour les défenseurs de l'Ancien Régime.

À Paris, en mai, les sans-culottes tentèrent un coup de force violent<sup>398</sup> : les couches populaires, qui avaient connu la disette<sup>399</sup> provoquée par l'hiver rigoureux et les hausses de prix, savaient n'avoir rien à attendre de cette République thermidorienne conduite par la bourgeoisie. Cette insurrection fut écrasée par les troupes de la Convention, ce qui mit fin à toute velléité de révolte. C'est alors que les royalistes se décidèrent à agir. Les débarquements de Carnac et de Quiberon<sup>400</sup> visaient à renverser la République avec l'appui des Anglais. L'échec cuisant conforta les nouveaux dirigeants dans l'idée de prendre appui sur l'armée pour gouverner la France. Les guerres

---

trouble et l'on peut noter une certaine connivence entre certains milieux dirigeants des deux nations ; le débarquement par la *Royal Navy* des troupes royalistes sur une presqu'île où elles se font encercler par l'armée républicaine est assez révélateur. La fraction la plus dure des monarchistes mise hors d'état de nuire, l'Angleterre pouvait se satisfaire d'un gouvernement bourgeois conservateur qui visait à rétablir la paix dans une République exsangue, commercialement incapable de rivaliser avec sa concurrente désormais maîtresse des mers.

<sup>398</sup> Le 20 mai, les sans-culottes s'emparent du siège de la Convention et massacrent un député, Féraud, dont la tête est promenée au bout d'une pique. Chassés par la troupe, ils s'en prennent à l'Hôtel-de-Ville. Le 24 mai, l'émeute est écrasée.

<sup>399</sup> À la fin de l'hiver 1794-95, la ration journalière de pain descendit de une livre et demie par personne à une livre. Pour le peuple, le pain était l'aliment de base, voire l'unique nourriture en période de disette. Cependant, tous ne sont pas logés à la même enseigne : à Auteuil, une noce se voit servir une énorme tourte, un non moins énorme pâté, de la morue aux pommes de terre, du café et de l'eau-de-vie... La situation favorise les trafics. Alors que du temps de Robespierre s'étaient mis en place des « banquets civiques » qui consistaient à obliger, périodiquement, chaque citoyen « à manger devant la porte de la maison qu'il habite et à réunir son ordinaire à celui de ses voisins », les restaurants rouvrent pour les clients les plus favorisés. Situation qui n'est pas sans rappeler celle de Paris sous l'Occupation.

<sup>400</sup> On connaît l'épisode relaté par Chateaubriand (I, 5) dans les *Mémoires d'Outre-Tombe* qui met en scène Gesril. L'armée fit 9000 prisonniers qui tombaient sous le coup de la loi décrétant la mort pour tout émigré rentrant les armes à la main : on se borna à fusiller 754 prisonniers.

révolutionnaires avaient produit de nouveaux agents sociaux, une caste d'officiers jeunes, avides de prestige et de gloire, imbus de leurs privilèges acquis à la pointe du sabre. L'action suspicieuse des « commissaires politiques », arrogants roquets que la Convention avait cru bon de lâcher dans les jambes de ces militaires courageux, avait mécontenté ces officiers sortis du rang, que les arguties idéologiques indisposaient tout naturellement<sup>401</sup>. L'étoile de Bonaparte pointait à l'horizon. Les Thermidoriens, renouant avec la Constitution de 1791, fondèrent le paradigme qu'ils souhaitaient imposer sur la liberté et la propriété ; le but des nouvelles institutions était de laisser sa chance à la bourgeoisie de fortune et de talent en renonçant simultanément aux privilèges des ordres et au nivellement social<sup>402</sup>. Le Directoire se mettait en place, tirant autorité de ses deux assemblées dont celle des Cinq-Cents, mais avec une loi électorale nettement défavorable pour les « monarchiens ». Dès lors, « les royalistes de l'intérieur » qui redoutaient de nouvelles dérives politiques et pensaient avoir perdu la possibilité d'une restauration graduelle crurent qu'ils pouvaient faire basculer la situation en leur faveur : commerçants, propriétaires,

---

<sup>401</sup> Concernant l'attitude des militaires par rapport aux fonctionnaires de la Révolution, l'on peut citer, par exemple, le comportement du père d'Alexandre Dumas qui semble assez révélateur : « Son arrivée [à Bayonne, fin 1793] n'est guère appréciée par les représentants du peuple en mission pour qui ses opinions anti-aristocratiques sont par trop modérées. Ils veulent le chasser de la ville. Il décide d'y rester. Sa maison donne sur la place où ont lieu les exécutions capitales. Elles lui répugnent. Il ferme fenêtres et volets. Cela déplaît aux partisans acharnés de la peine de mort. Par dérision, croient-ils, ils le surnomment *monsieur de l'Humanité*. L'année suivante, entrant dans un village des Alpes, il voit sur la place une guillotine prête à fonctionner. Il s'informe. On s'apprête à exécuter quatre hommes qui ont essayé de soustraire à la fonte la cloche de l'église. Le Général trouve la sentence excessive, ordonne au capitaine Demoncourt, qui deviendra son aide de camp, de démolir la guillotine pour en faire du bois de chauffage. » (Daniel Zimmerman, *Alexandre Dumas le grand*, Paris. Julliard, 1993, page 20.)

<sup>402</sup> Il s'agit, selon le mot de Thibaudeau, d'« une voie moyenne entre la royauté et la démagogie ».

affairistes et rentiers, tous favorables à un retour à la monarchie, marchèrent sur les bâtiments publics. C'était la catégorie sociale à laquelle appartenait Sophie Cottin qui se décidait à tenter un coup de force. À cette occasion, Barras poussa Bonaparte et confia à l'artilleur la répression efficace de ces désordres. Le dernier carré royaliste fut mitraillé, le 5 octobre, devant l'église Saint-Roch. Le Directoire, cependant, fut magnanime voulant montrer que les temps avaient changé. On aurait pu condamner un millier d'opposants. Une trentaine de meneurs seulement passèrent en jugement ; il y eut sept condamnations à mort dont cinq par contumace...

Le comte de Vaublanc, qui avait connu la proscription sous la Terreur, était l'un des cinq. Comme nous l'apprend G. Castel-Çagarriga<sup>403</sup>, Vaublanc se réfugia chez Bresson :

« Afin d'égarer les poursuites dont il avait été l'objet, l'audacieuse et charmante Fargette le conduisit secrètement à Champlan. « Bresson, écrit Vaublanc dans ses *Mémoires*, aussi adroit que généreux, vint avec des outils, changea les cloisons, fit une petite chambre à l'abri des recherches.<sup>404</sup> »

Sophie conspirait ! En fait, elle rendait ainsi des services à ce petit cercle d'intimes, idéologiquement liés au souvenir de la monarchie et entraînait, de cette façon, dans un jeu romanesque qui ne devait sans doute pas lui déplaire. Joseph Michaud vint frapper une nuit aux portes de

<sup>403</sup> *Art.cit.*, page 127.

<sup>404</sup> En 1815, la famille Bresson jouera un rôle déterminant dans la fameuse évasion du comte de Lavalette, aide de camp de Napoléon. On sait que ce dernier, condamné à mort à la Restauration, s'échappera de sa cellule grâce à sa femme avec laquelle il échange ses vêtements. Il trouve asile chez Bresson, alors directeur de la comptabilité du Ministère des Affaires étrangères. C'est Fargette qui le loge dans son grenier, à l'étage des domestiques, et le ravitaille jusqu'au moment où ses amis parviendront à le faire passer en Belgique.

Champlan. Il s'était évadé de façon rocambolesque au Pont-Royal et profita, lui aussi de la cache secrète. Cet homme qui jouera un rôle important dans l'existence de Sophie, fils d'un maître de poste cultivé de Pont de L'Ain, studieux, avait débuté comme employé dans une librairie de Lyon ; une rencontre avec la poétesse Fanny de Beauharnais l'avait orienté vers les lettres. Il s'était compromis pour la cause royaliste en publiant une feuille politique, *La Quotidienne*.

### 23. Un suicide romantique :

C'est durant cette période que Sophie commença à se tourner vers la fiction. Ses dons d'épistolière avaient trouvé à s'exercer, sur un autre terrain, un peu avant les événements dramatiques que nous venons d'évoquer. En mai 1795. Sophie était allée s'installer chez M. Goetz, chirurgien, à Monceau, afin de faire inoculer sa nièce Éliisa, pratique sociale<sup>405</sup> devenue habituelle dans les milieux évolués de la société française.

---

<sup>405</sup> Nous pourrions ajouter *pratique légitimée* au sens sociologique car la vaccination jénérienne est loin d'être totalement efficace. Elle traduit, comme tout ce qui vient d'Angleterre, un certain penchant pour la modernité et l'on pourrait y voir avant tout une marque de *distinction*, d'appartenance de classe - sans qu'on puisse évidemment en nier totalement l'intérêt médical. Il est certes évident qu'elle se pratique dans l'intérêt des enfants et leur évite, lorsque l'immunité est effectivement acquise, la mort ou encore d'être défigurés. *L'Encyclopédie* contient un article *inoculation* dû à la plume éminente de Tronchin qui fait l'apologie de cette pratique : se référant à l'épidémie qui décima la Cour en 1711 « Alors si l'*inoculation* eût été connue, la douleur récente du coup qui venait de nous frapper, la crainte de celui qui menaçait encore nos plus chères espérances, nous eussent fait recevoir comme un présent du ciel ce préservatif que nous négligeons aujourd'hui. » (*L'Encyclopédie*, Paris, Garnier-Flammarion, 1986, tome II, page 182)

Une autre raison la poussait à s'absenter de Champlan, comme nous le verrons bientôt. En cette circonstance, elle s'essaya à imaginer un récit court, proche du réel, simplement pour se distraire et être lue par Julie, demeurée à Champlan<sup>406</sup>.

« Ce matin, vers l'heure du dîner<sup>407</sup>, j'étais dans ma chambre, je déshabillais mon Élisabeth pour montrer ses bras à M. Goetz, tandis que M. Goetz le fils préluait sur mon piano<sup>408</sup>. Je vois entrer un homme d'environ 33 ans, et dont la physionomie me frappe de la manière la plus agréable. C'était un ami de la maison qui venait dîner. Il s'assoit en silence, je jette un coup d'oeil sur lui ; sa contenance annonçait quelque chose de réservé. - À coup sûr, dis-je en moi-même, nous ne nous parlerons guère. - Je continue à m'occuper de mon enfant : Élisabeth était charmante en ce moment, elle m'a embrassée d'un air si tendre que son action est remarquée par cet homme, et il fait, non pas un compliment, mais une réflexion sur ce qu'il n'y a que la nature qui peut ainsi attacher un enfant à sa mère. Je souris et ne dis rien, il s'en aperçoit et me le demande. - C'est, lui dis-je, que vous faites en ce moment trop d'honneur à la nature, et que votre confiance en elle n'est qu'une erreur. - Comment ! ne seriez-vous pas la mère de cet enfant ? Oh ! je ne veux pas le croire, je serais désolé. - Monsieur, pour la première fois que je vous vois, je ne veux point porter un sentiment si fâcheux dans votre âme, je ne vous dirai rien. - Vous avez donc, a-t-il interrompu avec vivacité, surpassé la nature, et pour être mieux qu'elle, vous avez rompu ses barrières. - Ce n'est pas cela encore, mais il est des situations isolées où le besoin d'attachement fait qu'on s'attache violemment aux liens qui nous restent. - Je n'ai pas voulu en dire davantage, je me suis arrêtée. Il m'a regardée longtemps, très longtemps ; au bout d'un moment, il s'est approché de moi et m'a demandé : - À qui est cet enfant ? - À mon amie, ai-je dit, à la compagne de mon enfance, de ma jeunesse, à celle de toute ma vie. - J'ai tort, j'aurais dû le deviner. - Et il s'est tu, et il s'est promené dans la chambre... J'étais surprise, intéressée, distraite.

---

<sup>406</sup> *Cor.*, page 299.

<sup>407</sup> Étymologiquement « rompre le jeûne » : le *dîner* désignait le repas de midi.

<sup>408</sup> L'on peut supposer que Sophie, qui s'installe chez M. Goetz pour plusieurs semaines, y a fait transporter son piano (Il faut se représenter celui-ci comme un piano droit, assez peu volumineux et léger et non pas comme un piano à queue). Cela traduit son goût pour la musique. Dans le film récent *Ludwig Van B.*, l'on peut voir Beethoven « tester » un pianoforte à queue, vers 1804.



On est venu annoncer le dîner. Pendant le repas, cet homme, dont j'ignore le nom, a entremêlé l'ennuyeux bavardage des Messieurs Goetz de phrases qui paraissaient lui échapper et qui ne m'échappaient pas. C'étaient des réflexions générales, mais si justes, si bonnes, et quelquefois si lumineuses, qu'à chaque fois mes regards se portaient sur lui avec étonnement, et chaque fois je rencontrais les siens. On a parlé de la campagne : il l'aime, il n'aime qu'elle. Il n'est pas heureux, j'ai compris tout cela plus qu'il ne l'a dit, et je crois que, de mon côté, j'ai laissé entrevoir les mêmes choses, car il a eu l'air de savoir que je pensais comme lui... En sortant de table il m'a donné la main. - Je ne croyais pas, a-t-il dit, être si bien entendu, en venant dîner chez M. Goetz. - Et moi, ai-je répondu, je ne croyais pas si bien comprendre un ami de M. Goetz... Ce dernier nous a interrompus et m'a menée à mon piano. J'ai joué un morceau. Cet homme, assis vis-à-vis de moi, tenait Élisabeth sur ses genoux ; Élisabeth le souffrait. Il me regardait, et écoutait ; quand j'ai eu fini, il ne m'a rien dit, il examinait les boutons d'Élisabeth. - Que regardez-vous ? lui ai-je demandé. - Ces boutons commencent à sécher ; vous allez bientôt partir, je ne vous retrouverai plus, je ne vous entendrai plus... - J'ai voulu badiner. - Non, m'a-t-il dit, ne riez pas, une plaisanterie me ferait mal en ce moment-ci.

Son ton avait un air de vérité, de singularité ; je me suis tue, et j'ai présumé. - Une de vos romances, a dit M. Goetz, et il tenait mon cahier à la main. Cet homme le lui a pris, l'a ouvert et a lu une de celles qui peignent ma situation dans son moment le plus triste. J'ai vu des larmes couler le long de ses joues... Il s'est levé, a pris le cahier avec lui, est allé se promener dans le jardin. J'étais étonnée et fort intriguée, tu le crois bien, et fort embarrassée de soutenir une conversation avec Messieurs Goetz. Enfin, au bout d'une demi-heure, il est rentré, s'est approché de moi, et il a attendu l'occasion de me parler sans être entendu. - Voyez-vous du monde ? m'a-t-il dit. - Je ne vois personne, lui ai-je dit d'un ton assuré, mais en baissant les yeux. - Je m'en doutais encore. Allons, le mieux pour moi est de quitter tout de suite. Adieu, madame, cette journée n'est pas pour moi une journée ordinaire... Il m'a saluée à peine, n'a rien dit à ces messieurs, et est sorti précipitamment, comme par effort. Je t'avoue que, de ma vie, je n'ai vu une physionomie, un ton et une manière de sentir et de s'exprimer comme celle-là, elle me plaît beaucoup ; il a bien fait de sortir, et non seulement pour lui...

À propos, te rappelles-tu cette histoire de l'incendie de M. Dupaty dans son *Voyage d'Italie*, et son dénouement. »

C'est cette dernière touche qui, en fait, donne la clef de cette histoire, la faisant basculer dans la narration fictive. Il faut savoir que dans ses *Lettres sur l'Italie en 1785*, ouvrage que Sophie vient de lire avec plaisir, Dupaty décrit le célèbre tableau de Raphaël, *L'Incendie du bourg*, comme s'il s'agissait d'un événement survenu la veille et duquel il aurait été le témoin. Le coup-de-théâtre, pourrait-on dire, survient dans la dernière phrase : « Ah! Que ce tableau de Raphaël, que l'on voit au Vatican, est admirable ! » Sophie reproduit le même effet par le clin-d'oeil complice qu'elle adresse à sa cousine, destinataire de ce récit. Certes, comme dit l'adage, *Se non è vero è ben' trovato* et l'on pourrait se demander dans quelle mesure cette scène est totalement issue de l'imagination, décidément fertile, de la jeune femme.

On appréciera le début de cette courte nouvelle où Sophie peint avec rapidité une scène d'intérieur, scène de genre, dans le goût de l'époque, s'employant à brosser le cadre spatio-temporel avec vivacité, attentive à l'environnement sonore. L'intrusion du personnage, romanesque à souhait, crée une sensation de mystère. Caractérisé par son âge – c'est celui du Christ – l'individu dont la physionomie n'est point décrite est cependant présenté positivement, comme digne d'intérêt. Un dialogue s'instaure introduisant une variété dans les procédés d'écriture.

Tout le fonctionnement du récit procède d'éléments puisés dans l'univers personnel de l'écrivain – la musique, le fait que l'auteur compose elle-même des romances, le cahier où figurent ses partitions, le piano – tout cela forme une ligne directrice, structurante et structurante, sorte de colonne vertébrale qui gère l'isotopie du texte et assure son ancrage dans un réel crédible, attesté. L'on pourrait repérer d'autres thèmes réalistes comme ces boutons qui « commencent à sécher », indices référentiels (ce sont les boutons du *cow-pox*) et surtout indices

situationnels qui ancrent ce récit dans un espace-temps déterminé. On remarquera que cette scène puise nombre de ses éléments dans une réalité nullement édulcorée : véritable tableau de genre, elle montre bien que la transposition du réel dans un espace fictionnel s'opère par « captation d'objets » qui prennent certes une valeur particulière (le piano réel, par exemple, devient dans la narration le support d'un lien émotionnel entre les protagonistes, fondé sur la musique, la musique étant elle-même synonyme de contemplation de la nature. Grossièrement, et sans entrer dans les détails, on peut dire que la musique constitue le substrat cosmologique de l'univers visible puisqu'elle procède de « l'harmonie des sphères » et mime l'état vibratoire, sous-jacent, de la matière, qui peut être perçu par les âmes sensibles<sup>409</sup> ; c'est justement la contemplation de la Nature qui élève l'âme et la plonge dans l'extase en lui permettant de percevoir la vibration fondamentale universelle ; or, deux âmes qui se trouvent dans cet état fusionnent (les atomes-crochus sont en fait un phénomène magnétique qui provoque une attirance réciproque qui s'effectue sur un plan vibratoire secret ; ajoutons que ces thèmes sont amplifiés par Baudelaire dans les *Fleurs du Mal* : « À une passante » évoque aussi la rencontre fugitive de deux âmes « électriquement » mises en contact). Bien entendu, seules les âmes d'élite, sensibles répétons-le, sont aptes à éprouver de telles sensations.

---

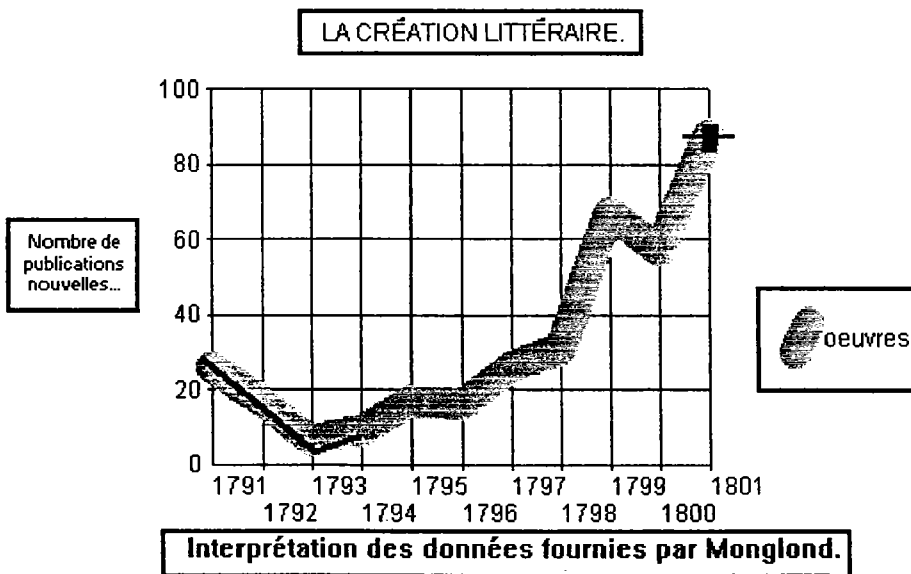
<sup>409</sup> On peut citer ce passage d'une lettre à Gramagnac (*Arnelle*, page 105) : « Je sais qu'il est parmi nous des êtres dégradés qui croient faire un meilleur choix en partageant les sensations des animaux, et leur image me fait penser que notre espèce se distingue des autres en ce qu'elle a reçu le privilège de pouvoir se dénaturer ; mais, s'il lui est permis de s'abaisser jusqu'à la brute, il lui est donné de s'élever jusqu'aux anges, et je réserve ma plus tendre estime aux âmes en qui j'aperçois quelque trace de cette grandeur. »

La caractéristique de cette *pseudo-nouvelle* est de constituer une entité complète, tranche de vie, où deux personnages complémentaires se trouvent réunis en une scène de rencontre qui leur donne l'occasion d'opérer un constat d'appartenance : des affinités électives les unissent. Dans un roman sentimental, cette situation initiale pourrait être exploitée de différentes manières : l'on peut imaginer que cette première rencontre aboutira à une confession, le personnage mystérieux étant, par exemple, porteur d'un secret personnel. Ou encore, les liens tissés entre ces deux êtres pourraient bien s'affermir grâce au concours de circonstances favorables, une idylle amoureuse se nouant au fil de péripéties qui restent à construire.

Un constat s'impose : après les désagréments d'une histoire affolée qui a brimé l'expression des individus, leur dictant ce qu'ils devaient penser, l'imaginaire recouvre ses droits. Ce qui pousse Sophie à construire un univers fictionnel représente peut-être un réflexe face aux brutalités du temps ; mais on peut déceler l'apparition d'un nouvel « horizon d'attente » dans ce court passage, son auteur s'appliquant à en délimiter le territoire et les frontières, à en faire le tour – cette lettre constituant une sorte de pierre de touche à l'épreuve de laquelle Sophie soumet l'expression de cette sensibilité neuve qu'elle porte en elle.

Ce besoin de trouver un refuge dans la fiction est naturel au sortir de la Terreur : le pouvoir robespierriste avait effectivement brimé toute expression d'idées personnelles, réussissant ce que jamais n'avait pu réaliser l'Ancien Régime, tarir presque totalement la production littéraire ! Des fonctionnaires scrupuleux et zélés s'appliquaient à traquer dans le moindre opuscule les traces déviantes d'une pensée menaçante pour la Révolution en marche, réduisant les créateurs à une auto-censure volontaire : entre le couperet et le silence, il n'y avait guère

d'espace de liberté. Les censeurs, visant à faire triompher le nouveau paradigme jusque dans les oeuvres du passé, s'attelèrent à la tâche gigantesque de réviser les textes classiques et de remplacer partout les mots « rois » et « princes » par « tyrans », « tigres cruels », « monstres infâmes » et « ennemis du peuple ». S'attaquer au lexique équivalait à modifier le système de représentation. Les éditeurs connurent des semaines d'angoisse ; puisque nul auteur ne se risquait à leur proposer de nouveautés, il fallait puiser dans les fonds anciens, le plus souvent au péril de se voir accuser de promouvoir des idées passéistes. Les librairies déclinèrent faute de provisions et le champ littéraire connut la stérilité. Un simple graphique fondé sur l'intéressant recensement que propose, pour la période concernée, A. Monglond<sup>410</sup>, permet de suivre, l'évolution de la production de 1791 à 1801. On notera la chute évidente des publications nouvelles sous Robespierre, puis leur augmentation rapide après la Terreur :



<sup>410</sup> A. Monglond, *La France révolutionnaire et impériale : annales de bibliographie méthodique et description des livres*, Slatkine, 1976. Les sept premiers volumes couvrent la période qui nous occupe.

Au sortir de la Terreur la sensibilité du public avait évolué considérablement : constamment sollicité par les scénographies révolutionnaires qui faisaient communier les masses dans une sorte d'exaltation des sens, ce public pourrait se définir – en termes de pathologie – comme présentant des tendances hystériques et maniaco-dépressives. Sa fibre naturelle avait été usée à l'extrême et la corde intérieure rendait un son plus aigu. Le sang versé, la trahison, l'effroi, les séparations, les amours, la guerre, constituaient les péripéties et la toile de fond d'une pièce dont chaque individu était devenu l'acteur, soumis à la course erratique de l'Histoire. Comme le signale Daniel Arasse<sup>411</sup>, le sentiment du sublime avait fait irruption dans les consciences des individus :

« Après la mort du roi et les deux visions sublimes, républicaine et royaliste, qu'elle a suscitées, la Terreur vise, en répétant rituellement ce sacrifice initial, à établir dans la « conscience publique » le sentiment sublime de la Révolution : le spectateur assiste à un spectacle où, tel le spectateur kantien d'une tempête déchaînée, il frémit devant le caractère terrible de ce qu'il voit tout en jouissant du fait qu'il est protégé. La Révolution est un « coup de tonnerre sur tous les méchants » et sa Terreur, « qui passe comme un orage » (Saint-Just), est animée d'un sentiment que l'époque définit effectivement comme sublime. Dans ses célèbres *Recherches philosophiques sur l'origine de nos idées du sublime et du beau*, Edmund Burke écrit : « Tout ce qui est en quelque sorte terrible, tout ce qui traite d'objets terribles, tout ce qui agit d'une manière analogue à la terreur, est une source de sublime [...]. Alors l'esprit est si rempli de son objet, qu'il ne peut en admettre un autre, ni par conséquent raisonner sur celui qui l'occupe. De là vient le grand pouvoir du sublime, qui [...] nous enlève par une force irrésistible [...]. Les effets intérieurs [du sublime] sont l'admiration, la vénération et le respect. »

---

<sup>411</sup> Daniel Arasse, *La guillotine et l'imaginaire de la Terreur*, Paris, Flammarion, « Champs », 1987, page 116.

Après cette période, c'est donc l'horizon d'attente qui se modifie, ce dont témoigne le goût collectif pour le spectacle. Les salles fleurissent de façon désordonnée : c'est sans doute le théâtre qui nous fournit, pour cette époque, des indices fiables quant au système de représentation social ; comme le signale Michel Lioure, « la Révolution, inépuisable pourvoyeuse de terreur et de sang, suscite une assistance avide de situations dramatiques et de sensations fortes.<sup>412</sup> » Ainsi les prodromes de ce qui constituera le nouveau feuillet de réception sont-ils directement perceptibles dans cet engouement immédiat pour le théâtre nouveau qui se manifeste dès la fin du robespierrisme. Si le spectateur y recherche les mêmes sensations extrêmes qu'il a éprouvées face à la guillotine, c'est aussi une manière de refuge dans l'irréel qu'il vise à satisfaire, bien éloignée des structures contraignantes et normatives qui réglaient la théâtralité ancienne : « La Révolution avait, en outre, opéré un vaste brassage social, éliminant peu à peu le public des « connaisseurs », fidèles aux genres traditionnels, et créant un public nouveau, de culture incertaine et qui, au théâtre, réclamait d'abord du spectacle, des émotions fortes, sans trop se préoccuper de finesses psychologiques, de règles esthétiques ou de recherches de style.<sup>413</sup> » C'est ce même public qui fera bientôt le succès des oeuvres de Sophie, où il identifiera son propre univers de référence, tant matériel que sentimental.

Nous nous trouvons donc à l'époque où Gramagnac a pris ses distances et où Sophie se retrouve maîtresse de Champlan, entourée de

---

<sup>412</sup> Michel Lioure, *Le Drame*. Paris, Armand Colin, « Collection U », 1963, page 35.

<sup>413</sup> *Histoire de la Littérature française, Du XVIII<sup>e</sup> siècle à nos jours*, Paris, Armand Colin, 1970, tome II, page 686.

ses cousines et de leur progéniture. M. Verdier a regagné définitivement Tonneins. Or, avant de quitter brutalement sa femme, l'étrange personnage ne s'était guère privé de clamer à la face de Sophie sa hargne à l'encontre de Félicité dont il ne supportait pas les intrigues. Gramagnac lui-même avait mis en garde son amie contre les manigances de la trop entreprenante cousine.

À dire vrai, celle-ci avait conçu un plan pour son fils : lui faire épouser Sophie. La différence d'âge n'était point rédhitoire et une union pouvait se concevoir. Ce Jacques Lafargue dont nous avons déjà évoqué la figure était né vers 1776. Dans des « *notes sur ses devoirs et sur l'histoire de sa vie* », le jeune homme se campe psychologiquement et relate sa prime jeunesse ; peu attaché à un père autoritaire qui mourut en 1788, l'adolescent suivit ensuite sa mère dans ses pérégrinations : d'abord celle-ci s'installa à Clairac dans une belle maison où le jeune homme connut l'insouciance paresseuse d'une existence libre qu'entamait à peine la présence d'un précepteur. Rêveur, il s'abîmait dans la contemplation mélancolique de la nature et dans la lecture. *Télémaque*, les romans de Richardson, *Paul et Virginie* constituaient ses livres favoris. Sophie, s'était prise de sympathie pour ce garçon morose et indécis ; elle avait déjà envisagé, réfugiée en Angleterre, de l'introduire auprès d'elle et lui avait écrit, comme nous l'avons vu, afin de lui procurer une situation dans la maison de commerce de son beau-père. Le sort en avait décidé autrement. Le jeune homme crut trouver sa voie aux armées malgré une santé fragile et peu d'énergie. Engagé, il fut affecté à Reims, puis à Soisson. Des permissions régulières le ramenaient à Paris. Jugé peu apte au service, il bénéficiait de congés prolongés puis se décida à tenter un examen afin de devenir officier dans un corps du génie. Ce fut probablement un échec de plus et le



jeune homme quitta l'uniforme<sup>414</sup> à la faveur du retour provisoire à la paix que négocia le Directoire après Thermidor. Il n'avait qu'un ami, un compagnon d'armes, Amable Pelet, fort apprécié de Félicité ; celui-ci fit aussitôt partie des fréquentations de Sophie, dès le mois de mai 1794 et devint l'un de ses soupirants. Quant à Jacques, désœuvré, il se fixa à Champlan en septembre. Sa psychologie évoque celle des personnages romantiques, à mi-chemin du Julien Sorel de Stendhal et du Gaspar Hauser de Verlaine, il fait aussi penser à René ou à Werther ; en fait, nous sommes en présence d'un type représentatif d'une certaine jeunesse qui cultive des songes, des ambitions et des désirs, mais se sent définitivement exclue du monde réel, brutal et amorphe, dont la rudesse impitoyable crée la sensation du gouffre. L'amour même semble hors de portée ; Jacques avait cru éprouver une passion pour la jeune « Fargette », elle avait préféré quelqu'un d'une autre envergure. Dépourvu de talents et de courage, il n'a pu accéder à ces destins fulgurants qui caractérisent certains êtres - l'on songe à toute cette génération de maréchaux futurs dont la carrière à venir est en train de se dessiner à cette époque précise, qui savent se mettre en avant tant par leur bravoure que par leur esprit d'initiative, et dont l'étoile personnelle commence à briller. Jamais Jacques Lafargue ne sera de cette race : velléitaire et sensible, il se révèle inapte à l'action. Comme le souligne L.-C. Sykes, élevé dans l'oisiveté et la solitude, replié sur lui-même, gâté par sa mère, puis livré subitement à la rude vie de garnison, il avait développé sa sensibilité plutôt que sa volonté, et à dix-huit ans, c'était un névrosé, rempli d'un mécontentement morbide de tout et de sa

---

<sup>414</sup> Sa situation est peu claire. Est-il en position régulière ? Selon L.-C. Sykes, Mme Cottin a obtenu grâce à ses appuis qu'il soit affecté à Paris, mais il paraît plausible qu'il ait été démobilisé à cette époque. Durant tout l'hiver 1795-96, il évitera systématiquement de paraître dans Paris de peur d'être réincorporé dans l'armée.

propre personne. Il souffrait de se voir inapte à toute profession tout en vouant à l'argent un mépris total.

Sophie, sans nul doute, perçut chez ce jeune homme des affinités qui en faisaient un être digne d'intérêt ; contemplatif et mélancolique, Jacques reflétait une sensibilité qui n'était pas inconnue à sa cousine. Aussi manifesta-t-elle une affection pour ce garçon dont l'entourage s'inquiéta, en particulier Julie qui voyait trop bien quelle tournure prenaient les événements. D'un autre côté, Félicité revenait constamment à la charge, n'obtenant de Sophie que des réparties faussement amusées qui trahissaient trop bien un trouble : un mariage avec Jacques lui semblait « une monstruosité » car c'était « un enfant ». Cependant, ces deux êtres passaient de longs moments ensemble, dans le parc ou au coin du feu, ce qui leur laissait le temps de découvrir les similitudes de leur caractère dans une atmosphère consolante<sup>415</sup>. « La perte de mon époux avait laissé un double vide dans mon cœur ; je souffrais de ne plus rien aimer, je souffrais de ne plus être aimée. Mon imagination, sans doute exaltée par ce que je croyais devoir à sa mémoire, m'avait fait jurer de ne plus former de nouveaux liens ; mais mon cœur, souffrant de ce serment téméraire, cherchait à se dédommager du veuvage que je lui imposais ; en s'entourant de liens d'amitié.<sup>416</sup> » Certes, mais Sophie reproduit ici, une fois encore, la même erreur, confondant les termes, définissant le mot « amitié » de façon trop personnelle, voire opaque pour quelqu'un du sexe masculin !

---

<sup>415</sup> « J'appris qu'Edmond et Marie étaient heureux ensemble... Sophie, l'ange consolateur, acheva de fermer mes blessures » écrit Jacques Lafargue faisant allusion à son amour malheureux pour Madame de Bresson. (Cité par Castel-Cagarriga, *op.cit.*, page 126.)

<sup>416</sup> Sykes, page 28.

Et ces liens, tout naturellement, seront considérés comme des signes d'encouragement, comme des indices clairs ; d'autant que Jacques voit dans l'affection de la douce veuve quelque chose qui lui échappe et dont il ressent confusément le besoin, cette affection maternelle qu'à négligé de lui prodiguer une Félicité toujours occupée de ses propres amours, toujours indifférente. La passion le dévore bientôt. Sophie écrit lucidement : « Entre nous deux, je ne pouvais me dissimuler que la force et l'activité d'esprit n'étaient pas de son côté, et que j'étais faite pour le guider dans toutes les affaires de la vie. Dieu ! quelle choquante union. » Ce dernier constat est pertinent : Jacques, passif, ne brille guère par ses capacités d'action et son attirance trouble pour Sophie présage mal de l'équilibre d'un mariage où celle-ci assumerait un rôle maternel. Surtout, elle perçoit ces ténèbres intérieures qui étouffent l'âme perturbée du jeune homme ; timoré, il laisse parfois échapper des bribes d'aveu, évoque à mots couverts des sentiments confus.

En mai 1795, le départ de Sophie pour Monceau correspond autant à la nécessité de faire inoculer sa nièce Élisabeth qu'à celle de réfléchir plus librement à une situation par rapport à laquelle elle souhaite prendre ses distances. Sans doute quelque événement particulier est-il survenu qui a jeté le trouble ; Félicité rend visite à sa cousine en compagnie de son fils ; ce dernier est présent parce que Sophie lui a adressé récemment une lettre sans que l'on en connaisse la teneur exacte :

« J'ai écrit à Lafargue d'une manière très courte, très simple, mes raisons pour le refuser ; je n'ai dit qu'un mot sur le ridicule de ces bruits, comme une chose trop absurde pour valoir seulement la peine qu'on s'y appuie. J'étais sortie quand il est arrivé avec sa mère ; en rentrant, j'ai causé seule avec elle jusqu'au coucher d'Élisabeth, sans m'occuper beaucoup de l'autre tiers. Elle a trouvé que je pouvais les bienséances non pas trop

loin, mais que j'y attachais beaucoup de prix. L'avis de Fargette est que cela ne ferait aucun mauvais effet. Je sais bien que, sur un pareil article, je ne les prendrais pour juge ni l'une ni l'autre.<sup>417</sup> »

Les deux femmes s'entretiennent à mots couverts de cette fameuse nouvelle rédigée quelques jours auparavant par Sophie et que Julie a complaisamment fait lire à Félicité. Jacques est tenu délibérément à l'écart de cette conversation étrange, apparemment gaie, dont il ne saisit nullement les sous-entendus ce qui contribue à noircir son humeur :

« J'étais fort à mon aise, et voyant qu'il gardait un silence profond sur ma lettre, je lui en ai parlé la première, et bien librement, je l'assure. Tout ce que j'ai eu à lui dire, je l'ai fait, et la présence de sa mère ne me gênait pas. Il m'a répondu par mono-syllabes, et a fini par engager sa mère à s'en aller. Il n'était pas tard, elle a voulu rester plus longtemps ; elle lui a dit des choses assez tendres, il n'y a pas répondu. Tiens, Julie, ne dis cela à personne, mais j'ai trouvé dans ses yeux quelque chose de farouche. »

Ce que constate Sophie, c'est cette fêlure intérieure dont elle ne pressent pas encore les dangers et qui fait de Jacques un être taciturne, voué au désespoir.

« En vérité, dans ce qu'il m'a manifesté hier, il fallait que je choisisse entre l'éloignement ou l'amitié. Je t'assure qu'après avoir hésité longtemps, je ne sais pour lequel je me déciderais, s'il ne m'avait pas parlé de mon retour au bout de quinze jours comme d'une chose à laquelle il tenait, et qu'il n'eût pas ajouté, d'un ton très amer, que sans doute j'y resterais plus longtemps... Cette remarque m'afflige ; je suis touchée de sa peine, quoique la cause m'en soit absolument cachée. Son refroidissement sensible envers moi blesse mon attachement pour lui ; son caractère qui devient de jour en jour plus concentré, altère un peu l'opinion que j'avais de son cœur. En un mot, je n'ai eu depuis quelque temps, de ce côté, que les épines de l'amitié. »

À son retour à Champlan, les choses reprennent leur cours ordinaire. Jacques-Amable Pelet, de son côté, bien que fiancé par

---

<sup>417</sup> *Cor.*, page 300.

ailleurs, multiplie les visites et recherche la présence de la jeune femme qui, flattée par tant d'empressement, se confie assez naïvement à cet aimable beau-parleur dont la conversation est agréable : la littérature est au centre de leurs préoccupations, notamment les *Confessions* de Rousseau et Sophie, inconsciemment attirée par ce garçon brillant, va jusqu'à lui offrir son propre portrait. Amable Pelet est assez intime avec le jeune Lafargue pour savoir quels sentiments nourrit ce dernier pour la dame de céans ; aussi, se montre-t-il réservé et patient. Tous les deux, sans éprouver la moindre jalousie réciproque, font le siège de l'aimable personne dont la vue comble leurs coeurs<sup>418</sup> :

« Ils éprouvent un sentiment douloureux, parce qu'il leur semble que c'est eux qui perdent ce que je donne à d'autres. Me voilà donc, grâce à leurs soins, perdue pour la troupe vulgaire, et les élus seuls peuvent pénétrer dans le sanctuaire. Mon pauvre coeur, on te nourrit d'amitié, d'éloges et d'encens ! Est-ce là ce que tu demandes ? »

Lorsqu'enfin Jacques se décide à déclarer sa flamme en des termes pressants, Sophie, raisonnablement, lui impose un éloignement complet, sinon définitif, et l'envoie à Paris où elle lui a trouvé un emploi stable.

Dépité, le jeune homme obéit à contrecoeur : de son nouveau domicile, il écrit, tente en vain de rendre visite à la maîtresse de Champlan, puis c'est le silence brusque ; on le dit miné par une maladie de langueur, près du tombeau tant il est affaibli par sa passion. Appelé à son chevet, le médecin diagnostique comme cause de cet état « un vice commun à beaucoup de jeune gens » et prédit que Jacques « pourrait tomber dans un état de marasme ou d'imbécillité si on n'y portait pas les plus prompts remèdes ». Ces nouvelles alarmantes inquiètent Sophie, tentée de céder à ce chantage psychologique. « Votre peine vient-elle de cette résolution irrévocable de ne jamais m'unir à vous ? Si cela est, dites-le moi ; je

---

<sup>418</sup> *Cor.*, page 302.

sens que la pitié que vous m'inspirez est telle... Je peux résister à tout, à votre amour, à ma tendresse, mais non pas à votre peine. » Julie est aussitôt dépêchée auprès du jeune homme et le ramène à Champlan, séjour idéal pour une convalescence. Mais rien ne parvient plus à tirer le pauvre Jacques de son état d'indifférence ; il déclare ne plus aimer Sophie, ne plus être sensible à rien. Lentement il se laisse sombrer dans un état de plus en plus dépressif.

Amable Pelet profite de cette situation pour avouer à son tour une flamme qu'il ne saurait plus dissimuler. Mais Sophie, de son côté, ne sait que dire ; elle n'éprouve que le vide, la vanité des choses qui l'entourent. Au début d'avril, déjà, la prime douceur du printemps se révélait incapable de réchauffer un coeur éteint ; heureux animaux guidés par l'instinct que le simple signal d'une renaissance de la nature ramène à des ébats joyeux ! Tel n'est pas l'homme : « un seul être vous manque... »

« Ce matin, j'errais dans le jardin, j'entendais les joyeuses chansons des fauvettes, les bourgeons s'épaississaient, je respirais un air doux - Ah ! me suis-je écriée, l'amant de la nature s'avance, je ressens ses délicieuses influences, tout mon sang se porte vers mon coeur qui bat violemment à l'approche du printemps. Tout s'éveille, tout s'anime, le désir naît, parcourt la nature de son aile légère ; tous sont atteints, tous le suivent, tous se précipitent ; l'homme seul attend encore, et diffère sur ce point des êtres vivants, il ne sait marcher dans cette route que guidé par l'amour. Ah ! mon coeur pur et paisible, s'il gémit quelquefois, ce n'est pas de crainte de trop aimer, mais du regret de ne le pouvoir plus.<sup>419</sup> »

Cette attitude peut sembler un prétexte facile ; prétexte à faire courir sa plume pour convoquer ce *topos* très ancien mais déjà romantique : « *Hélas ! Tout jouit, tout vit, tout vibre. Et moi, pauvre âme esseulée...* » Amable est fermement repoussé : ignorait-il que quiconque

---

<sup>419</sup> *Cor.*, page 304.

transgresse l'interdit se voit condamné à l'exil, irrémédiablement ? Il lui adresse en vain, depuis Paris, des lettres où Sophie trouve « les marques de la passion la plus vive » ; parfois, elle l'aperçoit, errant dans le parc, cherchant à apercevoir de loin celle qu'il adore. Cette situation accentue le malaise de Jacques ; il se juge si vain et si méprisable qu'il en éprouve le sentiment d'être directement responsable du malheur de son ami : n'a-t-il pas dégoûté à jamais cette « femme chérie » de l'amour, troublé son repos par ses avances inconsidérées. Son complexe de culpabilité grossit. Dans son journal intime, il témoigne du malaise intérieur qui ronge son âme : « Je suis atteint d'une maladie morale dont je voudrais guérir. Mais la mort, le dégoût, l'insensibilité sont dans mon coeur.<sup>420</sup> » Témoignage romantique d'un mal du siècle qui submerge la jeunesse ou pathologie mentale qui doucement rend la vie impossible ? Il ne ressent plus aucune pulsion désormais, se montre déplaisant et amer. Sophie, attristée par cette froideur incompréhensible qui la blesse, par ce changement d'attitude si radical qu'elle se sent rejetée, incapable de communiquer avec le pauvre jeune homme, en tombe malade. Le court accès de fièvre n'aura guère de conséquences, mais il traduit sa douleur, sa souffrance face à une situation où elle se trouve dans l'incapacité d'agir. Alitée, elle entend nettement Jacques, qui loge au-dessus de sa chambre, marcher de long en large, toutes les nuits.

L'été a pris possession des rives de l'Yvette, chaud ; l'obscurité pesante est peuplée de présences, d'insectes bruissants, gravide d'un malheur insoupçonné. C'est l'atmosphère même de Champlan qui paraît changée. Lourde et pénible parce que le jeune homme semble guetté par une sorte de folie. Amable Pelet, toujours épris de la divine

---

<sup>420</sup> Cité par Castel-Çagarriga, *art.cit.*, page 127.

Sophie, vient aux nouvelles avec le prétexte de rendre visite à son ami : ce jour-là, Jacques est plus ouvert, plus communicatif. L'heure de se quitter arrive à grands pas. L'exubérance de Jacques Lafargue est de bon augure. Il « l'accompagna une partie de la route. Il fut avec lui plus tendre qu'à l'ordinaire, mais se fit toujours les mêmes reproches sur ses torts envers [Sophie].» Cependant cela ne présage rien de funeste ; cette légère amélioration pourrait signifier un début de guérison. Après le passage de son ami, Jacques va prendre le frais dans le parc et l'on ne s'inquiète guère de son absence prolongée. Sur lui, il dissimule un petit pistolet. A l'aube, le 24 août 1796, on trouvera le jeune homme baignant dans son sang sur les dalles de l'Orangerie : il s'est brûlé la cervelle.

Cet événement douloureux provoqua une rupture entre Sophie et sa cousine Félicité ; la malheureuse mère, métamorphosée en furie, accusera naturellement Sophie d'être la principale coupable de cette mort ; les intimes de Champlan se divisèrent en deux clans, l'un des camps prenant fait et cause pour la mère éplorée contre Sophie. La fureur de sa cousine, ses emportements, ont dû marquer profondément une femme qui avait passablement souffert durant sa courte existence et qui avait en horreur les cris et les insultes ; elle en témoigne dans une lettre adressée à Amable Pelet : « L'instant qui me convaincrat que Félicité est telle que je l'ai entrevue, serait l'un des plus affreux que je puisse sentir encore ; rien ne pourrait plus me retenir dans la société des hommes, ils me feraient trembler, ils me feraient horreur. <sup>421</sup> » Comme le signale L.-C. Sykes, Sophie Cottin s'employa sinon à se disculper, du moins à se justifier en écrivant le récit candide de ses rapports avec le malheureux Lafargue ; le biographe relève cependant chez elle « un accent qui est moins celui d'une vive affliction que celui d'une imagination exaltée, ne

---

<sup>421</sup> *Cor.*, page 306.



dédaignant pas de rechercher des grâces littéraires<sup>422</sup> ». Pour notre part, nous ne voyons dans cette attitude qu'une tentative de se conformer à un système de représentation que Sophie porte ancré en elle : le mémoire justificatif étalé au grand jour, exhibé, placardé ouvertement, ou encore la « confession », correspondent à cette démarche mythique que Jean-Jacques pratiquait de son vivant pour repousser les accusations de ses adversaires. Quant au ton des lettres il traduit bien la rhétorique personnelle de l'artiste, sa façon de « poser » (c'est-à-dire d'adopter une pose) qui est aussi une manière de définir sa position propre, expressive, particulière, où le message est le produit d'une composition étudiée et vise prioritairement à produire un effet. Effet ressenti de part et d'autre : du côté du locuteur, évidemment, qui fait vibrer sa corde intime, intérieure et personnelle à la lecture de sa propre production – du côté du destinataire également, récepteur privilégié, auquel est restituée la charge émotionnelle du contenu. Taxer Sophie Cottin d'artifice, présager qu'à ce moment précis de son existence, alors que son oeuvre personnelle n'a encore pris le moindre essor, elle veuille déjà se construire une image destinée à la postérité, c'est ignorer les caractéristiques intrinsèques du message écrit à l'époque où elle vit : L.-C. Sykes est donc victime d'une illusion compréhensible ; l'affliction réelle de Sophie Cottin ne saurait être mesurée en fonction inverse des procédés esthétiques qui se trouvent convoqués dans ses écrits intimes. C'est bien le problème essentiel auquel s'attache le présent travail : le système de représentation a subi de telles modifications, dans sa substance, que notre vision se trouve déformée ; les sentiments, et leur expression, nous paraissent si peu naturels que l'on peut considérer comme profondément factice cette manière – qui, pour les

---

<sup>422</sup> Sykes, page 31.

contemporains de Sophie, était pourtant considérée comme la plus objective – de donner une expression des sensations intérieures de l'être humain.

#### 24. Retour à la vie mondaine :

Alors que Félicité quittait définitivement Champlan, Sophie, renoua avec la famille de son époux défunt : les époux Girardot, et André Cottin dont nous avons évoqué les malheurs, l'invitèrent à venir s'installer à Paris dans leur vaste immeuble de la Chaussée d'Antin où Sophie souhaita « former un petit ménage séparé au premier ». La tragédie de Champlan lui avait permis de dénombrier ses amis véritables, ceux qui, comme Amable, refusaient de condamner son attitude. André lui avait adressé une lettre chaleureuse. Elle lui répondit avec exaltation : « Oh ! André, votre touchante conduite, l'amitié de votre soeur, ont chassé de mon coeur l'amertume et le fiel que d'autres y avaient répandus... Si j'ai une imagination facile à s'enflammer, à s'égarer, j'ai un coeur fait pour sentir, apprécier. <sup>423</sup> »

Dans la Capitale, elle avait connu autrefois des jours heureux, assisté à des spectacles mémorables. L'occasion était toute trouvée de s'éloigner – peut-être définitivement – de cette demeure champêtre où le malheur était venu la débusquer, où un nouveau fantôme était venu se joindre à ceux qui, désormais, hantaient ses souvenirs. Ailleurs, elle pouvait recommencer une vraie vie ; son imagination en dessinait déjà à grands traits les agréments futurs : en parfaite intellectuelle, Sophie était

---

<sup>423</sup> *Cor.*, page 307.

bien décidée à tenir salon. « Je me formerai un cercle aimable, choisi, j'y réunirai tous les talents : ma maison ne sera plus le temple de l'amitié, de l'intimité, mais des arts et de la liberté.<sup>424</sup> » Paris était une fête. Méconnaissable. D'étranges personnages portant de hauts bicornes démesurés, des voitures lancées à toute allure, des parlars exotiques et guindés : tout un monde de Muscadins et de Merveilleuses qui semblaient sortis d'on ne sait quel coffre de magicien et qui s'adonnaient au plaisir de la façon la plus effrénée, comme pour oublier les torrents de larmes et de sang qui avaient emporté les années noires. Une ivresse de jouissance et de frivolité s'était emparée de la jeunesse et la grande mode est celle des bals : bals de printemps, bals d'été, bals d'hiver. On pouvait en dénombrer six cent quarante-cinq et l'on dansait même au cimetière Saint-Sulpice où s'était établi le bal des Zéphyrus. Les salles de spectacle s'étaient multipliées et les vieux théâtres avaient rouvert leurs portes. Au sortir de la scène, les grandes actrices du moment, Mlle Lange, Mlle Dugazon et Mme de Saint-Aubin, merveilleusement déshabillées dans les robes à l'Omphale, à la Galatée, à la Minerve couraient au bal Richelieu, au bal des Victimes (où l'on était tenue de porter un ruban rouge autour du cou), au bal Calypso où l'on pouvait apercevoir Mme Tallien et Mme Bonaparte. Toute la nuit, aux danses anciennes on faisait succéder les gavottes et polkas, et surtout la langoureuse *walse* importée d'Allemagne. À dire vrai, les nouveaux riches tenaient le haut du pavé, certes chansonnés, ridiculisés dans les salles de spectacle, mais triomphants (c'est l'époque de la grande vogue de *Madame Angot* de Maillet, imitée par *les Modernes enrichis* de Pouljoux ou par *les Moeurs du jour* de Colin de Harleville.) La politique était devenue un moyen de parvenir à la fortune davantage

---

<sup>424</sup> *Cor.*, page 308. (Mme Cottin à Amable Pelet, automne 1796).

qu'à la gloire. Une nouvelle génération de banquiers, tous députés, Le Coulteux, Laffon de Ladébat, Johannot, occupaient la place... Le spectacle des rues dénotait à la fois la misère du peuple et le luxe extrême des fournisseurs, des traitants et de leurs maîtresses. Si aux barrières, l'on pouvait croiser des diligences vétustes tirées par des haridelles attelées à des cordes, ailleurs c'était un embouteillage de *phaétons*, de *wiskeys*, de *dulcinés* et de *bobgheis*, vernis de neuf, tiré par des chevaux magnifiques.

Pour le citadin, l'été était la saison la plus propice aux divertissements. Le chaland trouvait naturellement le chemin de ces vastes jardins aménagés, Tivoli ou Idalie, où il pouvait rêver en se délassant dans un décor romantique<sup>425</sup>. Le promeneur avait à sa disposition les jeux et spectacles qui lui étaient offerts sur les pelouses. Ainsi pouvait-il assister à des ascensions en montgolfière ou à des sauts de parachutistes<sup>426</sup>. Il attendait la fraîcheur du soir pour aller écouter le célèbre Garat qui poussait la romance sur une estrade, avant que le

---

<sup>425</sup> On peut remarquer une relative désaffection pour le théâtre en 1797 parce que la vogue des « jardins d'agrément » bat alors son plein. Dès 1796, les fameux frères Ruggieri (dont la famille a introduit les feux d'artifices en France à la fin de la Renaissance et dont les descendants organisent encore de nos jours des spectacles pyrotechniques) avaient ouvert avec succès le Tivoli. En mai 1797, tour-à-tour le jardin Biron, puis de celui d'Idalie ouvrirent leurs portes. Les parcs vont se multiplier, notamment ceux des châteaux de prestige, abandonnés par l'aristocratie émigrée. Ces « jardins d'agrément » vont offrir, à un public payant, un ensemble de divertissements propres à subjuguier tous les sens : avenues fleuries où le promeneur peut jouir des merveilles florales et agrestes, pyrotechnies et bals. À l'Élysée-Bourbon, l'on pouvait entendre des concerts, assister à un Carnaval vénitien, à des danses chinoises, voir quantité d'Arlequins, Pierrots et Colombines. Ces jardins soulignent aussi le besoin du public de renouer avec un espace sans limites, de retrouver un contact avec la nature. Le public se trouve incité à conquérir l'espace, à venir le parcourir, l'habiter. On peut noter que cela induit un élargissement de la vision dont l'effet se fera sentir sur l'esthétique théâtrale. Ainsi Ruggieri organise-t-il un spectacle somptueux avec chœurs, musiciens, costumes et feux d'artifices, *La descente d'Orphée aux Enfers*.

<sup>426</sup> C'est l'époque où Garnerin effectue des sauts avec le parachute de son invention.

ciel nocturne ne s'embrase des féeries pyrotechniques de Ruggieri. Les restaurants comme Beauvilliers, Véry, le Rocher de Cancale affichaient déjà complet, mais c'est chez Garchy, le glacier à la mode, qu'il était de bon ton d'aller souper. Autour des tables d'acajou, des chaises étrusques, Garchy en personne se pavanait pompeusement tandis qu'un orchestre jouait en sourdine et que ses clients s'empiffraient de glaces et pâtisseries fines. Le sobre Sébastien Mercier pouvait bien déclarer que la goinfrerie était « la base fondamentale de la société actuelle ».

C'est ce Paris, précisément, qu'a connu Sophie Cottin. On ne peut certes qu'imaginer ce que furent ses distractions ; sans doute se promena-t-elle dans les allées de ces jardins d'agrément qui commençaient à s'ouvrir au public, peut-être soupa-t-elle dans ces endroits à la mode que nous venons de citer. Si elle ne courut point les bals<sup>427</sup>, il est probable qu'elle alla assister à des spectacles : tandis que Talma se grimait en statue antique au *Théâtre Français*, le grand Pixérécourt<sup>428</sup> allait bientôt entrer dans la carrière... Le mélodrame, en effet, avait pris son essor, influencé par le « roman noir anglais ». La psychologie rudimentaire de ses innocents persécutés, les grandes passions de claires héroïnes vouées au malheur et à la mort, les vaillants redresseurs de torts châtièrent inmanquablement le crime au cinquième

---

<sup>427</sup> En avril 1797, elle écrit à C.-A. Demoustier : « je suis veuve, je n'ai point d'enfants, je n'ai que 25 ans, et je ne vais jamais au bal. » (*Cor.*, page 314.)

<sup>428</sup> Son premier mélodrame, *Victor ou l'Enfant de la forêt*, fut interdit en 1798, l'arrêté préfectoral constatant : « Le grand principe de ne pas ensanglanter la scène est absolument mis en oubli, et elle ne cesse pas d'offrir le tableau hideux du vol et de l'assassinat. Il est à craindre que la jeunesse, habituée à de telles représentations ne s'enhardisse à les réaliser, et ne se livre à des désordres qui causeraient la perte et le désespoir des familles. » Guilbert de Pixérécourt, dont la vie et l'oeuvre mériteraient une étude approfondie, produisit cent onze pièces (dont soixante-dix ont été publiées et beaucoup probablement perdues.) Le jeune Hugo fut profondément frappé par la représentation d'une des pièces de Pixérécourt : *Les Ruines de Babylone*. (cf. *Victor Hugo raconté par un témoin de sa vie*, Paris, Librairie internationale, 1863, tome I, pages 132-133.)

acte, constituaient autant d'éléments qui répondaient au nouvel horizon d'attente d'un public nerveux qui, selon le jargon des coulisses, se plaisait à être « empoigné ». L'exagération des attitudes était de mise et correspondait au système de représentation collectif. Nous ne nous éloignons pas de notre sujet en évoquant cet aspect ; le lectorat des écrivains de la période impériale se recrutera bel et bien parmi ce public hypersensible pour lequel la sensation la plus aiguë, la plus extrême, fait office d'esthétique. Nous affirmons que dans une très large mesure le conditionnement du public s'est opéré au travers de ce qui lui a été donné à voir, qu'il s'agisse de cette mise en représentation systématique par le biais de laquelle la Révolution a voulu imposer ses paradigmes, ou encore des spectacles (au rang desquels la peinture mérite d'avoir une place à part entière) comme le théâtre, le mélodrame, la fête : le tout visant à créer un effet - c'est-à-dire à engendrer une émotion, liée au sublime. Soulignons que le sublime est intimement lié au déclamatoire, au discours, et à une gestuelle appropriée. Ce phénomène est en effet essentiel si l'on s'attache à repérer ce qui se trouve aux origines du Romantisme français (celui qui atteindra son point culminant en 1830) et prépare ses fondations. L'Empire, loin de briser brutalement cet aspect des choses, prolongera cette mise en représentation - cette théâtralisation du monde .

À Paris, Sophie Cottin tenta effectivement de pénétrer dans ce que le sociologue appelle le champ littéraire ; il suffisait, selon elle, d'ouvrir un salon et d'y faire entrer des plumes renommées pour devenir, en quelque sorte, le phare influent d'un petit monde intellectuel, douillet et confortable. Sophie ne parvint pas à donner corps à ce rêve, peut-être parce que le moment historique ne s'y prêtait guère, la littérature se trouvant dans une telle période de transition qu'il paraissait difficile de

réunir les nouveaux talents sous une même bannière. Elle tenta quelques démarches désordonnées et adressa une lettre à Sébastien Mercier. Ce dernier, membre des Cinq-Cents, jouissait enfin d'une position reconnue. L'écrivain honora sa correspondante d'une réponse sobre où le lecteur moderne peut déceler une certaine forme d'humour (encore qu'il faille se méfier de toute interprétation dans la mesure où il faut tenir compte des spécificités de la mentalité des contemporains de Sophie). Sans doute Mercier, qui se dénommait lui-même « le premier Livrier de France », n'était-il pas dépourvu d'originalité : né en 1740, il est représentatif de cette nouvelle catégorie d'écrivains qui exigent de vivre de leur plume et de leur talent, sans recourir aux protections qu'offrent les institutions. Remarqué par Diderot qui lui écrivait, Mercier élaborait une vision critique de la société. Au moment où naissait Sophie, il venait de rédiger un roman d'anticipation politique, *L'An 2240, rêve s'il en fut jamais* ; son *Essai sur l'art dramatique* (1773) tentait de définir une esthétique nouvelle pour le théâtre qui n'était pas sans annoncer celle qu'adopteront les Romantiques. On notera que son oeuvre majeure, le *Tableau de Paris*, avait été publiée de 1781 à 1788 et lui avait valu des poursuites avant la Révolution et la proscription ; Sophie venait d'en lire le début avec enthousiasme. Mercier lui répondit le 6 novembre 1796<sup>429</sup> :

« Ce que vous avez lu dans mes écrits, Madame, vous l'aviez en vous-même. Je vois que vous avez beaucoup d'idées sentimentales, et les vôtres sont venues au-devant des miennes. Il appartient aux âmes sensibles de faire les livres qu'elles lisent. »

La modernité de tels propos est frappante. L'auteur livre son oeuvre à un lectorat qui plaque sur celle-ci ses propres schémas représentatifs : le livre est *fait* par le lecteur. Position remarquable qui

---

<sup>429</sup> *Cor.*, page 310.

traduit bien l'idée selon laquelle la réception s'opère en fonction d'un auteur-modèle reconstitué par le récepteur. Mercier suggérerait-il par hasard que Sophie est victime d'une illusion et que sa lecture de son oeuvre s'est effectué au travers d'un mauvais prisme ?

« Je suis fâché que vous n'ayez lu que huit volumes de mon *Tableau de Paris*. Il y en a douze, et les quatre derniers sont le correctif des autres. J'avais publié ces derniers tout à la fin de mil sept cent quatre-vingt-huit, c'est-à-dire, lorsque mon modèle allait être presque totalement effacé. Je m'occupe actuellement du nouveau Paris, et ma plume tremble entre mes doigts, non de crainte, mais d'horreur. »

Effectivement, le vieux républicain s'attelait au *Nouveau Paris*, complément à sa fresque. La description turbulente que nous avons donnée d'une cité livrée au vice et à la corruption devait certes déplaire à ce nouveau Caton. Il se montre par ailleurs assez aigre dans cette lettre : « Vous avez une amie. Je vous en félicite. J'avais un ami, je n'en ai plus. » Cette phrase construite en chiasme est significative quant à la teneur de la lettre que Sophie a adressée à Mercier. À son habitude, la jeune veuve accable ses correspondants du récit de sa vie, ne leur épargnant aucun détail et étalant ses sentiments sans retenue ; sans nul doute a-t-elle représenté au vieil écrivain ce qu'était son existence malheureuse, lui décrivant ses rapports avec Julie et leur attachement réciproque. Mercier, de son côté, lui réplique en évoquant son expérience des geôles de la Terreur, traumatisme qui explique sa relative rudesse et excuse sa misanthropie :

« Une dure captivité de quatorze mois, pendant lesquels j'en ai passé deux et demi dans un cachot, avec des malfaiteurs, l'attente journalière de la mort sur un échafaud, n'ont point abattu ma philosophie. Je me disais intérieurement : - Je suis le défenseur de la Patrie opprimée et de l'humanité outragée. - Lié pour ainsi dire à la planche de la guillotine, je m'étais étudié à mourir tranquillement, et je ne vous surprendrai point en vous disant que je suis quelquefois fâché de n'être pas mort, parce



que, depuis, j'ai désappris ce qu'un grand effort sur moi-même m'avait enseigné. »

Mercier, par ailleurs, s'attache à mettre en garde sa correspondante contre cette illusion qui consiste à confondre l'individu social qui a produit une oeuvre littéraire, avec cet auteur-modèle, qui résulte davantage des propres structures mentales du lecteur que d'une connaissance objective. Les hommes réels sont décevants dans la majorité des cas et la vision de Mercier est désabusée :

« Ce que vous faites pour moi, je l'ai fait pour presque tous les écrivains de mon siècle. J'ai voulu les voir, les entendre. J'eusse mieux fait de les lire. Je ne me repens pas de la nouvelle expérience qu'ils m'ont donnée. Pour se voir, on n'est pas obligé de s'aimer. D'ailleurs, on n'aime point quand on veut. J'ai vécu avec des êtres insupportables, leur originalité m'attachait à leur entretien. On aime quelquefois ce qu'on méprise. Le coeur humain est un abîme ; et depuis trente ans que j'y regarde, la tête m'en tourne. »

Philosophe observateur, Mercier a repéré tous les petits travers de ses contemporains ; sous son oeil perspicace le roi est nu. La *zoologie* du champ littéraire dévoile d'étranges espèces vaniteuses :

« J'ai vu peu d'auteurs au-dessus de leurs livres. Les auteurs, en général, sont un peu sots : c'est qu'ils mettent tout leur avoir dans leurs écrits. Ainsi l'avare opulent a des habits râpés. Faire des livres, c'est ne voir ordinairement qu'un côté d'une pyramide à huit faces. L'homme qui m'a le plus ennuyé dans le monde, on ne le croirait pas, c'est Voltaire. Il ne parlait que de théâtre et de vers, et puis, contre Jésus-Christ. »

L'anecdote est intéressante : le grand Voltaire était sujet aux idées fixes. Persuadé de passer à la postérité comme le plus grand poète de son temps, il cultivait son obsession avec un soin ridicule : sorti de ce jardin secret, son passe-temps était d'« écraser l'Infâme », comme d'autres partent à la chasse aux limaces ; ressassant avec une constante impertinence, on le sait, l'image d'un Jésus crasseux, issu de la plus

basse plèbe juive, chef d'une bande de gueux, le philosophe pouvait être taxé de monomanie par ses visiteurs. Mercier avait perdu toutes ses illusions quant à ce vernis d'apparences composé d'idées reçues qui donne du lustre aux grands hommes ; sans doute jugeait-il Sophie assez naïve. Il lui promet néanmoins une visite pour le mardi suivant, vers les six heures du soir. On ne peut qu'imaginer cette rencontre qui ne dut pas satisfaire sa vanité et donner les résultats escomptés. Trop amer pour donner de la vivacité à cette entrevue, Mercier dut paraître gravement poli et embarrasser l'accorte Sophie. Quelques maximes bien empesées, des propos laudateurs et mièvres, alimentèrent la rencontre qui n'eut pas de suites pratiques.

Mercier n'ayant pas donné satisfaction, Sophie se rabattit sur un écrivain de moindre importance, Charles-Albert Demoutier, né en 1760 : Demoutier avait écrit des *Lettres à Émile sur la mythologie* en 1786. En très mauvaise santé (il allait mourir en 1801), il s'attachait dans ses écrits les plus récents à peindre l'âme féminine. Comme beaucoup d'intellectuels, il lui arrivait de professer ses idées philosophiques face à un auditoire qui venait écouter ses cours publics<sup>430</sup>. Les femmes avaient pris l'habitude de se réunir en petits cénacles culturels : ces *Lycées* leur offraient l'occasion de réfléchir à leur condition, d'échanger des idées, d'inviter un conférencier. Il est probable que Demoutier ait produit une impression forte sur la jeune femme. Cela lui valu une lettre<sup>431</sup> de Sophie où elle prenait fait et cause pour son sexe et prodiguait ses conseils au jeune auteur ; dans ce texte, c'est "la femme sensible" qui s'exprime avec éclat :

---

<sup>430</sup> Demoustier évoque ses interventions au Lycée de Valois et au Lycée des Étrangers. Il s'agit de cercles culturels où se réunit un public essentiellement féminin. Le « cours public » devint une pratique de plus en plus courante au début du XIX<sup>e</sup>, indépendamment de l'institution universitaire.

<sup>431</sup> *Cor.*, page 312. (Début avril 1797).

« C'est à cette sensibilité que les femmes doivent toutes leurs vertus, mais, mal dirigée, elle devient la source de tous leurs torts : c'est elle qui leur fait employer la ruse, *la ruse, fille du mensonge*. Appuyez bien là-dessus, Monsieur, c'est là le plus grand défaut, le défaut universel, et presque l'unique défaut des femmes ; de lui découlent tous les autres... Mais le moyen le plus efficace de nous corriger, c'est de pénétrer les hommes d'amour et de vénération pour la candeur, l'innocence et la modestie. »

Demoustier la remercia pour ces remarques judicieuses<sup>432</sup> ; il avait une autre perception des choses et ne se faisait guère d'illusions sur les mœurs féminines : « Les Parisiennes sont devenues si nonchalamment frivoles, que tout ce qui ne les berce pas, les fatigue ; il faut donc les traiter comme des enfants malades. » Demoustier, se plaignait peut-être avec raison de l'inconstance, de la frivolité et de la vacuité de l'âme féminine ; à sa correspondante, il faisait part de l'anecdote suivante, révélatrice des habitudes de lecture du public d'élection de Rousseau : « Vous me parlez de Jean-Jacques. Madame, j'admirais, l'année dernière, une superbe édition de ses oeuvres, chez une femme assez connue, et qui n'est plus jeune. L'*Héloïse* seule avait été lue, et les feuillets de l'*Émile* n'étaient détachés qu'aux amours de Sophie. » L'allusion à l'âge de cette dame de qualité était significative du fait que celle-ci avait bénéficié du temps nécessaire pour approfondir ces oeuvres, depuis longtemps publiées ; loin de se forger une vision objective du philosophe, elle en était restée à des comportements de « midinette » qui n'étaient conformes ni à sa maturité ni à son rang social. Or, pour Demoustier, les trois quarts des femmes étaient superficielles : moraliste austère mais aimable, son rêve secret était de les éduquer, de leur inculquer des principes solides, sous le vernis d'un propos léger - son but ultime étant

---

<sup>432</sup> *Cor.*, page 313. (17 germinal [6 avril] 1797).

de guider ainsi l'autre sexe vers le véritable bonheur. Cette démarche ne pouvait que séduire Sophie. Elle entretint une courte correspondance avec ce personnage dont les principes semblaient concorder avec les siens. Elle se laissa aller à lui faire lire des écrits personnels, notamment une épître intitulée *Epître à Eglé*<sup>433</sup> : « Lorsqu'une femme aimable nous lut, au Lycée, une épître adressée à son sexe, j'applaudis à son talent et à ses grâces, mais loin d'être convaincue par ses raisons, je fus tourmentée du désir de lui répondre.<sup>434</sup> » L'émulation est donc un puissant moteur qui conduit Sophie à se mettre en avant, à diffuser le plus largement possible ses premiers écrits. Ce tourment qui agite son être et oblige impérieusement la jeune femme à composer une réponse, correspond bien à l'appel d'une vocation d'écrivain, soudain avivée. Sans doute éprouve-t-elle une immense satisfaction lorsque lui parviennent les paroles encourageantes de Demoustier : « Madame, j'ai lu votre épître avec un vrai plaisir. J'ai pris la liberté de crayonner les passages qui m'ont le plus flatté. » Malgré ces louanges, Sophie ne renouvela pas son expérience précédente, sans nul doute déçue par la prestation de Sébastien Mercier : peut-être avait-elle finalement su profiter des conseils de ce dernier ; aussi elle n'invita pas le jeune philosophe à lui rendre visite, de crainte de décevoir et d'être déçue, et préféra conserver un semi-anonymat flatteur.

Au milieu de l'été, la possibilité d'un remariage se présenta à elle sous les traits de Constant Lemarcis, un de ses cousins originaire de Normandie, également veuf, qui demanda sa main. Sophie analysa les motifs qui la poussaient à refuser cette union dans une longue lettre qu'elle adressa à Julie, le 3 juillet 1797, depuis Guibeville :

---

<sup>433</sup> Le texte en est perdu.

<sup>434</sup> *Cor.*, page 314.

« Dans le peu de conversations particulières que j'ai eu avec lui, il m'a donné l'idée de ces caractères tels que je n'en ai vus que dans les livres ; je crois t'avoir dit cela dans le temps. Il a senti mieux que personne, il a connu le bonheur ; cet état-là ne se retrouve pas deux fois. Je pense, comme toi, que l'état le plus heureux est celui d'un mariage assorti, mais il faut, pour y parvenir, une situation particulière, et celle-là n'existe et ne peut plus exister pour moi. Si la justesse d'esprit apprend à distinguer le faux du vrai, le bien du mal, la sagesse consiste à n'adopter que le bien qui est propre à telle ou telle situation, et telle chose bonne pour les uns ne l'est pas pour les autres. L'espèce de bonheur que Constant à connue ne peut exister que quand on aime pour la première fois ; ce n'est qu'alors qu'on peut rester toujours dans l'ivresse, parce que nulle comparaison ne vient la détruire. Pour que l'âme puisse toujours brûler d'amour, il faut qu'elle ait encore toute sa vie, toute sa vigueur, qu'elle n'ait point été flétrie par le malheur, ni éveillée par la crainte... Mais quand on a vécu, quand on a souffert, on peut encore peindre avec fraîcheur ce qu'on a senti, et non l'éprouver encore. <sup>435</sup> »

Ces dispositions d'esprit trahissaient de la part de Sophie un attachement réel à son indépendance ; elle se sentait responsable du sort de Julie et de trois enfants qu'elle considérait comme les siens : « [...] du moment qu'un homme aurait droit sur ma fortune, je ne serais plus maîtresse d'en faire l'usage que je voudrais. Toi-même te sentirais gênée ; qui sait la froideur que ces divers intérêts pourraient mettre entre nous [...] ? [...] je ne veux rendre aucune volonté maîtresse de la mienne. <sup>436</sup> » Ainsi craignait-elle, après les feux trop ardents des premiers jours, de ne trouver dans le mariage que les larmes, jugeant inéluctable la froideur d'un époux dont l'amour finirait par se tarir ; elle avait perdu ses illusions. Surtout elle ne pouvait souffrir aucune tutelle masculine qui la priverait de la libre gestion de son existence. Julie s'était placée sous la protection de sa cousine en ne suivant pas son mari à Tonneins et en dépendait

<sup>434</sup> *Cor.*, page 314.

<sup>435</sup> *Cor.*, page 317.

<sup>436</sup> *Cor.*, page 316.

étroitement du point de vue matériel ; pour Sophie, se marier, équivalait à trahir cette confiance aveugle. Constant Lemarcis n'en voulut pas à sa cousine et se remaria avec une autre jeune femme à laquelle Sophie accorda son entière amitié.

### 25. Événements romanesques :

En 1797, le paysage politique avait subi des transformations profondes. L'idée de rétablir un roi sur le trône de la France n'était plus si absurde, mais le royalisme était davantage un état d'esprit qu'un parti organisé. Entre les partisans de l'absolutisme et ceux qui prônaient un règne libéral et constitutionnel, les différences étaient radicales ; sans doute, le clan Cottin partageait-il encore l'espoir d'un retour à l'ancien Régime d'autant que sa patrie originelle, Bordeaux, était le lieu où la jeunesse manifestait avec le plus de bruit ses idées aristocratiques ; à l'approche des élections d'avril 1797 qui devaient renouveler une partie de la Convention, une furieuse bataille d'airs et de pièces se livrait sur les scènes de la vieille cité. D'autre part, à Paris, la fraction républicaine redoutait un basculement général de la province : les Chouans à l'ouest, la contre-Terre dans le Sud-Est, le retour des émigrés en Alsace constituaient des épiphénomènes inquiétants. Un soulèvement était probable après le vote.

Benjamin Constant, dans un écrit intitulé *Des réactions politiques*, en mars 1797, se fit le défenseur des acquis républicains, affirma que la Révolution correspond à un progrès irrévocable de l'esprit humain et qu'il fallait prévenir tout mouvement rétrograde. En vain. Le Directoire

s'évertua encore à discréditer l'opposition, livrant un combat d'arrière-garde ; mais sur les 216 Conventionnels sortants, seuls 11 furent réélus. Le nouveau tiers comprenait des hommes aussi marqués que Claret de Fleurieu, ancien ministre de Louis XVI, le général Willot, Pichegru qui fut désigné à la présidence des *Cinq-Cents*, Imbert-Colomès, Marmontel, Maine de Biran, entre autres élus, tous royalistes. L'autre Assemblée, le *Conseil des Anciens*, était présidée par Barbé-Marbois, ancien précepteur du fils du maréchal de Castries. Barthélemy remplaça Letourneur au Directoire. Sur les cinq Directeurs, seuls Reubell et La Revellière pouvaient encore se targuer de sentiments républicains. Lazare Carnot était royaliste. En revanche, le cinquième, le vicomte de Barras, était prêt à se vendre au plus offrant. Il était l'un des seuls à comprendre l'immense ascendant qu'exerçait Bonaparte sur ses troupes qui, farouchement républicaines, vouaient une haine inexpiable à la monarchie.

Cependant, confrontés à ces merveilleux résultats, les royalistes mirent un frein à leur ardeur : pourquoi, en effet, recourir à la violence alors qu'il suffisait d'attendre patiemment durant un an le renouvellement d'un autre tiers de la Convention ? La majorité serait écrasante alors et la Restauration inéluctable ! Le personnel politique et judiciaire local était désormais acquis à la réaction. Émigrés et prêtres réfractaires regagnaient massivement leurs pénates, menaçant physiquement les acquéreurs de biens nationaux. Déjà, dans beaucoup de départements, on procédait à la levée des séquestres et on annula les partages de « présuccession » (l'émigré étant considéré comme mort aux yeux de la loi, ses biens étaient partagés entre l'État et d'éventuels héritiers conservant leurs droits). L'on comprend que dans un tel climat Sophie ne se soit guère inquiétée de l'avenir ; les choses n'allaient-elles pas bientôt reprendre leur cours naturel ?

Sophie et sa belle-famille durent se réfugier à Guibeville où ils passèrent tout l'été. Paris, aux mains des monarchistes, était en proie à la fièvre et une confrontation armée semblait probable. Les Républicains, qui n'avaient pas dit leur dernier mot, disposaient, comme on l'a vu, d'une carte maîtresse : l'Armée. À la fin du mois de juin, Bonaparte, qui se trouvait en Italie, commença par fournir à ses alliés les preuves de la trahison de Pichegru<sup>437</sup>, puis marcha sur Paris. Barras avait compris où était son intérêt ; il nomma Tayllerland, récemment rentré des États-Unis, aux Relations extérieures et Hoche à la Guerre. Dans la Capitale, la fraction royaliste du Pouvoir tenta de s'organiser, mobilisant la bourgeoisie riche au sein d'unités de la garde nationale pour résister, mais laissa échapper, par indécision, l'occasion d'agir. Aussi, le 4 septembre 1797 (18 fructidor an V), la ville était occupée par les troupes régulières, muselée, et une douzaine de députés se retrouvèrent derrière les barreaux du Temple ; Barthélemy et Pichegru étaient du lot. Carnot parvint à fuir. Un arrêté menaça de mort ceux qui oseraient faire un geste en faveur de la royauté ou qui voudraient rétablir la Constitution de 93. Le nouveau Directoire était

---

<sup>437</sup> Il avait fait capturer à Trieste le fameux comte d'Antraigues. Ce dernier venait de recevoir le jeune comte de Montgaillard, brillant agent royaliste que le futur Louis XVIII avait remarqué lors de sa visite au collège de Sorèze. Montgaillard souhaitait connaître le meilleur moyen pour « acheter » Bonaparte. Antraigues, après lui avoir soutiré une masse de renseignements l'éconduisit par simple jalousie, car il estimait être l'unique agent officiel de la monarchie. Montgaillard courut aussitôt dénoncer Antraigues à l'ambassadeur de France auprès de la République de Venise et Bernadotte alla aussitôt s'emparer de l'espion qui fut conduit, sous bonne garde, à Montebello. Bonaparte l'interrogea personnellement une nuit entière et Antraigues fut à ce point bavard qu'on l'autorisa à s'évader. Les papiers saisis à son domicile suffisaient à discréditer Pichegru et constituaient des chefs d'inculpation. À Paris, les Républicains placardèrent partout les accusations portées contre le Directeur. On peut ajouter que Pichegru, qui était mathématicien, avait été répétiteur à Brienne, et qu'il avait eu Bonaparte comme élève en 1779-80.



purgé de ses éléments réactionnaires : aux places de Carnot et de Barthélemy, François de Neufchâteau et Merlin de Douai. Une dictature hypocrite s'instaura, sans aucune autre base sociale que cette fraction corrompue de la bourgeoisie qui avait profité de la Révolution pour s'enrichir. On cassa les élections et on remit en vigueur les bonnes vieilles mesures qui visaient prêtres et émigrés. Ces derniers devaient quitter le territoire dans les quinze jours sous peine de représailles. Les opposants politiques furent arrêtés et déportés en Guyane. Quarante-deux journaux furent interdits, dont *La Quotidienne*<sup>438</sup> du pauvre Michaud qui dut courir se cacher une nouvelle fois et qui du fait de sa proscription joua peut-être un rôle inattendu sur le destin littéraire de Sophie, comme nous aurons l'occasion de le voir.

L'année suivante, le nouveau Pouvoir, qui cherchait à assurer sa légitimité, dut frapper à droite et à gauche pour éviter tout débordement : « Il importe que pour rassurer la France contre la crainte qu'elle a conçue de voir se renouveler au milieu d'elle toutes les horreurs révolutionnaires, proclamait Régnier aux Anciens le 27 avril 1798, vous déclariez que les royalistes à bonnet rouge qui ne sont pas moins dangereux que les royalistes à cocarde blanche, n'entreront ici qu'après avoir passé sur vos corps.»

---

<sup>438</sup> Ces événements politiques servent de point de départ à la nouvelle d'Alfred de Vigny « Laurette ou Le Cachet rouge » dans *Servitude et grandeur militaires*. Le jeune homme qui sera fusillé sur le *Marat* a été prétendument condamné à la déportation à Cayenne par les Directeurs ; en fait, une lettre secrète, scellée d'un cachet rouge, oblige le commandant à exécuter le prisonnier qui voyage en compagnie de sa toute jeune épouse. Le délit qui lui est reproché est d'avoir écrit : « Ah ! écrire ! pourquoi ai-je jamais su écrire ! Écrire ! mais c'est le métier d'un fou !... – J'ai cru à leur liberté de la presse ! – Où avais-je l'esprit ? Eh ! pour quoi faire ? pour imprimer cinq ou six pauvres idées assez médiocres, lues seulement par ceux qui les haïssent, ne servant à rien qu'à nous faire persécuter ! » (édition Folio, page 67) La nouvelle profession de journaliste politique est passablement dangereuse comme en témoigne la prise en compte de cet aspect par le champ littéraire.

Nous avons vu que, depuis 1794, Sophie figurait sur la liste des émigrés ; elle avait certes entrepris des démarches pour faire rectifier cette erreur, mais assez mollement aussi longtemps que la situation politique de la France avait paru se stabiliser. Or la loi du 19 fructidor (5 septembre 1797) constitua un désagréable rappel à l'ordre : elle reçut un passeport du ministre de la Police avec l'intimation de quitter le territoire « pour se rendre à la destination qui lui est fixée ». Sans nul doute, d'abord, n'attachait-elle qu'une piètre importance à ce document administratif car elle se sentait en relative sécurité, ne se mêlant guère de politique. La police avait d'autres préoccupations, pensait-elle, que de persécuter une personne de son sexe, menant une existence obscure, veuve de surcroît. Elle demeura donc à Paris. Or, en janvier 1798, des amis bien informés l'avertirent que la police la recherchait ainsi qu'une parente de son mari, Mme de Guérout-Fréville. À cette occasion, Julie manifesta pour sa cousine une inquiétude si grande que Sophie dut se résoudre à se cacher : « Toutes ces idées d'espions n'ont pas de sens commun... Je me demande comment tu peux craindre que je sois arrêtée », protesta-t-elle dans un billet adressé à Mme Verdier<sup>439</sup>. Néanmoins, son esprit romanesque prenant le dessus, Sophie s'employa à vivre cette aventure comme un jeu ; entrée dans la clandestinité grâce à un réseau de braves gens qui l'accueillaient volontiers et la soustrayaient aux recherches, Mme Cottin dut quelque peu bouleverser ses habitudes : « Lise viendra aujourd'hui, tu la chargeras pour moi d'une paire de souliers et de mon faux chignon : c'est tout ce qu'il me faut... André m'apportera de quoi dessiner et faire de l'anglais. J'aurai un piano. <sup>440</sup> »

---

<sup>439</sup> *Cor.*, page 318.

<sup>440</sup> *Cor.*, page 318.

Cependant, comme on le constate ici, elle ne renonçait pas à ses occupations ordinaires, celles qui précisément agrémentaient son existence. André prenait une part active dans la protection efficace de sa belle-soeur et lui fournissait tout ce dont elle avait un besoin impérieux, linge et serviettes, et surtout livres et partitions. En compagnie de Mme de Guérout-Fréville, elle se cacha chez Mme de Schorndorff, puis rue Mézières, chez M. Poirey, le mari de la garde-malade qui l'avait soignée. Elle disposait d'une "boîte-aux-lettres" (selon le jargon cher aux clandestins et résistants) : « chez la citoyenne Dupain, maison du citoyen Pétureau, la deuxième porte cochère en entrant à main droite, rue Cassette. Nous les enverrons chercher là. Il faudra mettre une adresse : pour les citoyennes Corbet. <sup>441</sup> » Luxe de précautions qui fait songer à un jeu de piste... À tel point qu'entre la fin janvier et mars, l'on en arrive à perdre sa trace durant quelques semaines. Elle déménagea encore chez une Mlle Vauthier ; si elle consentait à se soumettre à ces incommodités c'était pour rassurer sa Julie écrivait-elle dans une lettre datée de mars 1798<sup>442</sup> car elle savait bien que « d'après la disposition des esprits, on se gardera bien d'inquiéter une femme qui ne s'est jamais mêlée d'aucune affaire, qui peut si facilement prouver son innocence, et dont la médiocre fortune la laisse dans l'obscurité qu'elle aime. » La Terreur était depuis longtemps éteinte. « Je me vois obligée aujourd'hui (pour toi seule) de faire des sacrifices que je crois à peu près inutiles. » récriminait-elle en pressant Julie de hâter les démarches destinées à lui restituer ses droits et son identité ; durant ces jours sombres, Sophie était parfois la proie d'une nostalgie profonde due à l'absence de sa meilleure amie, cette soeur d'élection qui constituait son seul horizon, son seul soutien : à l'instar d'un

---

<sup>441</sup> *Cor.*, page 318.

<sup>442</sup> *Cor.*, page 319.

Chateaubriand ou d'un Proust prenant prétexte d'un rappel fulgurant du destin pour retrouver tout au bout de l'écheveau du souvenir les images transparentes du passé, il suffisait à Sophie d'entendre la sonorité lancinante qu'un musicien des rues arrachait aux cordes d'un instrument pour renouer avec la mer démontée du temps où ses rêves d'adolescente avaient péri :

« Tout à coup, le son d'une vielle organisée m'a fait éprouver des sensations extraordinaires. Il m'a rappelé des temps passés... J'ai vu les heures qui s'engloutissaient dans la nuit des abîmes, ma jeunesse presque écoulée, tant de siècles en si peu d'années. Au milieu de tous ces événements qui entrechoquaient et qui divisaient mon existence en autant de parties séparées, je voyais notre liaison commencer et suivre sa route, sans se détourner jamais. C'est, dans ce chaos, le seul sentiment qui m'identifie avec tous les points de ma vie. C'est le fil bienfaisant qui m'a été donné pour me conduire et sortir du labyrinthe du monde, c'est lui seul qui me fait sentir que je suis encore moi, car qui autre que le coeur de Sophie ne peut t'aimer comme je t'aime. »

Comme beaucoup de ses contemporains, elle était sensible au trop-plein de péripéties qui avaient accéléré l'Histoire et affolé la boussole, fait perdre le cap au vaisseau de l'Humanité ; ce *chaos* – pour reprendre un terme qu'elle emploie – avait engendré au fond des coeurs un sentiment de perte d'identité, de morcellement intérieur : l'individu errait sans assise au sein d'un labyrinthe dépourvu d'issues. Par bonheur, Sophie disposait d'un unique point de repère. Son *Ariane* à elle s'appelait Julie, car toujours, dans le flux de cette existence, elle avait été ramenée à ce havre de repos et de sentiments qui lui permettait de maintenir son cap sur le cours tumultueux des événements : sa Julie était son amer. Pour l'heure, la douce Sophie, reconnaissante, n'hésitait pas à lui prodiguer des conseils judicieux pour obtenir les faveurs des magistrats ; elle pressait sa cousine de multiplier les démarches et de faire intervenir ses relations en sa faveur : « une personne obligeante à qui

les connaissances des seigneurs et maîtres fournissent des moyens de faire du bien.» Par ailleurs, n'ignorant nullement que la corruption régnait dans les bureaux, elle fixait d'autorité le maximum admissible destiné à graisser la patte des fonctionnaires de police : « je suis décidée à payer le temps et les démarches des personnes que tu emploieras, si cela doit faire aller la chose plus vite. Je consens à donner 30 louis, j'irai même jusqu'à 50, mais n'oublie pas que ce sacrifice ne sera fait qu'à la certitude du succès : je ne donnerai l'argent qu'en recevant la radiation, et encore, j'exige pour cela qu'elle soit prononcée avant les élections. Mon parti est pris ; je ne ferai rien au delà de ce que je te dis : la médiocrité de ma fortune me le commande... »

Le 1<sup>er</sup> mars, Julie avait présenté une réclamation contre le maintien de Mme Cottin sur la liste des émigrés ; les deux proscrites, de leur côté, passèrent chez une parente commune, Mme Cottin de Fontaines, puis chez des amis, les Huguet, qui demeuraient à St.-Ouen. Finalement, elles se réfugièrent chez Girardot, à l'Auberderie, près de la forêt de Marly. Sophie y trouva une petite bibliothèque d'une trentaine de volumes qui lui permit de prendre son mal en patience. C'est en cette occasion que Sophie informa Julie que Mme de Guérout-Fréville avait obtenu sa radiation : en raison de cette circonstance elle voulait retourner ouvertement à Champlan ; c'était faire preuve d'un trop vif enthousiasme car en réalité, sa compagne de clandestinité ne fut jamais rayée de la fameuse liste - un arrêté du 13 germinal an VII (2 avril 1799) allait même l'y maintenir définitivement. En revanche, Sophie, ayant reçu des assurances formelles concernant son propre cas, renonça-t-elle à se cacher - avec raison. À la fin du mois de mars, elle informait la bonne Mme Jauge qui vivait à Bath, en Angleterre, que ses tribulations étaient achevées : « Nous voici enfin de retour dans la maison, en bonne

santé et heureuses, au-delà de l'expression, de nous trouver réunies. <sup>443</sup> » Elle attendit novembre pour être enfin officiellement radiée des listes d'immigration et put enfin commencer une nouvelle période de son existence. La Révolution française avait ouvert une autre ère. Ses derniers soubresauts achevaient la transformation commencée en 1789. Le paradigme néo-romain, joué à la manière d'une pièce de théâtre, gérait cette métamorphose puisque, succédant aux formules républicaines régies par la vertu, les triumvirats ouvraient la voie au césarisme imposant sa loi avec ses légions, sous les signes conjugués des aigles et des abeilles. Le système de représentation social qui s'évertuait à copier la romanité pour la plaquer sur le plan politique, qui mimait de façon accélérée les spasmes de l'Antiquité, comme s'il fallait reproduire à l'idéalisme les erreurs et les tâtonnements du passé pour les mieux interioriser et pour se persuader que l'évolution d'une société passe inéluctablement par les mêmes étapes, ce système nourri par une éducation qui avait privilégié les Classiques et l'héroïsme, ne pouvait aboutir, à terme, qu'à un simulacre d'Empire Romain où le nouveau César enivrerait ses prétoriens de proclamations victorieuses qui claquaient au vent des drapeaux. Pour l'heure, le nouveau Directoire, issu du vote du 11 mai 1798, exerça une véritable dictature : le Conseil des Anciens invalida ainsi les élections de 106 Jacobins, pour mettre le pays à l'abri de la menace d'une nouvelle Terreur. Bonaparte, de son côté, trouva son compte à s'employer en Egypte ; on avait favorisé ses projets, assurément pour l'éloigner, mais la situation militaire, en son absence, ne tarda guère à se détériorer. Sophie, quant à elle, reprit le cours d'une existence redevenue normale. Girardot avait consenti à des arrangements. La jeune femme était définitivement chez elle à

---

<sup>443</sup> *Cor.*, page 320.

Champlan ; elle pouvait désormais librement revenir à Paris pour assister à un spectacle ou échapper aux rigueurs d'un hiver. Si elle avait échoué à constituer un salon, elle fréquentait maintenant une société d'élite qui tentait de renouer avec les pratiques d'antan, cercle de bienfaisance et lieu de discussion aimable : elle avait fait la connaissance de Mme de Pastoret. Cette dernière, née Adélaïde-Marie-Louise Piscatory, s'était mariée le 14 juillet 1789 à M. de Pastoret qui était né à Marseille en 1756. Après avoir voyagé en Suisse et en Italie, ce jeune avocat fut successivement conseiller à la Cour des aides et maître de requêtes sous Louis XVI. Brillant, acquis aux idées nouvelles, il avait été pressenti pour occuper le ministère de la Justice et de l'Intérieur mais refusa cette charge. Sa jeune épouse tenait salon et recevait Condorcet, l'abbé Sieyès et David. On doit à ce dernier un portrait de la jeune femme. « Simplement coiffée, simplement vêtue selon la mode du jour, elle travaille auprès d'un berceau de bois sans élégance, dont la paillasse grise n'est nullement dissimulée et qui contient Amédée, l'aîné de ses fils. <sup>444</sup> » En 1791, élu procureur général syndic du département de la Seine, Pastoret se rendit à l'Assemblée nationale à la tête d'une délégation pour demander que l'église Sainte-Geneviève fût transformée en Panthéon consacré aux grands hommes. Lors des élections pour l'Assemblée législative, il fut élu à Paris et, le premier, il fut appelé à présider cette chambre. Impliqué de manière ardente et dure dans les réformes, il abandonna ses fonctions après les événements du 10 août qui renversaient la monarchie et se retira à Passy, dans une maison qui appartenait à sa femme. Le 7 mars 1794, une délégation du Comité de sûreté, composé de Guénot et Duchesne, vient arrêter Mme de

---

<sup>444</sup> *Arnelle*, page 126.

Piscatory<sup>445</sup> ; mais la jeune femme est providentiellement absente. La police se trouve en présence de M. Pastoret, M. Piscatory et d'André Chénier. Si la présence des deux premiers est naturelle, Chénier intrigue les agents, d'autant qu'il semble impliqué dans l'évasion de Mme de Pastoret : il serait venu expressément de Paris pour conduire une dame, à la nuit tombée, aux bureaux du coche, afin qu'elle prenne une voiture en direction de Versailles. Suspect, on l'emmène. Interrogé, Chénier s'entend demander s'il connaît depuis longtemps la citoyenne Piscatory chez laquelle il a été arrêté. Il répond l'avoir connue « chez les citoyennes Trudaine ». On lui demande alors quelle rue habitent ces dernières : « sur la place de la Nation, la maison à côté. » Guénot prend « à côté » pour le nom propre d'une personne et écrit « à Cottée ». L'interrogatoire tourne au dialogue de sourds : « A lui représenté qu'il nous fait des froises, attendue qu'il nous a repettes deux fois la maison à Cottée. A répondu qu'il a dit la

---

<sup>445</sup> Passy est considéré comme « un refuge d'aristocrates » et le Comité de sûreté générale pourchasse les propriétaires des demeures qui servent de lieu de rendez-vous aux ennemis de la Nation. François de Pange, qui fera partie des intimes de Mme de Pastoret, y réunit les opposants au régime. C'est à Passy que s'élevait le château de la famille de Montmorin où, après l'exécution du père, Mme de Montmorin se réfugia avec ses enfants. Une des filles, Pauline, mal mariée au très jeune M. de Beaumont avait quitté son époux avec lequel elle ne s'entendait pas. Lorsque ces femmes furent arrêtées, la soeur de Pauline ne tarda pas à mourir d'un transport du cerveau. Elle-même se trouvait dans un si piteux état que ses gardes l'abandonnèrent à son sort sur le chemin. Recueillie par un vigneron, elle fut sauvée. Pastoret lui rendit visite. C'est lui qui présenta Mme de Beaumont à Chateaubriand. Pauline, qui ne se remit jamais complètement, mourut dans les conditions que l'on sait, à Rome, où elle était partie rejoindre l'homme qu'elle aimait. Chateaubriand la fit ensevelir dans la première chapelle à gauche de Saint-Louis-des-Français et fit graver cette épitaphe, l'une des plus belles du romantisme français :

D.O.M.  
 APRÈS AVOIR VU PÉRIR TOUTE SA FAMILLE,  
 SON PÈRE, SA MÈRE, SES DEUX FRÈRES ET SA SOEUR,  
 PAULINE DE MONTMORIN  
 CONSUMÉE D'UNE MALADIE DE LANGUEUR  
 EST VENUE MOURIR SUR CETTE TERRE ÉTRANGÈRE.  
 F.-R. DE CHATEAUBRIAND A ÉLEVÉ CE MONUMENT  
 À SA MÉMOIRE.



vérité\*.» André Chénier est aussitôt envoyé à Saint-Lazare et l'on connaît la suite des événements. Plus tard, lorsque Pastoret fera exécuter son buste par David d'Angers, il lui racontera les circonstances exactes de cette arrestation, mais sans s'étendre sur les motifs réels de la présence de Chénier. Sans doute, après cet événement dramatique, Pastoret se hâta-t-il de disparaître et de rejoindre sa femme, probablement afin de rejoindre un asile sûr, en Suisse. Assez habilement toutefois pour ne pas figurer sur la liste des émigrés. En 1795, il refit surface et fut nommé député au Conseil des Cinq-Cents par le département du Var. Il y proposa de décerner les honneurs du Panthéon à Montesquieu. L'ancien magistrat parla contre la loi de police qui condamnait à trois mois de prison tout Parisien qui logeait un étranger sans en avoir fait la déclaration dans les vingt-quatre heures et souhaita qu'on améliore la condition des prisonniers. Il réclamait aussi une liberté de la Presse illimitée. Pastoret fut élu président de l'Assemblée le 19 août 1796, mais s'opposa dès lors systématiquement à l'arbitraire, s'attirant la hargne du Directoire. Ainsi, après le 18 fructidor, il se retrouva naturellement sur la liste des proscrits et partit à l'étranger, en Suisse, où il demeura jusqu'au 18 brumaire. Comme on le voit, il appartenait au cercle des royalistes de progrès favorable à une révolution sociale ; avant la chute de Louis XVI, en tant que Président, il avait lu devant l'Assemblée le fameux *bill d'indemnité* qui lavait La Fayette de toute responsabilité devant la Nation et l'on peut penser qu'il était favorable au général, tout comme l'étaient les membres du clan Cottin. Que Sophie ait trouvé sur son chemin la courageuse Mme de Pastoret signifie bien qu'entre ces deux femmes existait quelque affinité : de la sorte, l'on peut circonscrire le cercle d'appartenance politique et social, c'est-à-dire le milieu précis, auquel se rattache, consciemment ou non, Mme Cottin.

\* *Les Grands écrivain*, « André Chénier ». N° 87, pages 9-10 pour ces différentes citations.



*C'est Estival, assise sur une "Combe"*